MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTE
68 rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 Paris
TEL: 01 53 02 22 22

ARCHITECTE DU PATRIMOINE
14 place des epars
28000 Chartres
TEL: 02 37 23 71 30

PAYSAGISTE
12 rue Lagrange
75005 Paris
TEL: 01 71 73 95 19

BET GENERALISTE ECONOMISTE
3 rue de la Renaissance
-Bâtiment B
92160 Antony
TEL: 01 55 52 10 09

BET VRD
31 rue d'Estienne d'Orves
91370 Verrières le Buisson
TEL: 01 69 81 92 48

BET ENVIRONNEMENTAL
25 rue Ramuntcho - BP 40322
17313 Rochefort Cedex
TEL: 05 46 99 09 27

EXPERT FORESTIER
8 bis rue de Châteaudun
75009 Paris
TEL: 01 45 22 26 06

Réalisation d'un Hôtel Resort Château d'Esclimont

Rue du Parc,
28700 Bleury-Saint-Symphorien

MAITRISE D'OUVRAGE

CLIMONT CASTLE INTERNATIONAL HOTEL
Rue du Parc
28700 Bleury-Saint-Symphorien

CLIMONT CASTLE INTERNATIONAL
HOTEL MANAGEMENT GROUP
CHATEAU D'ESCLIMONT
28700 BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN LE CHATEAU
Tél. : 00 33 (2) 37 31 15 15
Fax : 00 33 (2) 37 31 57 91

SA au capital de 300 000€ - RCS Chartres B 808 134 274

Cahtala Architectes
A.M.O.
26 rue jean de la Fontaine
75016 Paris
TEL: 06 80 02 03 04

BUREAU DE CONTROLE
ZAC du Parc d'Archevilliers
Rue Denis Poisson
28000 CHARTRES
TEL: 02 37 36 63 77

WILMOTTE & ASSOCIES
S.A.S. d'Architecture - IDF SO1206
RCS Paris B 306 494 493
68 rue du Fbg St-Antoine
75012 Paris
Tél. : 01 53 02 22 22

Titre du plan

Notice paysagère

Date d'émission	MAI 2019	Phase	Lot	Type	Numéro	Ind
Echelle		PC	PAYSAGE	NTE	4-2	A

PARC D'ESCLIMONT - AVANT-PROJET DÉTAILLÉ

TABLE DES MATIÈRES

Ambitions du projet de paysage global 4
Plan masse 5
Histoire du parc d'Esclimont 6
Une nouvelle page de l'histoire du parc d'Esclimont 8

LES ABORDS DU CHÂTEAU 9
La cour d'Honneur 10
Le jardin de la Laiterie 16
Le jardin du spa 20
Le jardin régulier de la piscine 25
La cour du Château 29
Le grand parterre central 37
Le miroir d'eau 42
La demi-lune 45
Le jardin du canal 48
Les berges ornementales 55
Le potager et la serre 59
Les parkings 62
Le centre d'entretien du parc 72

LA VALLÉE NATURELLE 74
Une oasis écologique des milieux humides 75
Le coeur de la vallée humide : accueil et observation de la nature 77
Les observatoires de la nature 86
Pâturage de la vallée 88

L'EAU DANS LA VALLÉE 90
Le paysage de l'eau 91
Les atolls 93
Le canal perché 99
Le jardin naturel filtrant 100
La navigation sur l'eau 104
Les ponts et passages 106

VOIR LA VALLÉE 111
Le belvédère sur la vallée 112
Le pré-verger sur la vallée 116

LES SUITES 121
Principe de localisation dans le parc 122
Typologie des suites 129
Stratégie paysagère d'intégration des suites dans les boisements 130
1- Les jardins des suites 131
2- Un système de structures arbustives denses persistantes 134
3- Les stratégies forestières associées aux suites 140

LES JARDINS DES SUITES 148
Suites du bois des Célestins : principes 149
Suites du bois Colbert : principes 151
Typologies des jardins 154
Suites de la petite Vosges : principes et ambiance 159
Les jardins sino-japonais de la grande suite 161

/ SCHÉMA DES DÉPLACEMENTS 167

Les circulations dans le parc 168
Les parkings 178
L'accessibilité chantier 180

/ STRATÉGIE FORESTIÈRE 183

Etat des lieux 185
Travaux forestiers préalables sur tout le parc 186
Projet forestier par espace 187

UN PARC ARBORETUM 192
Plantations d'arbres ornementaux 194
Diagnostic des arbres remarquables à proximité du château 195

DÉFRICHEMENT 203
Les défrichements : demande d'autorisation 204
Plan des zones de défrichement 205
Demande d'autorisation et mesures compensatoires 206

CALENDRIER DES TRAVAUX FORESTIERS 207

Annexe 1 - Expertise forestière 214
Annexe 2 - Diagnostic des arbres remarquables aux abords du château 218

/ SCHÉMA LUMIÈRE 230

Plan masse d'éclairage 231
Principes d'éclairage par espace 232

/ ANNEXE 238

Diagnostic historique et paysager du Château d'Esclimont
1- Approche historique du domaine d'Esclimont 2
2- Un parc dans son territoire 11
3- Le parc autour du Château 15
4- Accès et circulations 24
5- Les grandes entités des espaces naturels du parc 28
6- L'eau dans le parc 42
Synthèse du diagnostic 52

LES AMBITIONS D'UN PROJET DE PAYSAGE GLOBAL

ENJEUX DE RÉCEPTION : comment développer un projet d'hôtellerie de luxe contemporain et innovant dans un site classé ?

ENJEUX D'UN SITE CLASSÉ : comment redonner vie de façon contemporaine à un parc historique ?

ENJEUX ÉCOLOGIQUES : comment inscrire ce projet dans une logique environnementale : une oasis de nature dans son territoire ?

Un parc dans la vallée

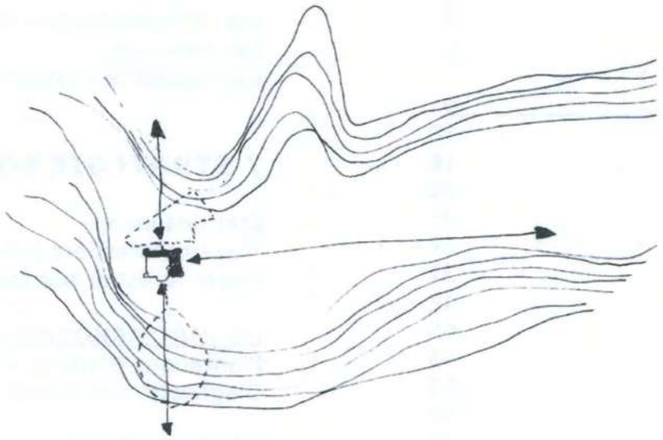

Le paysage de l'eau

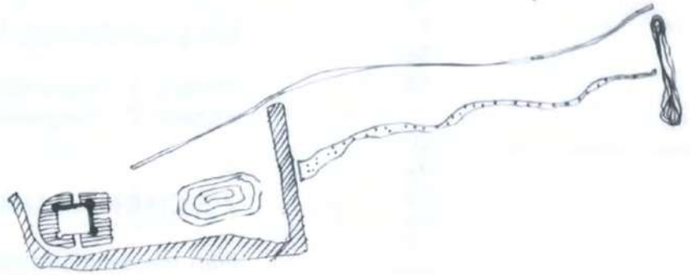

Un projet de développement des milieux naturels

Un parc de réception

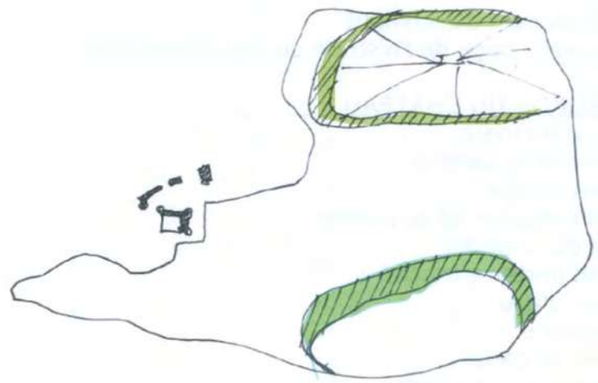

Un schéma de déplacement adapté aux usages

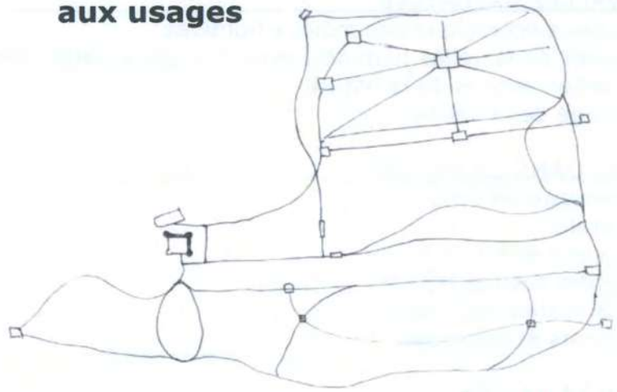

Un renouveau ornemental

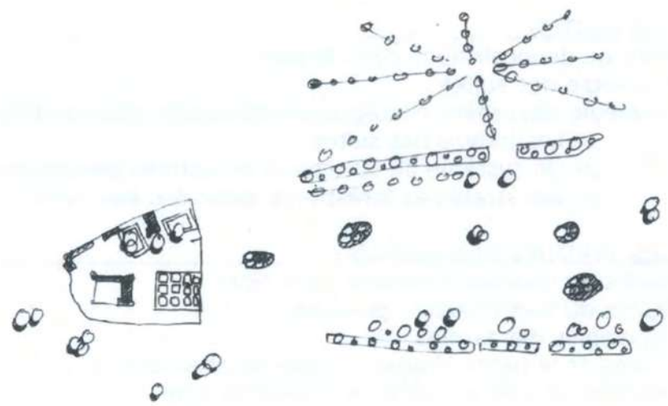

PLAN MASSE

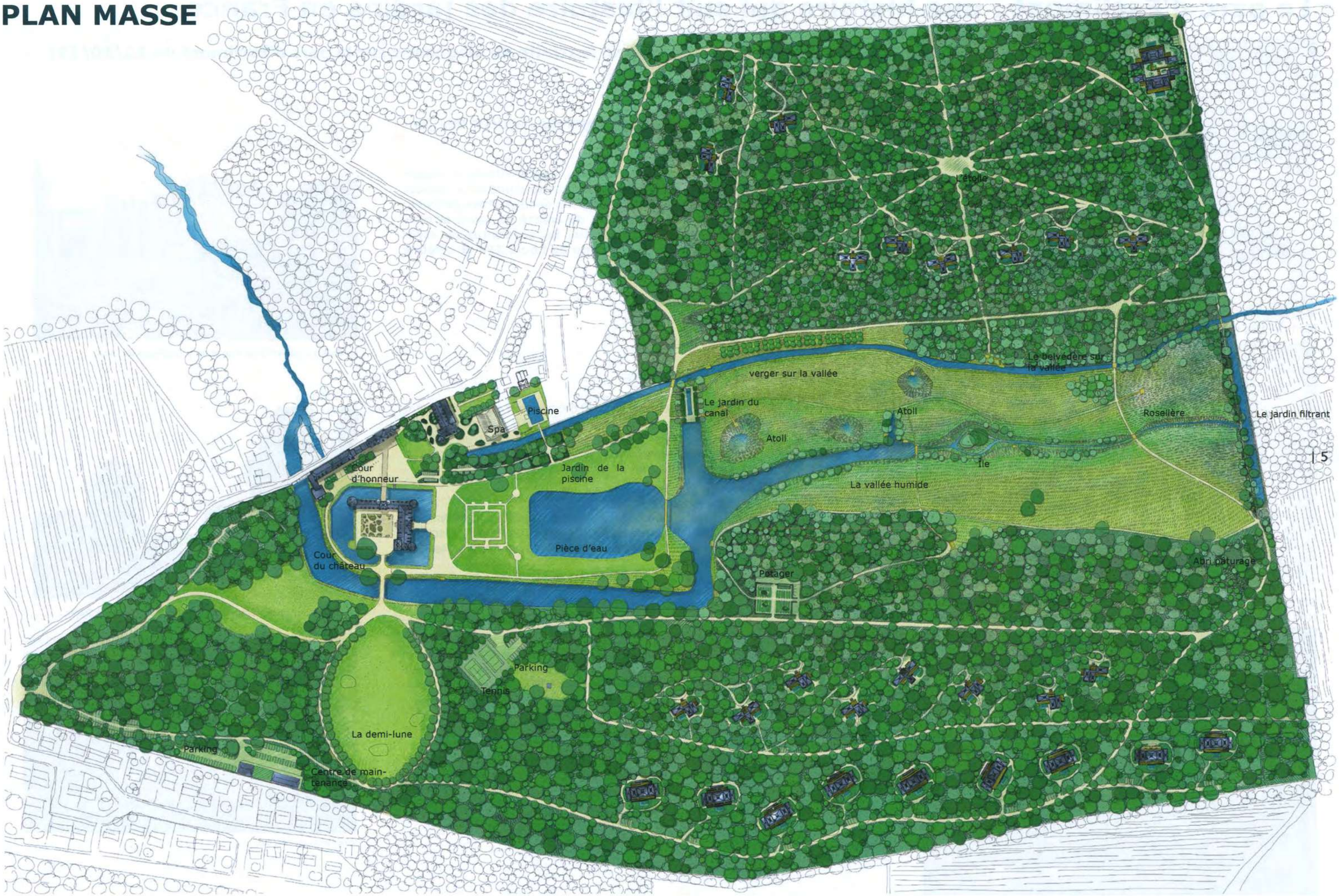
L'étoile
verger sur la vallée
Le belvédère sur la vallée
Le jardin du canal
Atoll
Atoll
Roselière
Le jardin filtrant
Piscine
Spa
Cour d'honneur
Jardin de la piscine
Île
La vallée humide
Pièce d'eau
Cour du château
Potager
Abri pâturage
Parking
Tennis
La demi-lune
Parking
Centre de maintenance

Le parc d'Esclimont : une histoire qui suit l'histoire des jardins en France

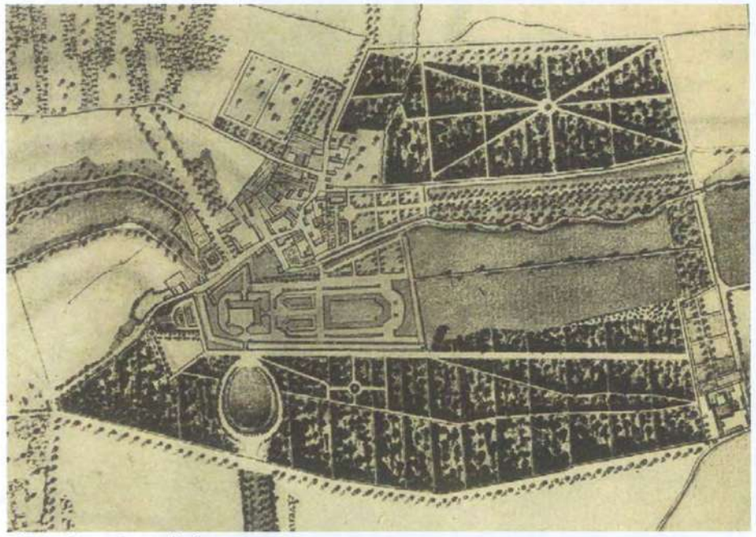

Plan de 18e siècle

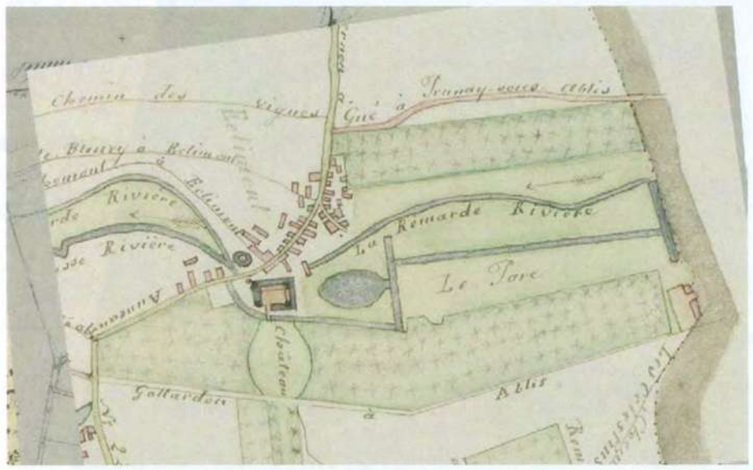

1868 Extrait du plan d'ensemble de la commune Saint-Symphorien

En l'absence de plan de la fin du 19e, cette photo aérienne de1949 rend compte des mutations du parc.

Un parc plusieurs fois remanié **(extraits du diagnostic sur la parc d'Esclimont du 31/10/15)**

Le **style classique** *: un agencement régulier des jardins et du parc.*

«Lorsqu'il en hérite, à la fin du XVIIe siècle, Charles-Denis de Buillon (1651-1721) entreprend, en effet, de donner au domaine un aspect plus conforme aux canons esthétiques de son époque. **Pour ce faire, ce gouverneur du comté du Perche, du comté de Laval et prévôt de Paris réaménage le site suivant les préceptes du style classique français qu'invente le règne de Louis XIV et célèbre l'édification de Versailles...»**

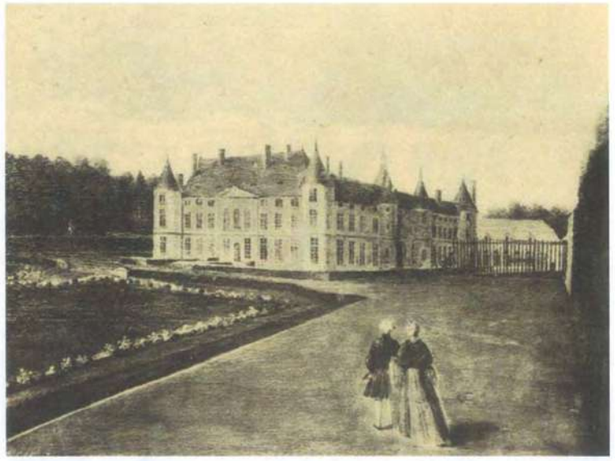

Le Château au temps du Duc et de la Duchesse de Laval

Un parc de style composite

«Avec le XIXe siècle, les jardins et le parc d'Esclimont s'affranchissent progressivement du style classique. Le plan de 1868 montre ainsi que la pièce d'eau devient un bassin raccordé au canal. Dans un premier temps, ce bassin conserve une forme géométrique : un ovale qui fait directement écho à la demi-lune.

Le réaménagement des frères Bühler

- En 1865, Sosthène II de La Rochefoucauld entreprend de réaménager le domaine. Il donne mandat aux frères Parent, disciples de Viollet-le-Duc, pour restaurer le château selon le style « Renaissance troubadour ».
- En 1867, Sosthène II de La Rochefoucauld confie à Eugène Bülher, le réagencement des jardins et du parc selon le style paysager de l'époque.
- Associé à son frère, Denis, et peut-être au célèbre Barillet-Deschamps (bien que cette information soit difficilement vérifiable), Eugène Bühler redessine le domaine en se fondant sur un style éclectique ou composite (mixant les jardins réguliers à la française et les parcs paysagers à l'anglaise) mais en affirmant aussi des partis pris personnels :

- Les parterres à proximité du château sont certainement retracés et modernisés suivant les goûts de l'époque afin de mieux dialoguer avec la nouvelle forme de la pièce d'eau ;
- Cette pièce d'eau est agrandie et son tracé est assoupli afin de lui donner l'aspect d'un étang naturel... «

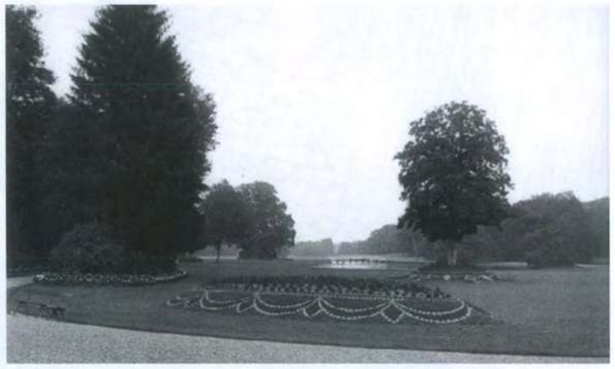

Les petits monticules décorés en mosaïculture chère aux frères Bülher»

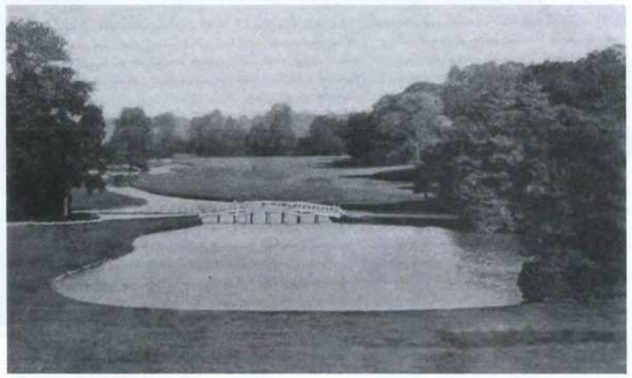

Vue sur la pièce d'eau

Un parc qui n’est plus entretenu depuis les années 90

2013

Une nouvelle page de l'histoire du parc d'Esclimont

Le projet du parc s'inscrit dans son histoire à deux niveaux :

A - Le premier est une démarche de restauration des caractères qui ont motivé son classement :

- la réouverture de la perspective sur la vallée, en conservant cette séquence du parc composite hérité du 19e, un parterre classique qui donne à voir un paysage pittoresque «naturel» au-delà d'un pont, avec une rivière qui coule dans une vallée ponctuée d'une île et bordée de coteaux boisés;

- la restauration de certains éléments clés :
  *la cour d'honneur,
  *la demi-lune,
  *les allées,
  *le patrimoine arboré remarquable,

- la restauration du système hydraulique d'intérêt paysager, mais aussi communautaire à l'échelle du bassin versant.

B - La seconde est une démarche qui prolonge l'histoire de ce parc dans l'art des jardins avec des créations contemporaines qui s'inscrivent dans la logique du site.

* les nouveaux jardins autour de la laiterie et du spa,
* le jardin du canal qui est conçu comme un seuil entre la partie autour du château et la vallée naturelle,
* le jardin de la cour du château qui est une réinterprétation contemporaine des buttes des frères Bülher,
* le jardin filtrant au fond du parc qui est une vitrine de la capacité de résilience de la nature,
* la gestion écologique de la vallée naturelle humide pour multiplier les milieux écologiques propre à accueillir la biodiversité,
* la remise en valeur du paysage nocturne à proximité du château.

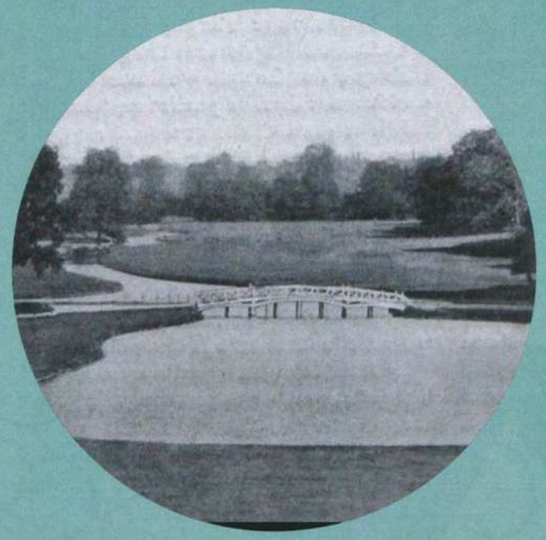

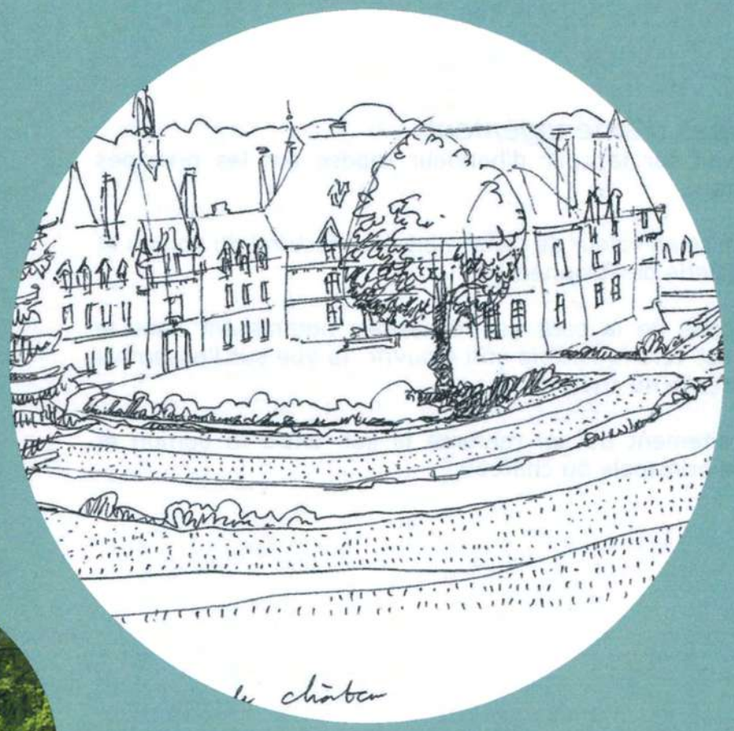

LES ABORDS DU CHÂTEAU

LA COUR D'HONNEUR

Une nouvelle entrée noble pour le château

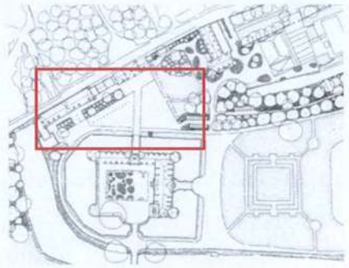

Contexte

Le projet d'aménagement du Château redonne une dimension centrale à la cour de l'entrée historique XVIIe du domaine.

Cette cour fait partie des espaces remarquables du parc. Pourtant, elle a perdu son statut au fil des ans. Le Château, les anciennes écuries rebaptisées 'Pavillon des trophées', le donjon, la laiterie forment un ensemble architectural qu'il faut valoriser.
Actuellement, on note l'absence de forme de cette cour qui lui donne un statut d'espace intermédiaire sans grande qualité.

Plan de l'existant

Principes d'aménagement

Le travail sur la cour d'honneur repose sur les principes suivants :

- la remise en valeur de l'ensemble architectural du donjon et de la galerie des trophées;

- l'emprise de la cour est redessinée notamment dans la partie est vers la laiterie afin d'ouvrir la vue sur l'ensemble de la façade du château;

- le traitement du sol renforce le lien entre le donjon et l'entrée principale du château.

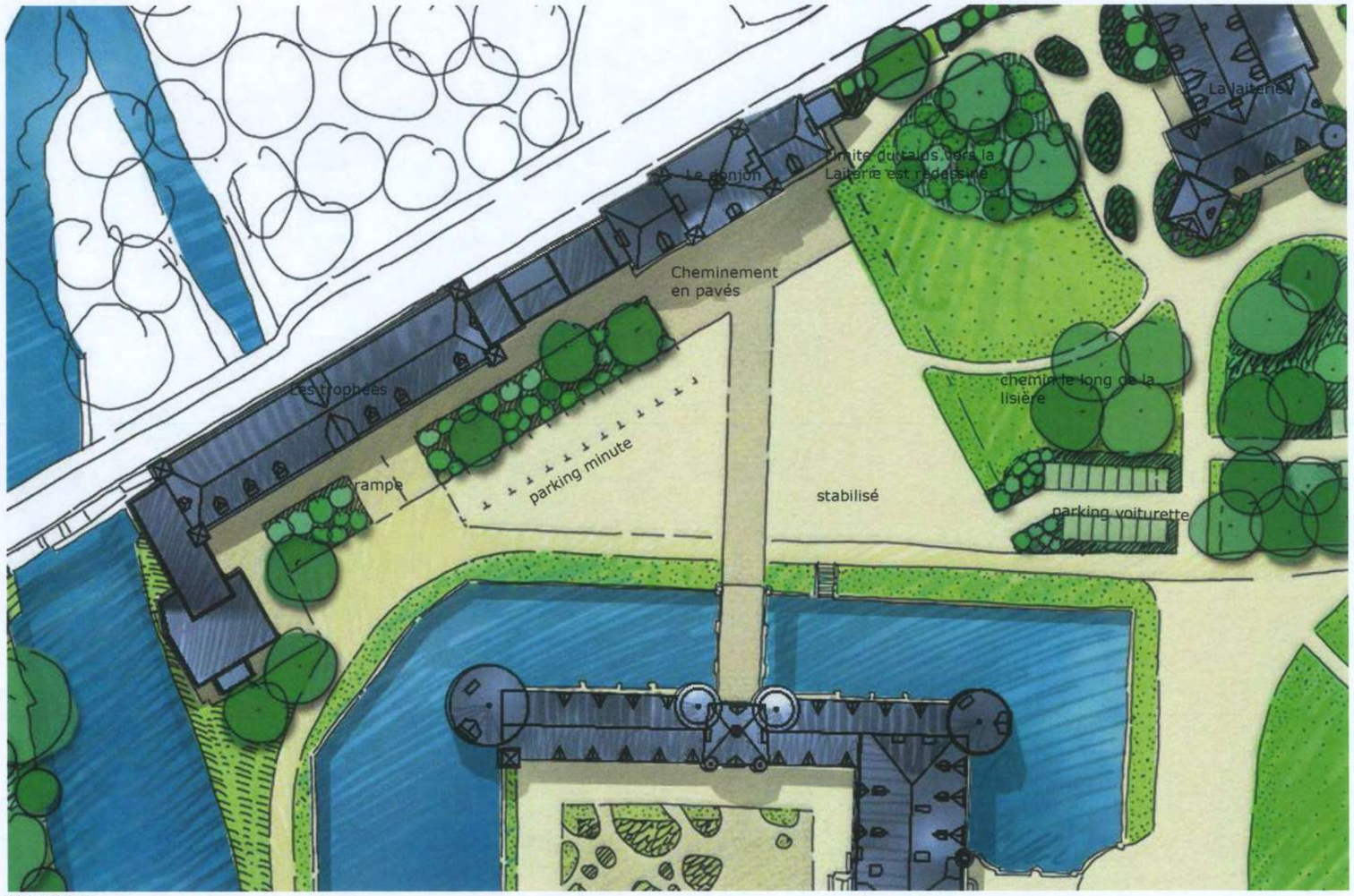

Plan masse

Références

Le traitement minéral de la cour permet de magnifier l'architecture de la cour

Matériaux et revêtements

Marquage des places de parking par des pavés

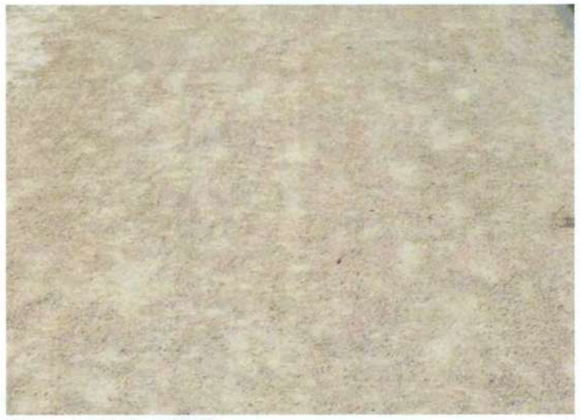

Sol en stabilisé renforcé

Existant

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

Talus

Muret de soutènement en pierre

Pied de bâtiment pavé

Arbres existants conservés

Plantation de topaires

12 Places (dont 2 pmr)

Pente = 4%

Marquage des places de stationnement

Cour d'honneur

1.5 m

Pente = 4%

Allée en enrobé

Muret de soutènement en pierre

Pelouse

Pont conservé
Revêtement conservé

COUR D'HONNEUR

Aménagement de la cour d'honneur

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/250

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Plantations

Massif le long de la salle des trophées

Arbustes première ligne :
Taxus baccata

Vivaces
Anemone japonica 'Honorine jobert'
Aruncus dioicus
Cimicifuga
Cynara cardunculus

Couvre-sols
Pachysandra terminalis
Vinca minor
Hedera Helix
euphorbia robbiae

Bulbes
Galanthus nivalis

La lisière du bosquet du glacis de la Laiterie

Arbustes première ligne :
Mahonia japonica
Fatsia japonica
Sarcococca hookeriana

Arbustes de bourrage en seconde ligne

a) persistants 50%
Ilex aquifolium
Taxus baccata

b) caducs
Crataegus monogyna
Corylus avellana
Ligustrum vulgare
Viburnum opulus
Euonymus europaeus

Petits arbres ajoutés dans le bosquet
Cornus mas
Parrotia persica
Amélanchier lamarckii

La pelouse du glacis de la Laiterie

Bulbes naturalisables dans la prairie :

Printemps

tulipes Saxatilis
tulipes Tarda
narcisses Actaea
narcisse trompette jaune
leucojum aestivum
crocus à grandes fleurs
camassia

Automne
Crocus Spéciosus Aitchinsonii

Arbres d'avenir
Carpinus betulus

Taxus baccata

Euphorbia robbiae

Pachysandra terminalis

Anemone japonica 'Honorine joubert'

Cimicifuga

Aruncus dioicus

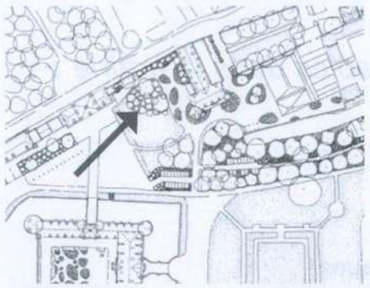

Mise en scène de la Laiterie depuis la cour d'honneur

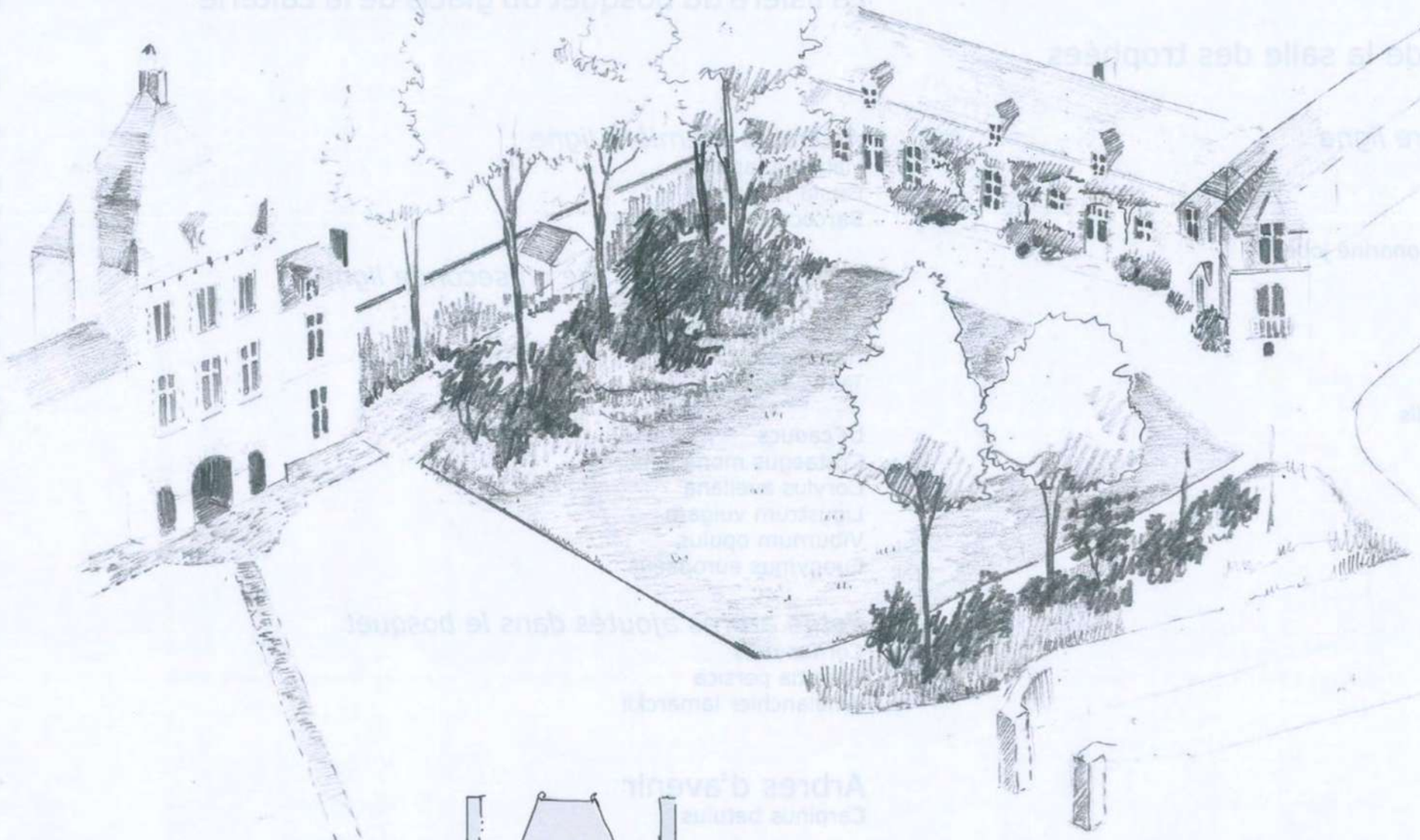

Existant

Projet

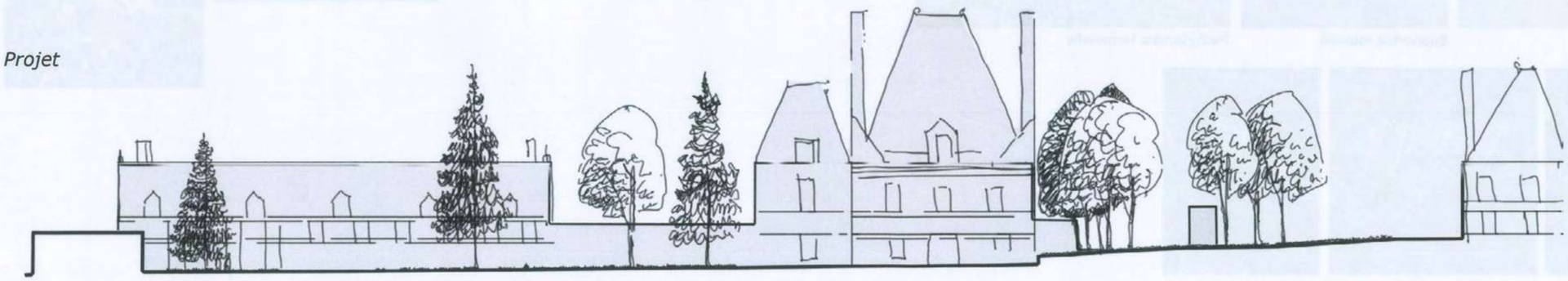

Remise en valeur de la façade du donjon et de la salle des trophées

Coupe projet

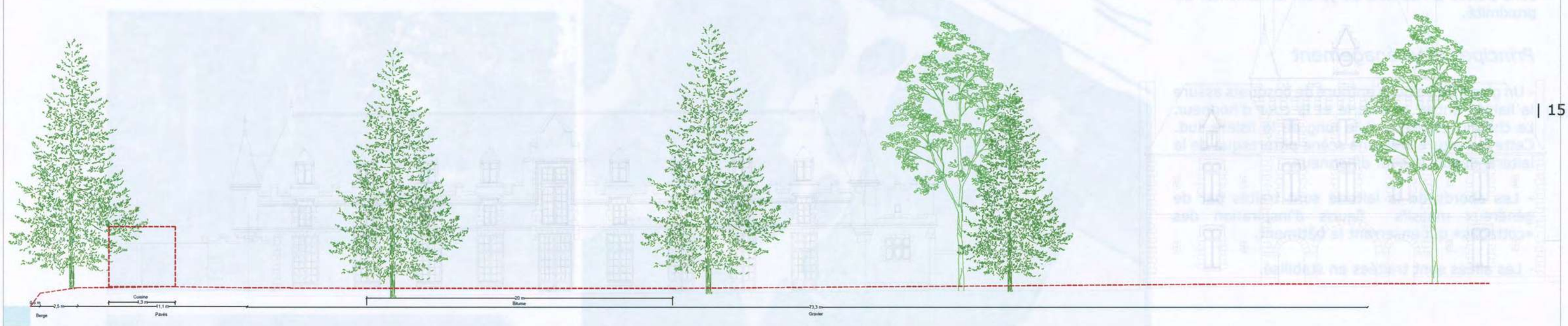

Coupe sur existant

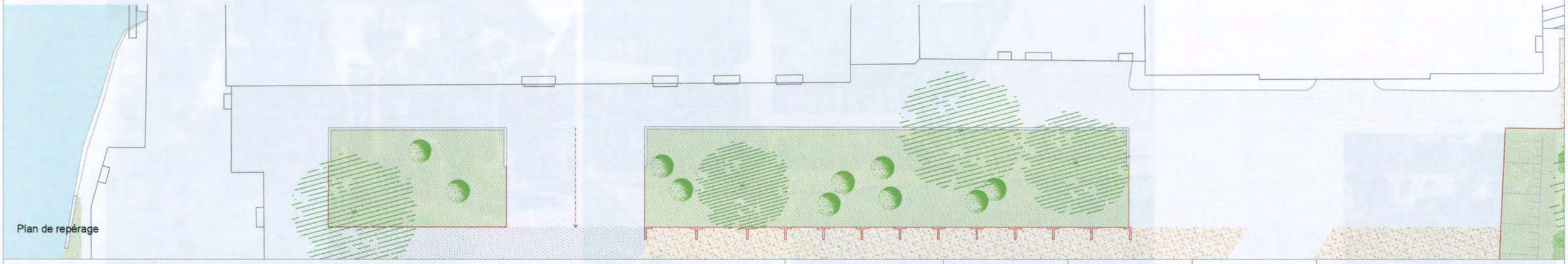

Plan de repérage

COUR D'HONNEUR

Réaménagement de la cour d'honneur

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/250

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

LE JARDIN DE LA LAITERIE : UNE AMBIANCE DE COTTAGE

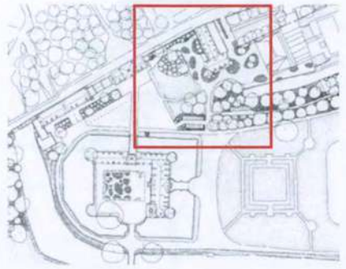

Contexte

La laiterie est un bâtiment pittoresque en retrait de la cour d'honneur. Elle fait partie d'un nouvel ensemble comportant le spa, la piscine. C'est un lieu plus intime en contrepoint de l'ensemble monumental de la cour d'honneur. Les abords sont traités à l'échelle du jardin ornemental de proximité.

Principes d'aménagement

- Un glacis de pelouse entouré de bosquets assure la liaison entre la laiterie et la cour d'honneur. Le chemin est déplacé le long de la lisière sud. Cette ouverture crée une scène pittoresque de la laiterie depuis la cour d'honneur.

- Les abords de la laiterie sont traités par de généreux massifs fleuris d'inspiration des «cottages» qui enserrent le bâtiment.

- Les allées sont traitées en stabilisé.

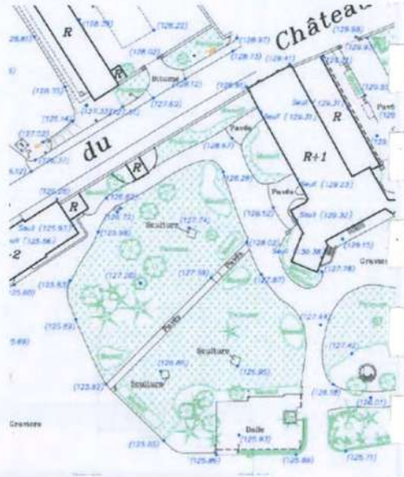

plan existant

plan projet

La végétation fusionne avec l'architecture pour donner une ambiance de cottage anglais.

Existant

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

Cabane conservée

Massifs plantés

Sol stabilisé

Pavés remplacé

Jardin de la laiterie

Pente = 9%

Pied de bâtiment pavé

Massifs planté

Sol stabilisé

2,3 m

3,8 m

2,8 m

Talus

ervés

1,5 m

Pente = 4%

3 m

Pente = 5%

JARDIN DE LA LAITERIE

Aménagement du jardin devant la laiterie

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Coupe projet

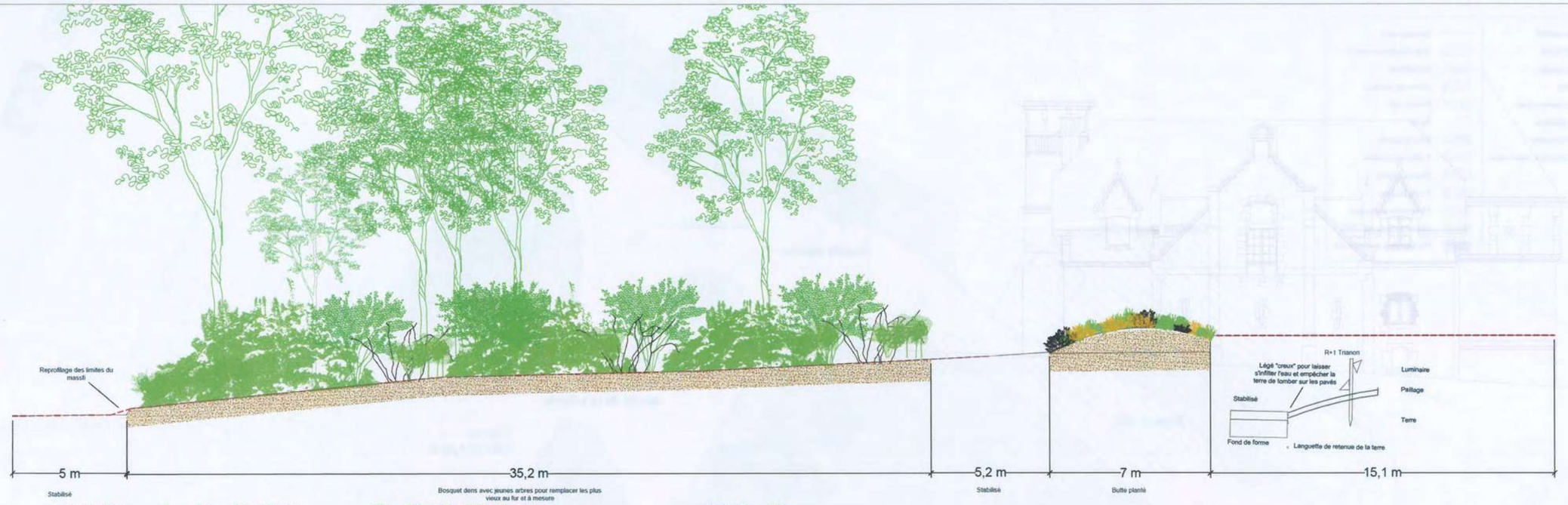

Coupe sur existant

Plan de repérage

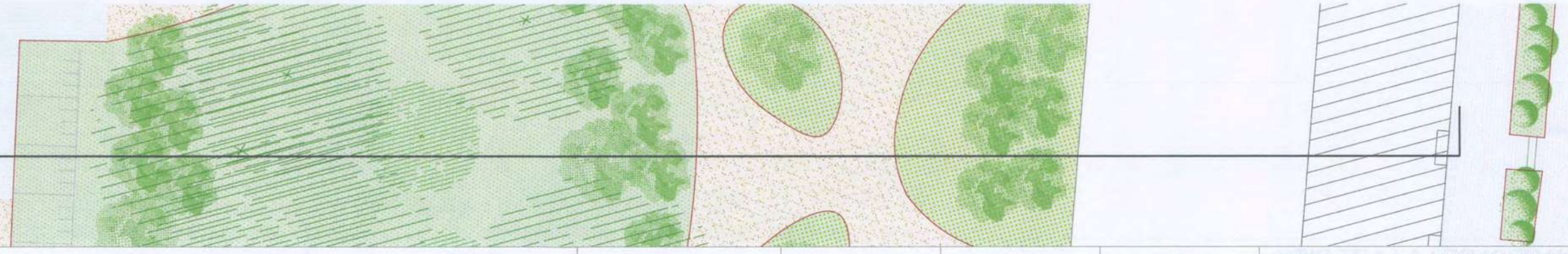

JARDIN DE LA LAITERIE

Réaménagement du jardin devant la laiterie

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Massif «cottage» de la Laiterie

Le massif des hortensias blancs le long du mur

Hydrangée arborescens «hayes Starburst»
Hydrangé paniculata «Ky ushu»
Hydrangée quercifolia 'Snow queen'
Hydrangea involucrata yoraku

printemps
Aruncus dioicus
hakonechloa macra
Bergenia ciliata
Brunera macrophylla
epimedium grandiflorum p

été
Acanthus mollis

Astilbe thunbergii «professor van der wielen»
luzula nivea

automne
Fushia 'Snowcap'
Anemone japonicum «Honorine jobert»
Bergenia «Bressingham White»
Periscaria filiformis

hiver
Helleborus niger

bulbes
galanthus nivalis
Anemone sylvestre

couvre-sols
hedera helix
vinca minor

Le massif des hortensias bleus le long de la laiterie

hydrangéa macrophyla 'Blaumeise'
Hydrangé serata «Grayswood»

Les vivaces «mixed border» en premier plan

printemps
iris sibirica 'Pirouette' P
persicaria affinis superba P
persicaria filiformis A
Aruncus dioicus
Alchemille mollis
Hosta big daddy
Heuchère 'Grape Expectation'
Ajuga reptens
Vinca minor
Primula veris
saxifrage
veronica spicata
Brunera macrophylla
persicaria amplexicaulis
Campanula lactifolia
Iris barbata 'Blue boy'

Astilbe chinensis taquetii 'Superba'

été
iris ensata «Blue pompon»

Iris spuria «Port of call»

automne

Salvia ulginosa

hiver
Pulmoneria angustifolia 'Azurea'
Cyclamen de Naple
Salvia ulginiso

Ossature persistante associée aux hortensias:

sarcococca hookeriana var. humilis
Topiaires boule :
Taxus baccata diamètre 40cm, 60cm, 80cm
Ilex crenata

Bulbes des 4 saisons

Hiver/début de printemps
Crocus tomasinianus
eranthus hyemalis
Galanthus nivalis
Naricssus pseudonarcissus

Printemps
Anemone blanda
Anemone nemerosa
Crocus chrysanthus
Leucojum vernum
Muscari americanum
Narcissus (bulbocodium, cyclamineux, triandrus)
Scilla sibirica

Tulipa sylvestris

Fin de printemps /début d'été
Camasia sp.
Iris latifolia
Hyacinthoides non-scripa
Lilium martagon, aestivum
Leucojum aestivum
Tulipa sprengeri

Ornithogalum narbonense

Automne

Colchicum autumnale
Colchicum byzantinum
Crocus speciosa
Crocus nudiflorus

JARDIN DU SPA

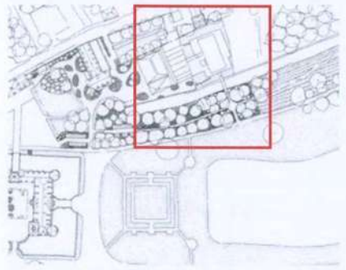

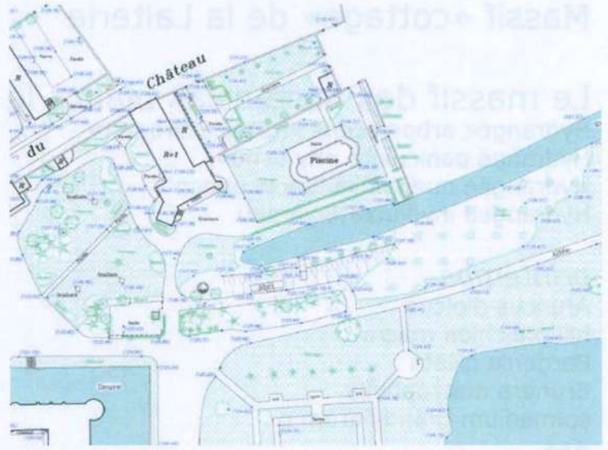

Plan de l'existant

Principes d'aménagement

Le spa est entouré d'un jardin qui prolonge l'esprit des massifs autour de la laiterie.
Une terrasse longe le canal et aboutit à la piscine découverte dans la parcelle adjacente.

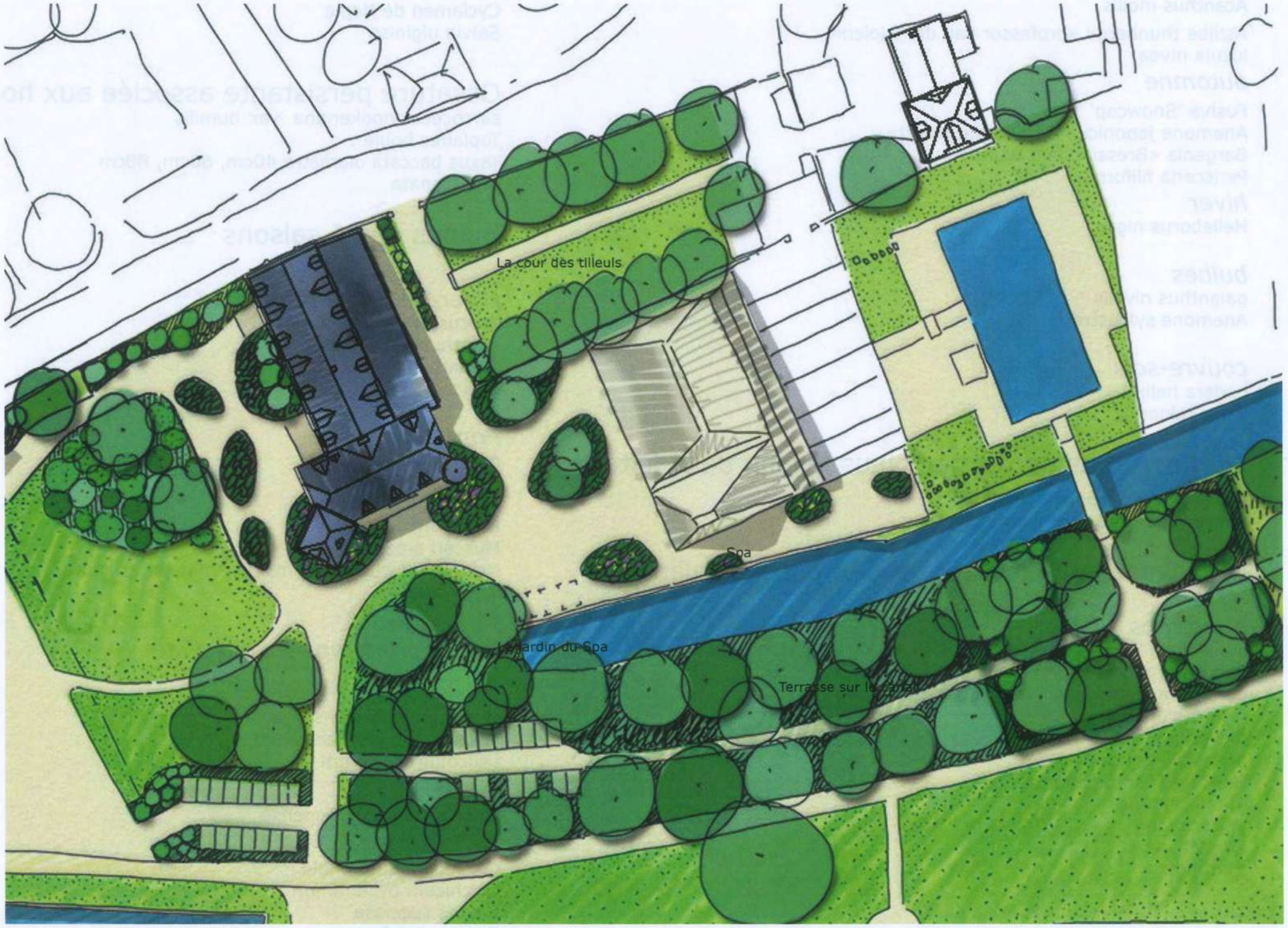

Photos de l'existant

a

a'

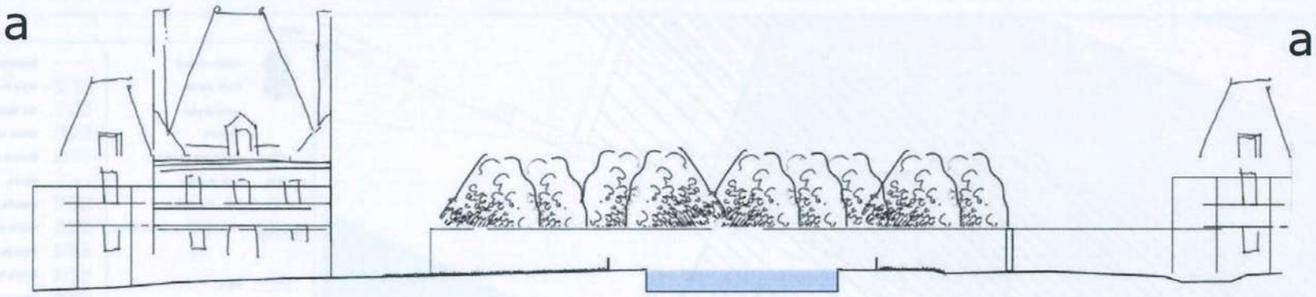

Existant

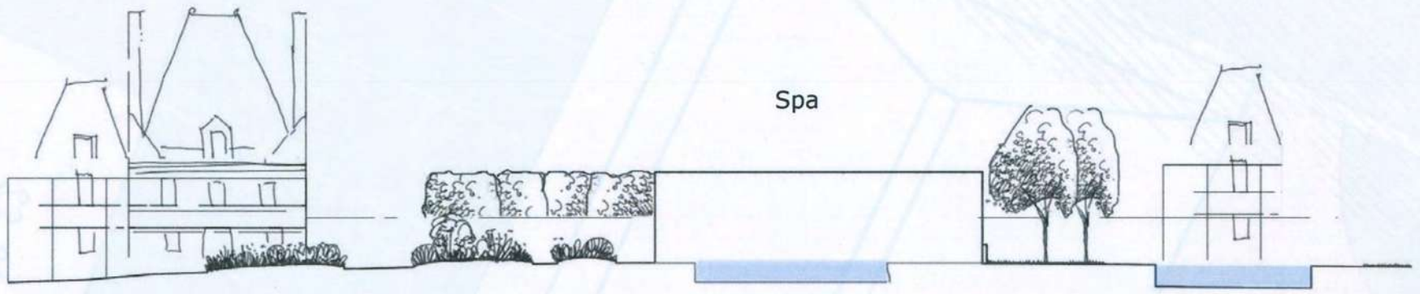

Projet

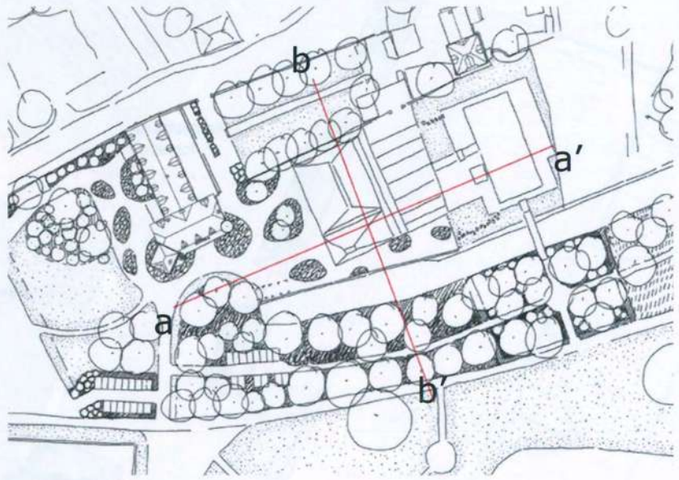

b

b'

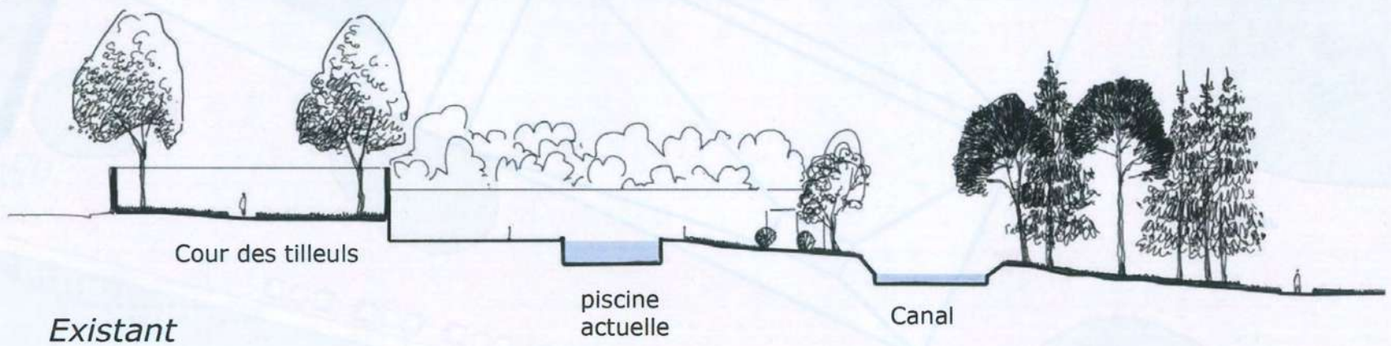

Existant

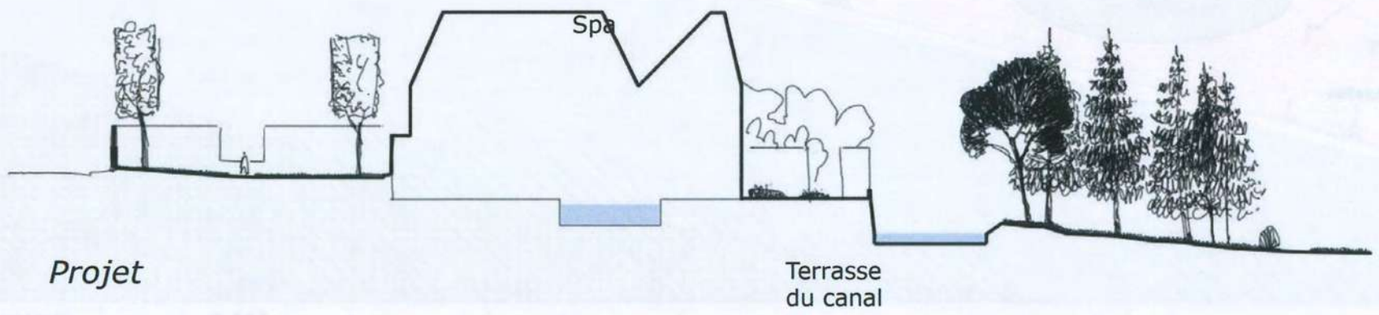

Projet

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

Plantation de topiaires

Pavés remplacés

Massifs plantés

Sol stabilisé

Jardin du spa

3,8 m

2,8 m

Marquage des places de stationnement

4 Places voiturettes (dont 2 pmr)

JARDIN DU SPA

Aménagement du jardin devant le nouveau spa

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Le jardin du spa vers la terrasse du canal

Massifs des îles du Spa

Arbres en cépées sur les îles
Prunus Okame en cépée

Prairie en coeur d'île:

- les graminées
Miscanthus «Gracillimus»
Molinia «Karl Foerster»
Calamgrostis «Karl Foerster»

Molinia caruela
Miscanthus sinensis «Yaku Jila»

- les grandes vivaces qui dépassent de la prairie
Kniphofia uvaria «Grandiflora»
Eremurus

La corolle de vivaces

printemps
Lychnis coronaria
Veronica spicata
geranium macrorrhizum spessart
Stachys officinalis 'Rosea'

été
persicaria amplexicaulis Firedance
Astilbe chinensis 'Vision in pink'
Verbena boriensis
Lavandula angustifolia
Salvia sclarea
Linaria purpurea
sedum matrona
Hemerocallis 'Gentle Shepherd'
Aster amellus 'Sonora'

automne
anemone japonica 'Honorine jobert'
Aster 'Little Carlow'
Aster 'Mönch'

Bulbes
Lys de la Madonne
Camassia

Eremurus

Calamgrostis Karl Foerster

Kniphofia uvaria

Miscanthus sinensis «Yaku Jila»

Molinia «Karl Foerster»

Stachys officinalis 'Rosea'

Astilbe chinensis 'Vision in pink'

persicaria amplexicaulis Firedance

sedum matrona

Hemerocallis 'Gentle Shepherd'

Verbena boriensis

Aster Little Carlow

anemone japonica honorine jobert

JARDIN RÉGULIER DE LA PISCINE

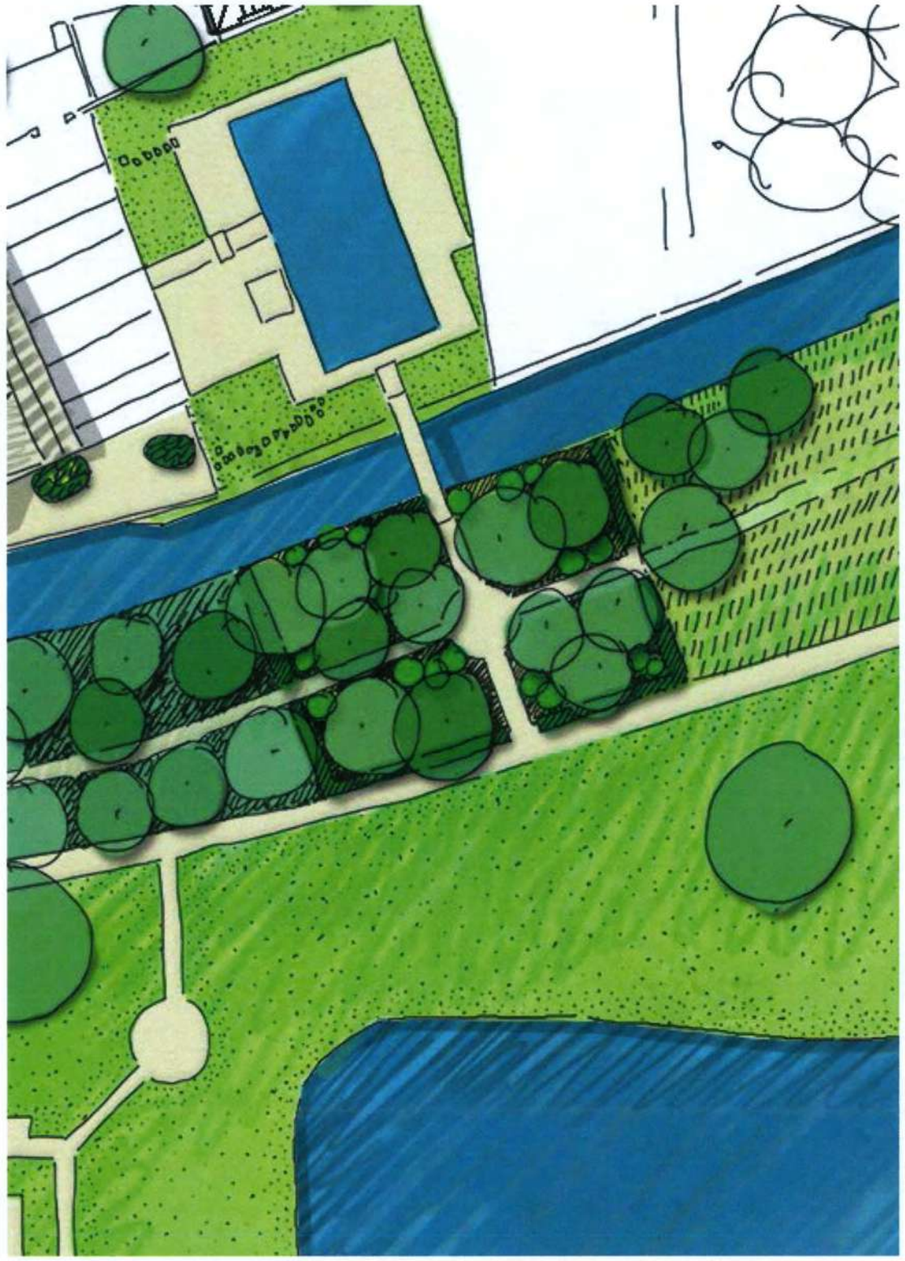

Principes d'aménagement
Ce petit jardin régulier assure la transition entre la piscine découverte et le parterre central. Un pont en bois permet de franchir le canal. C'est un jardin de sous-bois sous la frondaison existante.

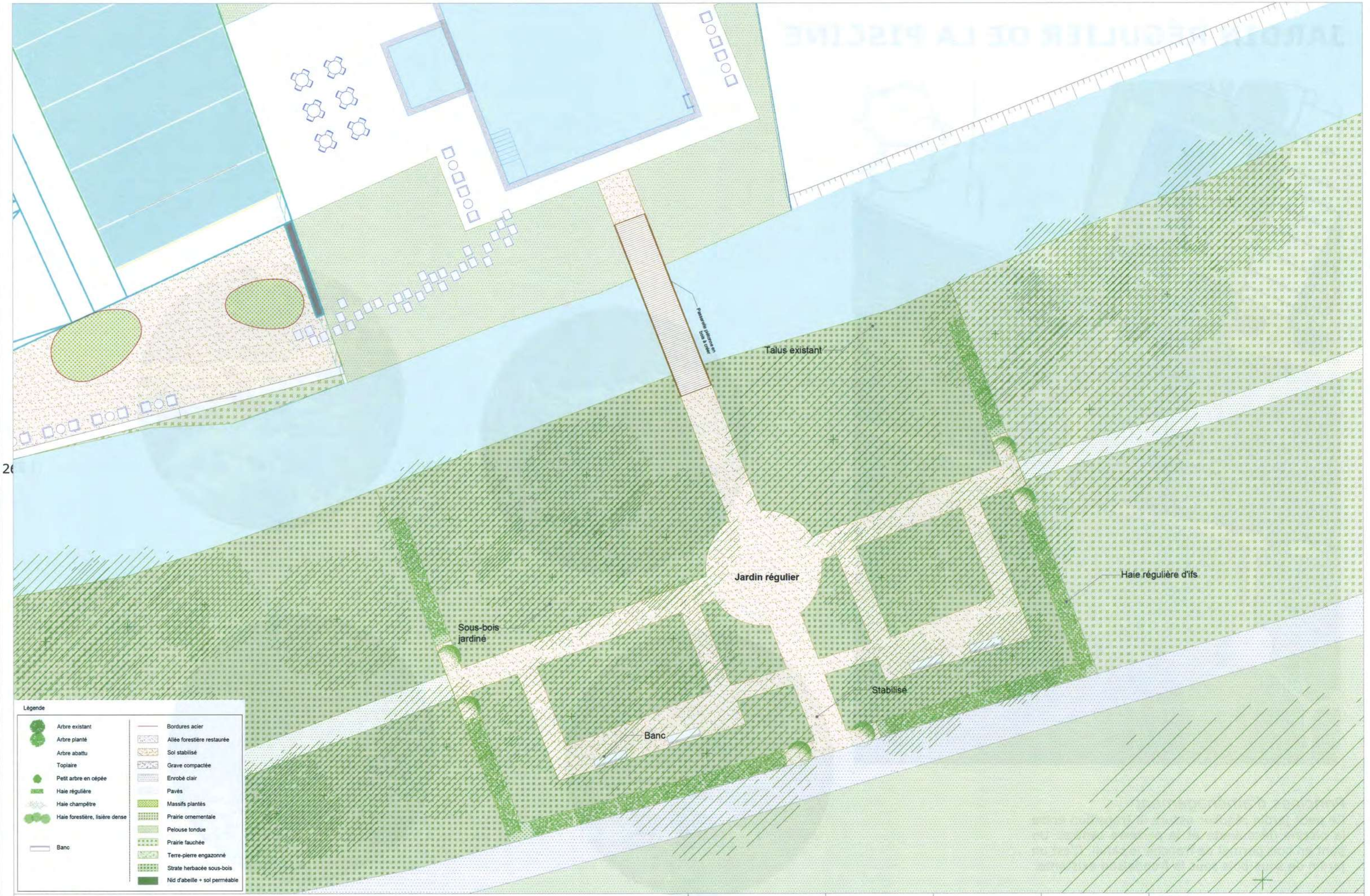

JARDIN REGULIER DE LA PISCINE

Aménagement du jardin forestier en contrebas de la piscine

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

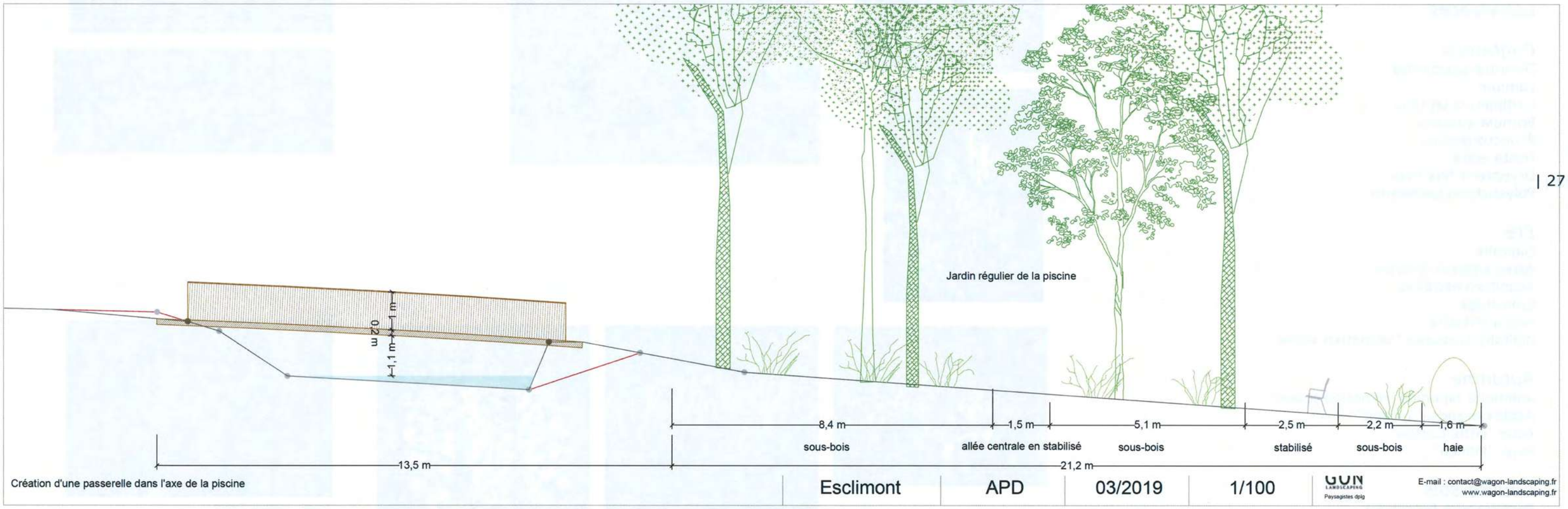

Création d'une passerelle dans l'axe de la piscine

Esclimont	APD	03/2019	1/100

GUN LANDSCAPING
Paysagistes dplg
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Massifs du jardin d'ombre

Haie régulière

Taxus baccata

Arbustes de sous bois
cépée fagus syvatica
Cépée de carpinus betulus
Boules de Taxus baccata

Les graminées

Luzula sylvatica
Carex morowii 'White dance'
Carex pendula
Hakonechloa macra

Les vivaces

Printemps

Dicentra spectabilis
Lamium
Campanula latifolia
Primula vulgaris
Aruncus dioicus
Hosta elata
Dryopteris filix mas
Polystichum setiferum

Eté

Digitalis
Aster amellus 'Sonora'
Aconitum napellus
Cimicifuga
Hosta crispula
digitalis purpurea 'dalmatian white'

Automne

anemone japonica 'Honorine jobert'
Astilbe arendsii 'Irrlicht'
Aster 'Little Carlow'
Aster 'Mönch'

Couvre-sols

Pachysandra terminalis
Vinca minor
Galium odoratum
Hedera Helix 'erecta'
Asarum europeaum

Bulbes

Anemone blanda
Hyacinthoides non-scripta
Galanthus nivalis

Carex morowii 'White dance'

Hosta

Cimicifuga

digitalis purpurea 'dalmatian white'

Astilbe arendsii 'Irrlicht'

LA COUR DU CHÂTEAU

Un jardin au coeur du château

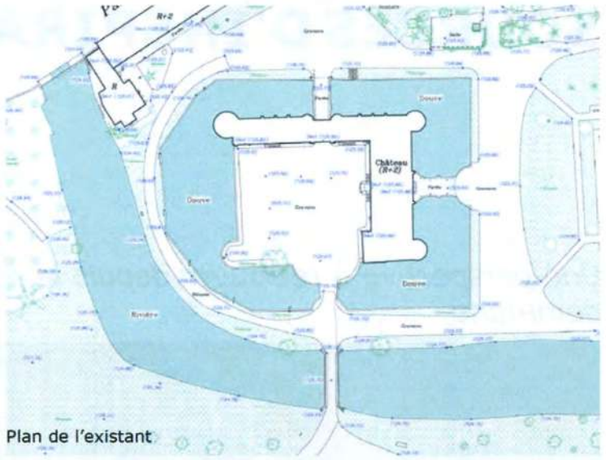

Plan de l'existant

Contexte

La cour du Château est actuellement la cour principale. C'est un grand espace minéral qui accueille les clients et sert de parking. Le changement d'organisation des abords du Château avec la réhabilitation de la cour d'honneur permet d'imaginer de nouveaux usages associés à cet espace.

Principes d'aménagement

Le principe d'aménagement est de créer un jardin qui sera vu depuis les suites et qui servira aussi de terrasse pour le restaurant du château.

Cette cour a déjà été plantée comme le montrent les photos du début du siècle.

Le parti-pris est de s'inspirer et de réinterpréter le travail des frères Bülher qui avaient créé des monticules en mosaïculture pour le château.

Le jardin a une forme extérieure régulière qui souligne l'architecture environnante. Le traitement intérieur est fait d'îlots légèrement surélevés dont l'agencement crée des espaces où vont pouvoir s'insérer des espaces pour les tables.

L'espace à proximité immédiate de l'entrée Est du Château est plus minéral et doit accueillir l'essentiel des tables.

L'axe Nord/Sud-Est, plus minéral aussi pour permettre une perspective vers la demi-lune depuis le grand porche du château.

La stratégie végétale des buttes développe des massifs de vivaces contemporains avec une floraison étalée dans le temps.

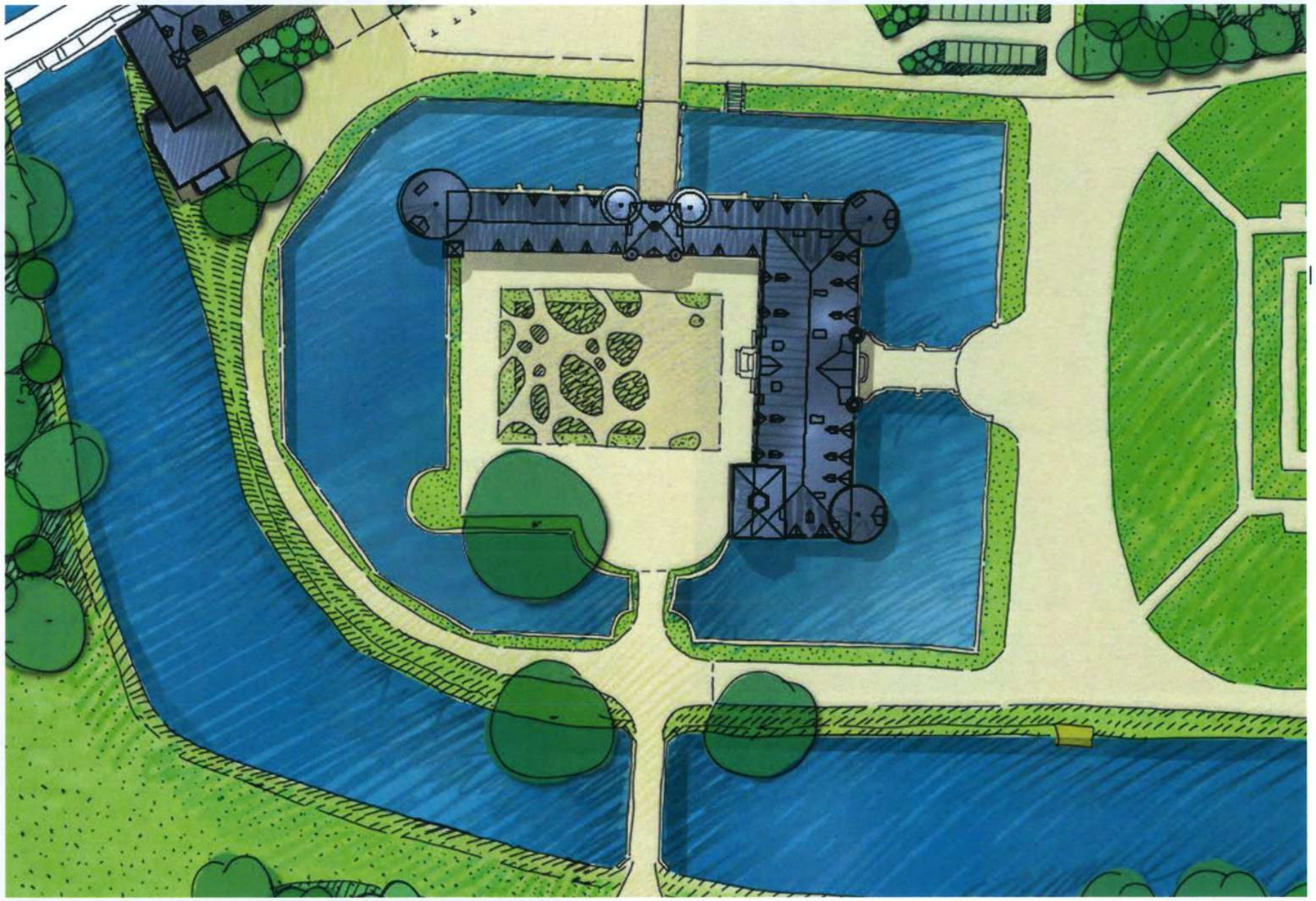

SOURCES D'INSPIRATIONS

Une perspective à retrouver depuis le porche vers la demi-lune

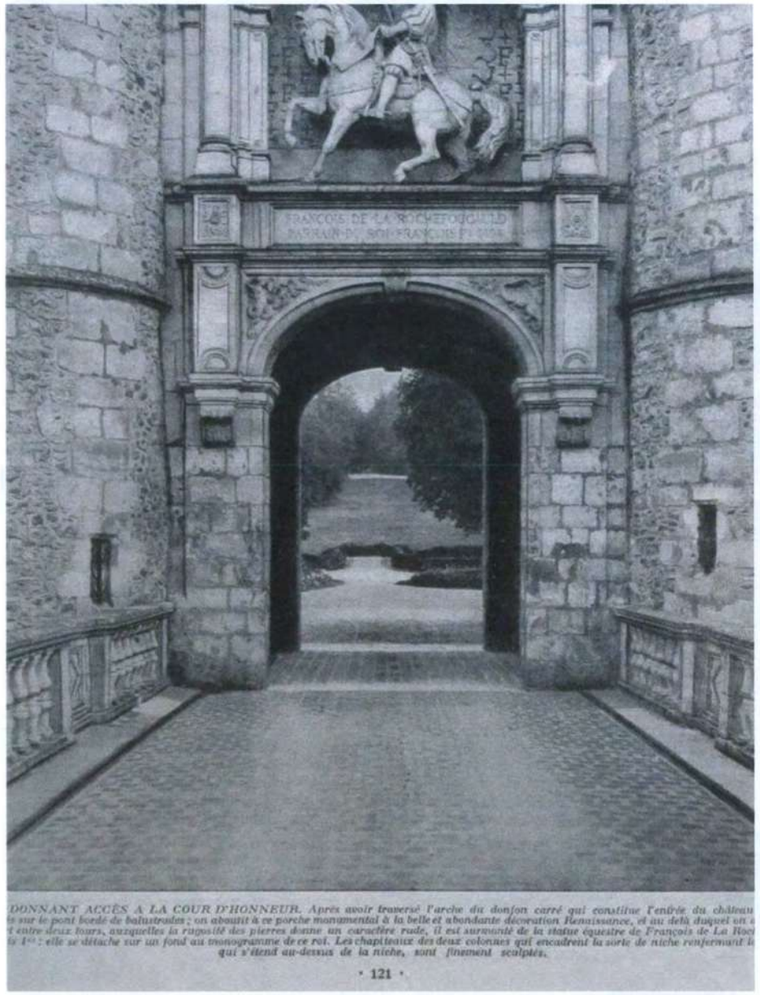

DONNANT ACCÈS A LA COUR D'HONNEUR. Après avoir traversé l'arche du donjon carré qui constitue l'entrée du château
is sur le pont bordé de balustrades ; on aboutit à ce porche monumental à la belle et abondante décoration Renaissance, et au delà duquel on
t entre deux tours, auxquelles la rugosité des pierres donne un caractère rude, il est surmonté de la statue équestre de François de La Roc
le 1er : elle se détache sur un fond au monogramme de ce roi. Les chapiteaux des deux colonnes qui encadrent la sorte de niche renfermant
qui s'étend au-dessus de la niche, sont finement sculptés.

· 121 ·

..."On aboutit à ce porche monumental à la belle et abondante décoration Renaissance, et au-delà duquel on aperçoit fleurs et verdures..."

Les buttes de mosaïculture des frères Bühler

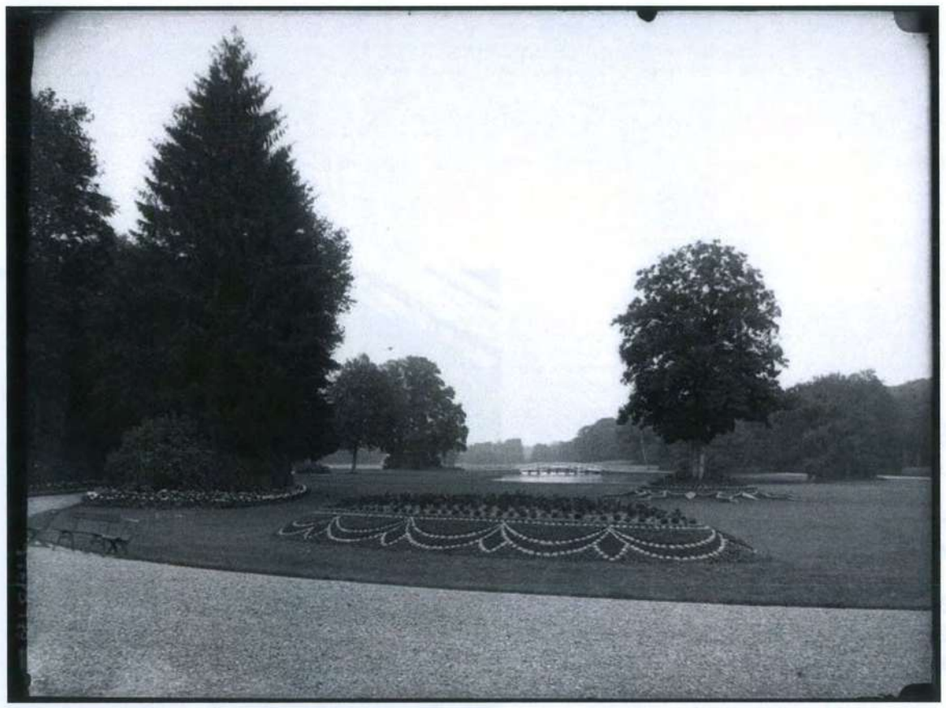

Une cour déjà plantée dans son histoire

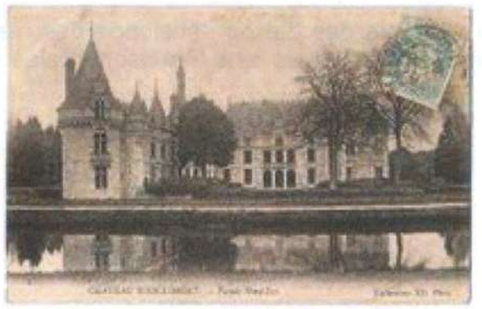

LES INTENTIONS DE L'AMÉNAGEMENT

Une grande perspective entre le porche et la demi-lune à travers le jardin

Une grande terrasse de proximité de l'entrée principale du château et des alcôves

Un jardin contemporain de buttes inspiré des Bülher visible depuis les suites du château avec des floraisons pendant les saisons

Une voie échelle autour du jardin

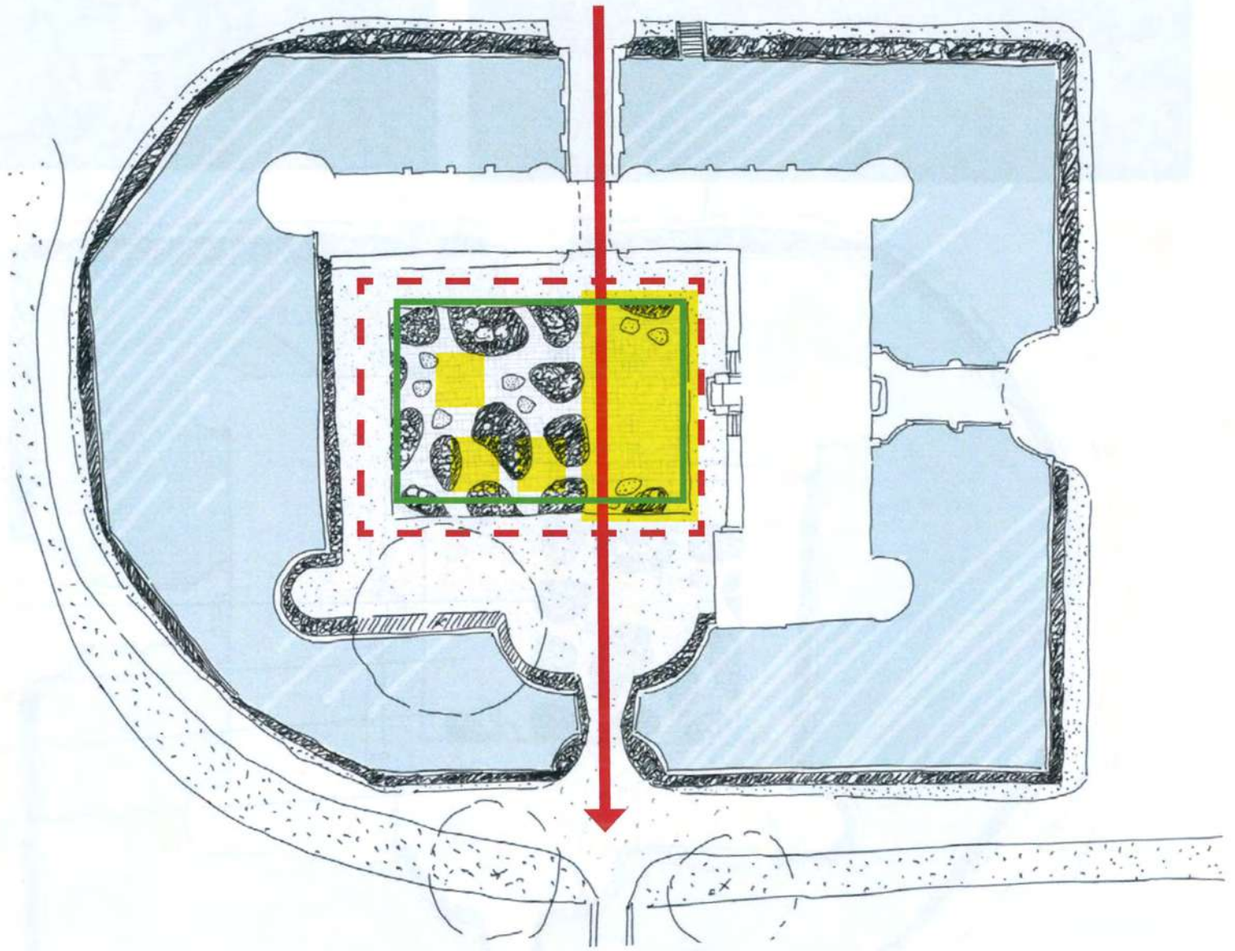

LA COUR DU CHÂTEAU : UN JARDIN CONTEMPORAIN

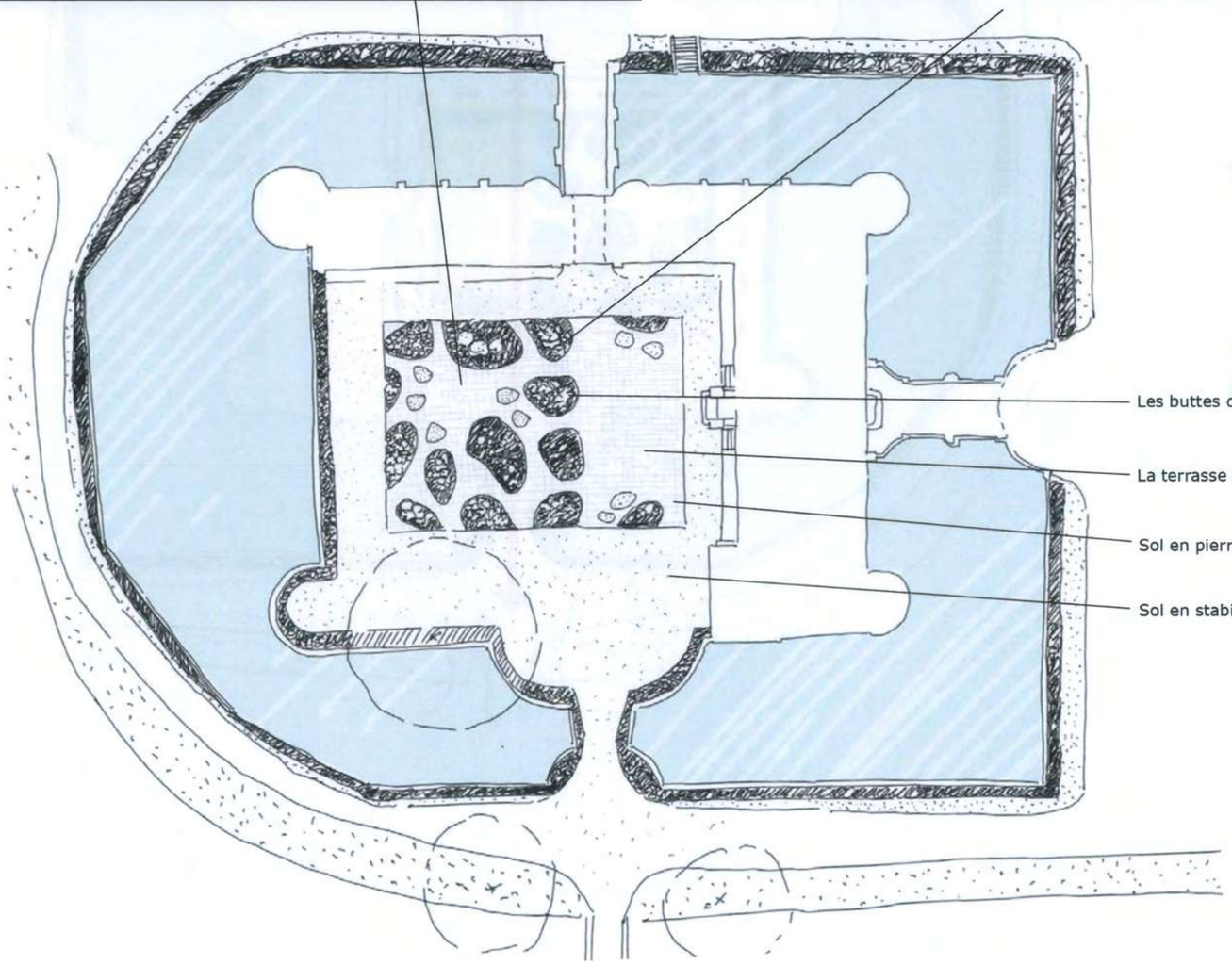

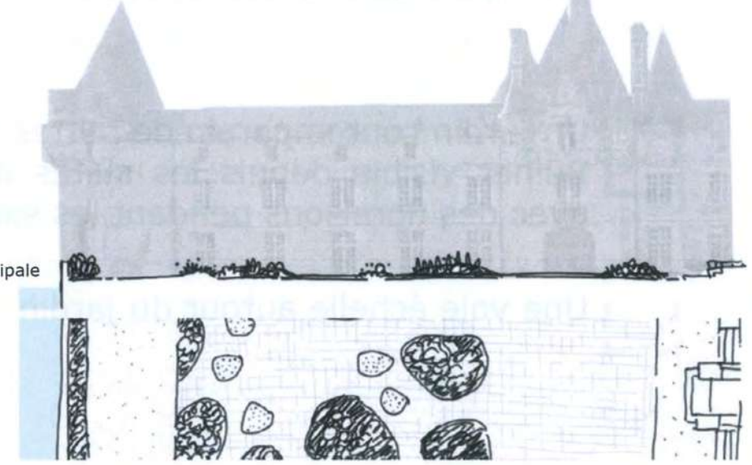

UN JARDIN CONTEMPORAIN DE BUTTES

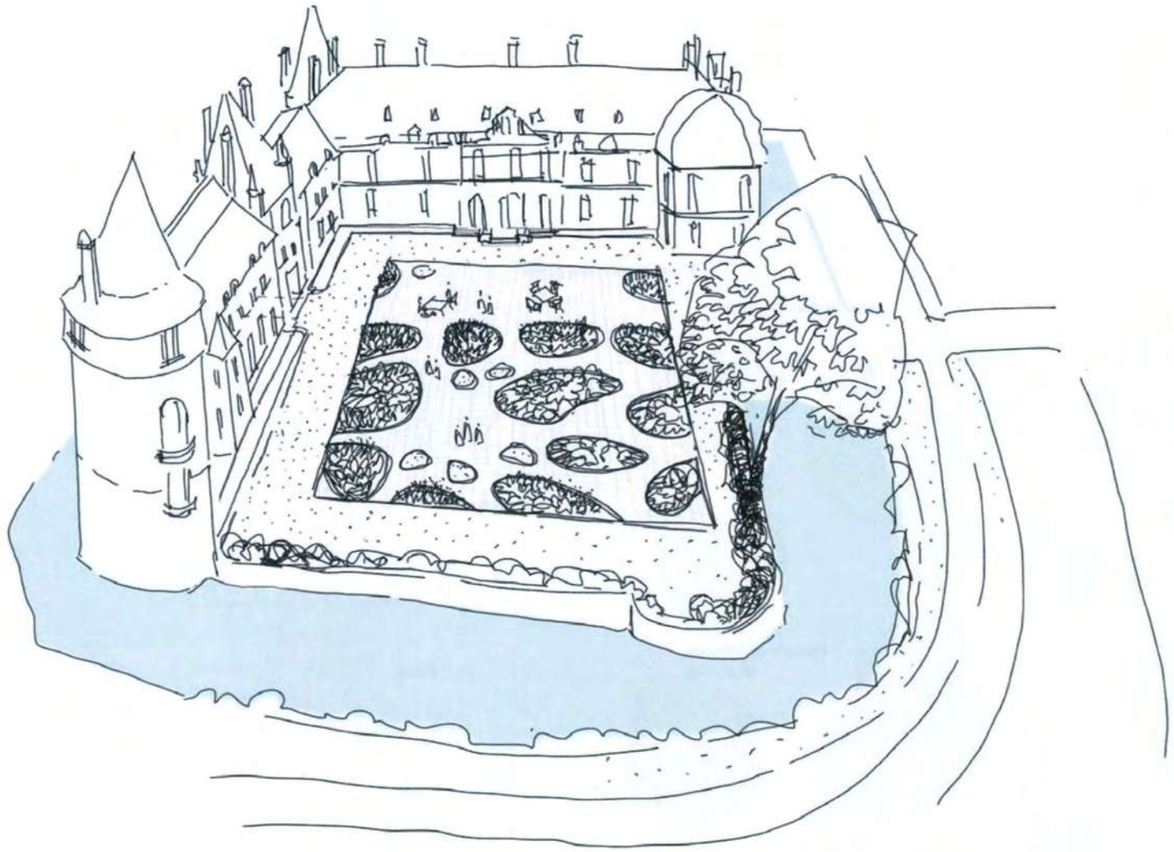

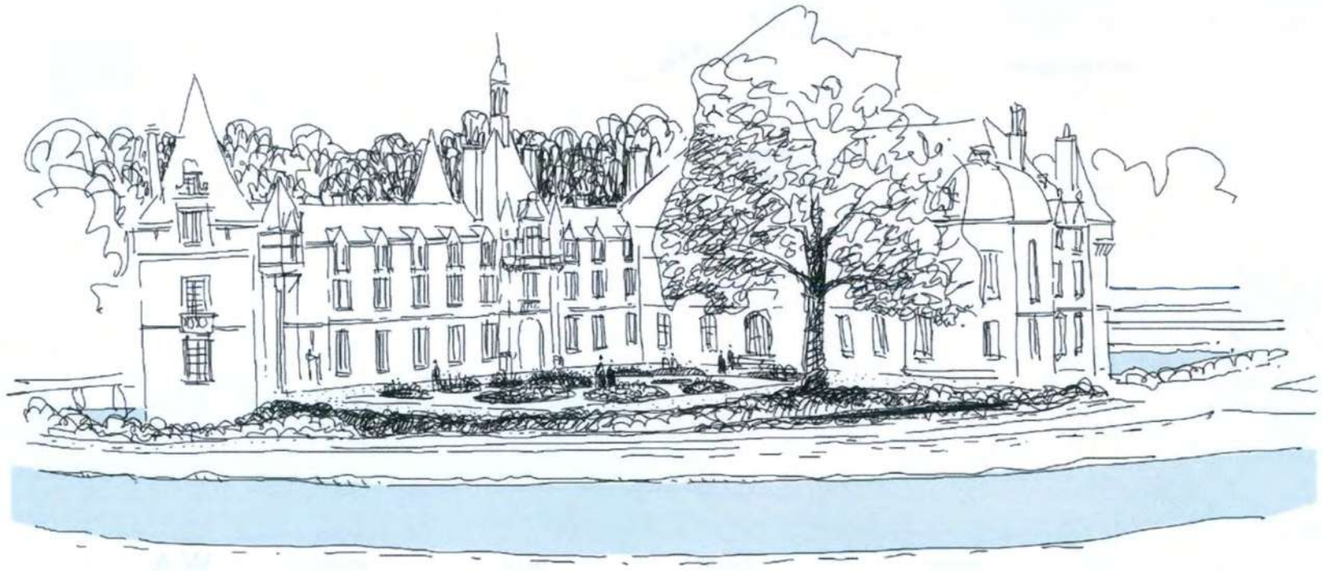

COUR DU CHATEAU

Aménagement d'un jardin dans la cour du chateau

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Coupe projet

Coupe sur existant

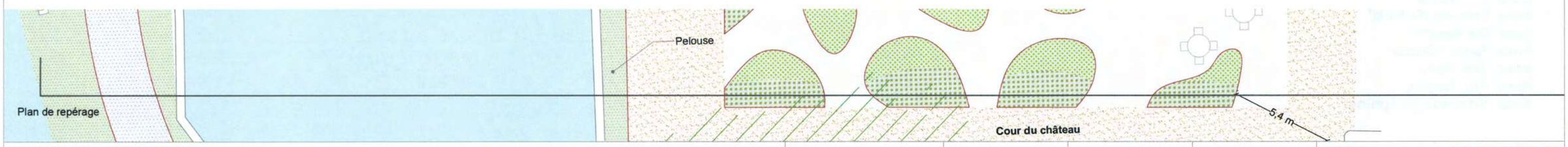

COUR DU CHATEAU

Aménagement d'un jardin dans la cour du château

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Massifs du jardin de la cour du château

graminées

Miscanthus 'gracilius'
Calamagrostis 'Overdam'
Pennisetum 'Fairy tails'
Stipa tenuifoia
Stipa gigantea

Pennisetum 'Fairy tails'

Calamagrostis 'Overdam'

Miscanthus 'gracilius'

Les vivaces

printemps

Lychnis coronaria
Veronica spicata
Iris sibirica
Stachys bizantina
Geranium clarkei 'Kashmire purple'
Euphorbia chariachas

Geranium clarkei 'Kashmire purple'

Veronica spicata

Stachys bizantina

été

Onopordon nervosum
Lavandula angustifolia
Salvia sclarea
Linaria purpurea
Alchemilla mollis,
Digitalis purpurea,
eremurus robustus
Verbena Borianensis
Verbascum 'Megan's mauve'
Hélianthus salicifolius

Verbena Borianensis

automne

Phlox paniculata 'Mother of pearl'
crocosmia
Fuschia magellanica 'Versicolor'
Aster dumosus 'Alice Heslam'

bulbes

Alium 'Globemaster'
Allimum Christophii
Lilium regale

Les rosiers

Rosa 'Charles de Mills'
Rosa 'De Rescht'
Rosa 'Fantin Latour'
Rosa 'The Fairy'
Rosa 'The Bonica'
Rosa 'Empress joséphine'

LE GRAND PARTERRE CENTRAL

Réhabilitation d'un parterre classique

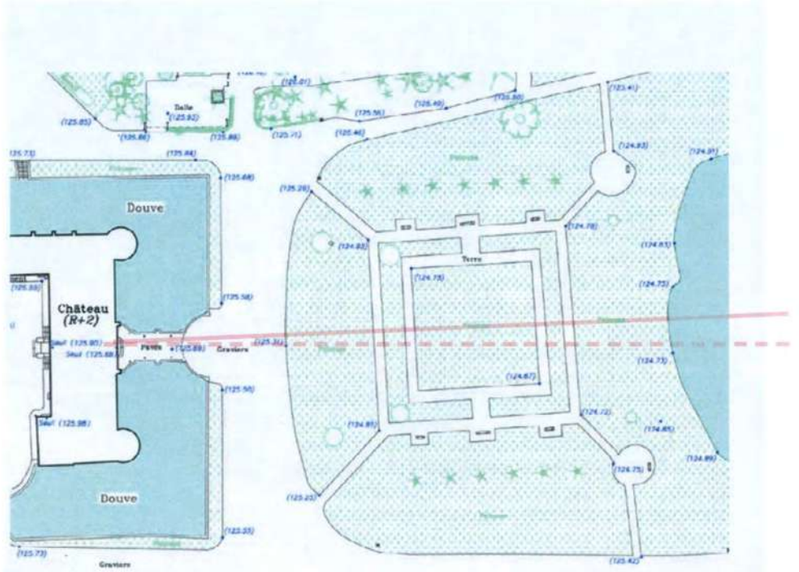

Plan de l'existant

Contexte

Le parterre devant le château a une forme classique qui met en valeur la perspective sur la pièce d'eau et, plus loin, sur la vallée. Son orientation est légèrement désaxée par rapport au château pour accompagner l'orientation de la vallée.

Principes d'aménagement

L'esprit et la forme du parterre sont conservés dans le projet. L'intervention consiste essentiellement à réhabiliter le parterre :

- les topiaires manquantes sont remplacées,
- un travail fin sur le nivellement et les bordures permet de renforcer la présence du parterre,
- les allées sont restaurées avec un stabilisé,
- un travail de drainage et de nivellement.

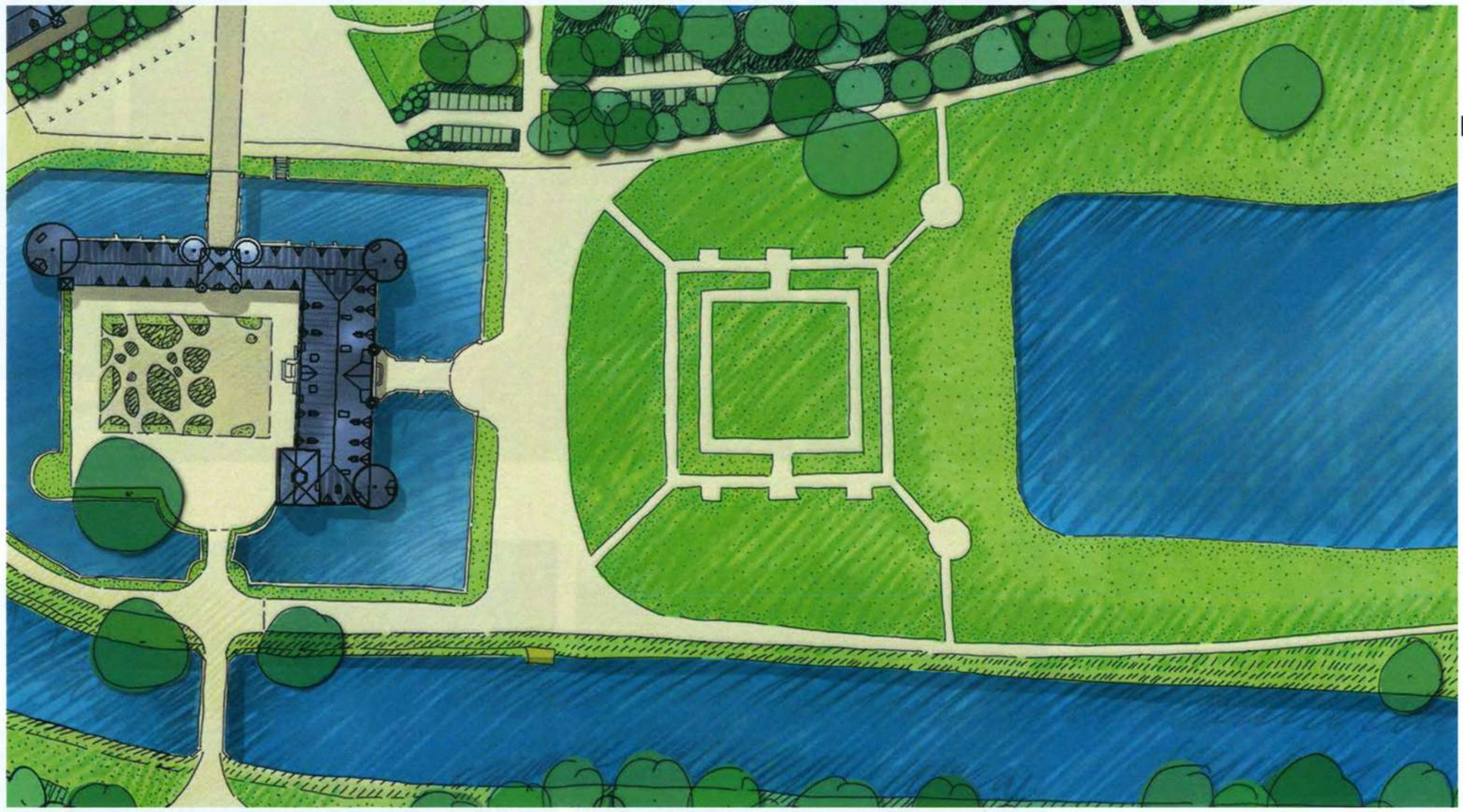

Plan masse de l'aménagement

Références

Réhabilitation des bordures

Volige acier

Existant

Problème de remontée de nappe en hiver

Pelouse rase

Bordure acier

Sol stabilisé

Le parterre

Replantation
topiaire manquant

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

PARTERRE CENTRAL

Aménagement du parterre central

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/250

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Coupe projet

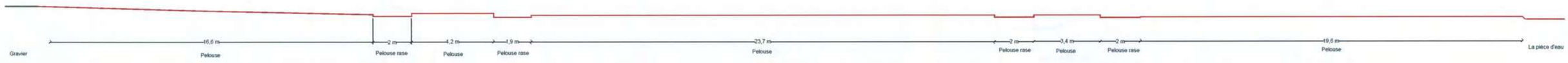

Coupe sur existant

Plan de repérage

PARTERRE

Réhabilitation du parterre central et replantation des topiaires manquant

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

LE MIROIR D'EAU

Un miroir d'eau entre le jardin classique et la vallée naturelle

Contexte

La pièce d'eau centrale a un rôle majeur dans la mise en scène du grand paysage de la vallée. Elle joue un rôle de transition entre le parc autour du château et la vallée naturelle.

Principes d'aménagement

Les rives sont reprofilées afin d'avoir un dessin régulier à proximité du château et elle garde un profil naturel vers la vallée. La courbe du bassin accompagne le changement d'orientation entre le parterre et la vallée. Son emprise est élargie.

Le bassin est ouvert sur la Rémarde dans la perspective de la vallée afin de redonner la sensation de profondeur de la vallée liée au chemin de l'eau.

Les berges sont traitées naturellement comme actuellement, ce qui permet à une végétation naturelle de s'installer.

La pièce d'eau centrale sera curée. Cet entretien devra être réalisé tous les 10 à 15 ans pour éviter un envasement du bassin.

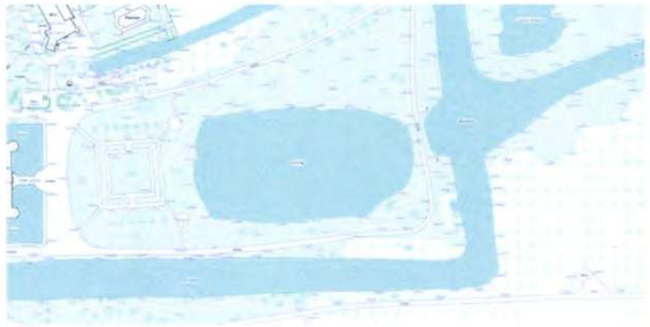

Plan de l'existant

Une pièce d'eau qui accompagne la géographie du site

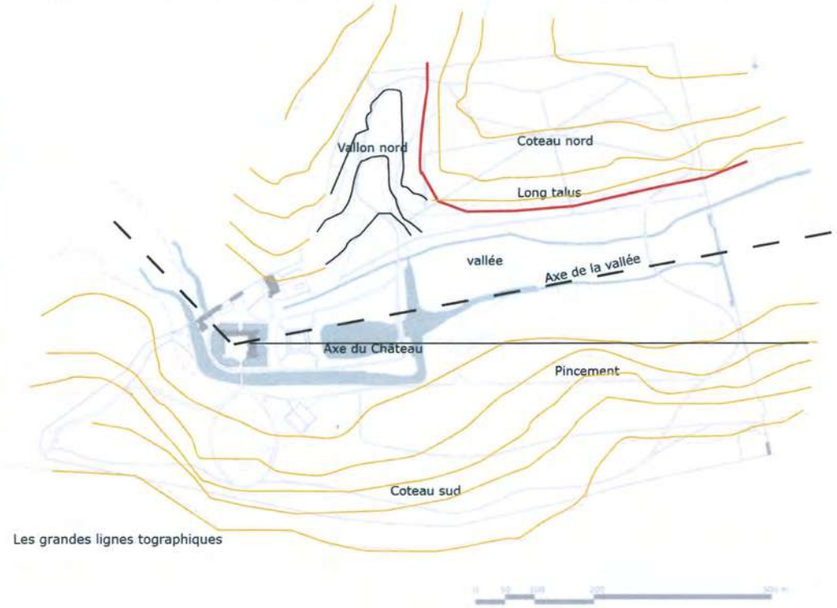

Les grandes lignes tographiques

Une transition d'une forme régulière vers le château à une forme plus organique vers la vallée

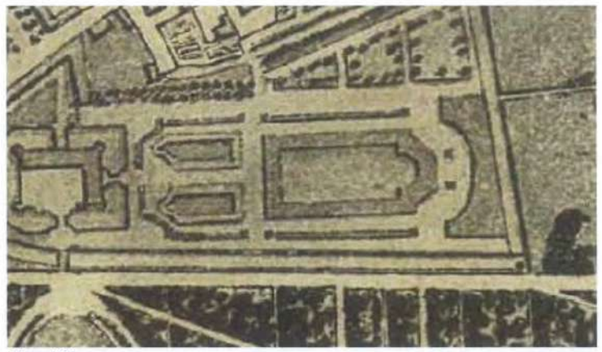

Plan 18e

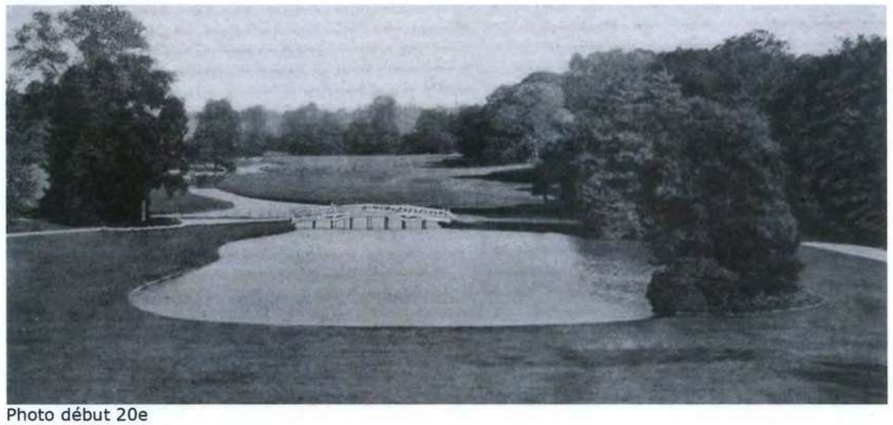

Photo début 20e

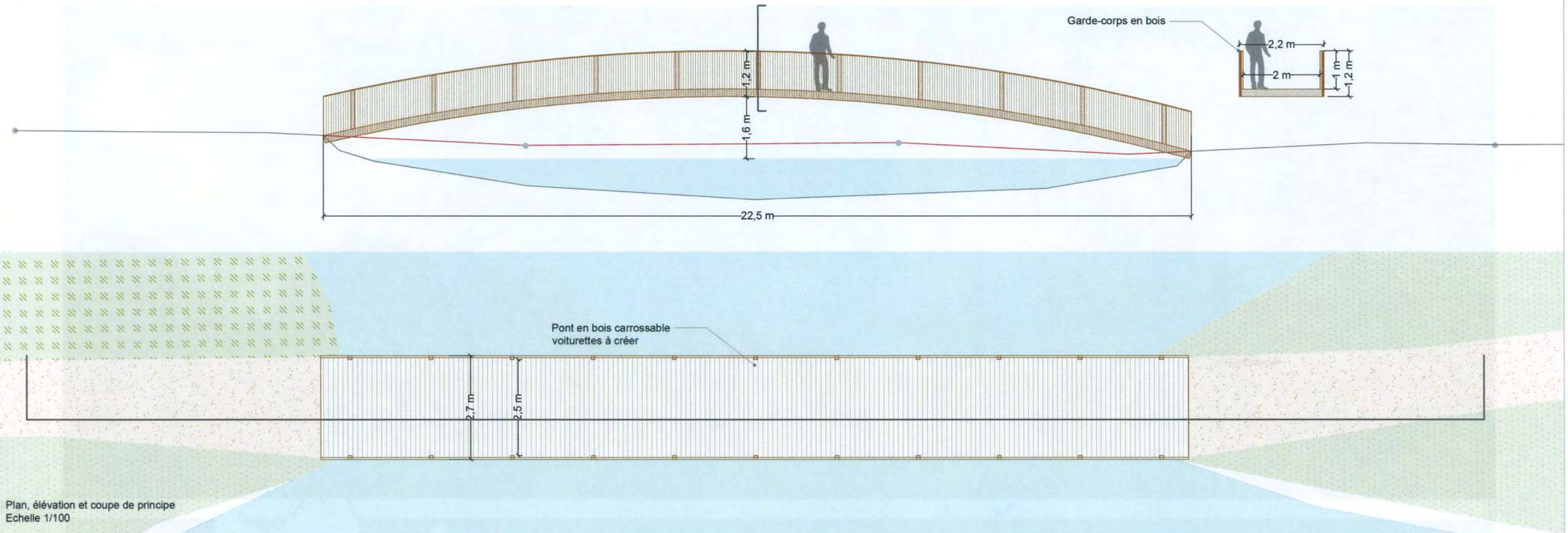

Plan, élévation et coupe de principe
Echelle 1/100

Plan de situation
Echelle 1/500

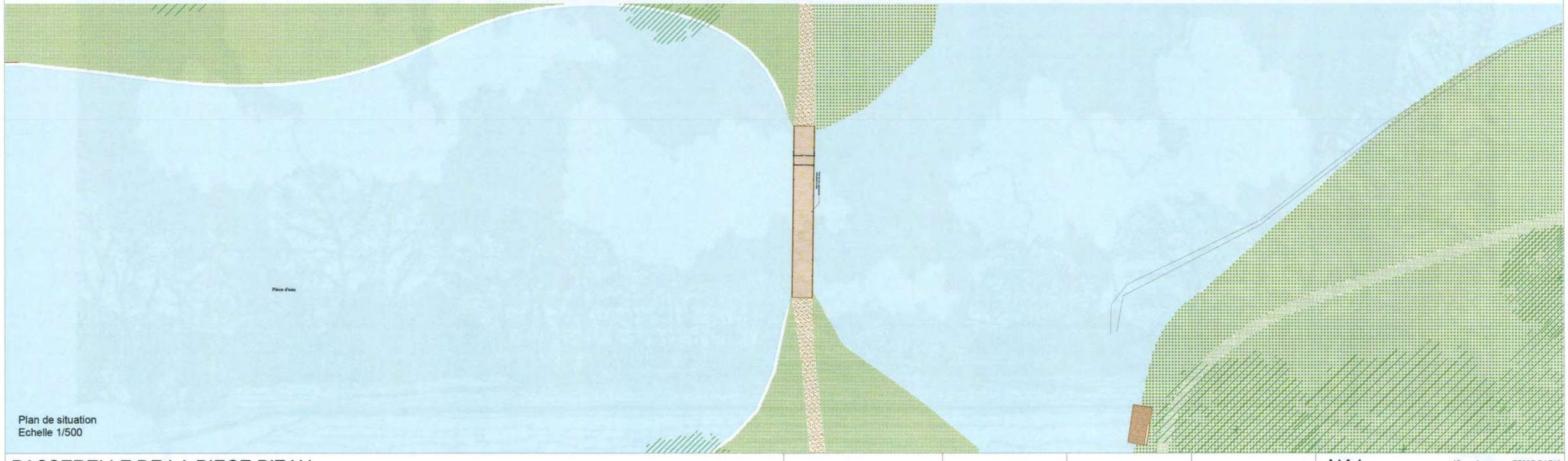

PASSERELLE DE LA PIECE D'EAU

Création d'une passerelle entre la pièce d'eau et le canal

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/100

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

LA DEMI-LUNE

Rénovation de la grande pelouse ovale

Contexte

La demi-lune fait partie de l'entrée sud du domaine, c'est un des éléments majeurs de l'axe nord-sud. Elle correspond à l'image que l'on pouvait se faire du château en arrivant au XVIIe siècle. Elle est constituée d'un double alignement de tilleuls dans sa partie Est.
La demi-lune a été aménagée pour des exercices de golf avec des zones en sol souple.

Principes d'aménagement

Le principe d'aménagement est une simple remise en état de la pelouse avec une restauration des anciens practices de golf.

Les cheminements seront refaits avec une mise en protection des pieds des arbres.

Plan masse de l'aménagement

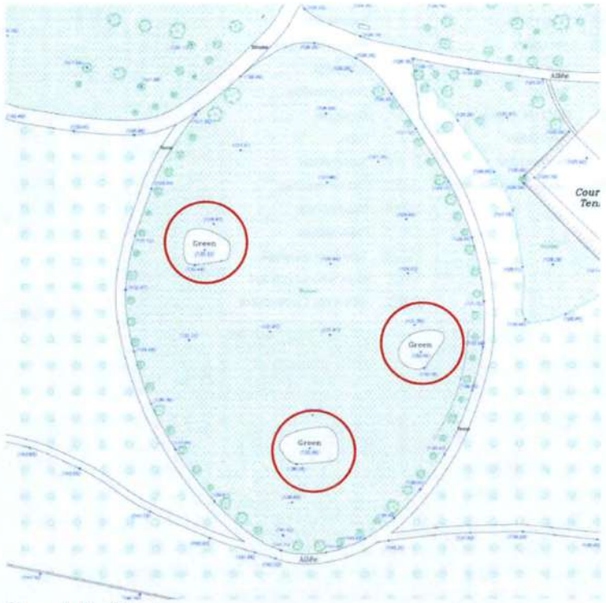

Plan de l'existant

Photos de l'existant

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

DEMI-LUNE

Rénovation de la grande pelouse

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/666

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Coupe de l'existant

0 10 50 100m

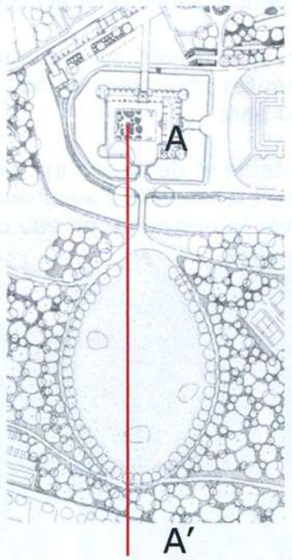

LE JARDIN DU CANAL

Un jardin entre le parc du château et la vallée naturelle

Contexte

Le jardin du canal est situé à l'extrémité nord du canal transversal.
C'est un jardin d'eau. L'eau s'écoule lentement dans un petit bassin où poussent des plantes aquatiques.

Le jardin est une articulation entre les espaces à proximité du château et la vallée. C'est une porte d'entrée sur le monde naturel. C'est un lieu paisible, clos. Un sas de repos où l'on écoute l'eau qui s'écoule.

Principes d'aménagement

Le jardin est en creux, légèrement au-dessus du niveau de l'eau du canal perpendiculaire. On y accède depuis des petits escaliers.
Le sol et le bassin sont traités minéralement. Les talus sont généreusement plantés pour créer un lieu clos en dehors des grands espaces du parc.

Le système de fontaine et de bassin est alimenté par un système d'eau en circuit fermé afin d'avoir une eau transparente et éviter de prélever la ressource en eau du canal perché.

Photos de l'existant

Plan de l'existant

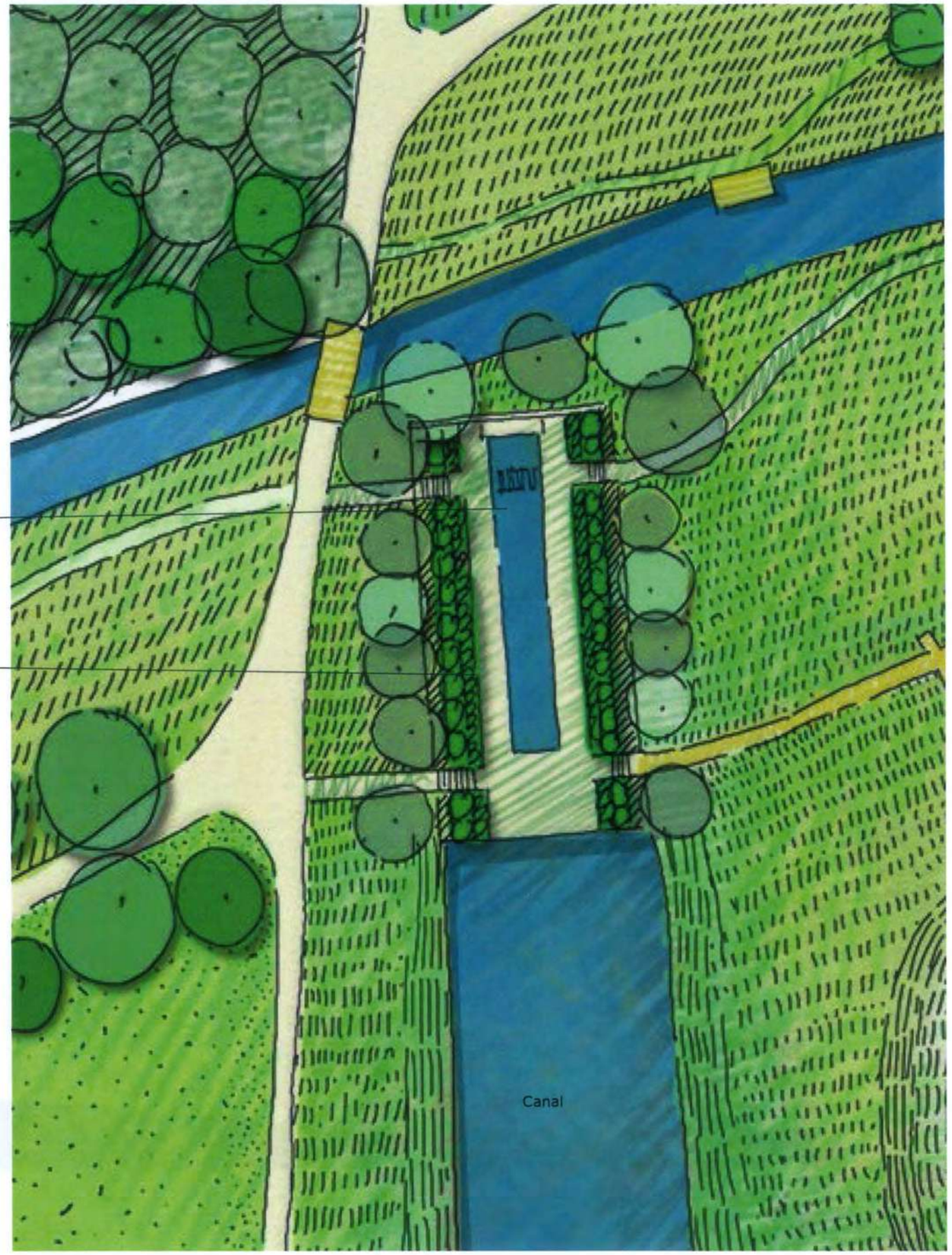

Plan masse de l'aménagement

Références

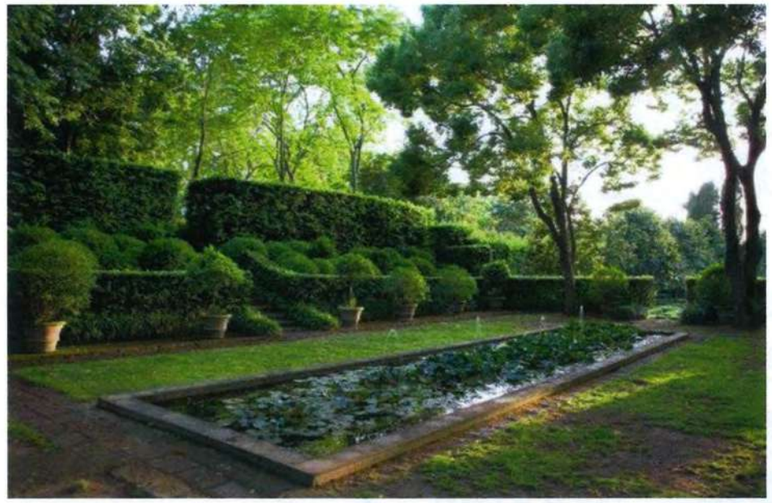

Un miroir d'eau

Un accompagnement végétal luxuriant et ornemental

Un accès à l'eau

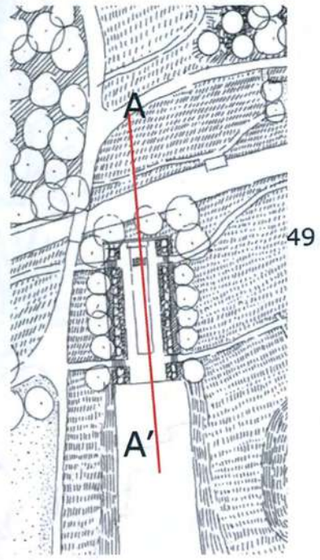

Coupe projet

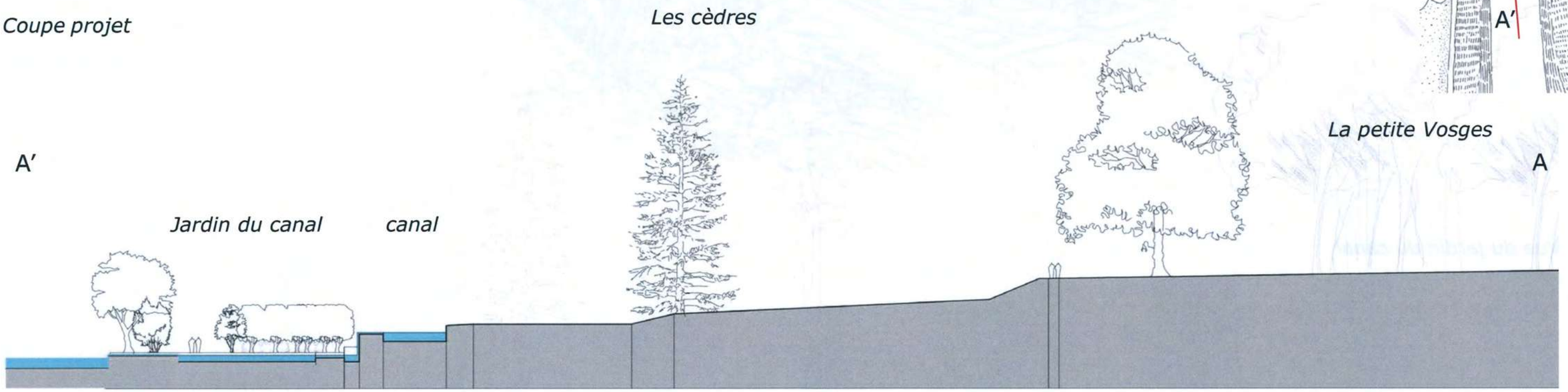

Coupe projet

0 5 10

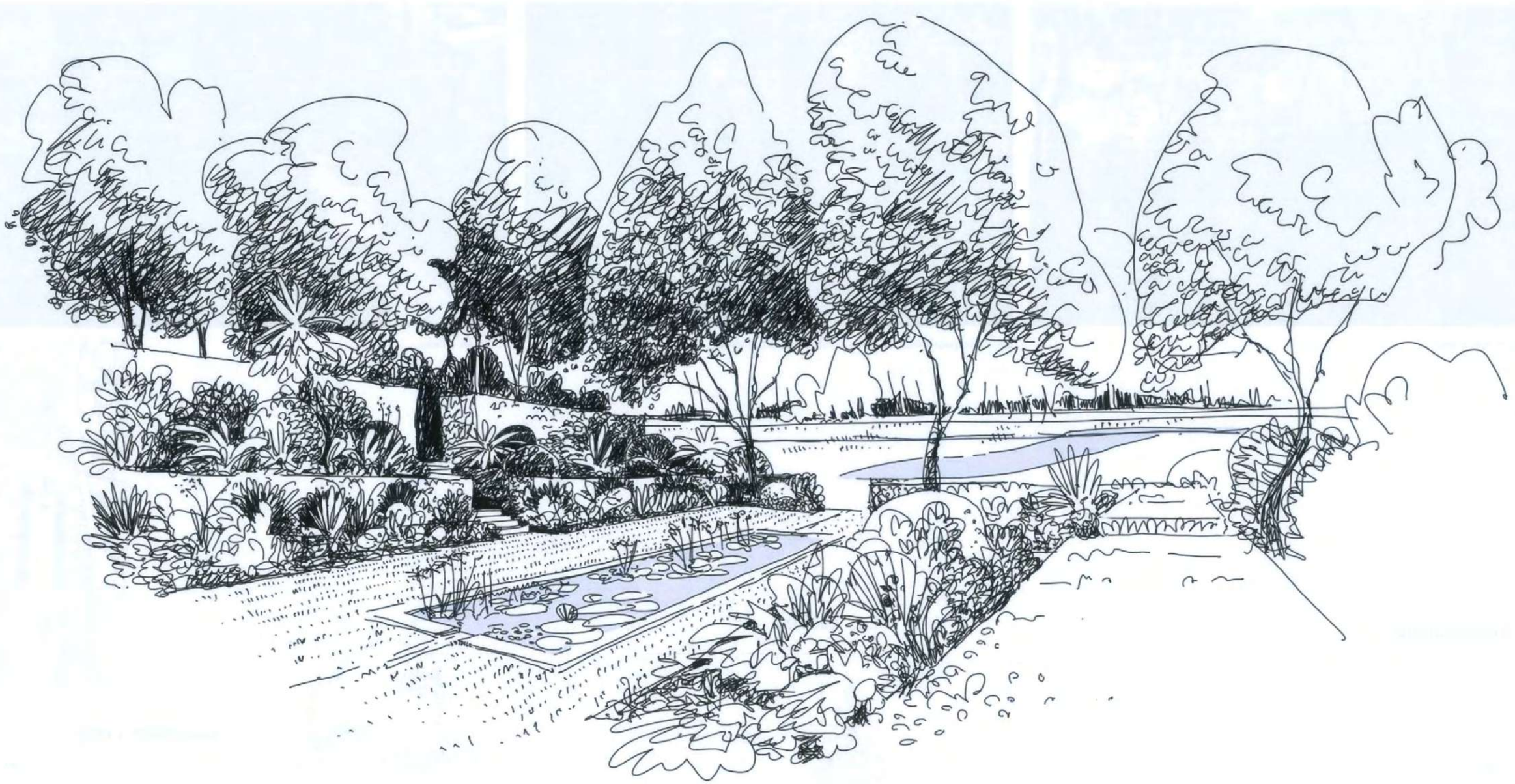

Vue du jardin du canal

Matériaux et revêtements

Dallage calcaire

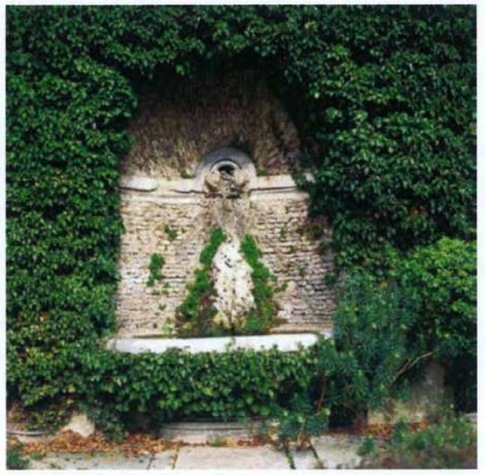

La fontaine murale du jardin est une évocation des fontaines des jardins d'eau italiens

Ambiances végétales

Palette végétale

Hosta sieboldiana

Tellima grandiflora

Rodgersia aesculifolia

Hydrangea paniculata

Dryopteris filix mas

Astilboides tabularis

Fontaine

Banc

1,6 m 1,5 m 3,5 m 3,5 m 3,5 m 1,5 m 1,7 m

24,5 m

Banquettes plantées

Haie régulière

Le jardin du canal

Bassin

Escalier d'accès

Bordure pavée

Sol béton

Plantation de saules

Légende

Arbre existant	Bordures acier
Arbre planté	Allée forestière restaurée
Arbre abattu	Sol stabilisé
Topiaire	Grave compactée
Petit arbre en cépée	Enrobé clair
Haie régulière	Pavés
Haie champêtre	Massifs plantés
Haie forestière, lisière dense	Prairie ornementale
	Pelouse tondue
Banc	Prairie fauchée
	Terre-pierre engazonné
	Strate herbacée sous-bois
	Nid d'abeille + sol perméable

JARDIN DU CANAL

Aménagement du jardin sur le canal

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Jardin du canal

Canal haut | Fontaine | Bassin | Canal bas

Profil longitudinal

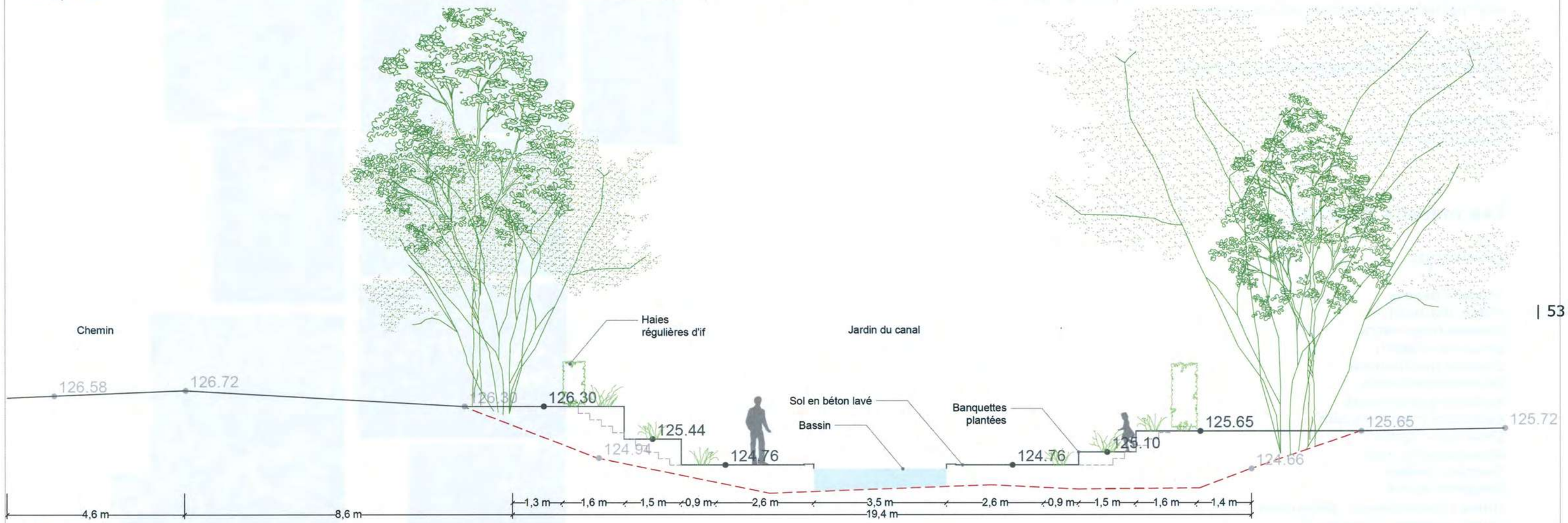

Coupe transversale

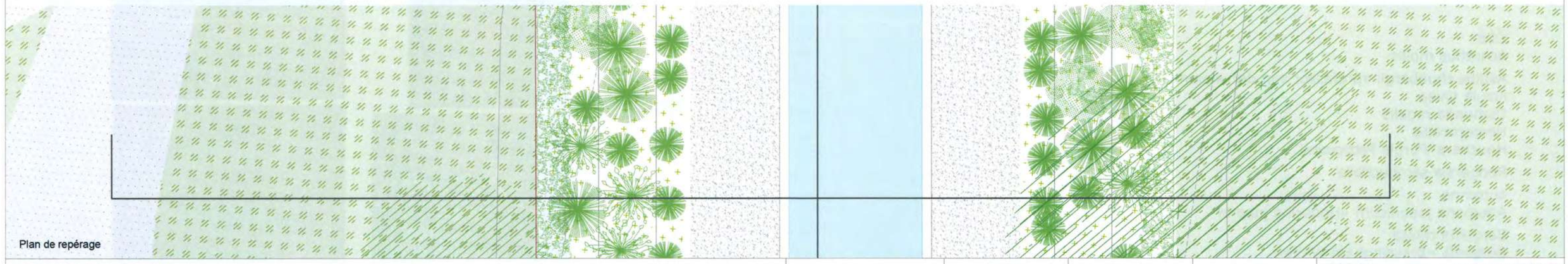

Plan de repérage

JARDIN DU CANAL

Aménagement d'un jardin sur le canal

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/100

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Palette

Structure arbustive

Banquettes structurantes :
Taxus baccata

Arbustes ponctuels :
Fatsia japonica
Acer palmatum 'Dissectum atropurpureum'

Topiaires boule :
Taxus baccata diamètre 40cm, 60cm, 80cm
Ilex crenata

Grimpantes :
Clematis armandii

Les massifs latéraux

printemps

Aruncus dioicus
Hosta 'big daddy'
hakonechloa macra
Bergenia ciliata h
Brunera macrophylla
Dicentra spectabilis
Euphorbia cyparissias
Geranium macrorrhyzum
Geranium phaeum
Dryopteris filix mas
Darmera peltata
Alchemia mollis
rubus cockburnianus 'golden vale'
rubus rosifolius 'Coronarius'

Bulbes
galanthus nivalis
Narcisses
Camassia
Alimum giganteum

Jardin d'eau des lotus et nymphéas
Nelumbo nucifera Lotus
Nymphéa 'Cromatella'
Nymphéa 'Escarboucle'
Nymphéa 'Gonnère'

rubus cockburnianus 'golden vale'

été
Acanthus mollis
Astilbe thunbergii «professor van der wielen»
luzula nivea
Osmunda regalis
Hemerocallis
Heuchéra 'Purple Petticoats'
Rodgersia sambucifolia

automne
Anemone japonicum «Honorine jobert»
Bergenia ciliata
Bergenia «Bressingham White»
Periscaria filiformis
Aster macrophyllus

LES BERGES ORNEMENTALES

Le traitement ornemental des berges à proximité du château

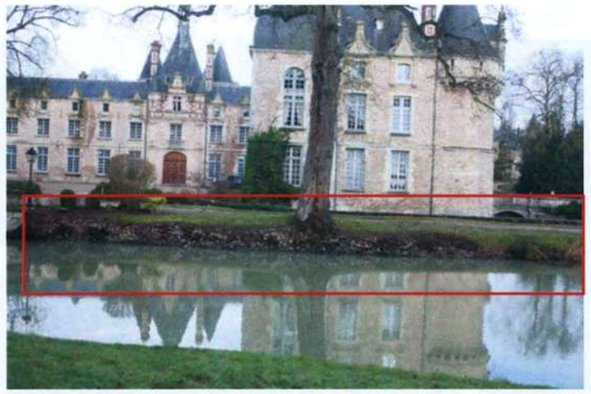

Photos de l'existant

Contexte

À proximité du château, les berges sont traitées avec un soin particulier pour magnifier la vue depuis l'arrivée principale et mettre en scène le château.

Principes d'aménagement

Les berges sont reprofilées afin de recevoir des plantations de plantes aquatiques et de berges en favorisant une palette végétale avec un fleurissement étalé dans l'année.

On utilisera une palette de plantes herbacées uniquement, afin de ne pas boucher la vue du château en arrière-plan.

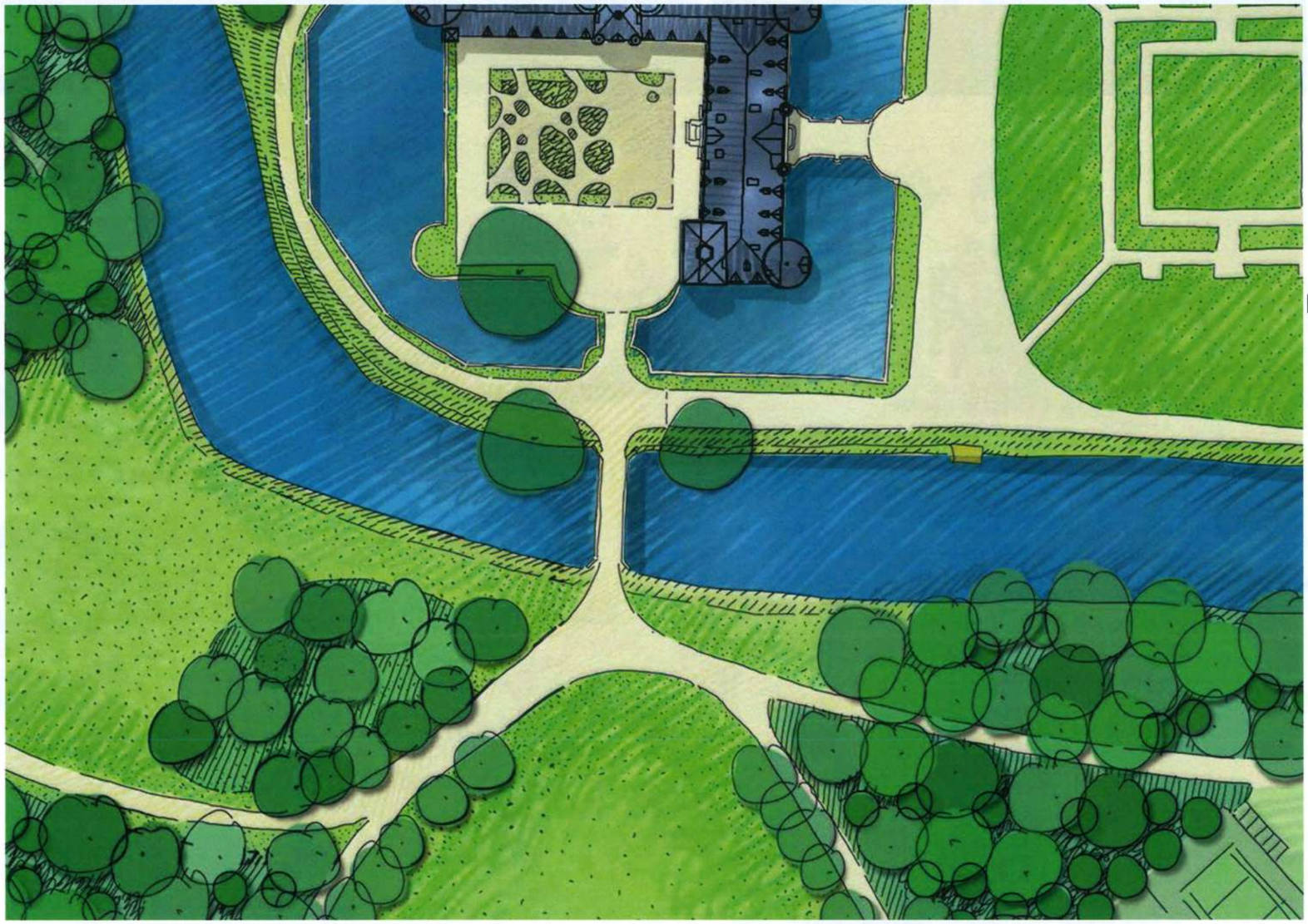

Références

3,4 m

3 m

3,3 m

Pelouse

Berges ornementales

Plantation de vivaces

Embarcadère

Dispositif de stabilisation des berges

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

BERGES ORNEMENTALES

Traitement ornemental des berges du canal

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Palette végétale des berges ornementales

Les grandes vivaces structurantes

Astilboides tabularis
Gunera Manicata
Liguleria dentata 'Desdemona'
Rheum palmatum
Darmera peltata
Thalictrum flavum
Telekia speciosa

La masse de vivaces et graminées

printemps

Acorus calamus
iris pseudacorus
Veronica longifolia
Primula florindae
Carex grayi
Molinia caeruela

été

Astilbe sinensis
carex pendula
filipendula ulmaria rubra
Iris laevigata
Iris versicolor
lythrum virgatum

automne

lysimachia ciliata

Iris laevigata

zantedeschia aethiopica

Gunnera manicata

Astilbe chinensis

Rheum palmatum

Astilboides tabularis

Acorus calamus

carex pendula

filipendula ulmaria rubra

Iris versicolor

Iris laevigata

Iris laevigata

lysimachia ciliata

LE POTAGER ET LA SERRE

Un paysage culinaire (option)

Principes d'aménagement

La situation de clairière permet d'installer le potager à l'ancien emplacement de l'ancienne zone de dépôt des déchets verts. Le potager est simplement délimité par une haie. Les circulations sont traitées avec un revêtement naturel en terre-pierre.
Une serre orientée Sud-Est installée, ainsi qu'une zone de compostage.
Le potager est le départ aussi de promenades dans le parc, en étant le point de départ de chemins qui mènent dans la vallée et le long du canal.

Références

Sol traité en terre-pierre naturel

Serre de 30 m2

Bordure des planches en bois massif

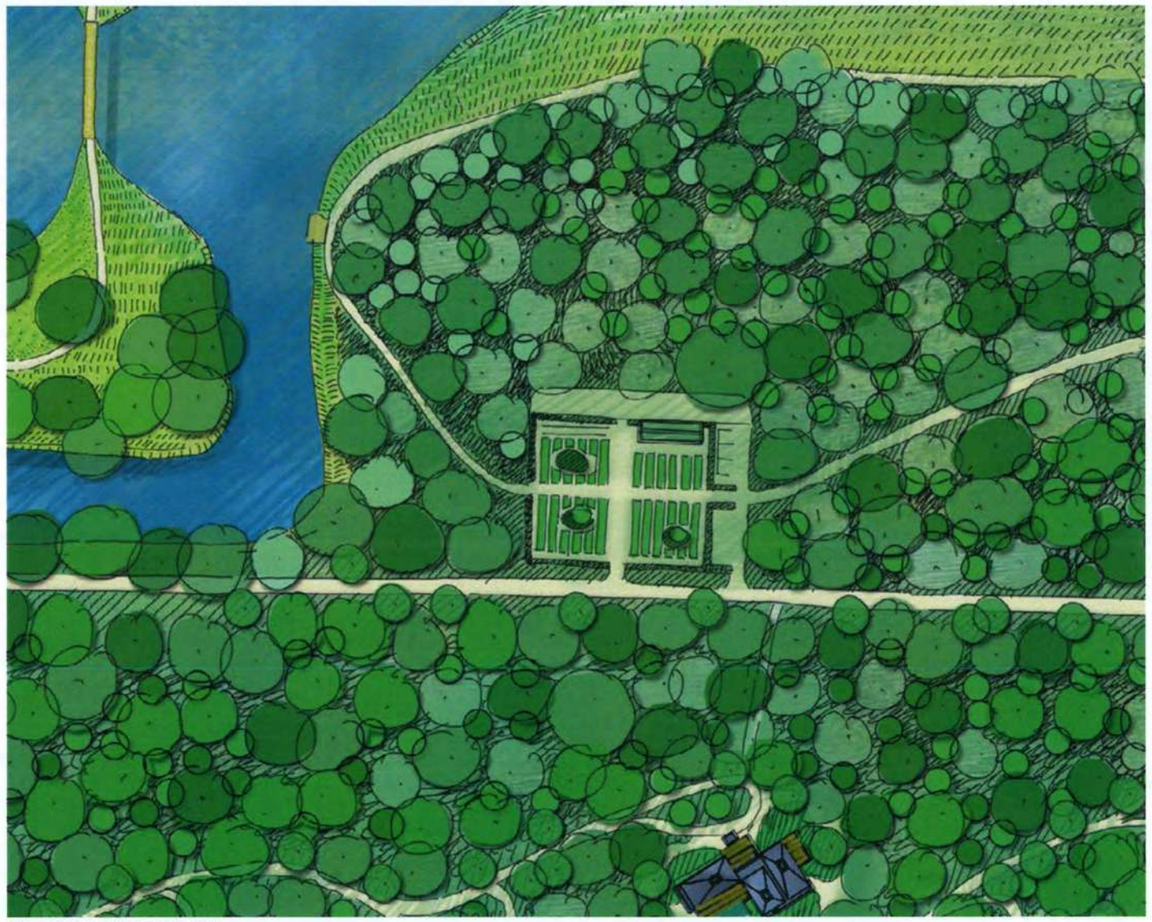

Plan masse de l'aménagement

Aire de manoeuvre et de stockage de matériaux

Buttes de permaculture

Plantations maraîchères

Serre

4 m

2,5 m

6,6 m

2,3 m

Potager

Stockage des déchets verts

1,2 m

13,2 m

4,7 m

13,2 m

1,2 m

11 m

1,2 m

Haie régulière
H = 2m

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

POTAGER

Création d'un jardin potager et d'une serre

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

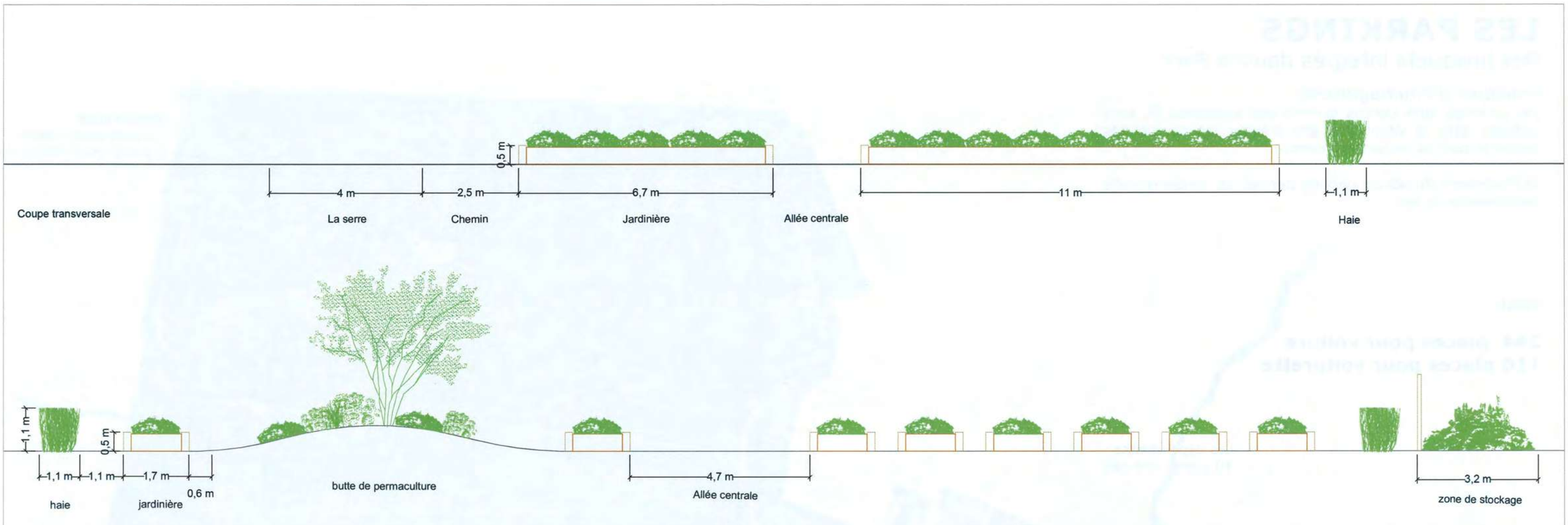

Coupe transversale

Coupe longitudinale

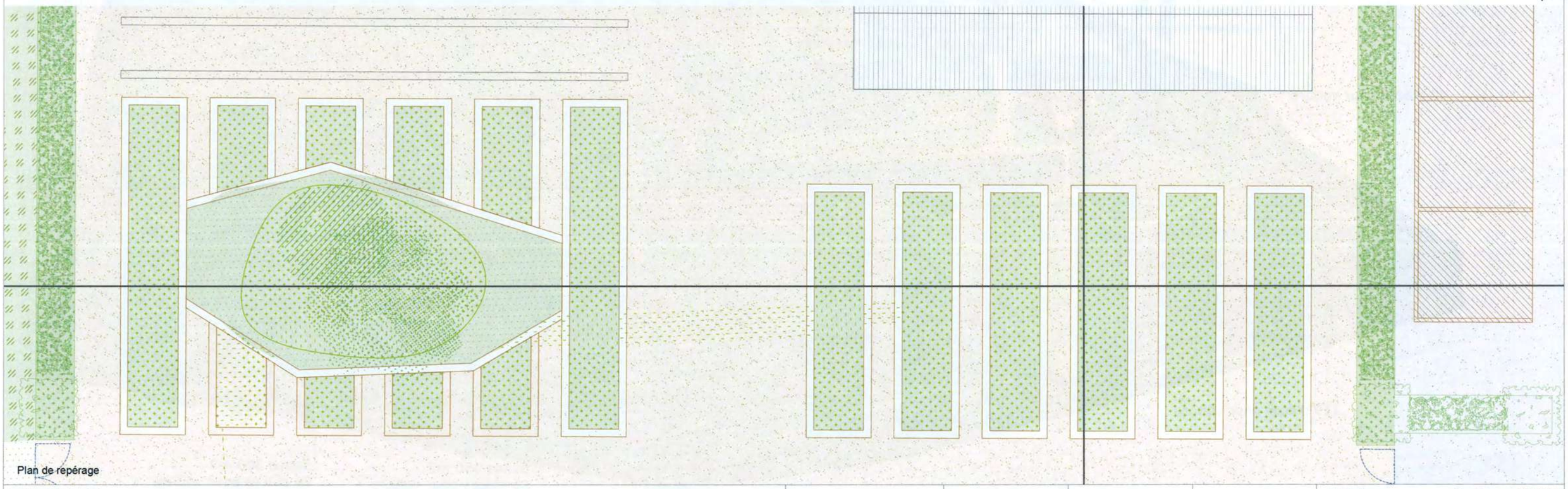

Plan de repérage

POTAGER

Création d'un potager et d'une serre

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/100

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

LES PARKINGS

Des bosquets intégrés dans le Parc

Principes d'aménagement

Les parkings sont conçus comme des bosquets. Ils sont intégrés dans la végétation afin d'éviter les covisibilités depuis le parc ou le parterre central.

Le traitement du sol du parking permet de conserver une perméabilité du sol.

Total :

244 places pour voiture
110 places pour voiturette

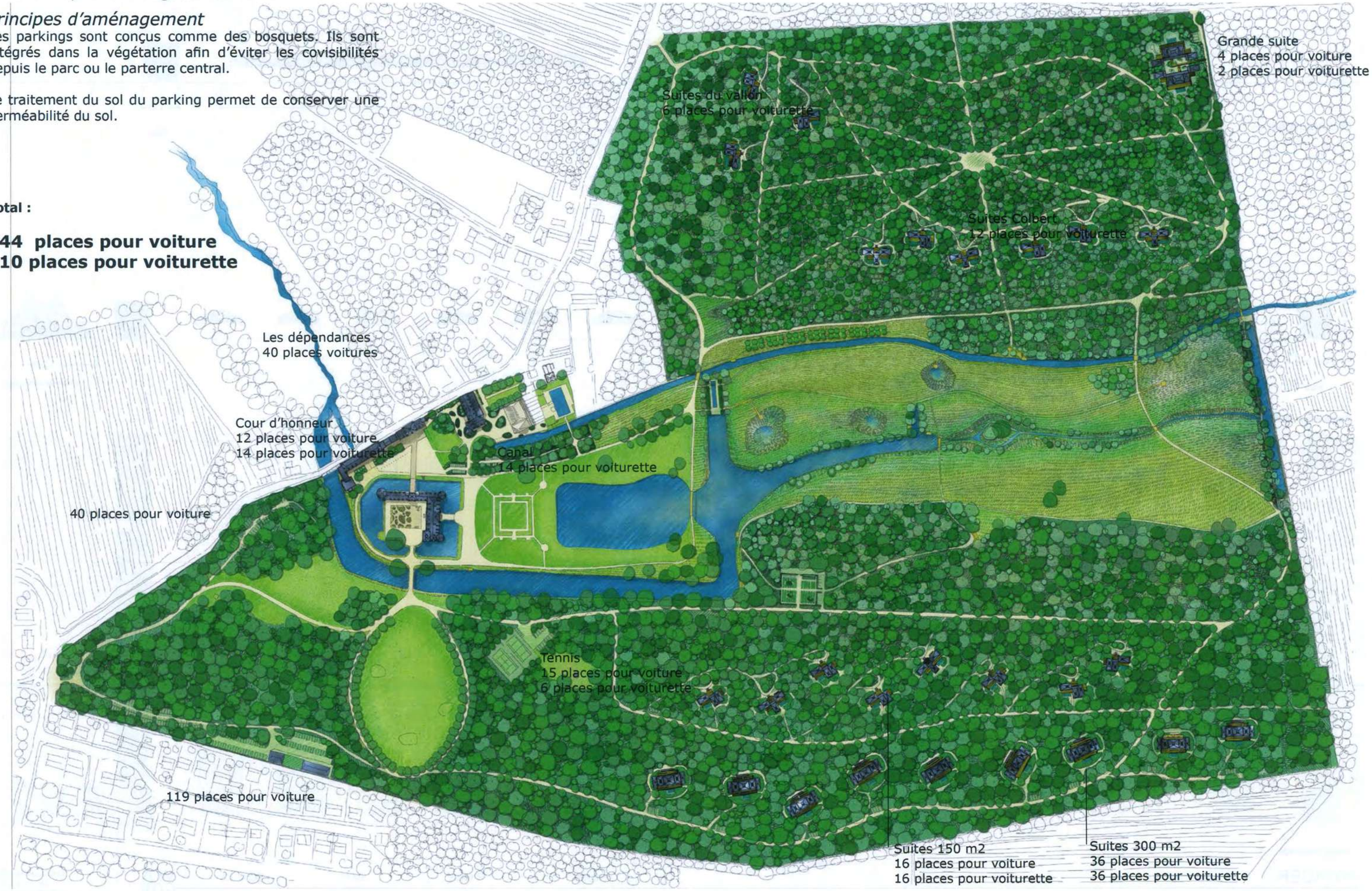

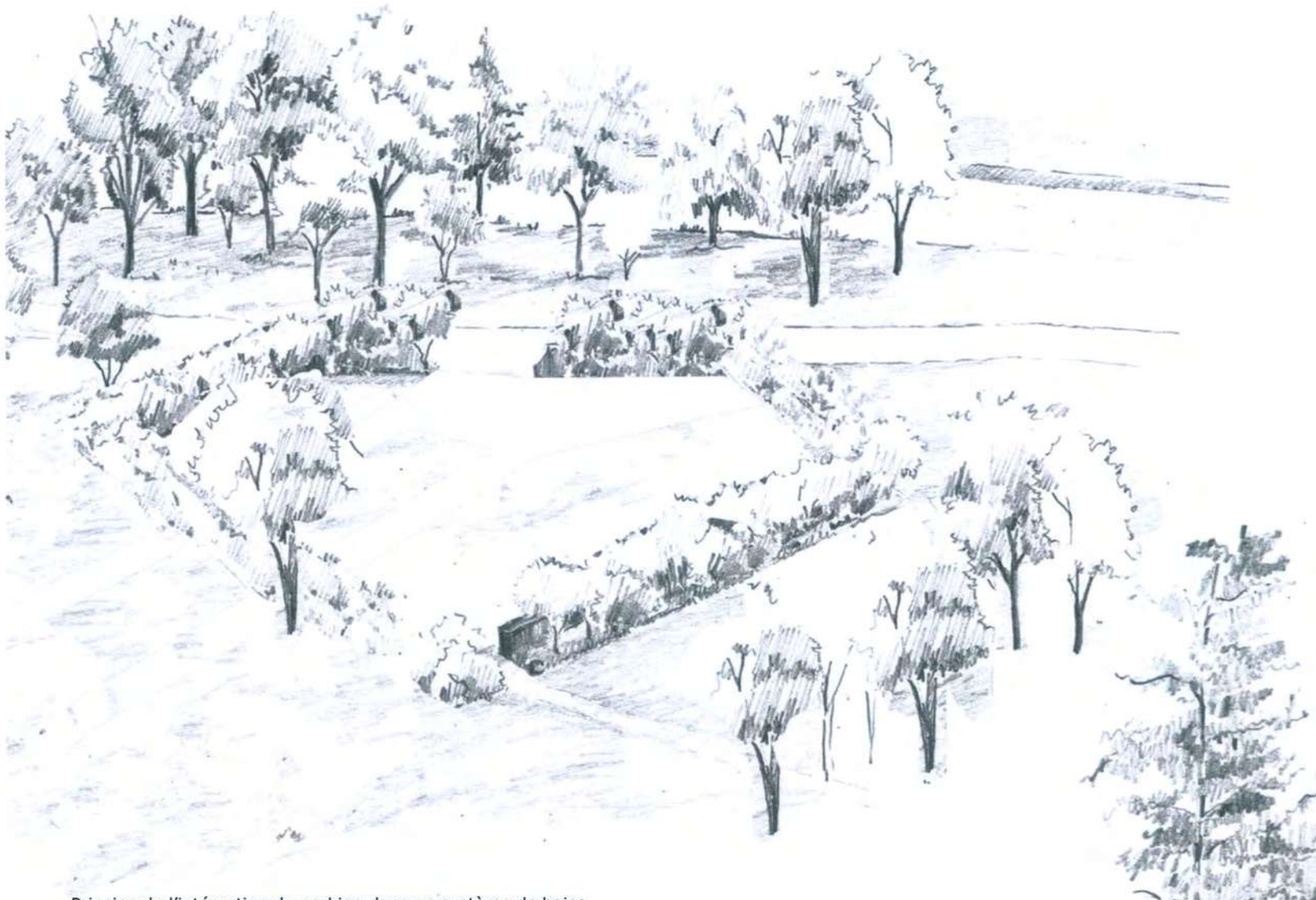

Principe de l'intégration du parking dans un système de haies

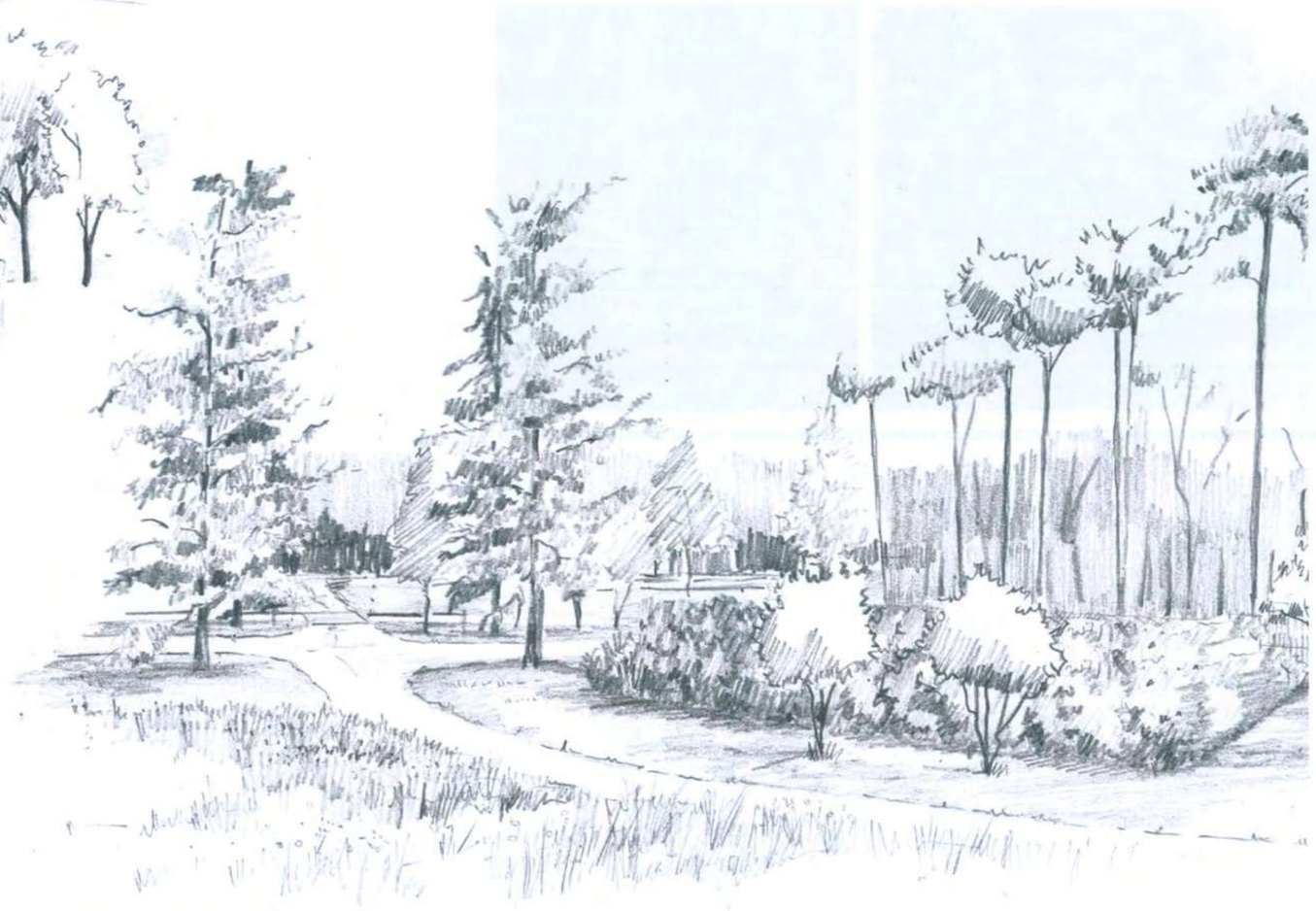

Principe d'intégration des parkings

le Tennis
Château d'Esclimont

Traitement des sols

Le sol du parking est en enrobé pour les voies de circulation. Les places sont traitées avec un système de terre-pierre.

Parkings intégrés dans les boisements avec un système de renforcement du sol de type nid d'abeille

PARKING D'ENTREE - 1

Aménagement d'un parking

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/250

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Légende

Arbre existant	Bordures acier
Arbre planté	Allée forestière restaurée
Arbre abattu	Sol stabilisé
Topiaire	Grave compactée
Petit arbre en cépée	Enrobé clair
Haie régulière	Pavés
Haie champêtre	Massifs plantés
Haie forestière, lisière dense	Prairie ornementale
	Pelouse tondue
Banc	Prairie fauchée
	Terre-pierre engazonné
	Strate herbacée sous-bois
	Nid d'abeille + sol perméable

PARKING D'ENTREE - 2

Aménagement d'un parking

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/250

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

5,6 m

Allées en enrobé

Places en nid d'abeille et
sol forestier reconstitué

5 m

5,5 m

5 m

Parking personnel
31 places

Parking personnel
4 places (dont 2 pmr)

Aire de manoeuvre et de stockage

3,5 m

4,5 m

Centre d'entretien

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

CENTRE D'ENTRETIEN ET PK

Construction du centre d'entretien et aménagement d'un parking

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/250

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

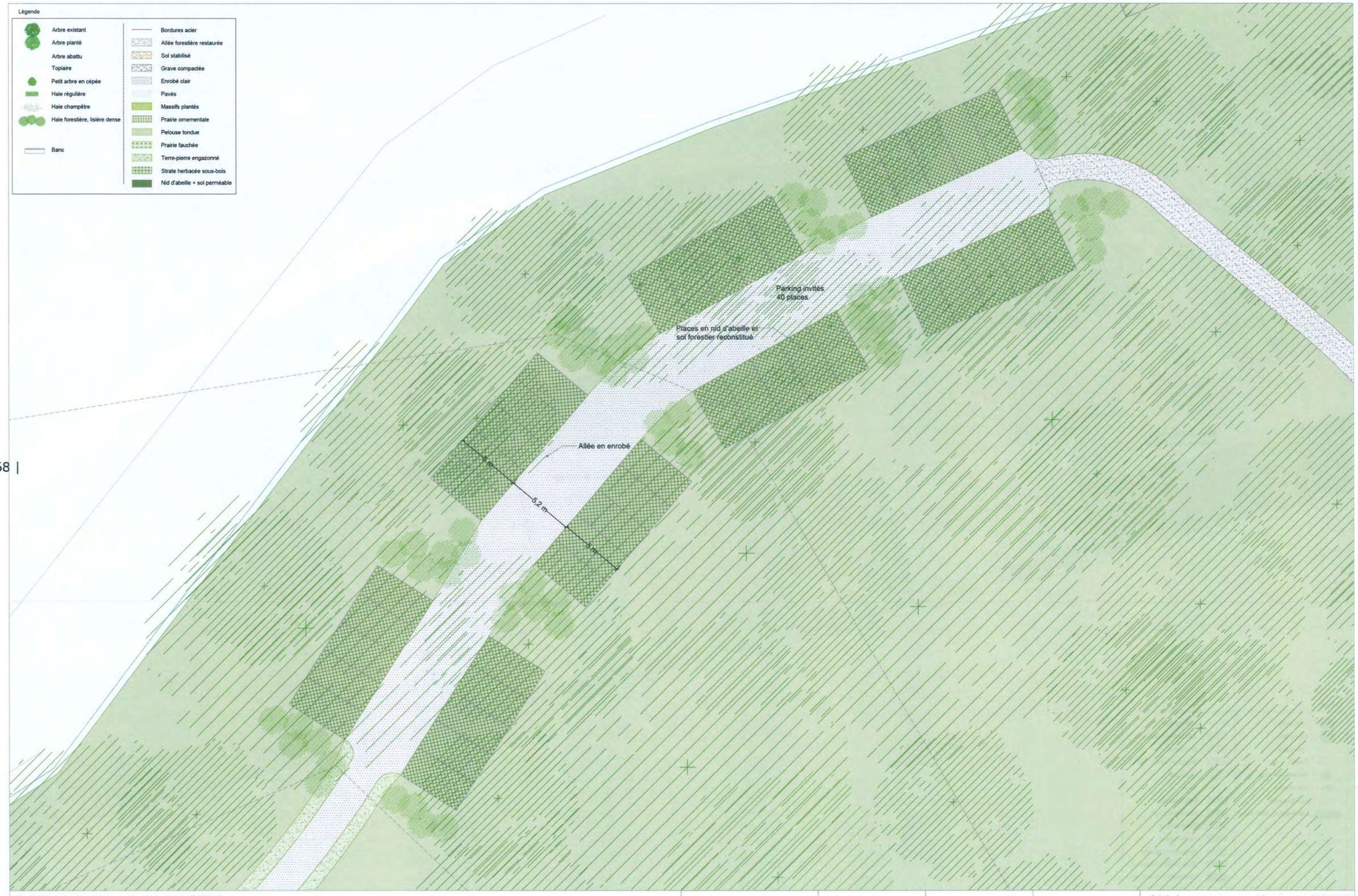

PARKING DE LA GLACIERE

Aménagement d'un parking

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/250

WAGON LANDSCAPENG
Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

TENNIS ET PARKING

Aménagement de terrains de tennis et d'un parking

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/250

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Marquage des places de stationnement

4 Places voiturettes (dont 2 pmr)

2,8 m

3 m

1,5 m

Pente = 4%

Pente = 5%

14 Places voiturettes sous abri

14 Places voiturettes sous abri

Légende

Arbre existant	Bordures acier
Arbre planté	Allée forestière restaurée
Arbre abattu	Sol stabilisé
Topiaire	Grave compactée
Petit arbre en cépée	Enrobé clair
Haie régulière	Pavés
Haie champêtre	Massifs plantés
Haie forestière, lisière dense	Prairie ornementale
	Pelouse tondue
Banc	Prairie fauchée
	Terre-pierre engazonné
	Strate herbacée sous-bois
	Nid d'abeille + sol perméable

PARKING VOITURETTES

Aménagement de parkings pour les voiturettes

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

1 Haie champêtre

Persistants
Laurus nobilis
Ligustrum vulgare
Viburnum tinus

Prunus lusitanica
mahonia-x-media
Euonymus europeanus
Cotoneaster-lacteus
Ilex crenata

Caduques
Corylus avellana
viburnum opulus
Rhamnus catartica
Crataegus laevigata
Sambucus nigra
Seringa vulgaris
Rosa canina

2 Haie régulière
Persistants

Taxus baccata
Prunus lusitanica
Eleagnus ebbengei
Viburnum timus
Betulus carpinus

3 Haie en sous-bois

Persistants
Taxus baccata
Ligustrum vulgare
Ruscus aculeatus
Ilex aquilifolium
prunus laurocerasus
Prunus lusitanica
Caduques
Corylus avellana
viburnum opulus
Marscecent
fagus sylvatica
Betulus carpinus

Palette végétale des haies d'intégration des parkings dans les boisements

Persistants

Taxus baccata
Laurus nobilis
Ligustrum vulgare
Ruscus aculeatus
Ilex aquilifolium
Viburnum tinus

prunus laurocerasus
Prunus lusitanica
mahonia-x-media
Euonymus japonicus
Cotoneaster-lacteus
Ilex crenata

Caduques
Corylus avellana
viburnum opulus
Rhamnus catartica
Crataegus laevigata

Marscecent
fagus sylvatica
Betulus carpinus

Laurus nobilis

Cotoneaster-lacteus

Corylus avellana

Crataegus laevigata

Ligustrum vulgare

Prunus lusitanica

viburnum opulus

Viburnum tinus

mahonia-x-media

LE CENTRE D'ENTRETIEN DU PARC

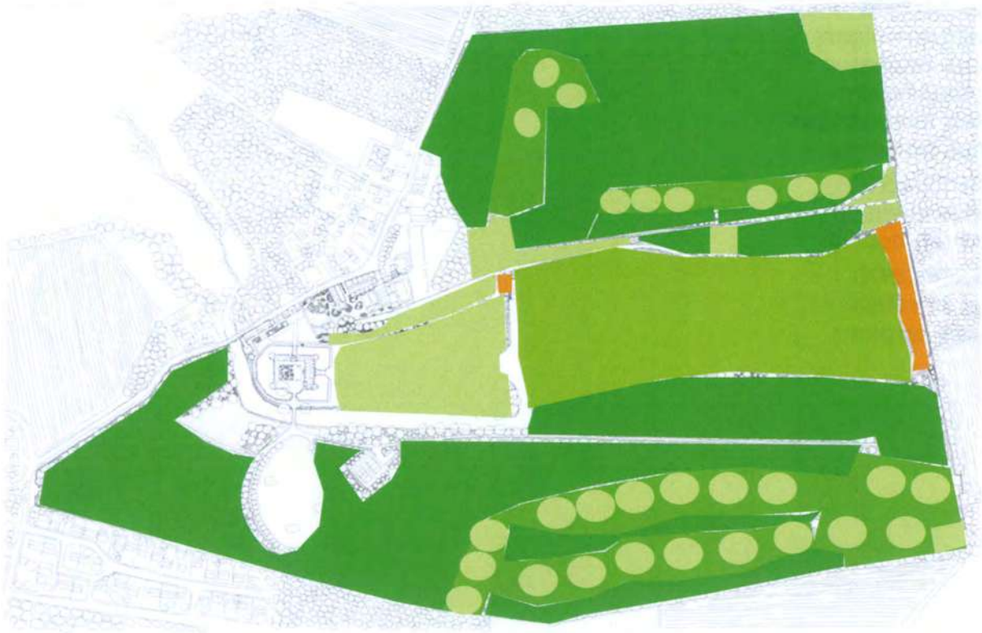

Besoins

Locaux chauffés et non chauffés
Garage

Plate-forme de nettoyage de véhicules

Stockage de déchets verts et inertes

Matériels

Schéma de gestion différenciée du Parc

- Gestion écologique
- Gestion forestière
- Gestion forestière ornementale
- Gestion intensive
- Jardinage

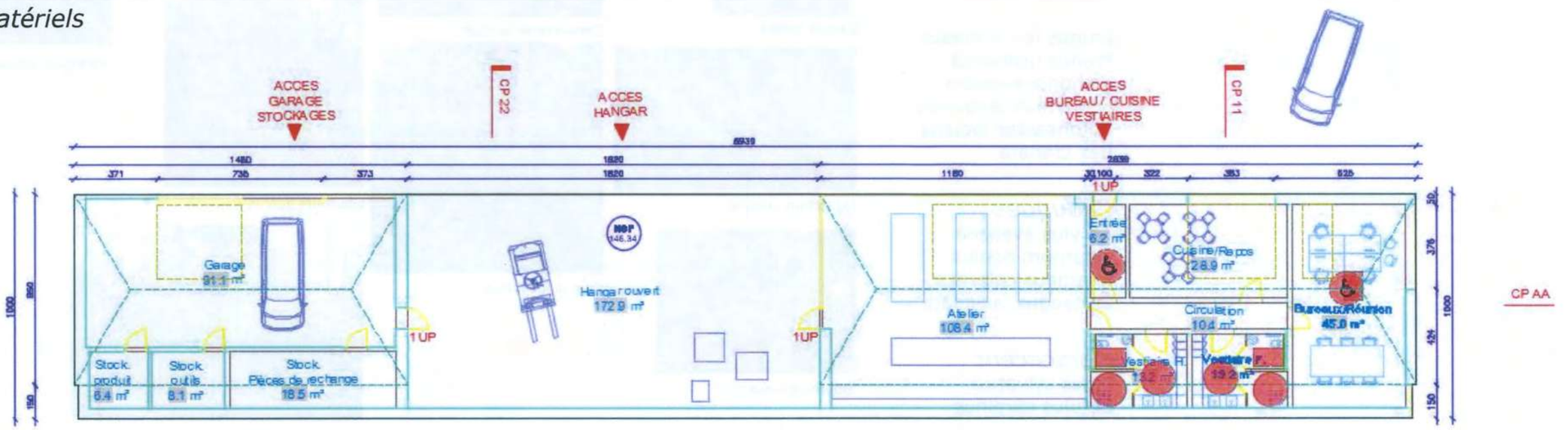

Plan du centre d'entretien (Wilmotte)

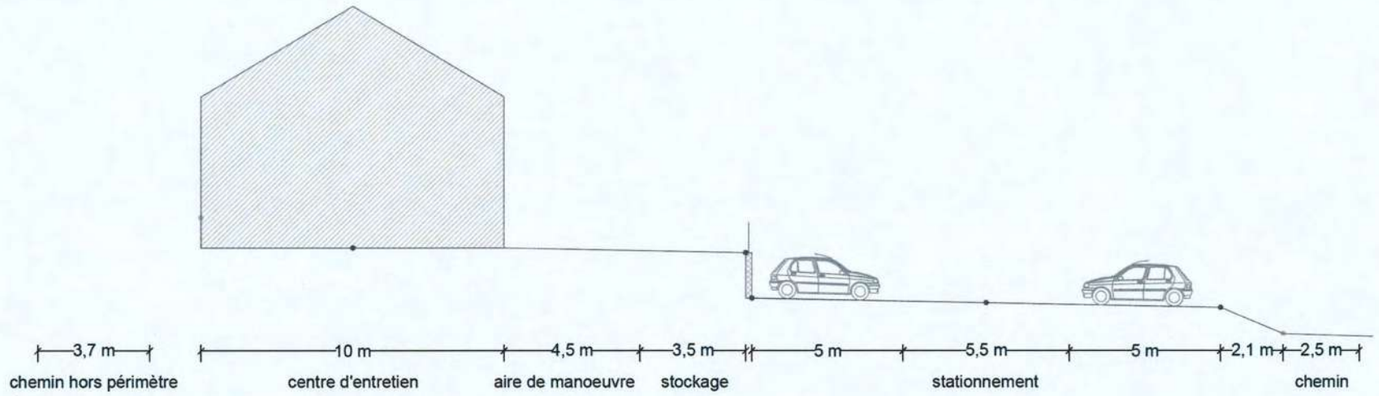

Coupe projet

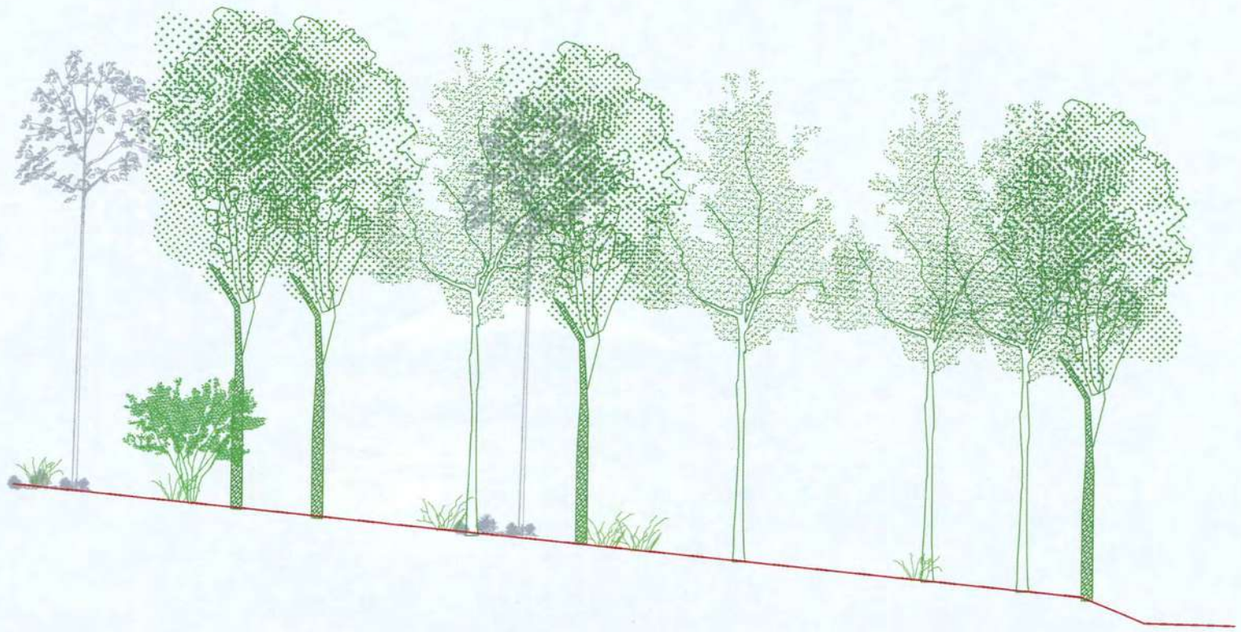

Coupe sur existant

Plan de repérage

CENTRE D'ENTRETIEN ET PARKING

Aménagement d'un parking et du centre d'entretien du parc

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	01/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

LA VALLÉE NATURELLE

Une oasis écologique des milieux humides

Le thème de la nature sera transverse à l'ensemble du parc. Il doit être une expérience intense de la nature.

Le parc, un filtre naturel pour l'eau

L'un des objectifs sera que l'eau entrante dans le domaine ressorte de meilleure qualité en aval.
Cette fonction sera mise en scène et pourra avoir aussi une dimension exemplaire et pédagogique pour le territoire.
De même, le parc est un lieu aussi qui pourra être une vitrine pour la mise en œuvre de plantes et de méthodes d'entretien qui contribuent à dépolluer un site.

Une variété de milieux, espaces de natures

Le projet favorisera la multiplication de milieux. Visant à offrir une diversité augmentée des espaces dans le parc, le projet mettra en œuvre des lieux variés afin de multiplier les essences et favoriser la biodiversité.

Cette diversité pourra accueillir une faune et une flore à la manière d'une réserve naturelle protégée. La présence animale actuelle sera maintenue par la présence de prairies, de lisières et de boisements variés. L'intégration d'espèces animales nouvelles (animaux moyens type daims ou oiseaux type faisans) sera également favorisée pour assurer une présence animale visible par les visiteurs sur le domaine. Des lieux d'observation et de partage feront l'objet d'aménagements spécifiques dans le parc. Les nouvelles essences plantées seront choisies afin d'augmenter l'accueil de la faune en favorisant des variétés comestibles pour les animaux. Cette palette permettra de maintenir les populations sur le site d'Esclimont.

Un entretien écologique

Une gestion adaptée aux espaces naturels permettra d'entretenir et de jardiner le parc de manière raisonnée en favorisant des techniques non polluantes. L'usage de produits chimiques sera proscrit et l'entretien privilégiera des techniques douces d'entretien (au maximum manuelles). Les actions menées favoriseront l'enrichissement des milieux pour ne pas perturber les cycles naturels.

Un maillon écologique à l'échelle du territoire
- la fonction épuratrice du système

Un parc paysager et un lieu d'observation et de découverte de la nature
Espaces protégés avec un parcours découverte pour l'observation de la vie sauvage

La vallée, une multitude de milieux exceptionnels
- exemples des milieux développés (ripisylve, berges, lisières, pelouses, ...)

Un coeur de vallée qui s'enfriche et se boise

Fermeture de la prairie humide

LE COEUR DE LA VALLÉE HUMIDE : ACCUEIL ET OBSERVATION DE LA NATURE

Les milieux de la vallée

Vaste prairie humide

Zone arbustive très riche pour accueillir les oiseaux

Roselière emblématique

Les zones humides

La saulaie blanche

La ripisylve

La vallée est une vaste prairie humide avec des milieux variés qui sont préservés dans le projet par un mode de gestion adapté.

Gestion différenciée de la prairie humide

La vallée est un jardin, un jardin en mouvement, dessiné par les fauches et les tontes en fonction de l'intérêt des espèces présentent sur le terrain. Cette présence est aléatoire et changeante en fonction des saisons. La forme changeante de ces espaces est déterminée par le jardinier lui-même.
Certains espaces de la vallée sont mis en pâturages en tenant compte des zones humides à préserver. Cette gestion est à la fois écologique en limitant la gestion mécanique et assure une présence animale dans le paysage de la vallée.

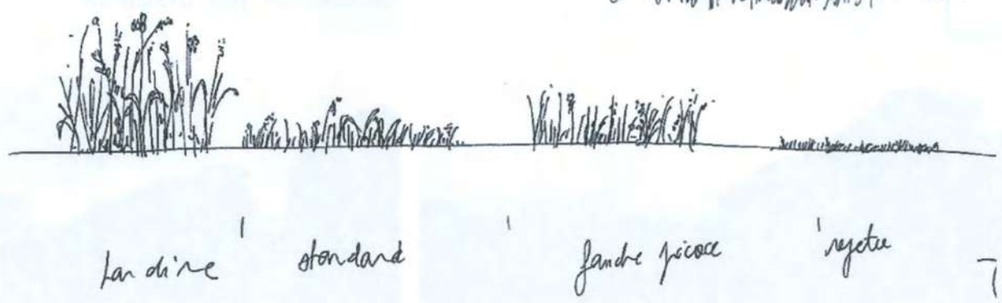

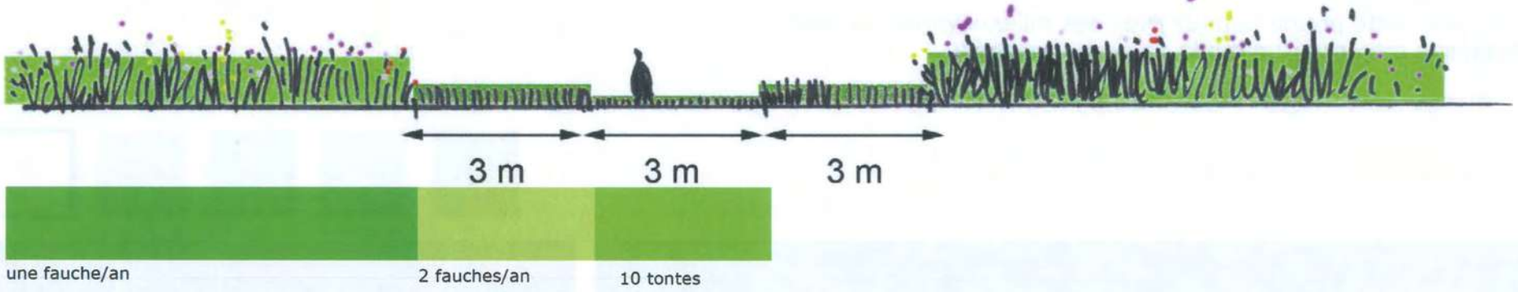

La gestion différenciée mise en oeuvre permet de créer des cheminements pour découvrir la nature.
Elle assure aussi la présence de prairies accueillantes pour la biodiversité.

Les halliers : gîtes des oiseaux et de la faune à préserver

L'enfrichement causé par une absence d'entretien a aussi créé des milieux utiles pour la faune et la flore. Ces structures végétales sont aussi préservées et intégrées dans le plan de gestion.

Les halliers : une gestion écologique par rotation de la coupe

Afin d'éviter un enfrichement plus important et préserver les milieux ouverts, les halliers seront recépés régulièrement avec un système de rotations pour avoir différents niveaux de maturité de la structure végétale.

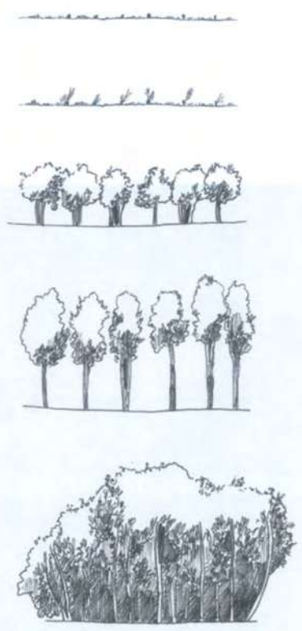

Séquence de la dynamique naturelle d'enfrichement

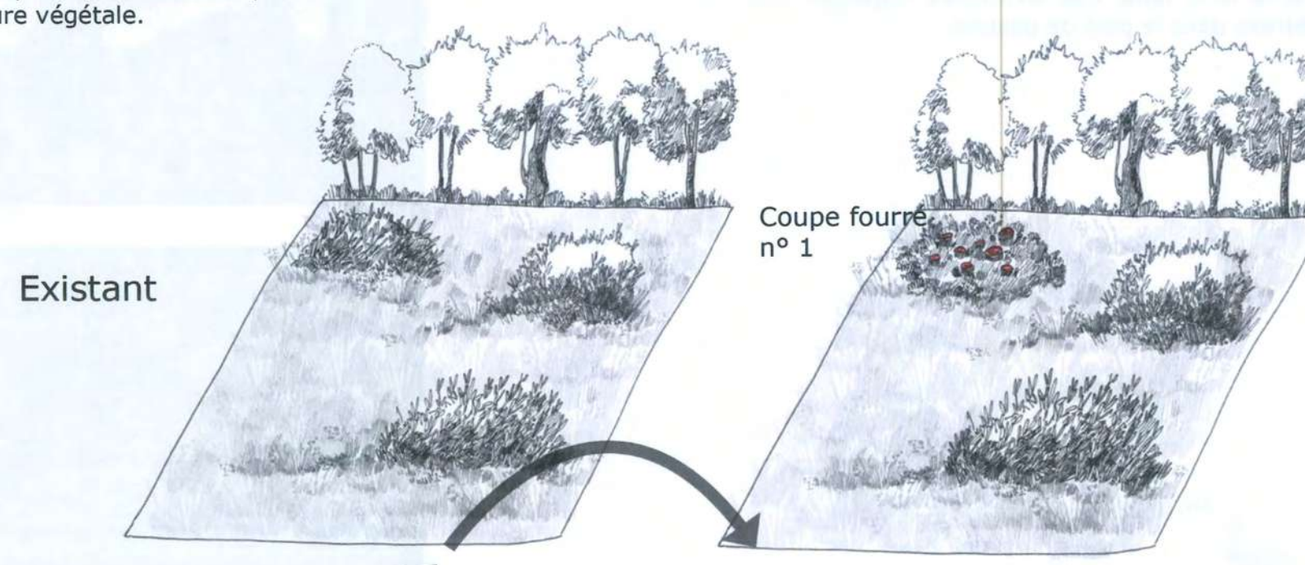

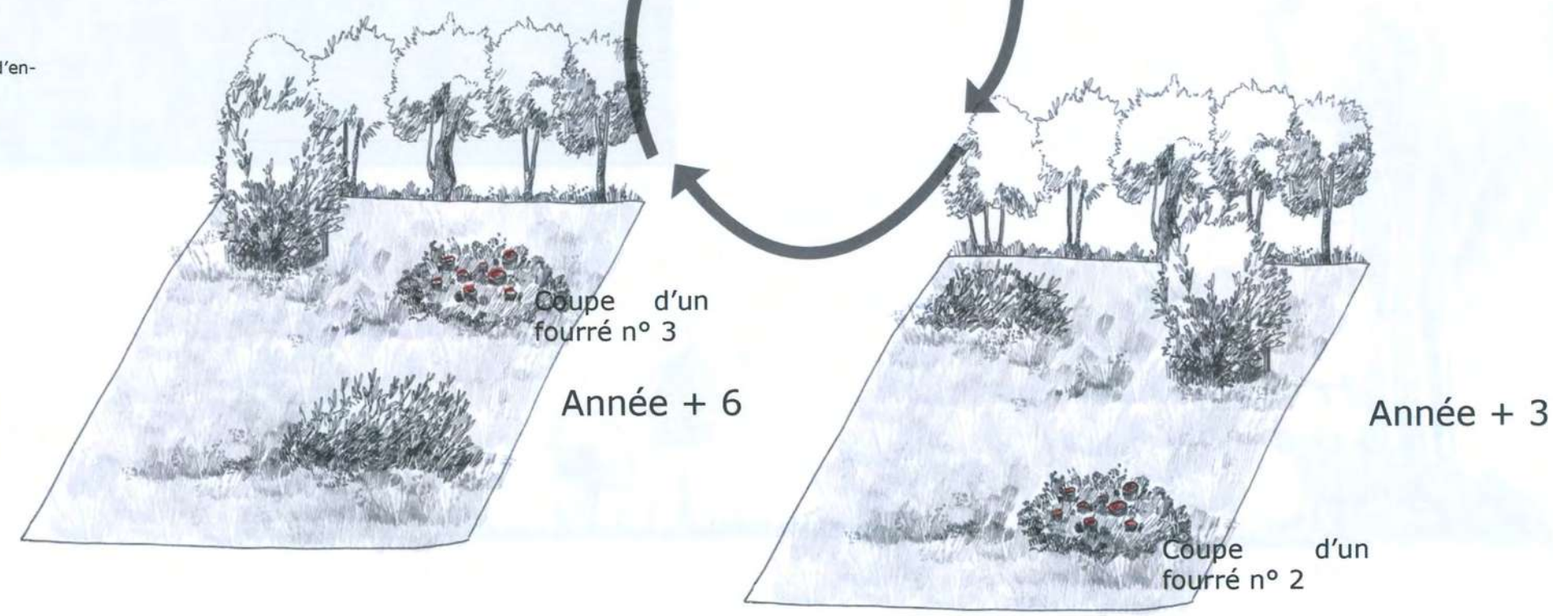

La gestion ripisylve (boisements liés à la Rémarde)

La ripisylve a un plan de gestion par recépage cyclique afin de garder un équilibre entre la présence des arbres et la lumière. Des saules têtards seront conservés.

Types d'opération

Têtarisation

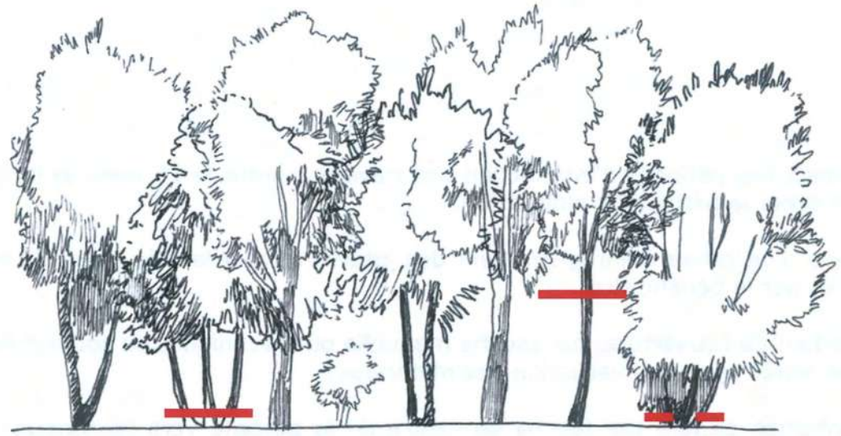

Recépage

Furetage = on sélectionne un brin

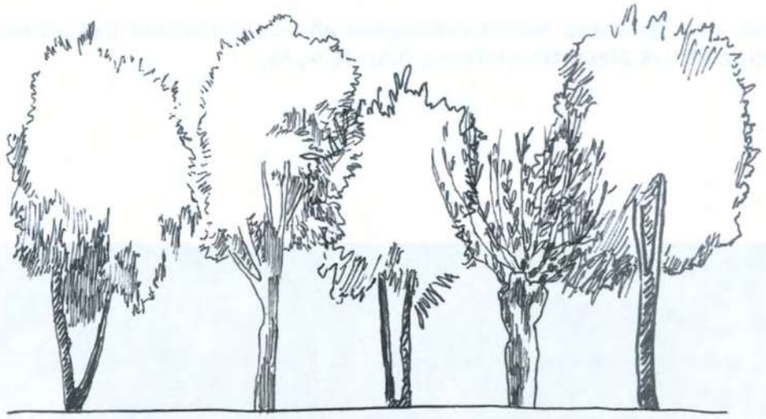

Année +2 ans

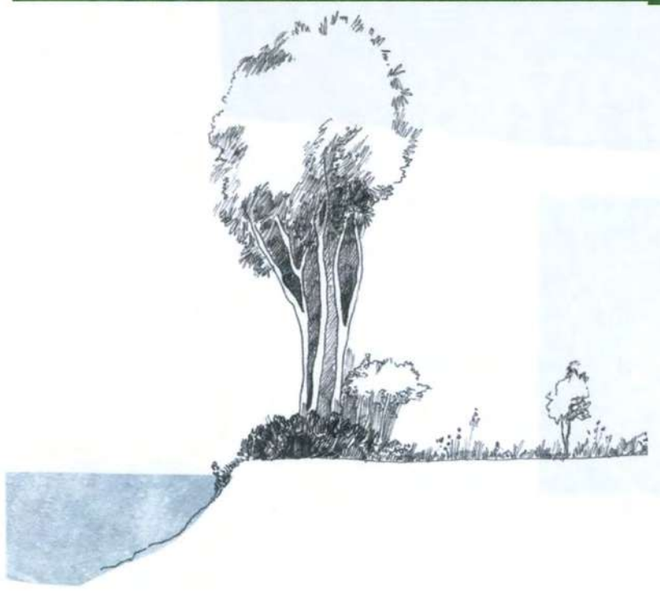

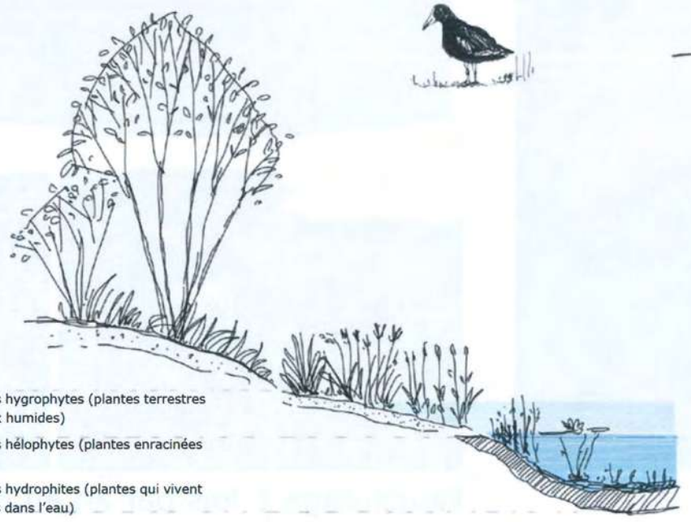

Les plantes hygrophytes (plantes terrestres des milieux humides)

Les plantes hélophytes (plantes enracinées sous l'eau)

Les plantes hydrophites (plantes qui vivent immergées dans l'eau)

La gestion de la roselière

- Respect des périodes d'interdiction des travaux : entre le 15 mars et le 31 août afin d'éviter la période de nidification.

- Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire).

- Maintien de l'ouverture, par fauche manuelle ou mécanique, du couvert herbacé et des rejets ligneux. Évacuation des matériaux.

- L'entretien se fera par fauche du centre de la parcelle vers l'extérieur, ou par bandes, afin de permettre la fuite de la faune.

- En cas d'intervention mécanique, des véhicules à pneus basse pression seront utilisés sur les sols peu portants.

- Des zones non fauchées seront ménagées afin de constituer des zones refuges pour la faune et des placettes-témoins pour le suivi.

Faucardage 1 fois par an en hiver

La saulaie blanche : un habitat d'intérêt communautaire

La saulaie blanche est issue d'un enfrichement de moins de 30 ans. Cependant, c'est un milieu naturel considéré comme un habitat d'intérêt communautaire. En ce sens, elle fait l'objet d'une attention particulière dans le projet pour limiter au maximum l'impact de la rénovation du parc sur cette structure.

Vue de la saulaie depuis le château

La saulaie <30 ans

IGN 29/08/87

Google 05/05/16

Habitat d'intérêt communautaire :

Ils ont été sélectionnés selon les critères suivants :

— en danger de disparition dans leurs aires de répartition naturelle ;

— ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire intrinsèquement restreinte ;

— constituant des exemples remarquables, propres à une région biogéographique européenne, et représentatifs de la diversité écologique de l'Union européenne.

Carte des vues : l'existant

1 Carte des vues : ouverture de la ripisylve sur le canal transversal

2 Carte des vues : saulaie en partie défrichée

Ouverture des vues sur la vallée

Le parc est un site classé au titre du paysage. La perspective sur la vallée est un des éléments clés qui a justifié ce classement.
La perspective s'est refermée, suite à l'arrêt de l'entretien du château, par la pousse d'une ripisylve le long du canal perpendiculaire et de la saulaie blanche.
L'ouverture de la perspective nécessite de défricher la ripisylve le long du canal et une partie de la saulaie.

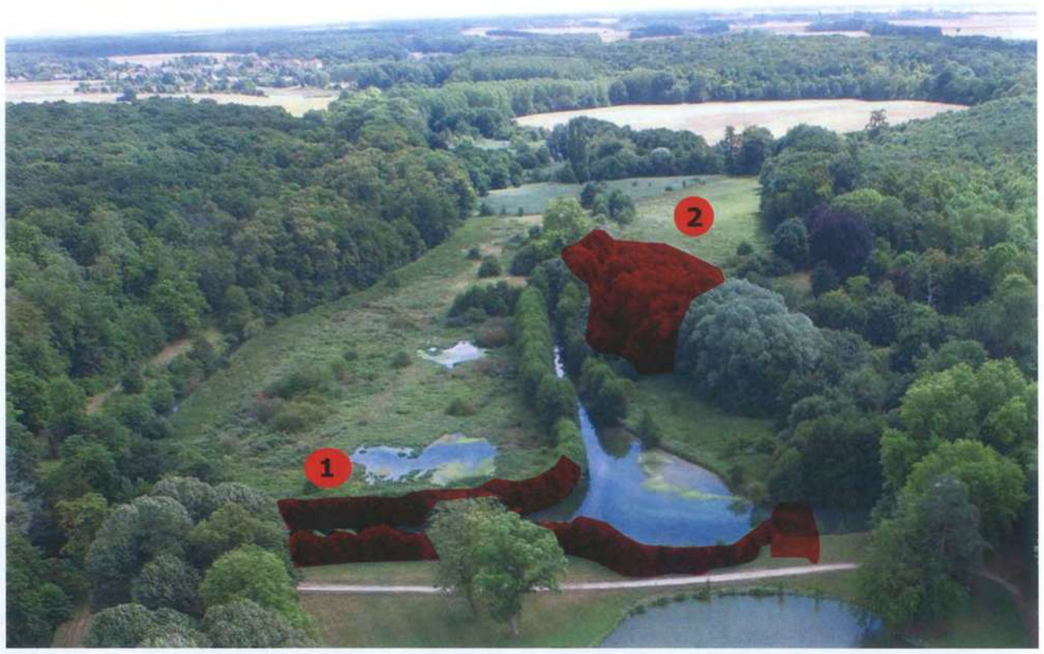

Les lisières de la vallée

Une attention particulière à la gestion des lisières qui accueillent la biodiversité

Les lisières sont des lieux particulièrement riches en biodiversité et sont structurantes au niveau paysager. Le mode d'entretien veillera à reconstituer les lisières, notamment au niveau de la lisière du bois des Célestins.

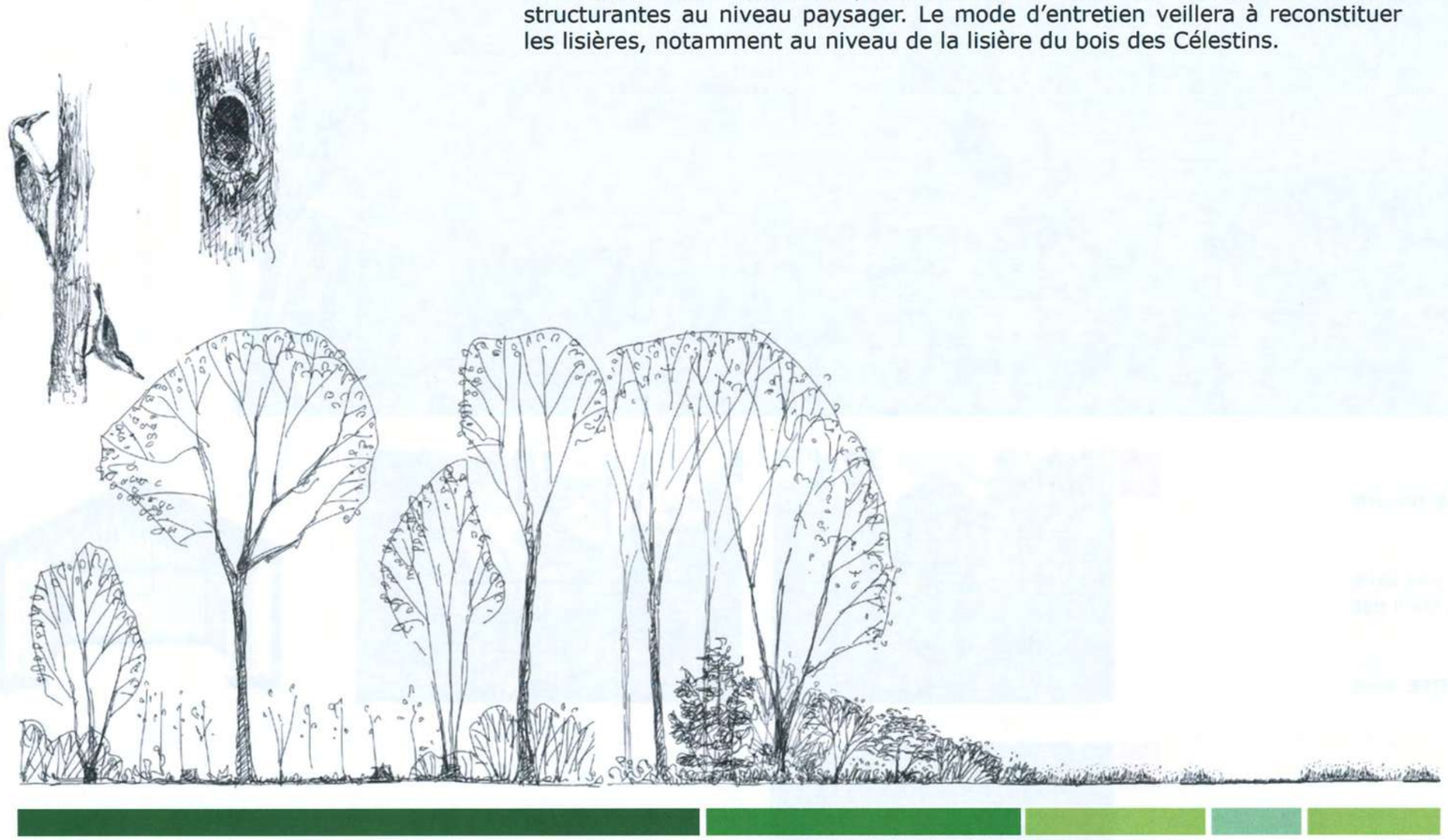

boisements : gestion de forêt jardinée, interventions tous les ans au début puis tous les 5 à 10 ans

Lisière : rajeunissement tous les 5 à 10 ans et jardinage annuel pour les lisières ornementales.

Prairie : fauches 2 à 3 fois par an en fonction des situations.

Pelouses : tontes régulières.

LES OBSERVATOIRES DE LA NATURE

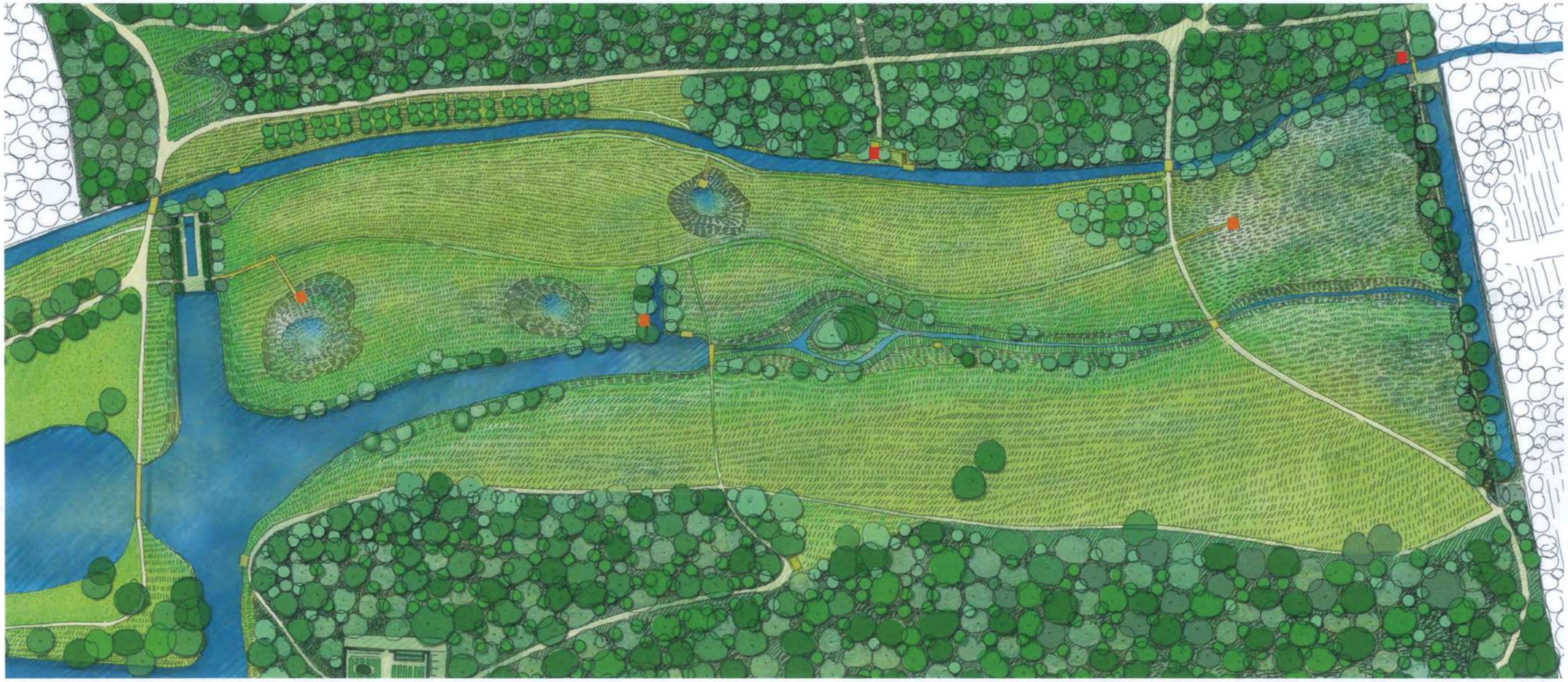

Localisation des points d'observation dans la vallée

La richesse exceptionnelle du parc en fait un lieu de découverte de la nature pour les clients et la population locale.

Des affûts en bois sont disposés dans le parc dans les lisières pour ne pas être visibles depuis la vallée. Ce sont des lieux de contemplation et de repos où il est possible d'observer la faune.

Par ailleurs, des pontons en bois sont aussi localisés pour permettre aux promeneurs une immersion dans le coeur de la vallée naturelle.

100 grainoirs à proximité des lieux d'observation

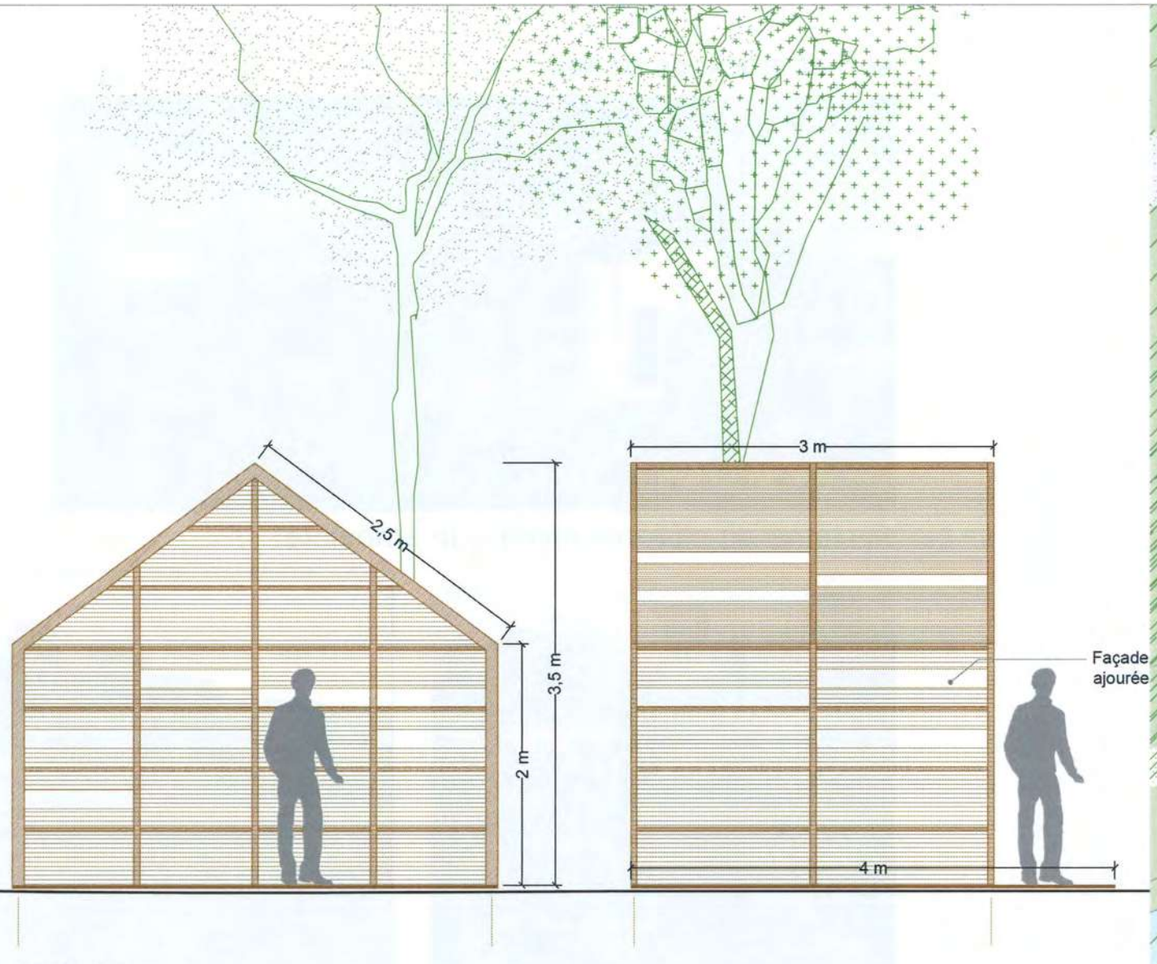

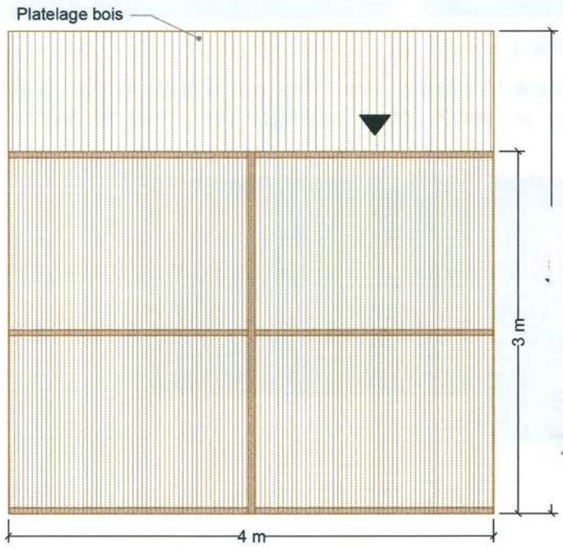

Plan et vues en élévation
Echelle 1/50

Plan de situation
Echelle 1/200

AFFÛT

Création d'affûts dans la vallée

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/50

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

PÂTURAGE DE LA VALLÉE

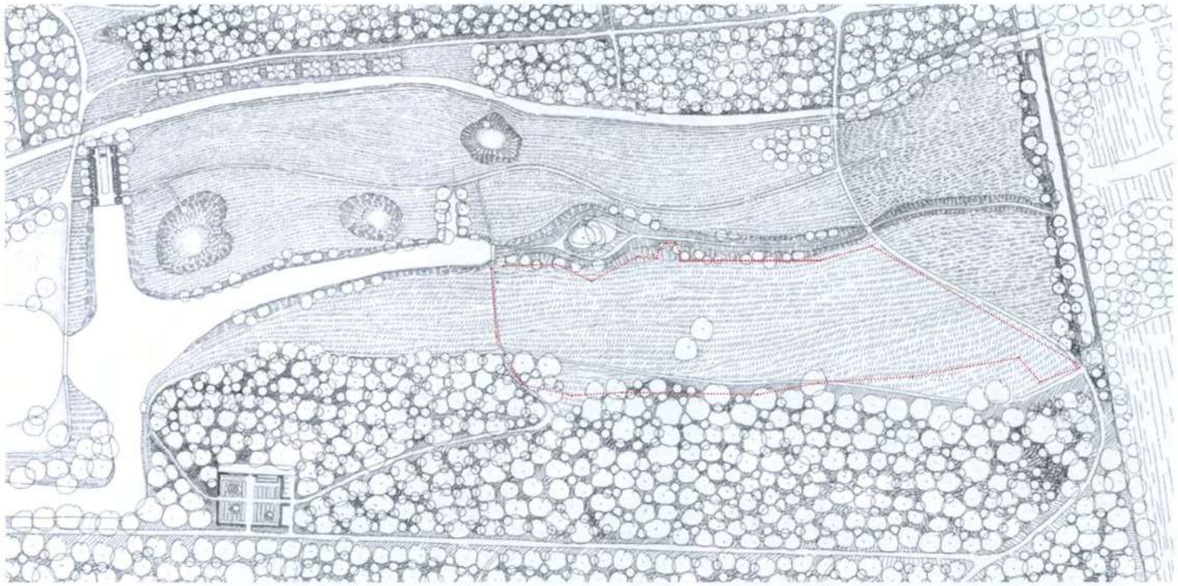

L'entretien des prairies est prévu par pâturage . Les aménagements nécessaires seront intégrés dans la vallée (abri pour les animaux). Il est opté pour un système de clôtures électrifiées pour assurer une rotation du pâturage et l'accès des visiteurs.

Wagyu : bovin d'exception

Le Wagyu est un petit bovin d'origine japonaise. Considéré comme un boeuf d'exception avec la viande de Kobe il est adapté au pâturage dans une prairie humide.

Abri et stockage de foin

Système de clôtures électrique amovible

Gestion des accès à l'eau

Un abreuvoir sera installé dans la prairie avec une alimentation par gravité et sans contact direct avec la rivière pour protéger les rives et éviter la contamination de l'eau.

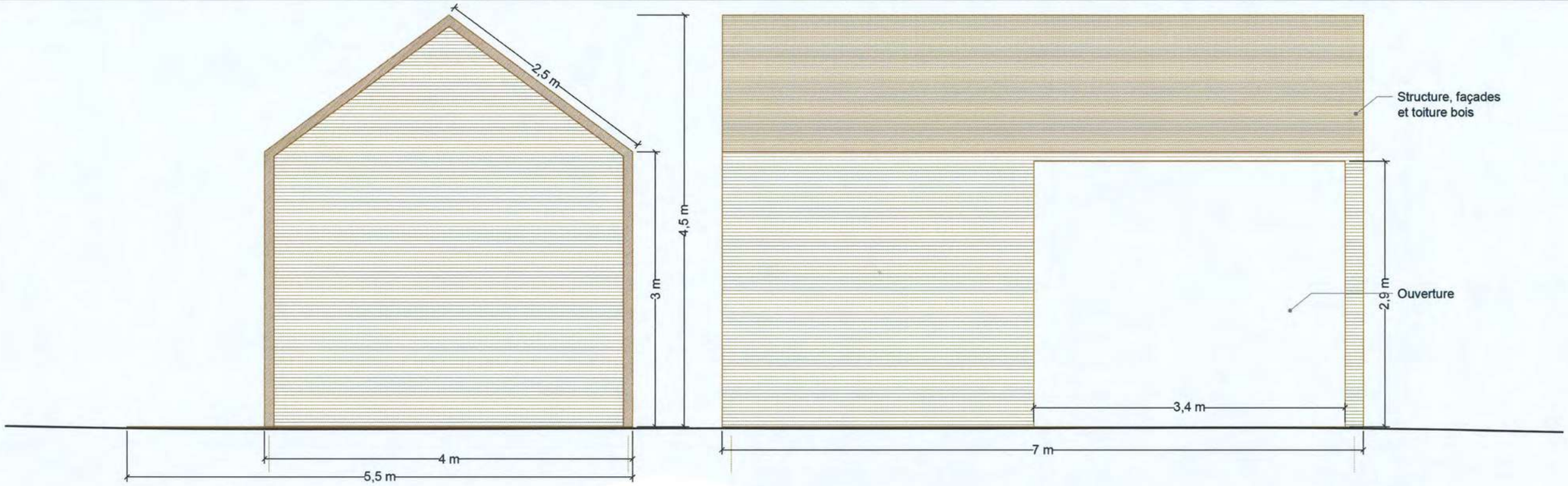

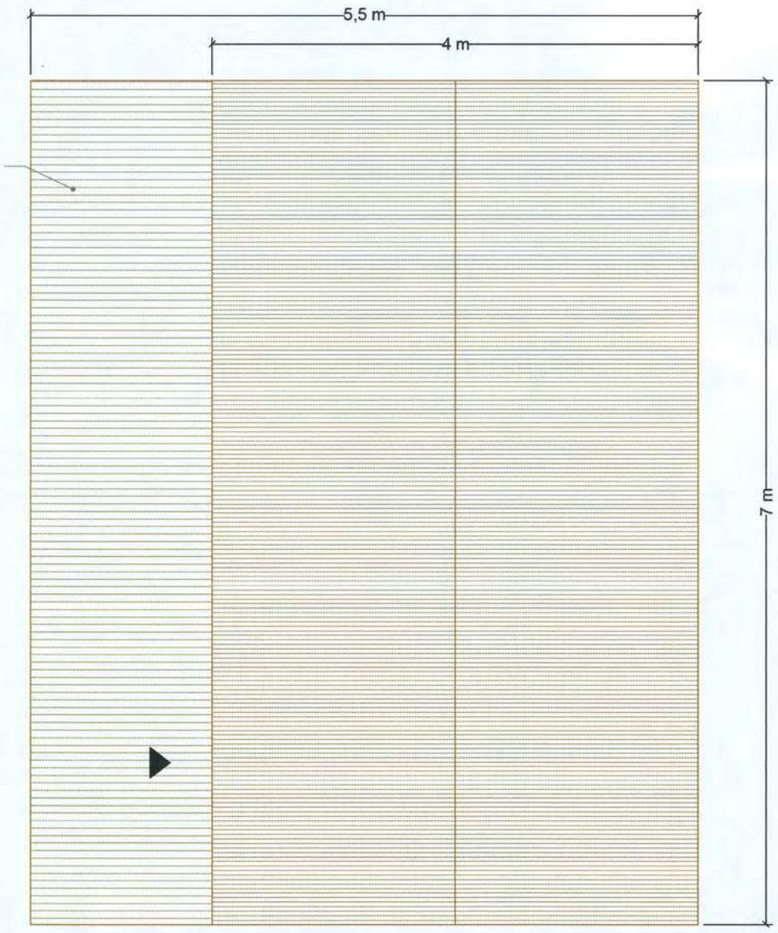

Plan et vues en élévation
Echelle 1/50

Plan de situation
Echelle 1/500

ETABLE

Création d'un abri pour les wagyus

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esquisse	APD	06/2019	1/50

WA
Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél : 00 33 1 71 73 95 19
www.wagon-landscaping.fr

L'EAU DANS LA VALLÉE

LE PAYSAGE DE L'EAU

Le canal haut

Le canal envahi

Le canal dans la lisière

La Rémarde

La Rémarde disparue

Une rivière qui coule dans la vallée

Les zones humides

Les zones humides existantes

Une richesse de milieux humides

Le canal transversal

Le canal bouché par les embâcles

Le jardin filtrant

L'eau, élément structurant du parc

L'eau est au coeur du projet avec des objectifs ornementaux et de valorisation naturelle et environnementale. L'eau doit rejaillir dans le parc. Le projet mettra donc en scène cet élément fédérateur qui relie les espaces et symboliquement l'homme à la nature. Il proposera des solutions techniques de redynamisation de milieu et de filtration naturelle.

Depuis le Château, la mise en scène de l'eau guidera le regard et le promeneur du monde anthropisé vers la nature. La circulation dans les douves sera améliorée pour qu'elles deviennent un jardin d'eau. Le bassin - agrandi - se prolongera sans interruption par un canal et par le lit naturel de la rivière. Si les aménagements en premier plan sont des éléments de mise en scène, le lit naturel retrouvé dans le fond de la vallée sera, lui, un lieu de traitement et de dépollution de l'eau par le végétal.

En parallèle, un second fil d'eau, le canal haut d'alimentation du château, sera remis en scène pour offrir un balcon sur la vallée.

Le détail du projet de réaménagement hydraulique est dans le dossier des pièces techniques du projet.

Un cours d’eau naturel dans la vallée

Photos de l’existant

Etat des lieux des débits existants

Plan masse de l’aménagement

LES ATOLLS

La mise en scène des zones humides dans la vallée

Photos de l'existant

Plan de l'existant

Des zones humides son aménagées. Alimentés gravitairement à partir du canal perché, des atolls deviennent des oasis de biodiversité. De nouveaux chemins les effleurent et permettent de découvrir des plantes en action qui oeuvrent à l'épuration de l'eau.

Plan masse de l'aménagement

Références

Matériaux et revêtements

Ambiances végétales

Coupe projet

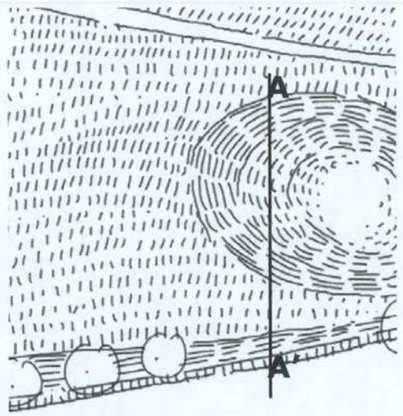

Exemple du nouveau profil des atolls pour accueillir des milieux écologiques variés

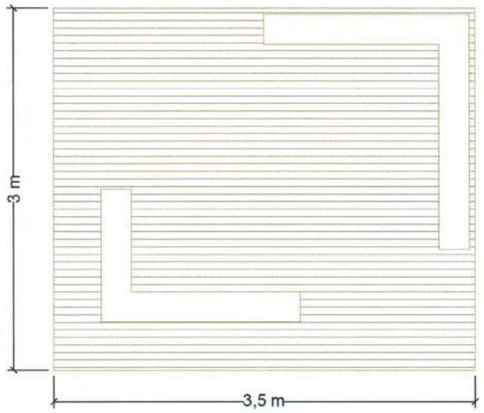

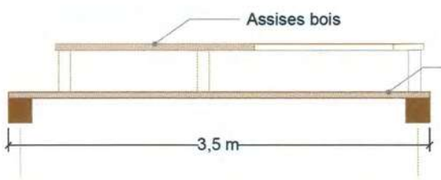

Plan et vues en élévation
Echelle 1/50

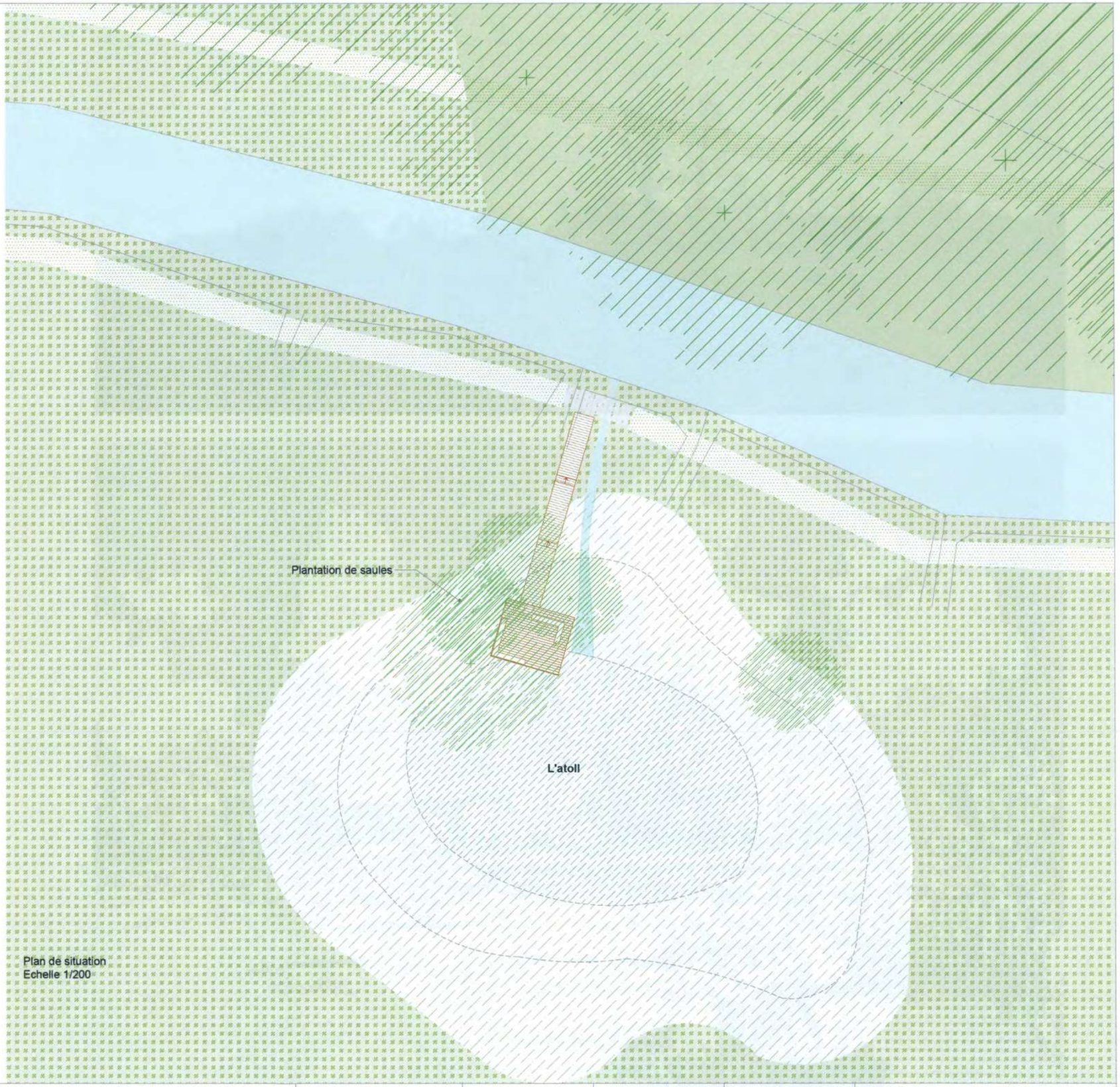

Plan de situation
Echelle 1/200

ATOLL - DETAIL

Aménagement d'un accès à la zone humide

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE	WA	12 rue Lagrange 75005 PARIS

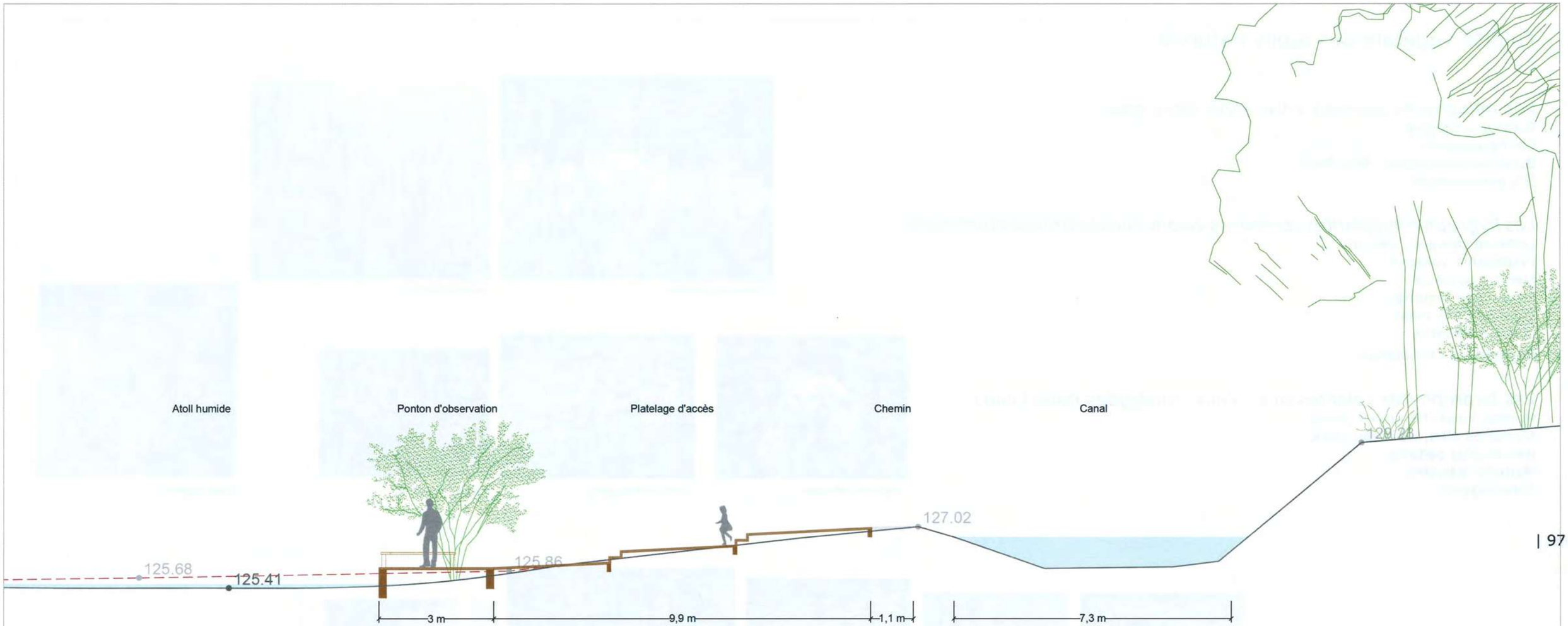

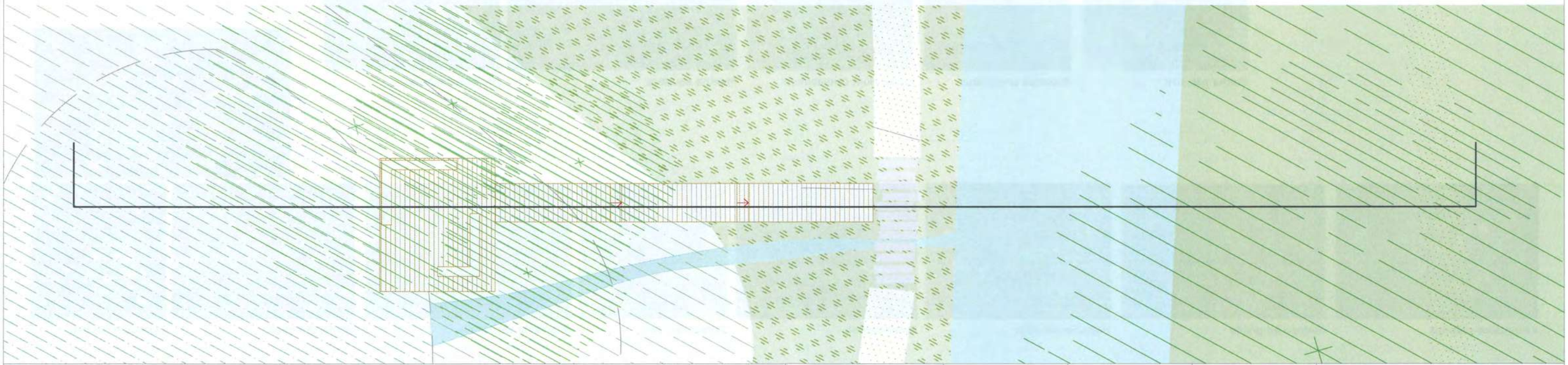

ATOLL

Aménagement d'un accès à la zone humide

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/100

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Palette végétale des atolls naturels

Les hélophytes (plantes enracinées dans l'eau)
Rorippa amphibia
Caltha palustris
Butomus umbellatus, Jonc fleuri
Iris pseudacorus

Les hygrophytes (plantes terrestres vivant dans les milieux humides)
Lythrum salicaria, salicaire
Lysimachia vulgaris
Mentha aquatica
Filipendula ulmaria
Valeriana officinalis
stachys palustris
Eupatorium cannabinum

Les hydrophytes (plantes qui vivent immergées dans l'eau)
Nuphar lutea, Nénuphar jaune
Nymphea alba, Lis d'eau blanc
Ranunculus peltatus
Hottonia palustris
Potamogeton

Filipendula ulmaria

Lythrum salicaria

Valeriana officinalis

Lysimachia vulgaris

stachys palustris

Carex riparia

Caltha palustris

Butomus umbellatus

Eupatorium cannabinum

Mentha aquatica

Iris pseudacorus

Nuphar lutea

Ranunculus peltatus

Rorippa amphibia

Hottonia palustris

Potamogeton

Scirpus lacustris

Sagittaria sagittifolia

alisma plantago

Lurionum natans

LE CANAL PERCHÉ

Rénovation de l'ouvrage hydraulique

Plan de l'existant

Le canal

Le canal perché est curé. Les berges sont consolidées avec les produits du curage. Les embâcles sont supprimés.

Avant

Après curage

Plan masse de l'aménagement

LE JARDIN NATUREL FILTRANT

Un jardin naturel filtrant

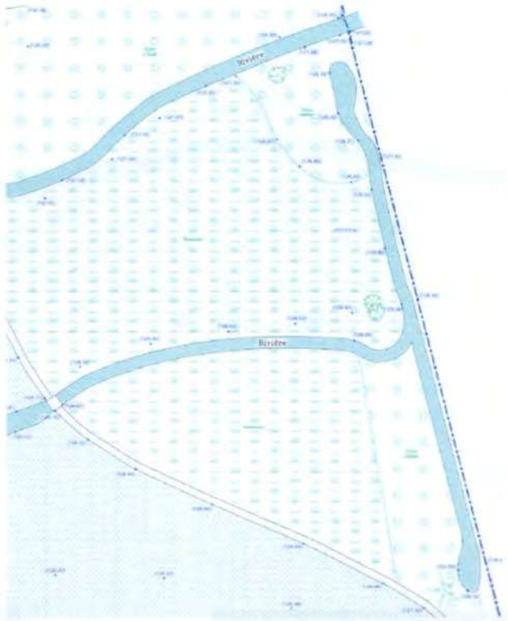

Plan de l'existant

Photos de l'existant

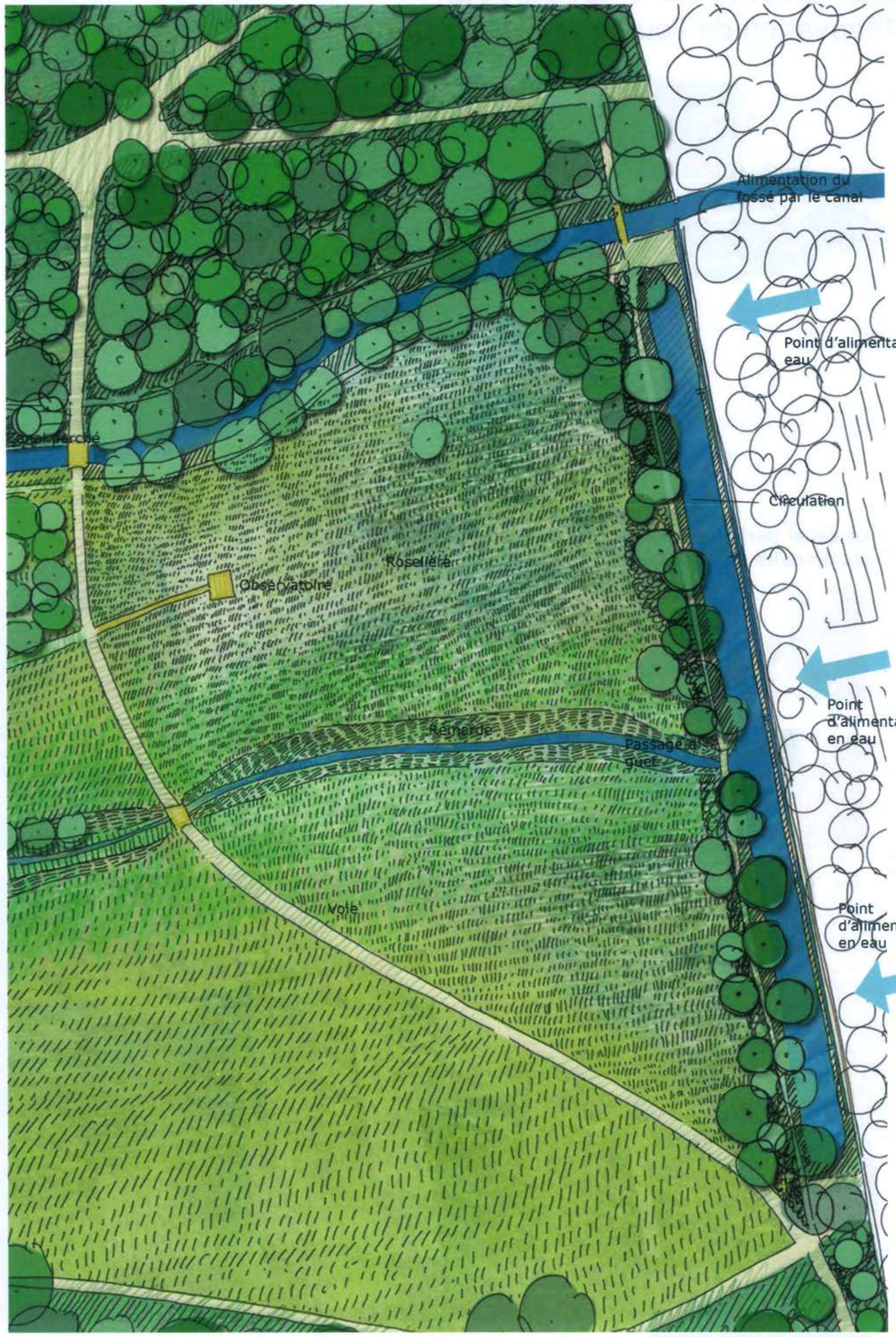

Contexte

Le jardin traverse toute la vallée à l'entrée de la Remarde dans le parc. Il est composé du large fossé Nord/Sud du fond du parc dont la présence est attestée depuis le 18e et de l'étendue de la roselière. Le jardin crée une limite du parc ouverte sur la vallée qui se prolonge.

Principes d'aménagement

Le fossé sera curé et les embâcles et l'enfrichement nettoyés pour redonner de la lumière à cet espace et de la transparence vers la vallée.

L'alimentation en eau provient du canal perché au nord comme actuellement. Le jardin a pour rôle de distribuer l'eau entre les zones humides de la roselière et la rivière.

C'est aussi un espace naturel que l'on longe sur des pontons en écoutant le murmure de l'eau qui circule lentement.

Projet du jardin filtrant

JARDIN FILTRANT

Aménagement d'un jardin filtrant

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/500

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

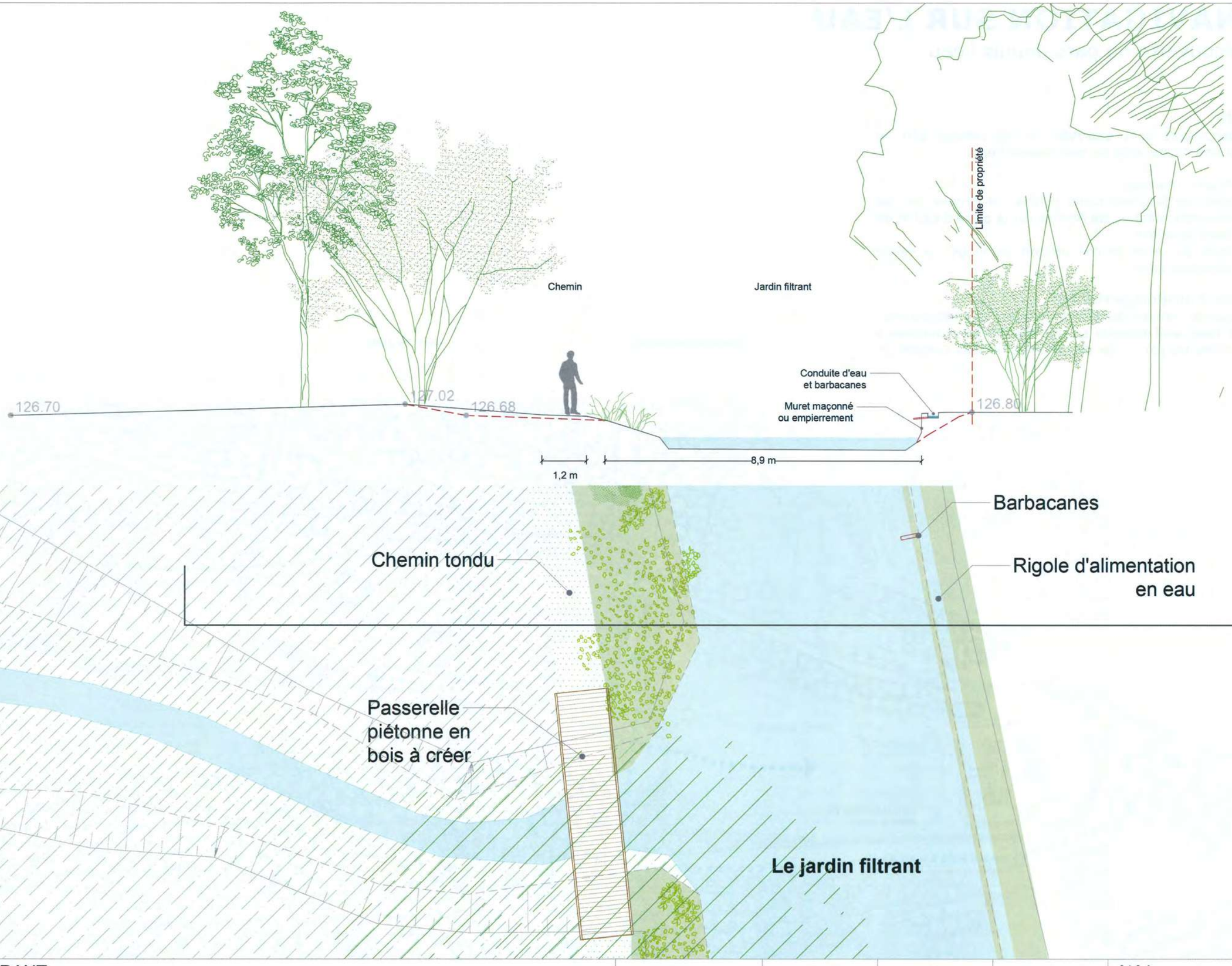

JARDIN FILTRANT

Aménagement d'un jardin filtrant au bout du canal

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/100

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

LA NAVIGATION SUR L'EAU

Une découverte du parc depuis l'eau

Contexte

Des embarcadères sont disposés sur les canaux afin de permettre une découverte du parc depuis l'eau.

2 parcours sont proposés :
- le parcours sur le grand canal permet de circuler sur les canaux autour du château, de rentrer sur la pièce d'eau et de pénétrer dans la vallée.
- le parcours du canal perché permet de longer la vallée jusqu'au jardin du canal.

Principes d'aménagement

Des pontons en bois et des aménagements des berges pour accéder à l'eau sont répartis sur les canaux pour accéder à des lieux clefs du parc : Île de la vallée, le bois Colbert, la roselière....

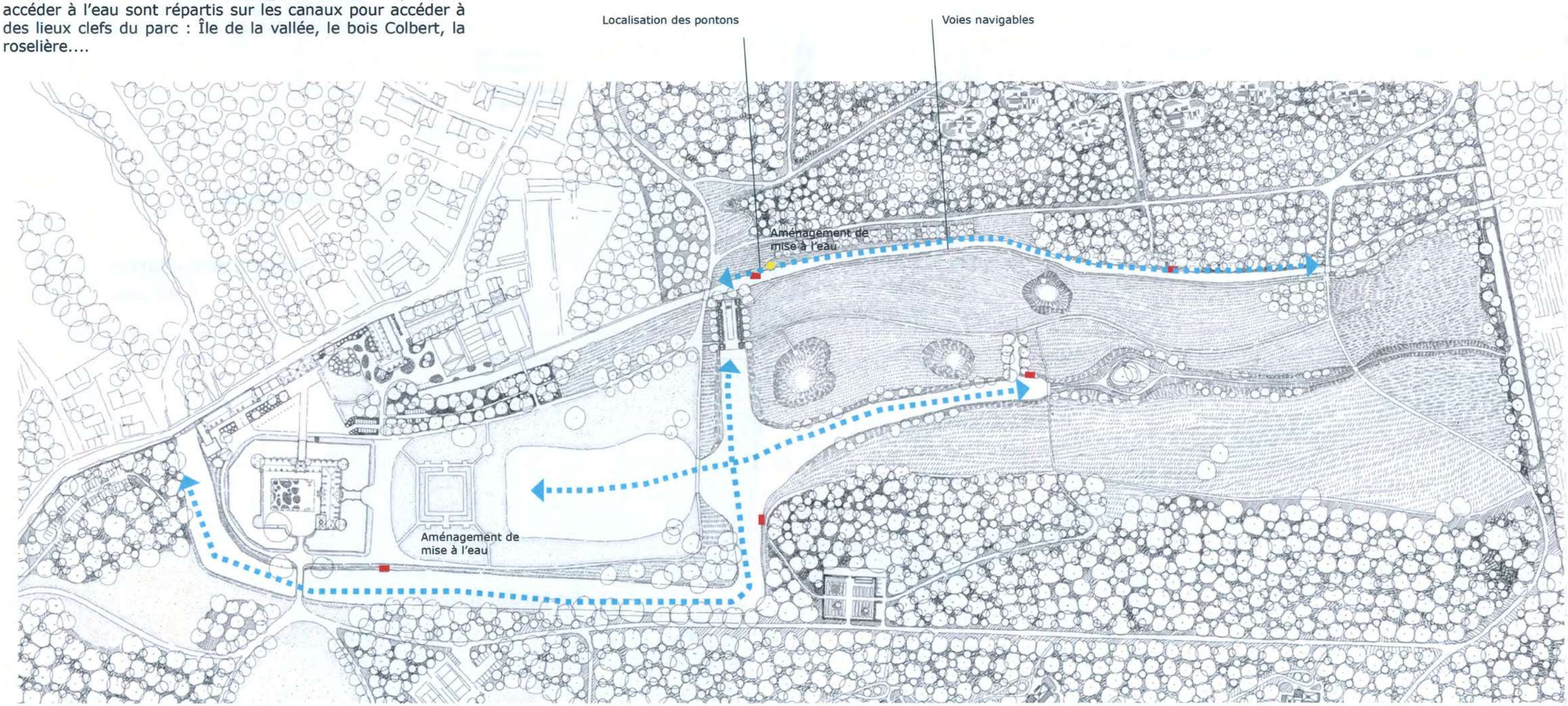

Exemples de canots électriques

Ponts/ Passages

1 Passerelle piscine/jardin régulier

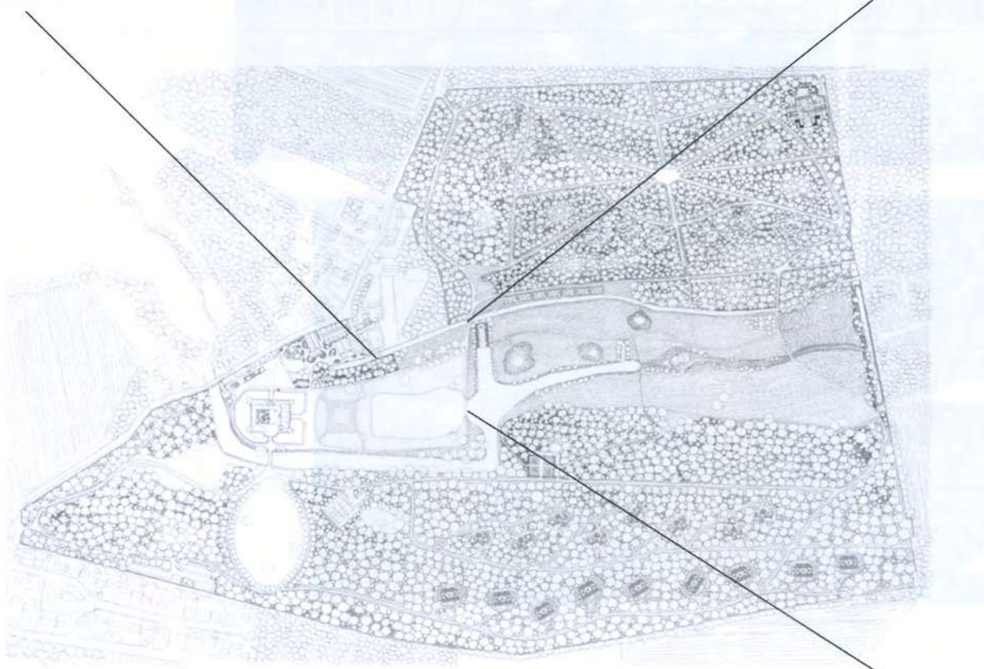

2

3 Pont de la pièce d'eau (référence de la forme, mais pas du garde-corps)

4 il a été refait récemment

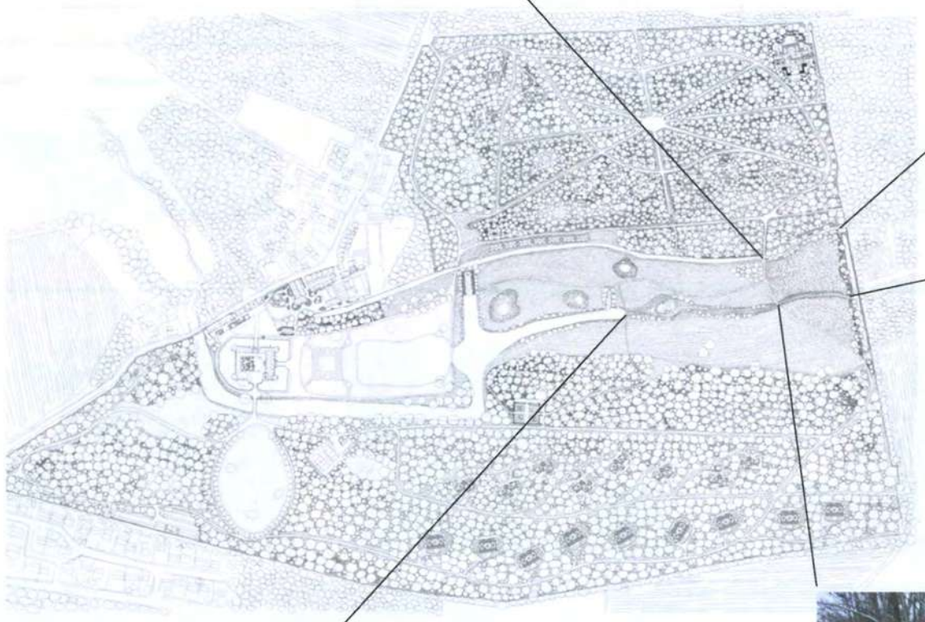

6

7

ou passage à gué

5

8 existant à refaire

1

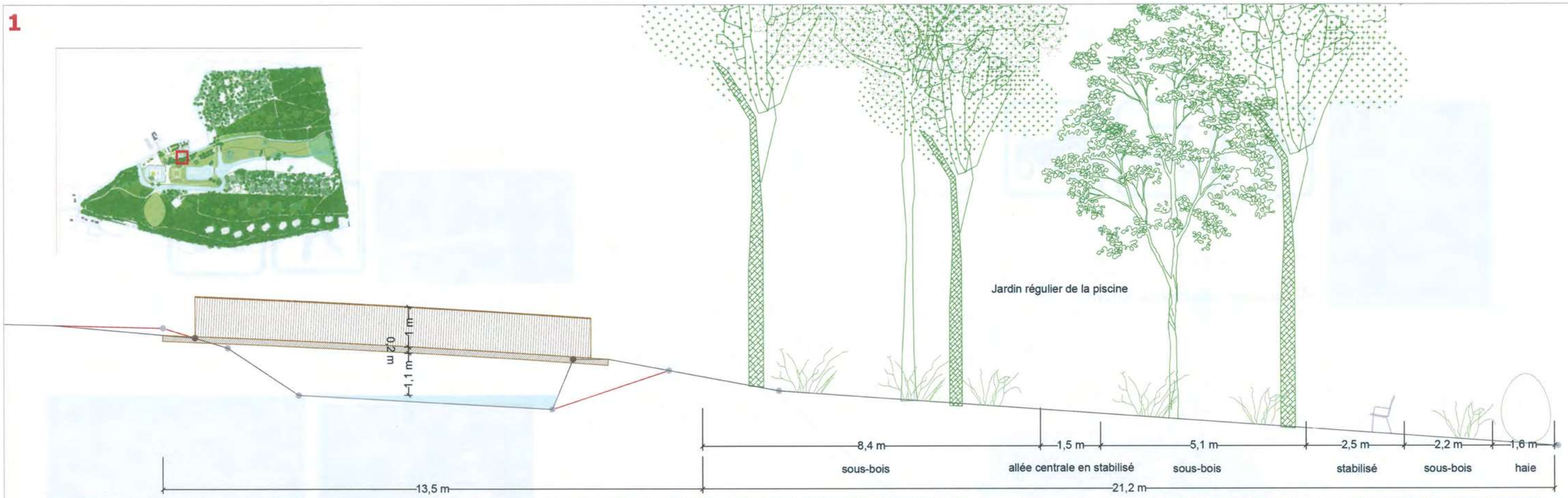

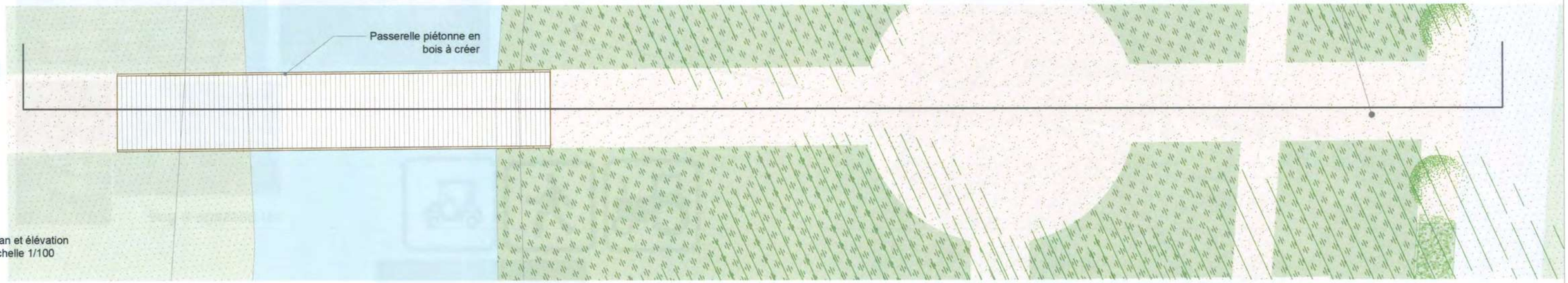

Plan et élévation
Echelle 1/100

Plan de situation
Echelle 1/400

PASSERELLE DE LA PISCINE

Création d'une passerelle dans l'axe de la piscine

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/100

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

2

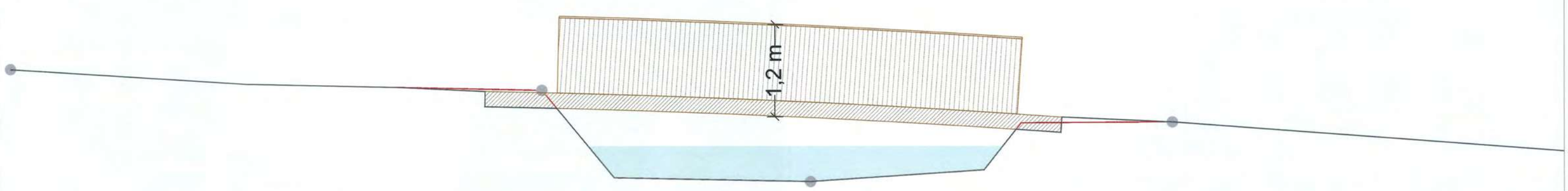

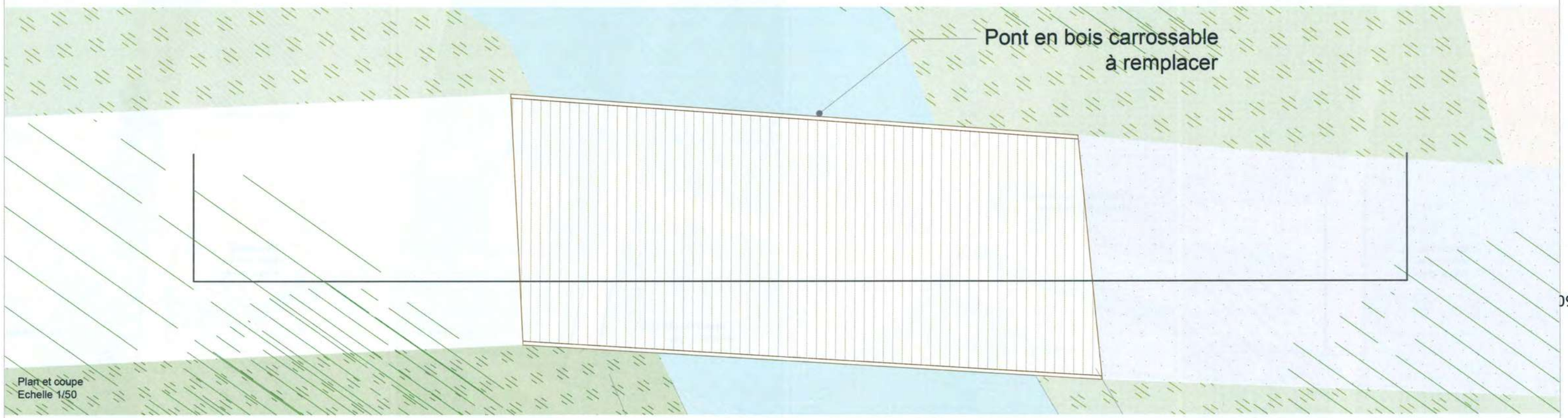

Plan et coupe
Echelle 1/50

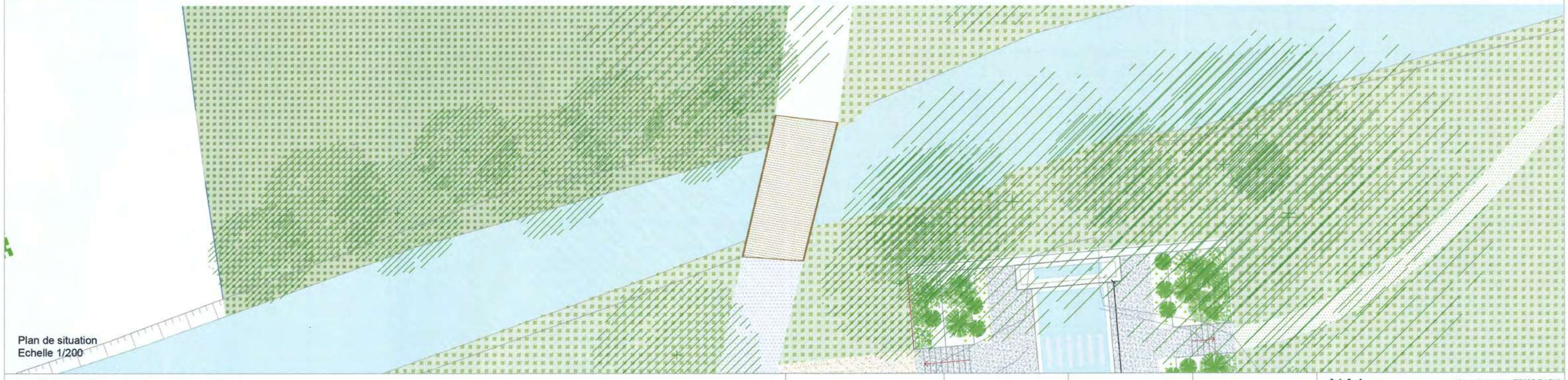

Plan de situation
Echelle 1/200

PASSERELLE DU CANAL

Remplacement de la passerelle du canal

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/50

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

5

Passerelle piétonne en bois à créer

8

Passerelle carrossable en bois à remplacer

6

Affût

Passerelle piétonne en bois à créer

7

Chemin tondu

Passerelle piétonne en bois à créer

Le jardin fi

PASSERELLES PIETONNES

Création et remplacement de passerelles bois

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

VOIR LA VALLÉE

DU BOIS COLBERT VERS LA VALLÉE

Le jardin est une fenêtre ouverte sur la vallée naturelle. Le jardin est à l'intersection de la promenade qui longe le canal perché et le chemin qui descend du cœur du bois Colbert.
Une percée dans le boisement permet de découvrir l'ampleur de la vallée. Une pelouse descend doucement sur le seuil du canal. Un quai en bois permet de s'arrêter là, de sentir la fraîcheur de l'eau, de contempler l'île centrale et les jardins des atolls.

Références

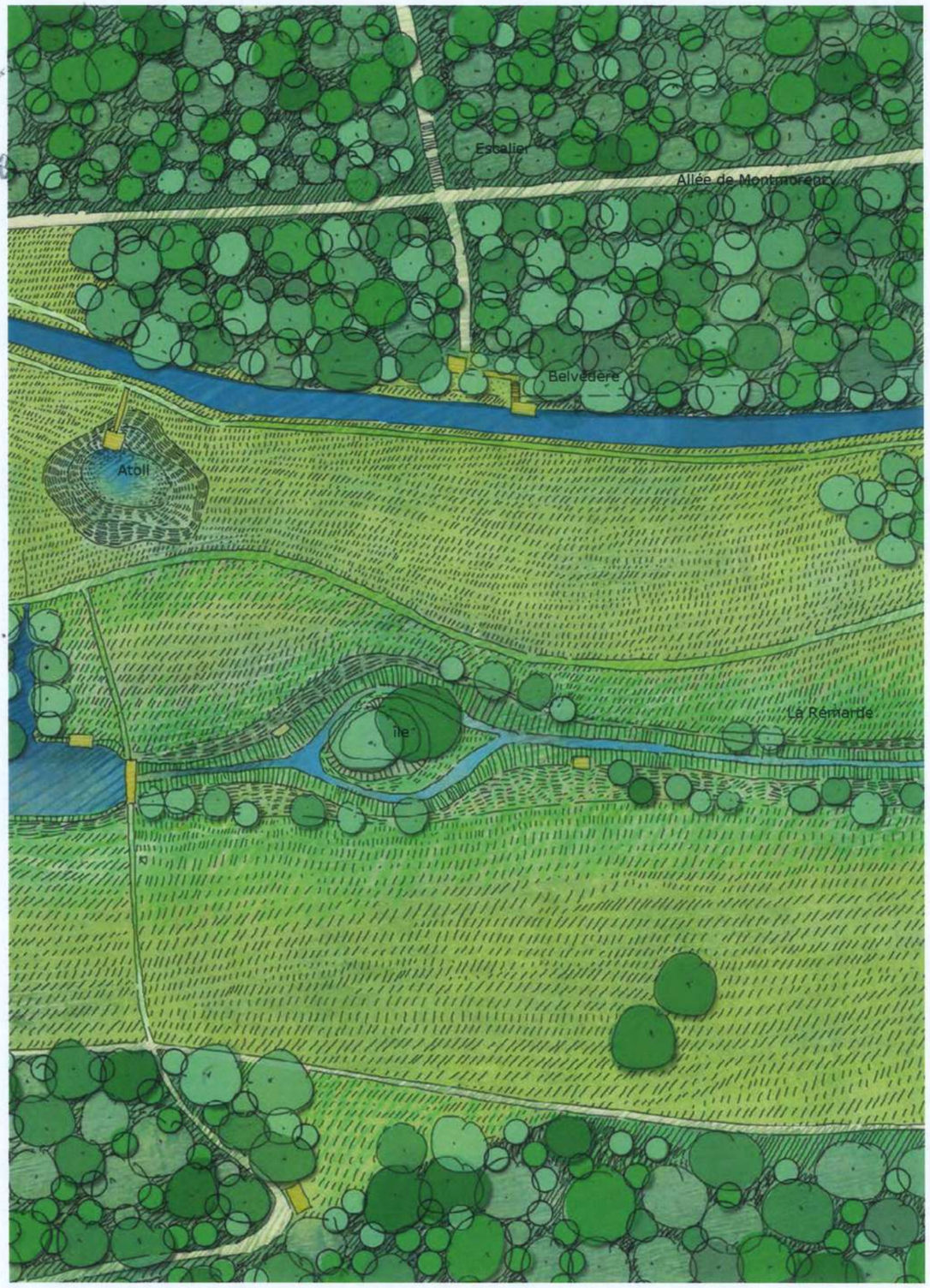

BELVÉDÈRE SUR LA VALLÉE

Vue sur la vallée

Trouée vers la vallée

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

Affût

Le belvédère sur la vallée

Ponton d'accès à l'eau

11

BELVEDERE

Création d'un belvédère sur la vallée

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

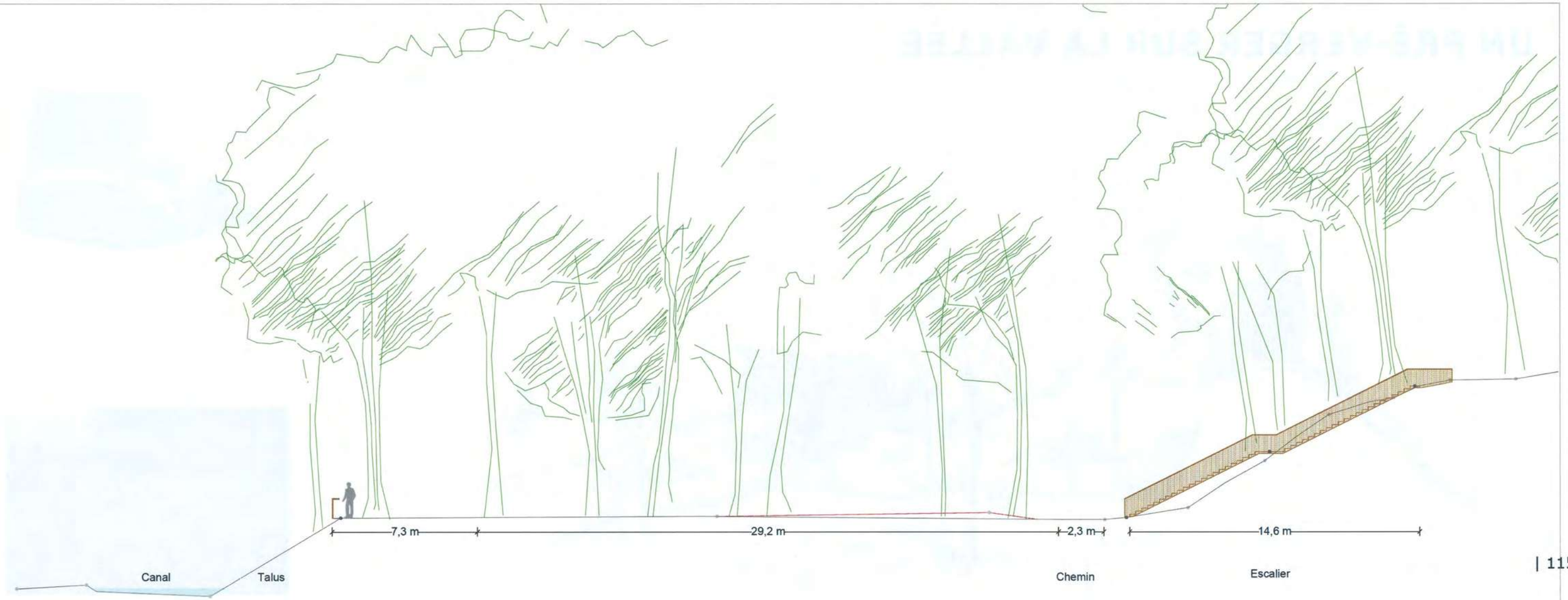

Coupe sur l'escalier

Plan de repérage

ESCALIER ET BELVEDERE

Remplacement de l'escalier et création d'un belvédère sur la vallée

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

UN PRÉ-VERGER SUR LA VALLÉE

Existant

Après avoir traversé le canal, l'allée de Montmorency longe la vallée. Un verger est planté en accompagnement du chemin et devient un lieu d'observation à l'échelle de la vallée.

Plan masse de l'aménagement

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

VERGER SUR LA VALLEE

Plantation d'un verger

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/500

WAGON LANDSCAPING
Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Légende

- Arbre existant
- Arbre planté
- Arbre abattu
- Topiaire
- Petit arbre en cépée
- Haie régulière
- Haie champêtre
- Haie forestière, lisière dense
- Banc
- Bordures acier
- Allée forestière restaurée
- Sol stabilisé
- Grave compactée
- Enrobé clair
- Pavés
- Massifs plantés
- Prairie ornementale
- Pelouse tondue
- Prairie fauchée
- Terre-pierre engazonné
- Strate herbacée sous-bois
- Nid d'abeille + sol perméable

Carrés fauchés

Le verger

Chemins tondus

DETAIL DU VERGER

Plantation d'un verger

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/200

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg

12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

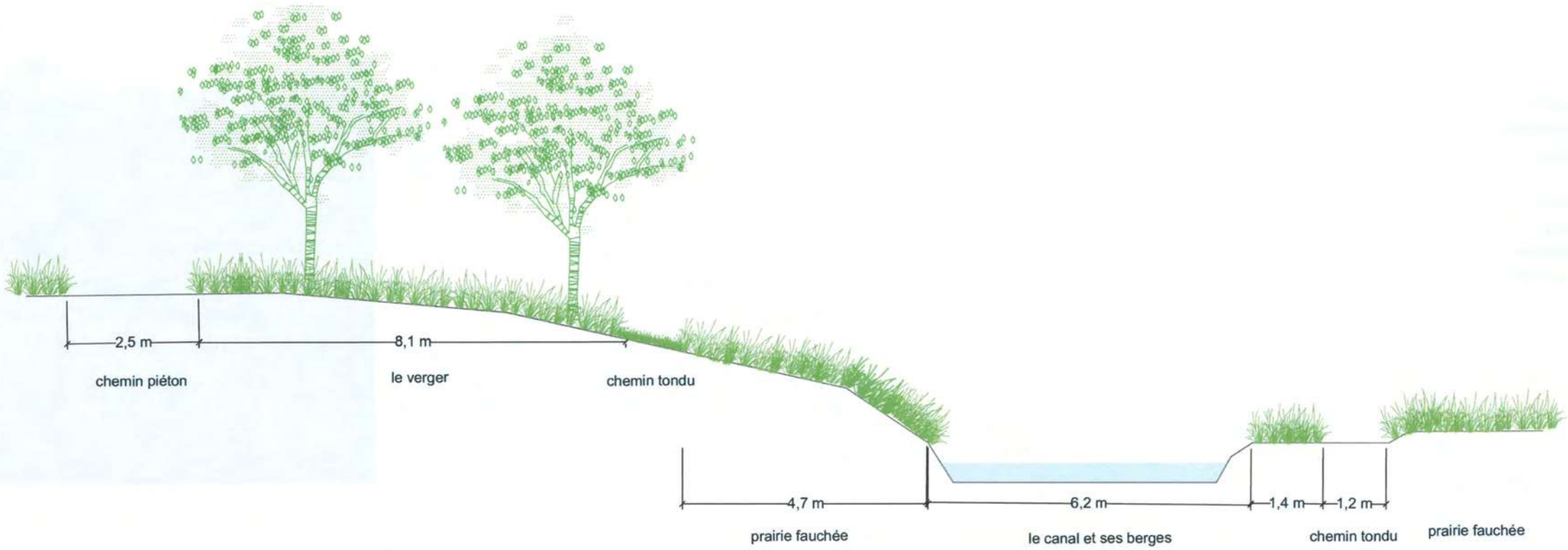

Coupe projet

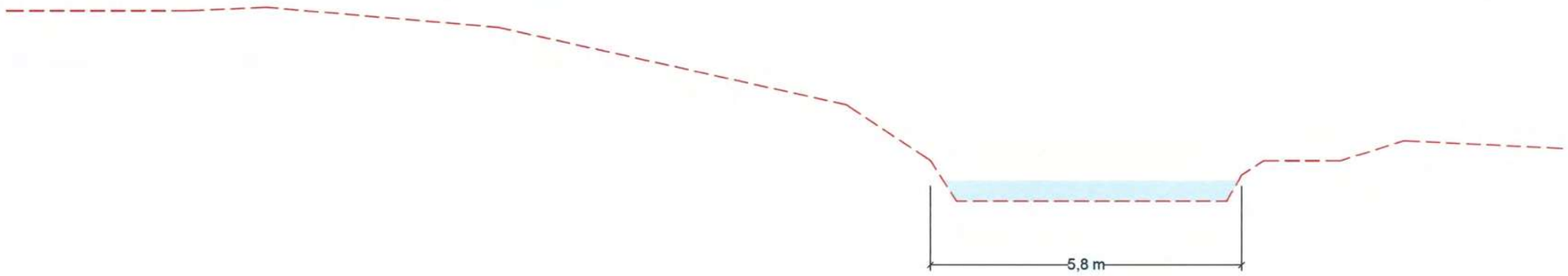

Coupe sur existant

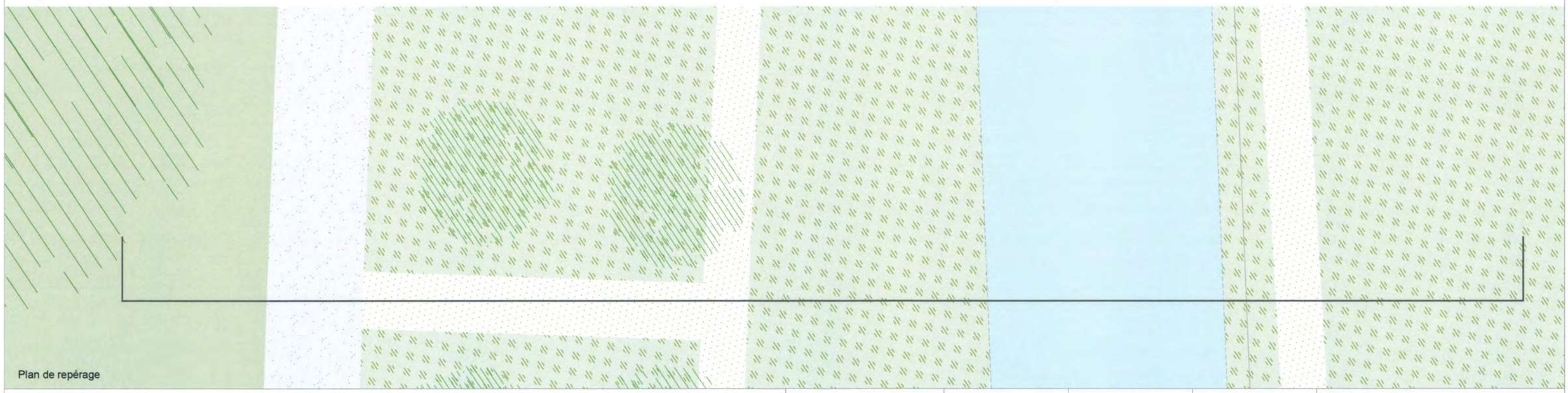

Plan de repérage

VERGER

Plantation d'un berger en balcon sur la vallée

PROJET	PHASE	DATE	ECHELLE
Esclimont	APD	03/2019	1/100

WAGON LANDSCAPING Paysagistes dplg
12 rue Lagrange 75005 PARIS
Tél. : 00 33 1 71 73 95 19
E-mail : contact@wagon-landscaping.fr
www.wagon-landscaping.fr

Arbres fruitiers

Pommier Belle de Boskoop
Pommier Reine des Reinettes
Pommier Golden Delicious
Pommier Starking
Prunier quetsche d'Alsace
Prunier quetsche Stanley
Prunier mirabelle de Nancy
Prunier Reine-Claude Dorée
Poirier Beurré Hardy
Poirier Conférence
Poirier Louise Bonne

Bulbes de prairie

Camassia
Muscari
Narcissus
Alium
Tulipa
Scilla
Crocus

LES SUITES

Principes de la localisation des suites dans le parc.

1 Une intégration en retrait de la vallée pour éviter toute covisibilité depuis la vallée

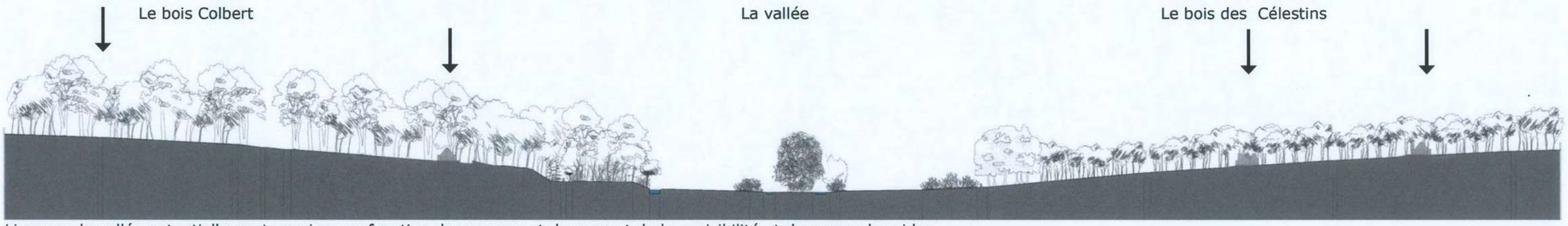

Lieux sur la vallée potentiellement propices en fonction du paysage et du respect de la covisibilité et des zones humides

1

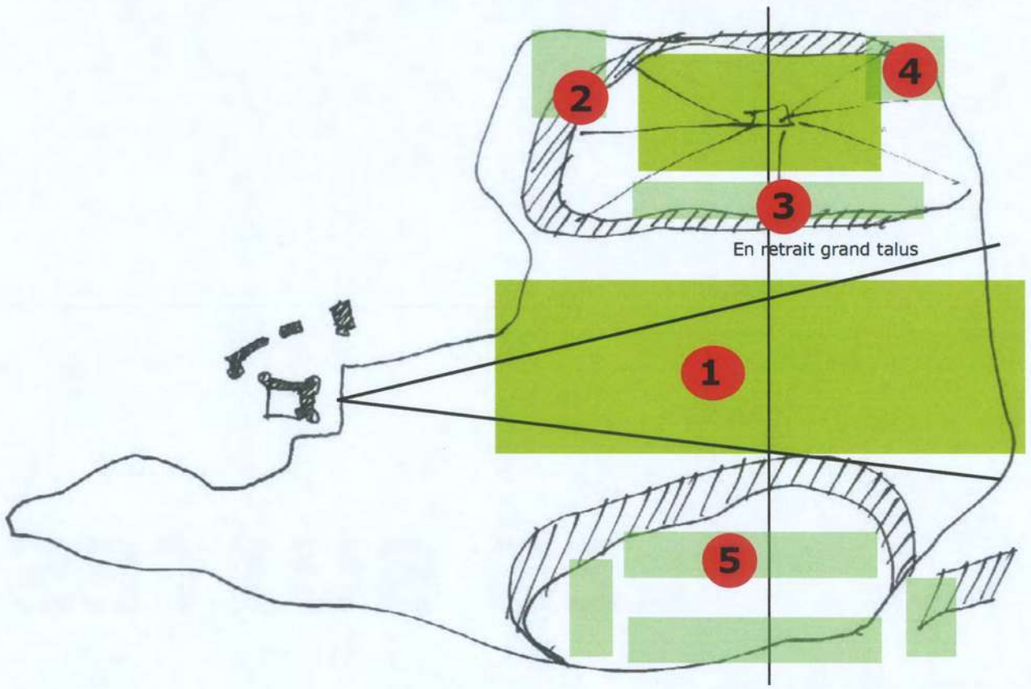

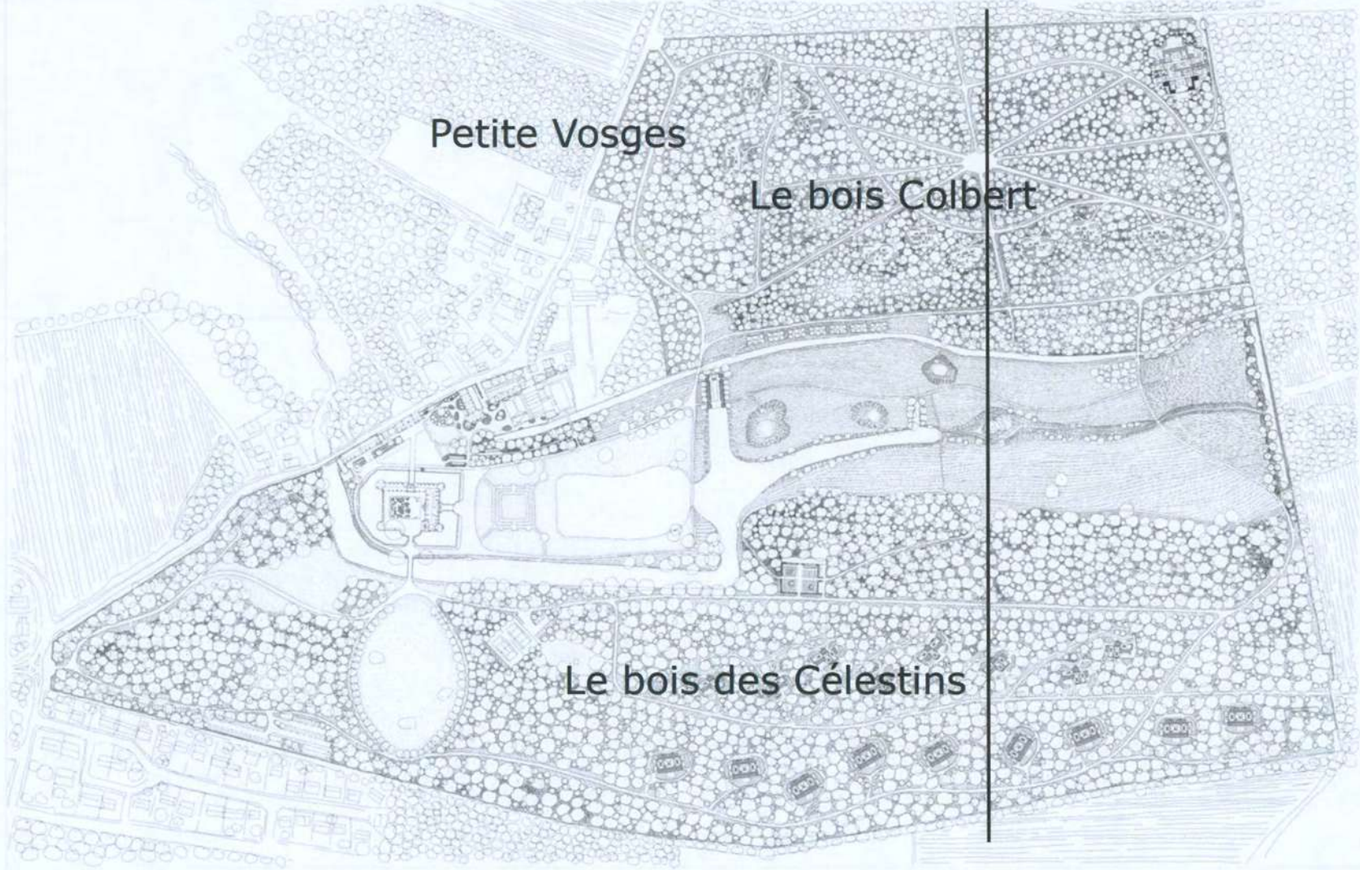

0 10 50 100m

4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
22
23
24
25
26

435m
481m
507m
562m
619m
681m
611m
576m
731m
501m
438m
678m
604m
404m
343m
545m
484m
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
22
23
24
25
26

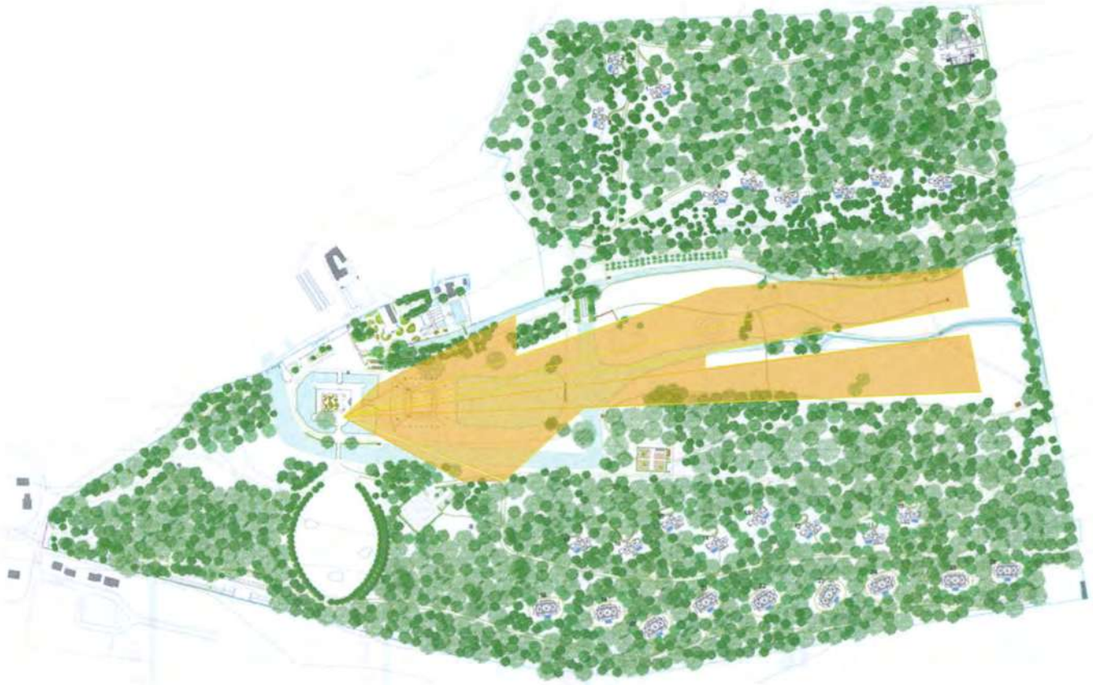

4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
22
23
24
25
26

26
25
24
23
22
435m
487m
507m
5vm
619m
681m
611m
576m
731m
501m
438m
678m
604m
404m
343m
545m
484m

140 m
17
16
18
19
20

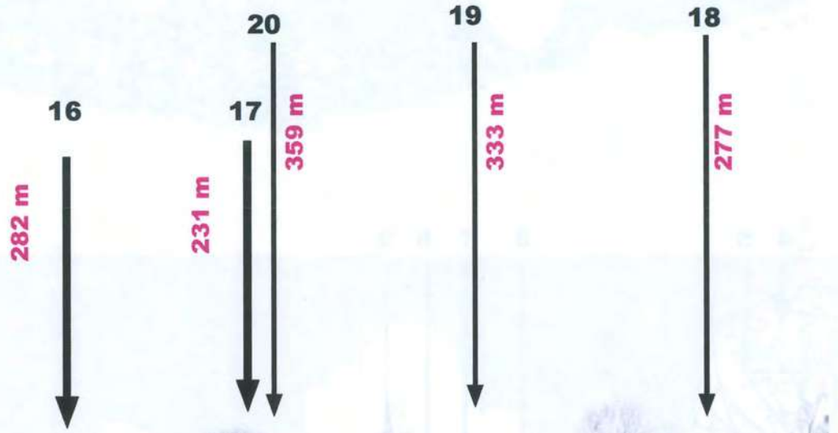
16
17
20
19
18
282 m
231 m
359 m
333 m
277 m

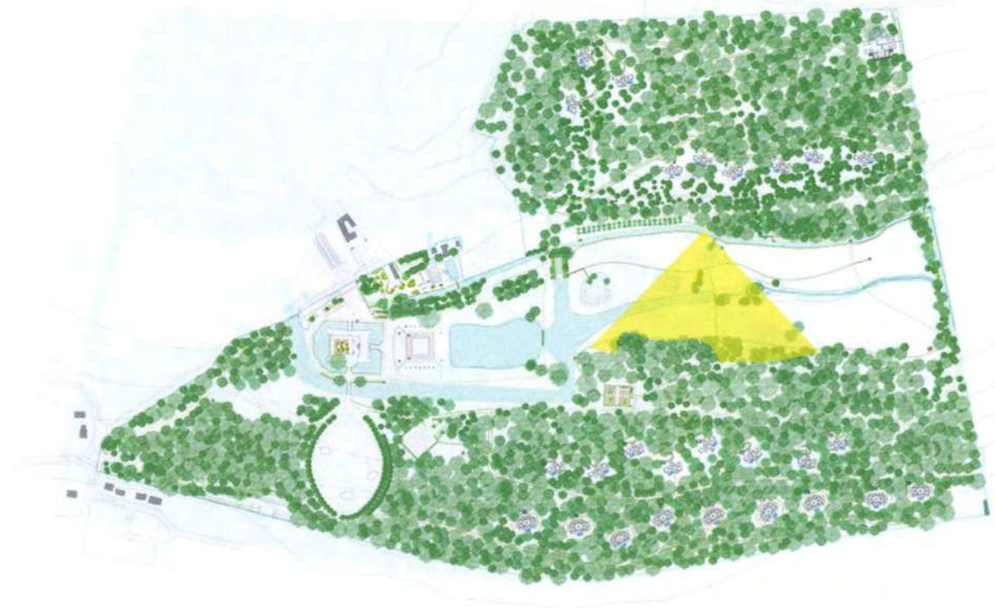

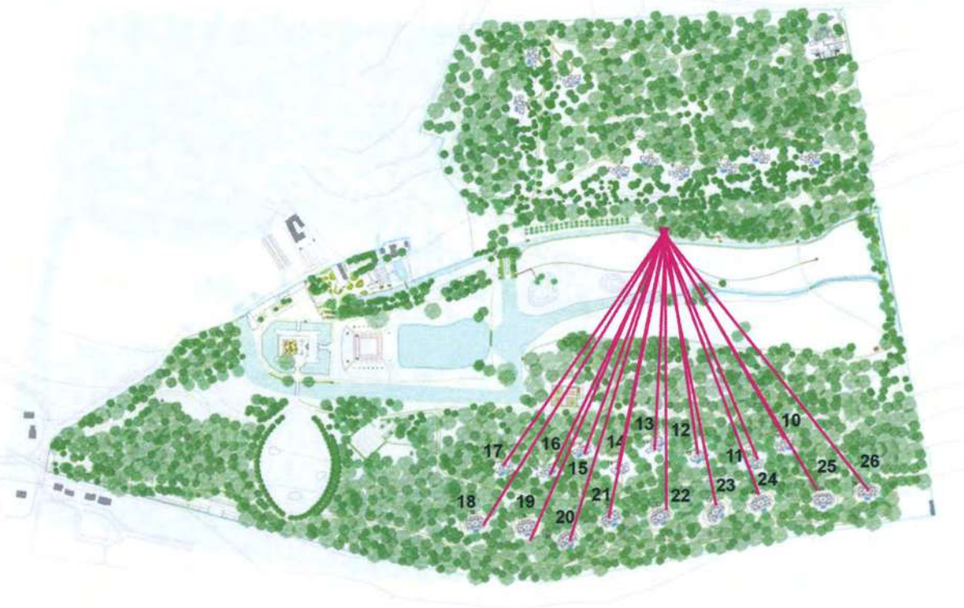

26 10 25 11 24 23 12 22 13 21 14 20 15 19 16 18 17

436m 329m 414m 330m 604m 373m 309m 376m 296m 388m 328m 444m 314m 432m 369m 463m 395m

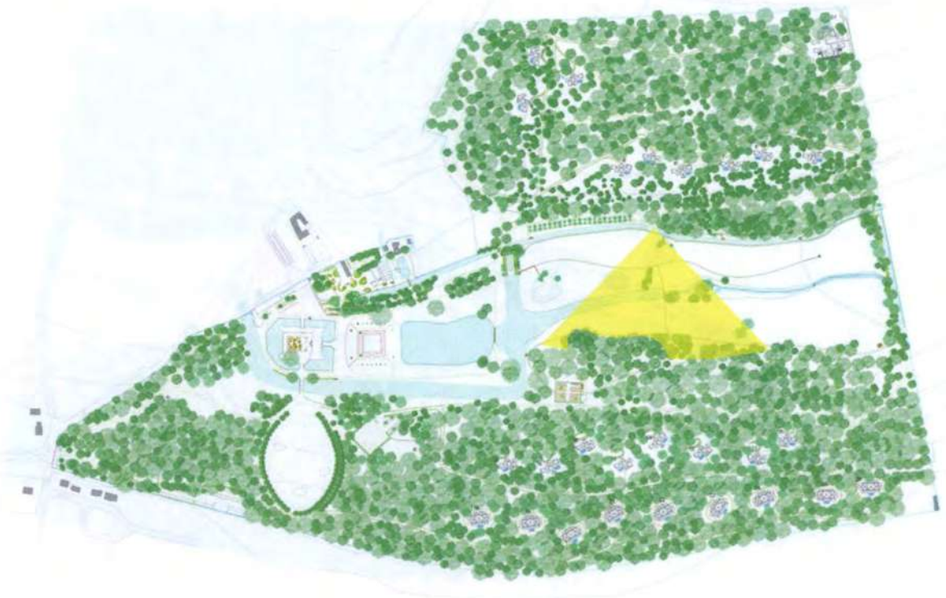

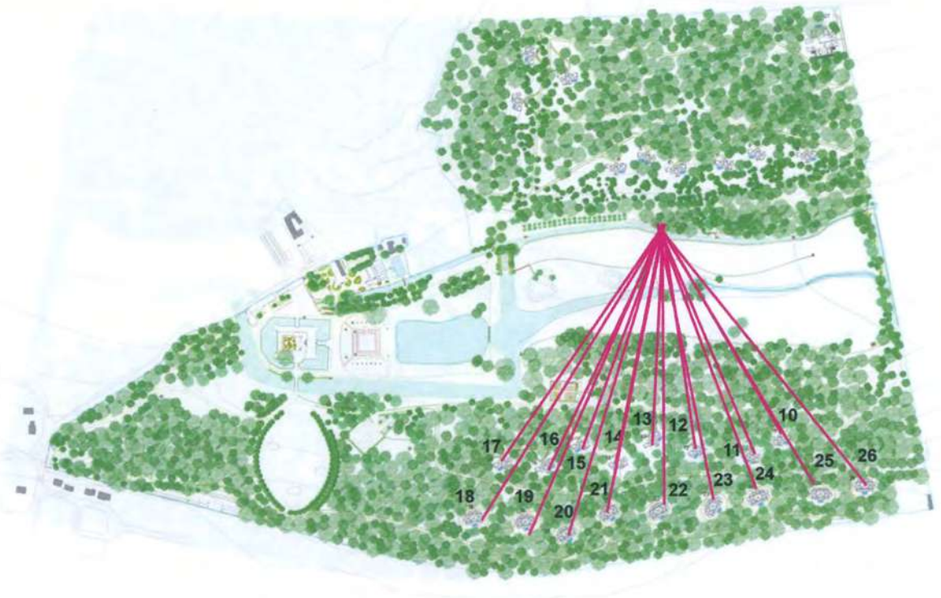
17
16
15
14
13
12
11
10
18
19
20
21
22
23
24
25
26

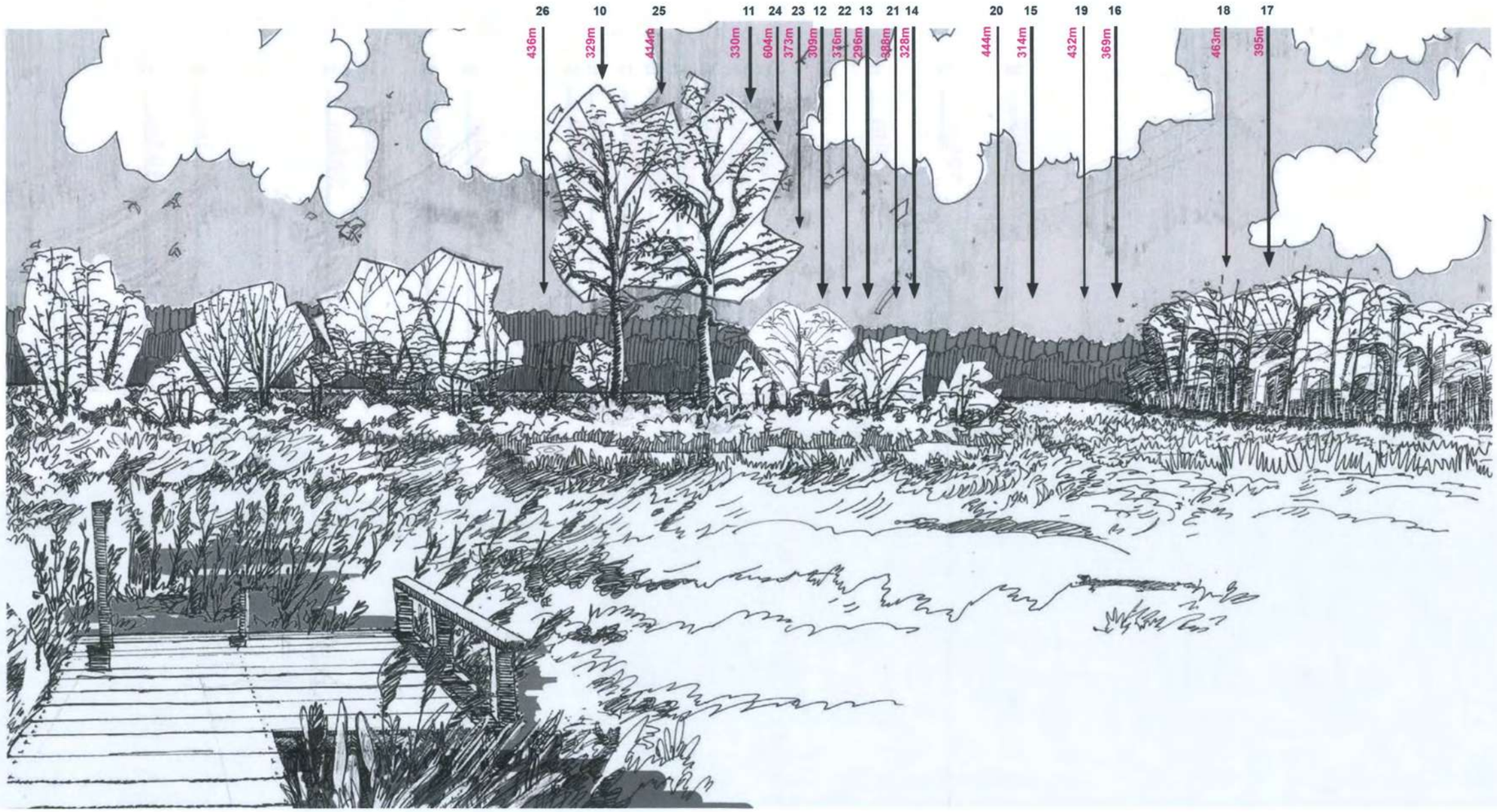
26 10 25 11 24 23 12 22 13 21 14 20 15 19 16 18 17
436m 329m 414m 330m 604m 373m 309m 316m 296m 308m 328m 444m 314m 432m 369m 463m 395m

TYPOLOGIE DES SUITES

STRATÉGIE PAYSAGÈRE D'INTÉGRATION DES SUITES DANS LES BOISEMENTS

Le projet a un triple objectif : intégrer les suites en limitant leur impact visuel dans les boisements, créer des espaces attrayants pour les occupants et assurer la pérennité des boisements.
La stratégie paysagère pour l'intégration des suites dans les boisements est développée suivant trois niveaux :

1- *Des jardins thématiques enveloppent les suites. Le jardin est le paysage de proximité des suites. Ils sont composés de massifs fleuris et d'une strate arbustive ornementale.*

2 - *Un système de «haie» en sous-bois composée d'une strate arbustive forestière persistante et dense. Ces structures permettent de conserver l'intimité des suites entre elles et de les intégrer depuis les allées de circulation.*

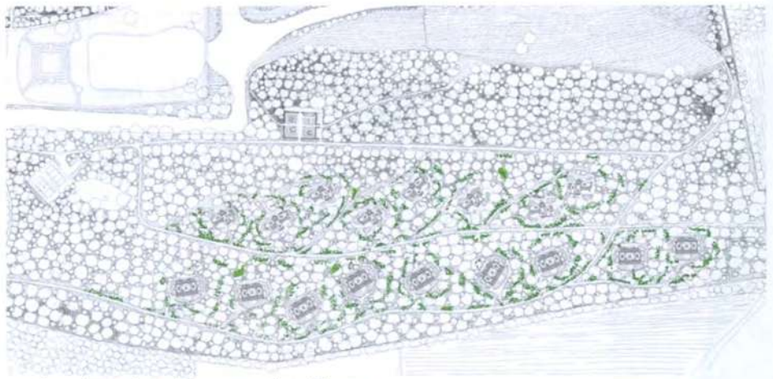

carte des structures arbustives

3 - *La gestion forestière aux abords des suites est adaptée en fonction de la qualité des boisements environnants.*

carte des types de boisements du domaine.

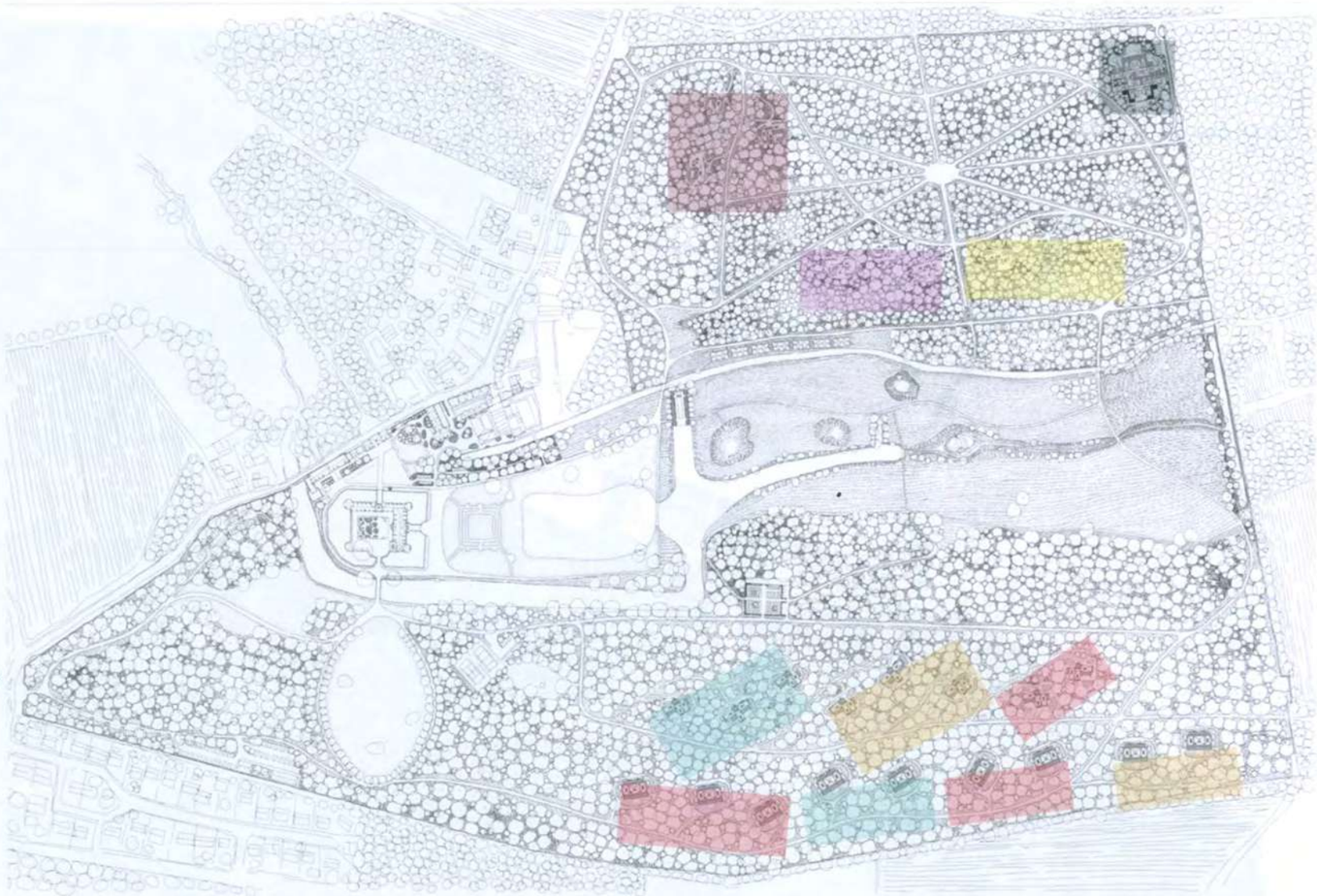

1 - LES JARDINS DES SUITES

Les jardins des suites forestières ont un traitement paysager varié en développant des atmosphères spécifiques par le traitement du végétal à proximité de la suite.

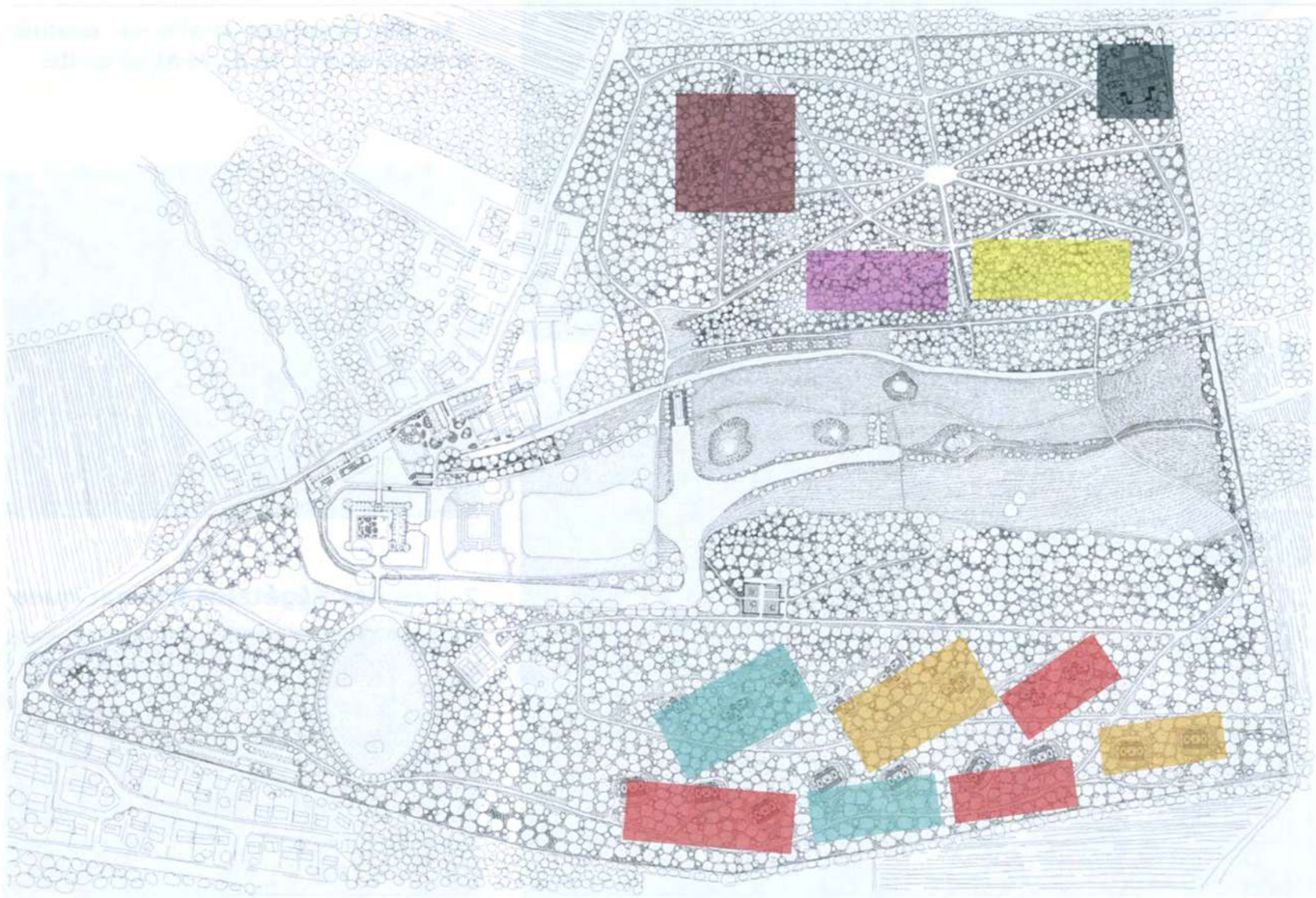

Le jardin sino-japonais

Jardins des bois clairs

Jardins de la clairière des chênes

Jardins des pinèdes

Jardins des fougères

Jardin des Îles dorées

Jardin des Îles blanches

parking voiturette

terrasse

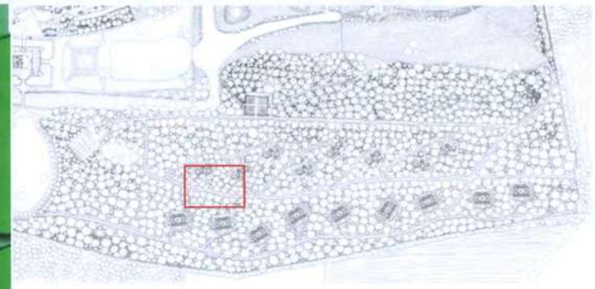

1- Un bouquet d'arbres emblématiques sur le devant la suite

2- Les îles végétales thématiques

1- Un écrin végétal protecteur

2- Les îles végétales thématiques

3 - Un bouquet d'arbres emblématiques sur le devant la suite

2 - UN SYSTÈME DE STRUCTURES ARBUSTIVES DENSES PERSISTANTES LA PROTECTION DES VUES

La strate arbustive est composée de végétaux en majorité persistants et supportant le couvert du boisement. Un travail fin de localisation permet de gérer les covisibilités entre les suites et les vues depuis les allées. Afin de conserver des profondeurs de vue depuis les suites, les structures plantées ne sont pas continues et laissent échapper le regard dans les directions libres des suites. Cette intégration sera implantée de façon fine lors du chantier.

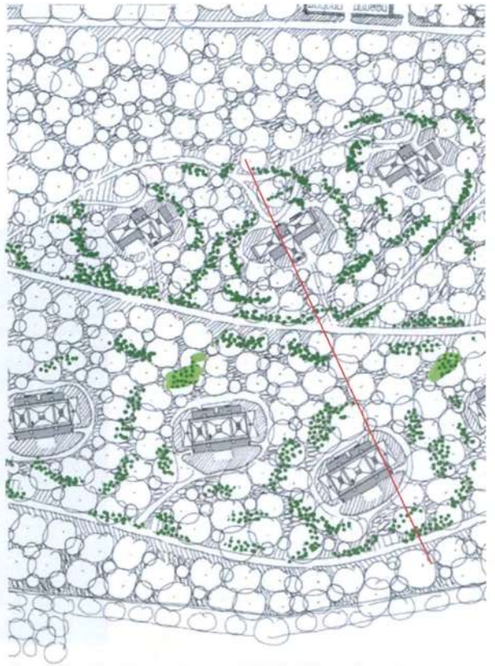

Plan de la strate arbustive de sous-bois

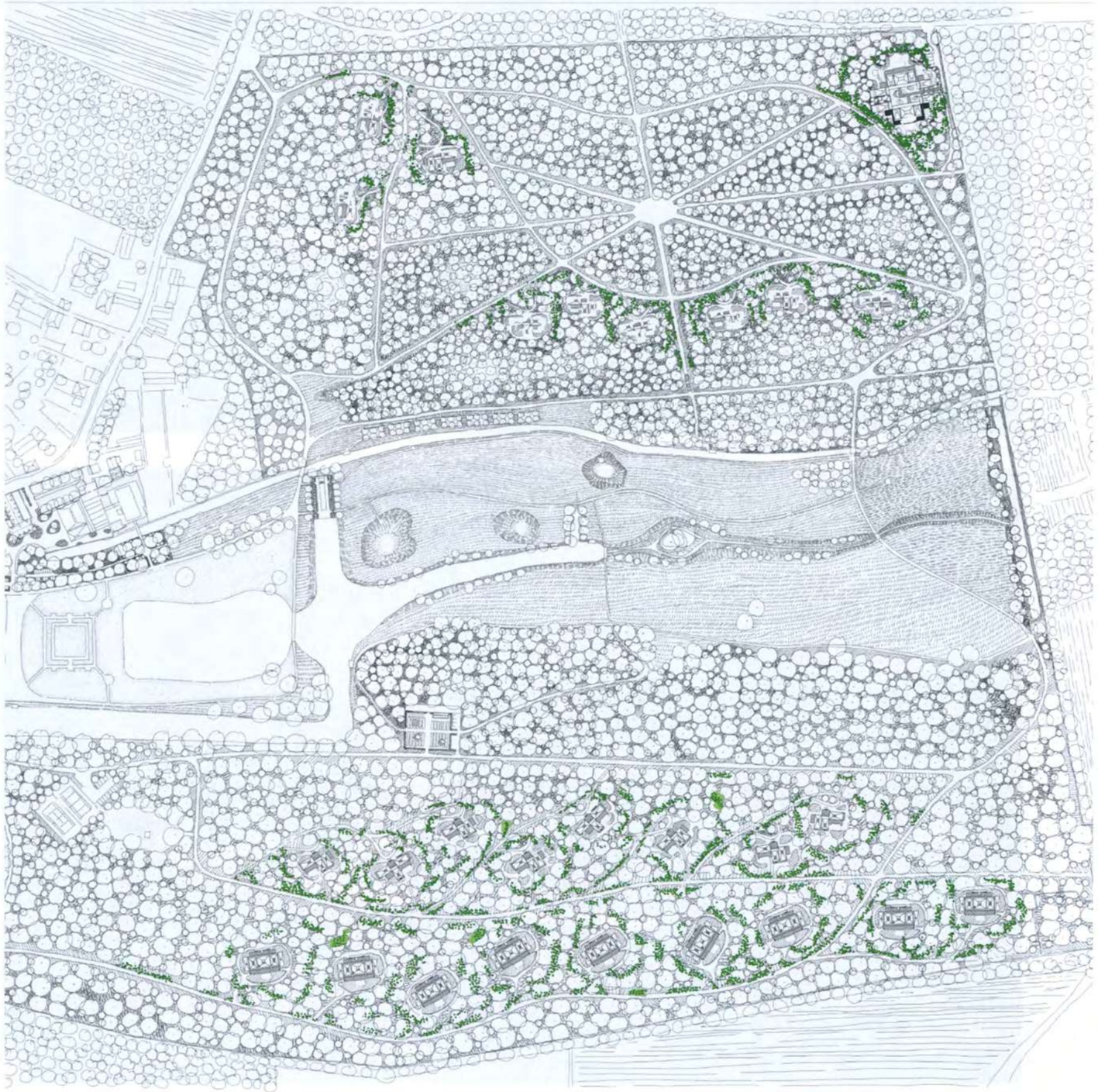

Protection des vues proches avec des massifs arbustifs
Ouverture vers le bois avec une lisière claire

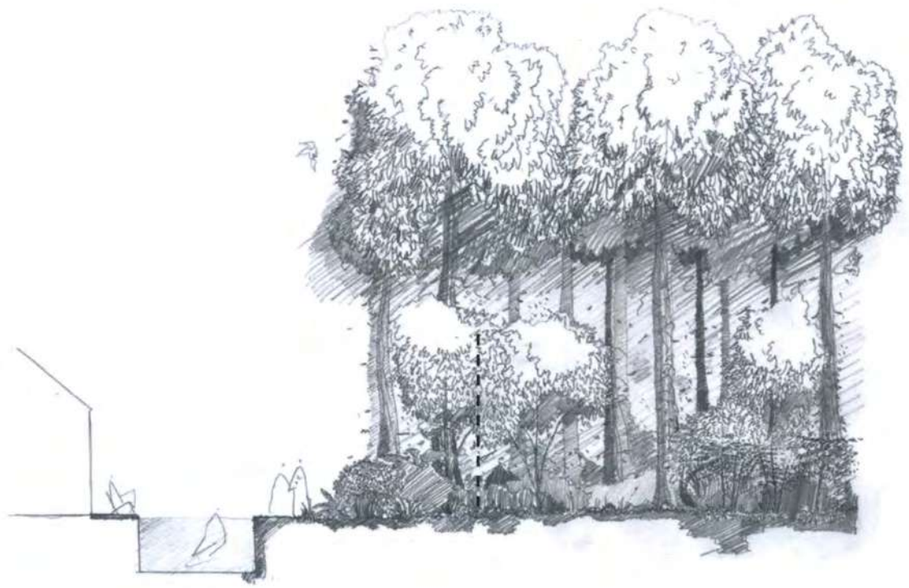

Protection des vues avec une lisière jardinée dense + une strate arbustive intérieure

Intégration des suites de 300m2 dans le bois des Célestins

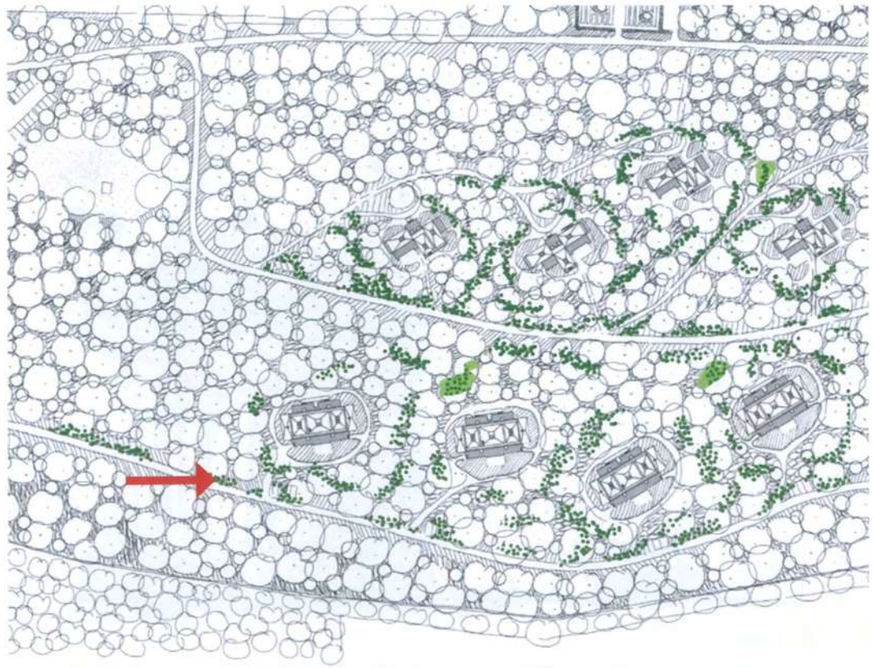

Perspective sur les suites de 300 m2 sans les haies arbustives (image wilmotte)

Perspective sur les suites de 300 m2 : intégration des haies arbustives

Intégration des suites de 150 m2 dans le bois des Célestins

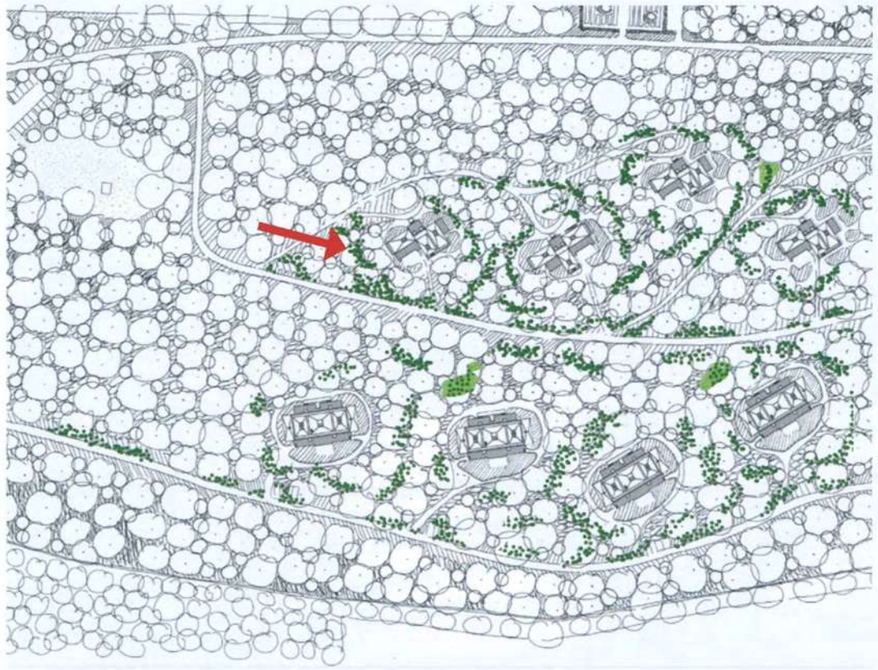

Perspective sur les suites de 150 m2 sans les haies arbustives (image wilmotte)

Perspective sur les suites de 150 m2 : intégration des haies arbustives

Intégration des suites de 150m2 dans le bois Colbert

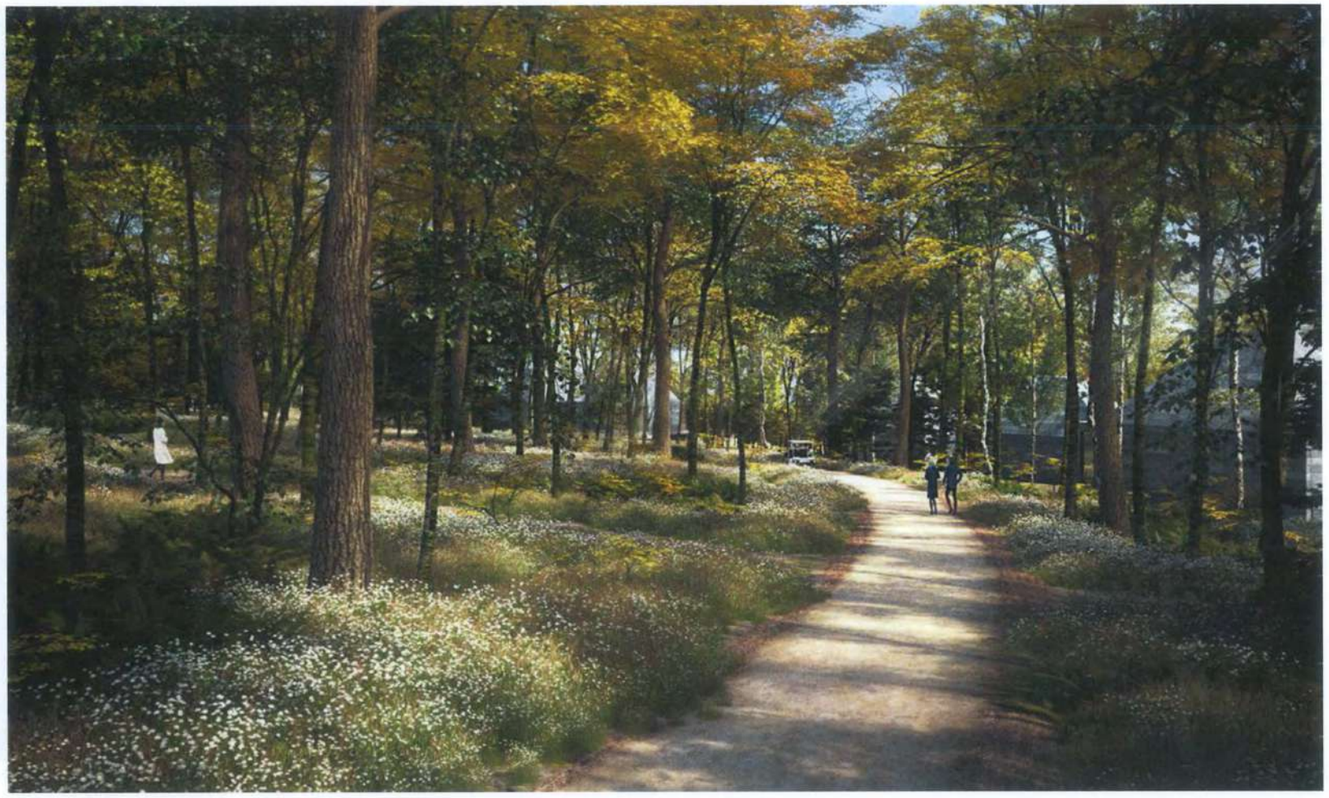

Perspective sur les suites de 150 m2 sans les haies arbustives (image wilmotte)

Perspective sur les suites de 150 m2 : intégration des haies arbustives

Palette végétale de la strate arbustive persistante entre les suites

Local persistant

Taxus baccata

Mahonia aquilifolium

Laurus nobilis

Ilex aquilifolium

Ligustrum vulgare

Ruscus aculeatus

Viburnum tinus

Ornemental persistant à côté des suites

Cotoneaster-lacteus

prunus laurocerasus

Euonymus japonicus

Prunus lusitanica

Ilex crenata

mahonia-x-media

Sarcococca hook

Viburnum rhytidophyllum

Local à feuille caduque

clematis viltalba

Corylus avellana

Crataegus laevigata

Rhamnus catartica

viburnum opulus

Marscecent (garde les feuilles de l'année en hiver)

Betulus carpinus

fagus sylvatica

Persistants

Taxus baccata
Laurus nobilis
Ligustrum vulgare
Ruscus aculeatus
Ilex aquilifolium
Viburnum tinus

prunus laurocerasus
Prunus lusitanica
mahonia-x-media
Euonymus japonicus
Cotoneaster-lacteus
Ilex crenata

Caduques

Corylus avellana
viburnum opulus
Rhamnus catartica
Crataegus laevigata

Marscecent

fagus sylvatica
Betulus carpinus

3- STRATÉGIES FORESTIÈRES ASSOCIÉES AUX SUITES

Stratégie forestière autour des suites dans le bois des Célestins

Boisement existant

Cette partie du boisement est située sur un sol très fertile et donc à fort potentiel forestier. C'est une plantation de chênes récente qui, par manque d'entretien, a été supplantée par des frênes et des érables sycomores. C'est un boisement assez plastique pour recevoir les aménagements des suites.

Une gestion jardinée du nouveau bois est appliquée pour multiplier les ambiances arborées : taillis, futaie, taillis sous futaie, bouquets. Les arbres d'avenir sont détourés des arbres concurrents pour favoriser leur croissance.
Des clairières sont créées pour les suites.

Ambiances recherchées en lisière

État existant

Le bois des Célestins

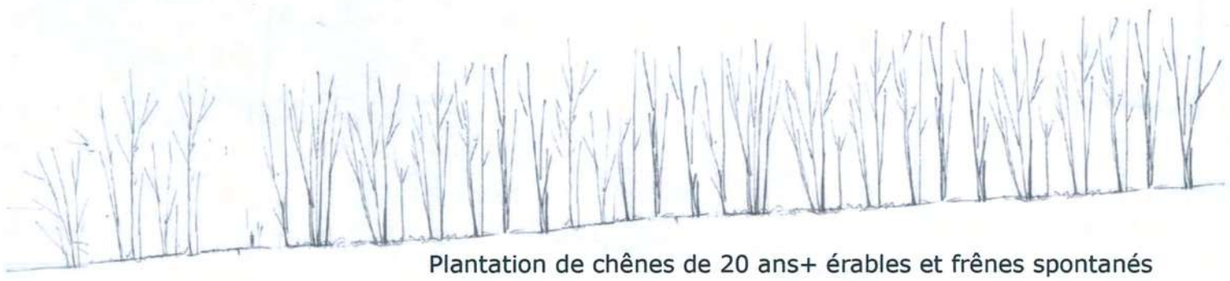

Plantation de chênes de 20 ans+ érables et frênes spontanés

Actions forestières d'accompagnement des suites

Défrichage

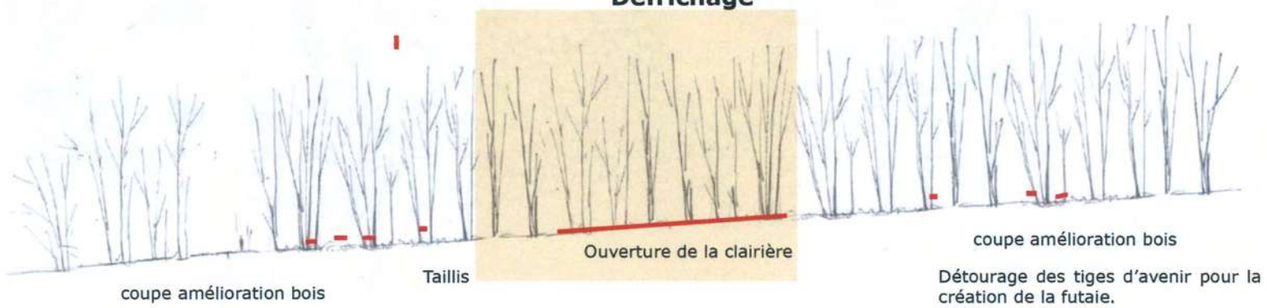

Détourage des tiges d'avenir pour la création de la futaie.

État projet

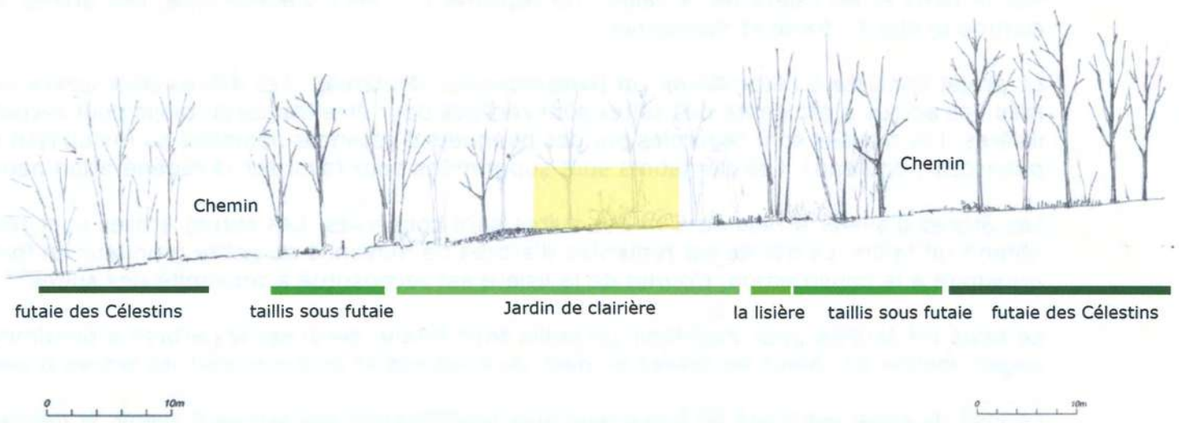

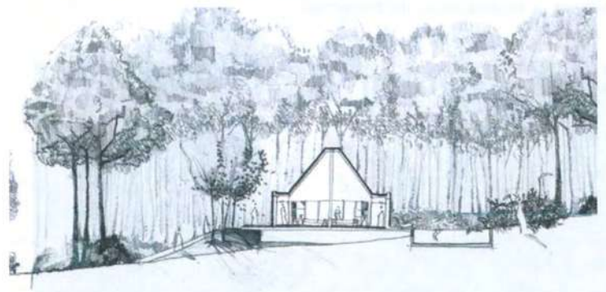

Intégration des suites dans la lisière sud du bois Colbert - coté Ouest

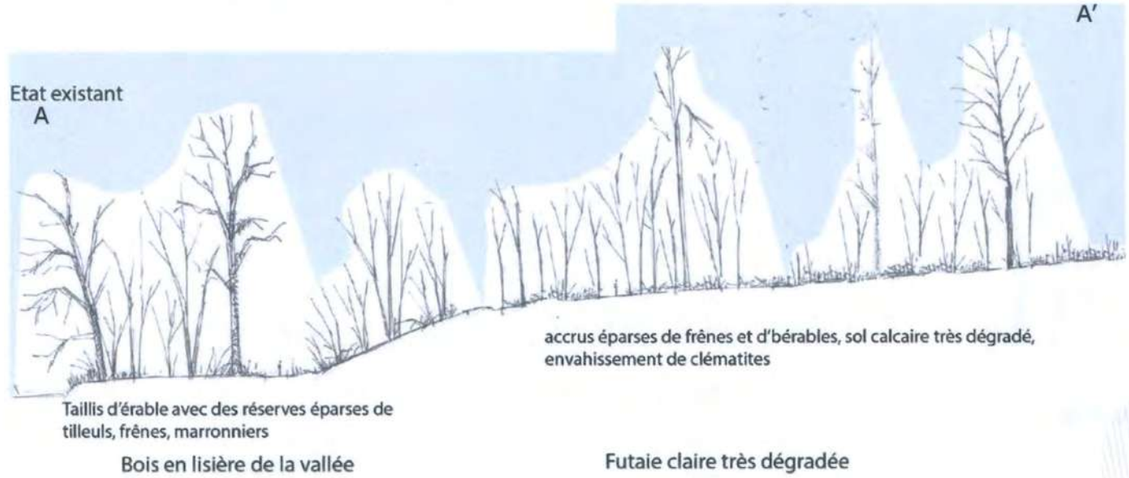

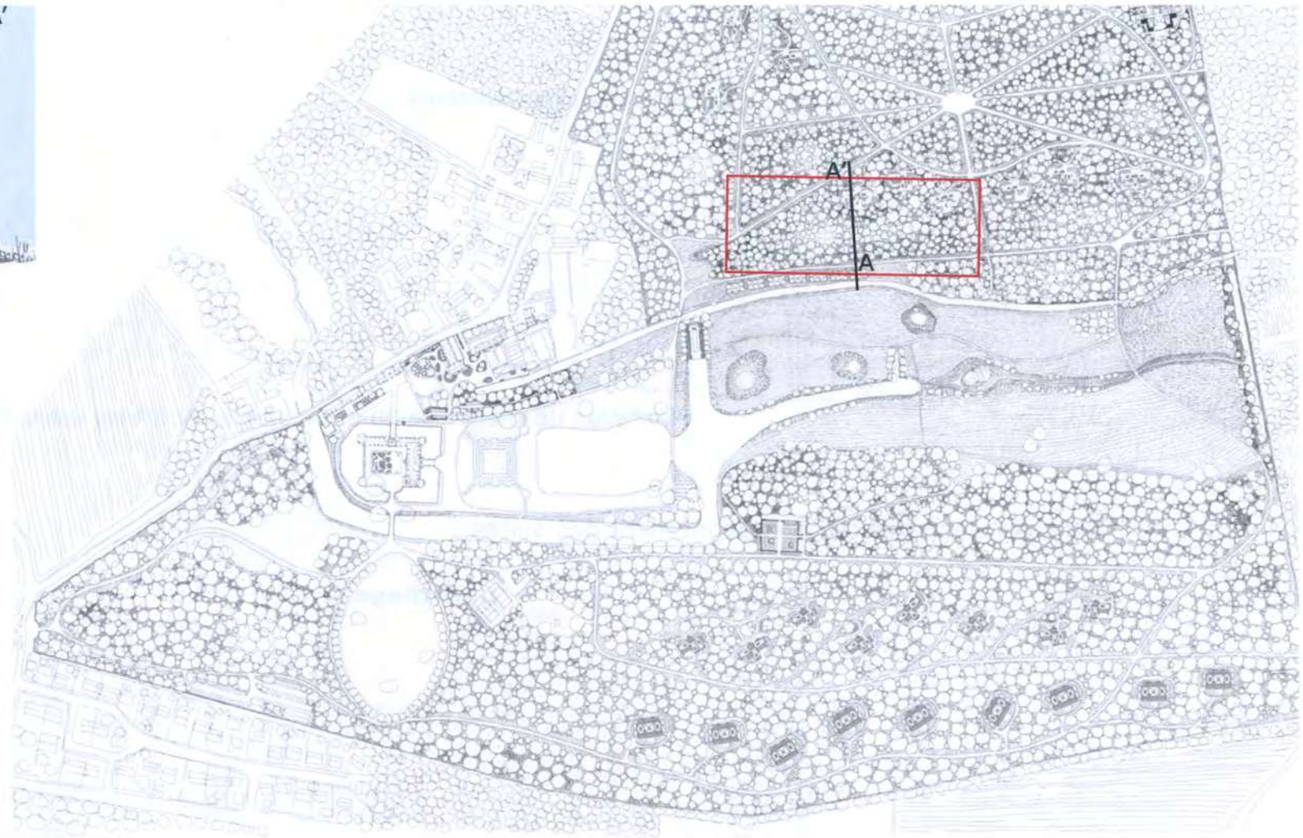

Couvert de clématites dans le boisement dégradé empêchant la régénération du boisement

Sur le rebord du plateau nord, le boisement est une futaie claire très dégradée. Le sol est médiocre. Il est composé de remblais calcaires. On constate de nombreuses trouées et des arbres dépérissants. Par endroit, des accrus de frênes et érable sont observés.

Sur le talus et en lisière de la vallée, on retrouve un taillis d'érable avec des arbres de haut jet comme le tilleul, frêne et marronnier.

Le projet consiste à reconstituer un boisement sur le plateau. Les arbres sénescents sont supprimés, les accrus à proximité des suites sont recépés pour être traités en taillis pour reconstituer des lisières. Les trouées sont regarnies par des bouquets d'essences adaptées au milieu (pin noir, chêne pubescent, bouleau). Les clématites sont supprimées pour favoriser la régénération naturelle.

Les arbres d'avenir à plus de 5 m des suites sont conservés. Les autres arbres sont recépés pour obtenir un taillis. La trouée est replantée d'arbres de moyenne ou petite grandeur en fonction de la proximité à la construction. L'ourlet de la lisière est reconstitué à proximité des suites.

Le talus est jardiné pour maintenir un taillis sous futaie, sécuriser les arbres à proximité des passages, mettre en valeur les arbres de haut jet existants et accompagner les arbres d'avenir.

Le long du canal est traité en futaie avec une identification des arbres d'avenir, le détourage éventuel, la suppression des arbres sénescents et des replantations dans les endroits dégradés.

Boisement existant

Travaux forestiers

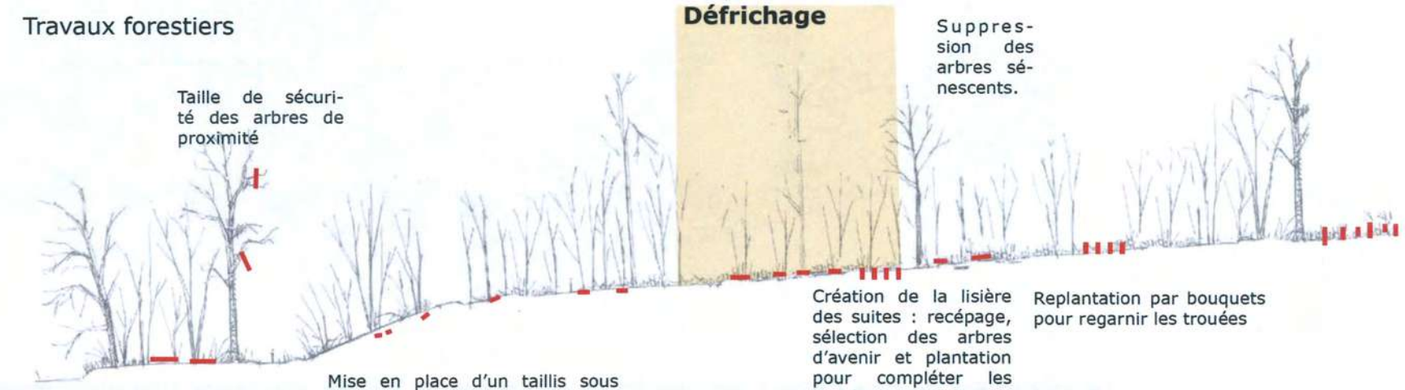

Projet

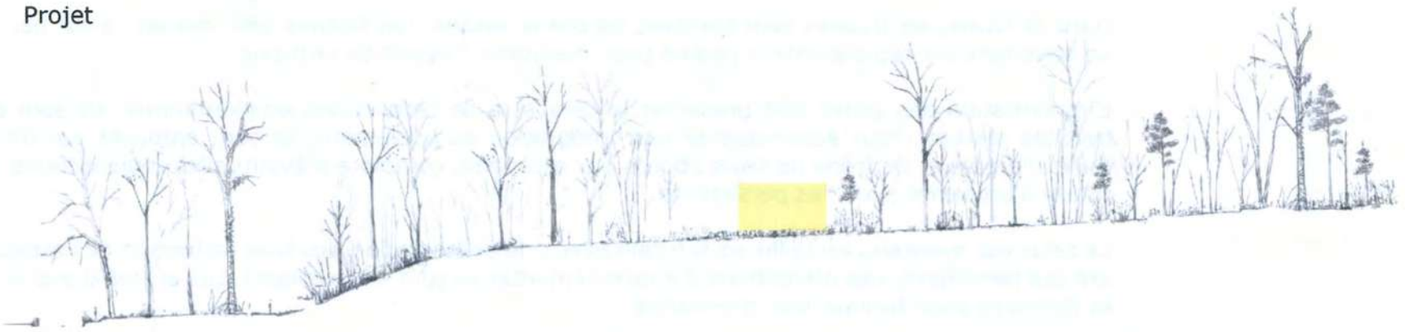

Intégration des suites dans la lisière sud du bois Colbert - coté Est

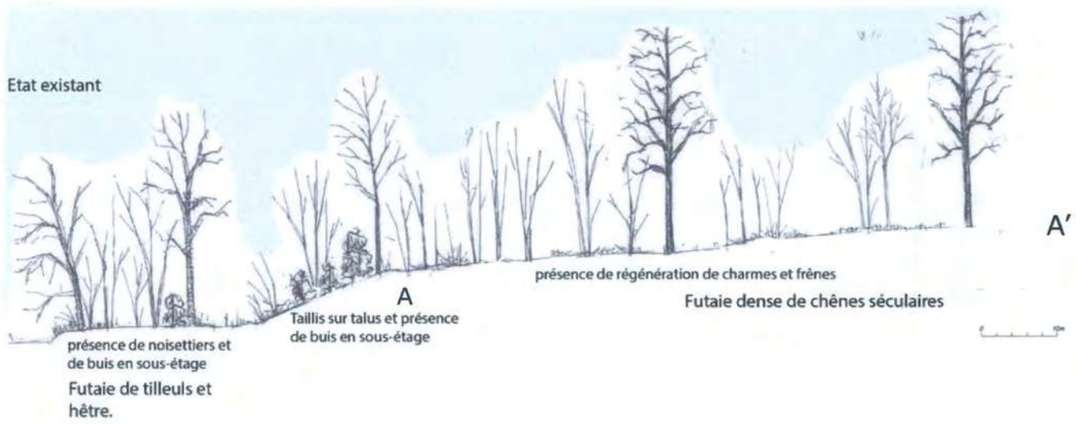

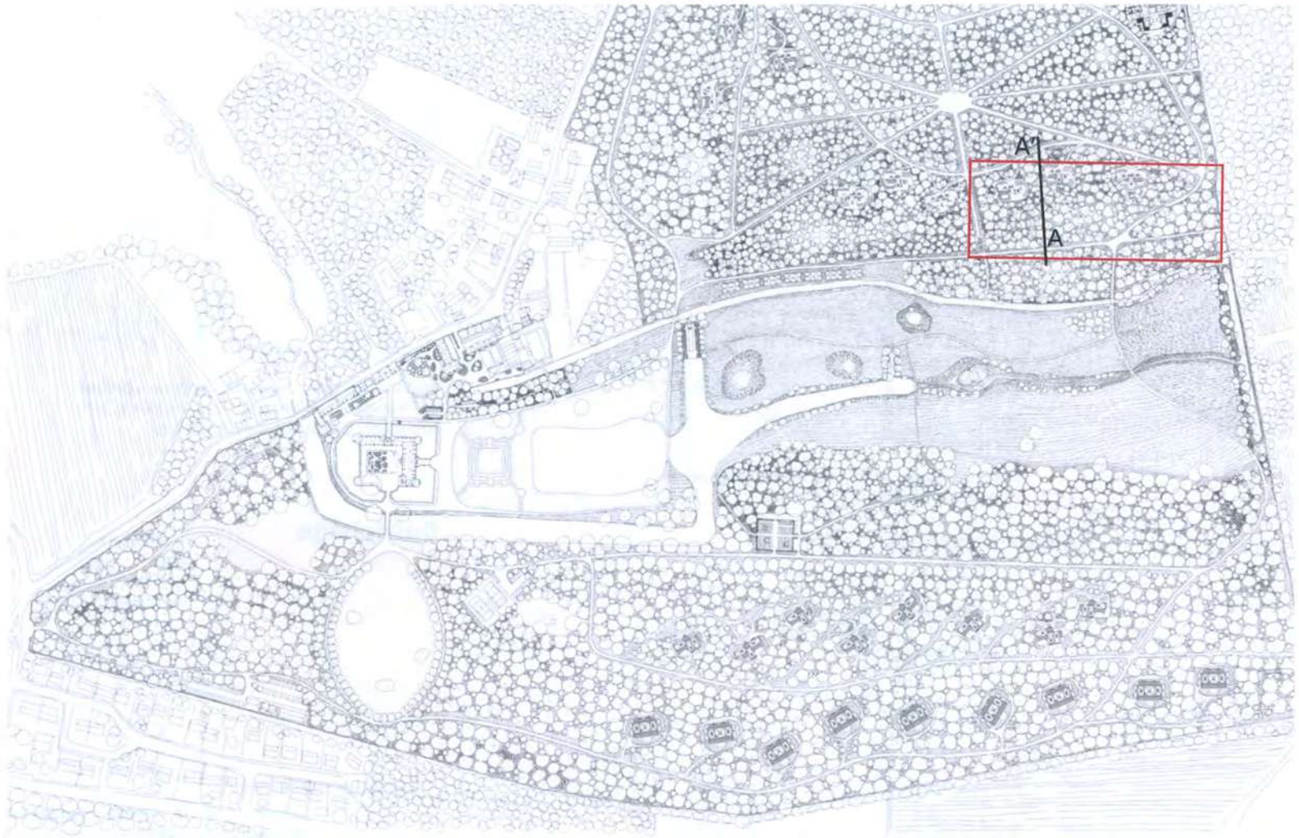

Le rebord Est du bois Colbert est une futaie composée de chênes séculaires (majoritairement des chênes pédonculés) associée à une régénération de frêne et d'érable. On constate plusieurs chablis de vieux bois.

Stratégie forestière proposée :

Dans la futaie, les trouées sont plantées de chêne sessile. Les chênes sont mis en valeur par un détourage. Le sous-bois est régulièrement recépé pour maintenir l'aspect de la futaie.

L'implantation des suites doit préserver le caractère de cette futaie emblématique. Ils sont positionnés en bord de plateau. Pour accompagner leur intégration au boisement, ils sont entourés par un traitement en taillis d'érable et de frêne de leurs abords par recépage, complété d'éventuelles replantations avec la constitution d'un ourlet avec des persistants.

Le talus est maintenu en taillis sous futaie avec une préservation des buis (attention des attaques de pyrales ont été identifiées, des plantations d'if complémentaires sont à envisager). Les arbres d'avenir sont identifiés et détourés pour faciliter leur croissance.

L'espace entre l'allée de Montmorency et le canal est traité en futaie avec un sous-étage arbustif.

Boisement existant

Futaie de tilleuls et de hêtre. Présence de noisetiers et de buis en sous-étage

Travaux forestiers

Défrichage

Mise en place d'une futaie: identification des arbres d'avenir, mise en valeur des gros bois, détourage.

Mise en place d'un taillis sous futaie sur le talus. Par recépage et furetage des arbres existants. Taille des arbres de haut jet.

Ouverture de la clairière.

Création de la lisière des suites : recépage, sélection des arbres d'avenir et plantation pour compléter les trouées et densifier l'ourlet de la lisière.

Projet

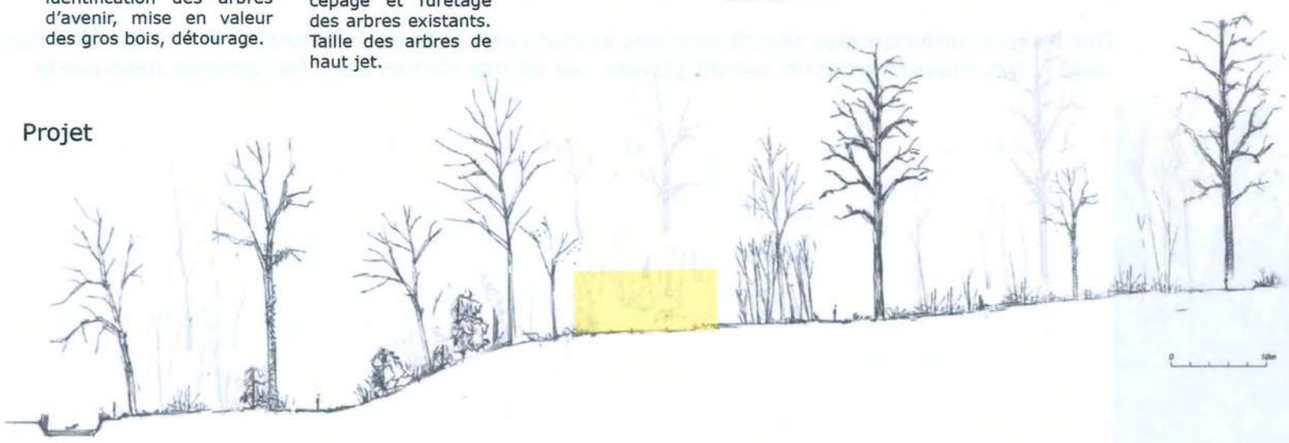

Canal

Futaie claire

Taillis sous futaie

Jardin de clairière du suite

Nouvelle lisière

Futaie de chêne

Intégration des suites dans la petite Vosges

Etat existant

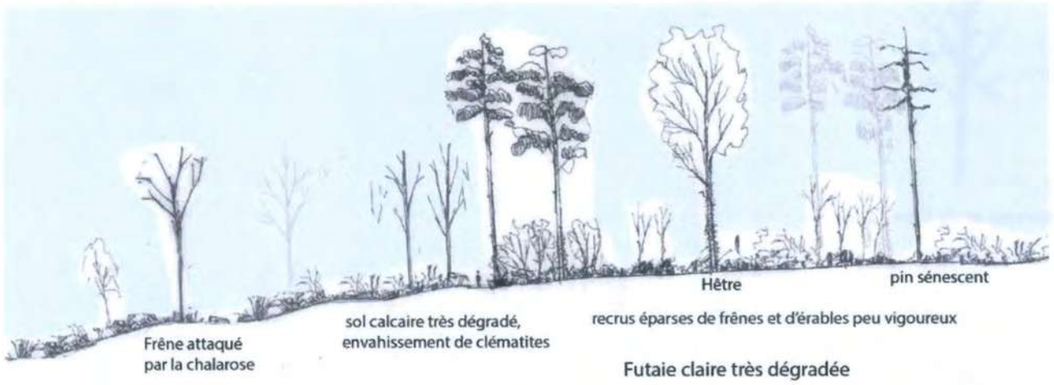

Actions forestières

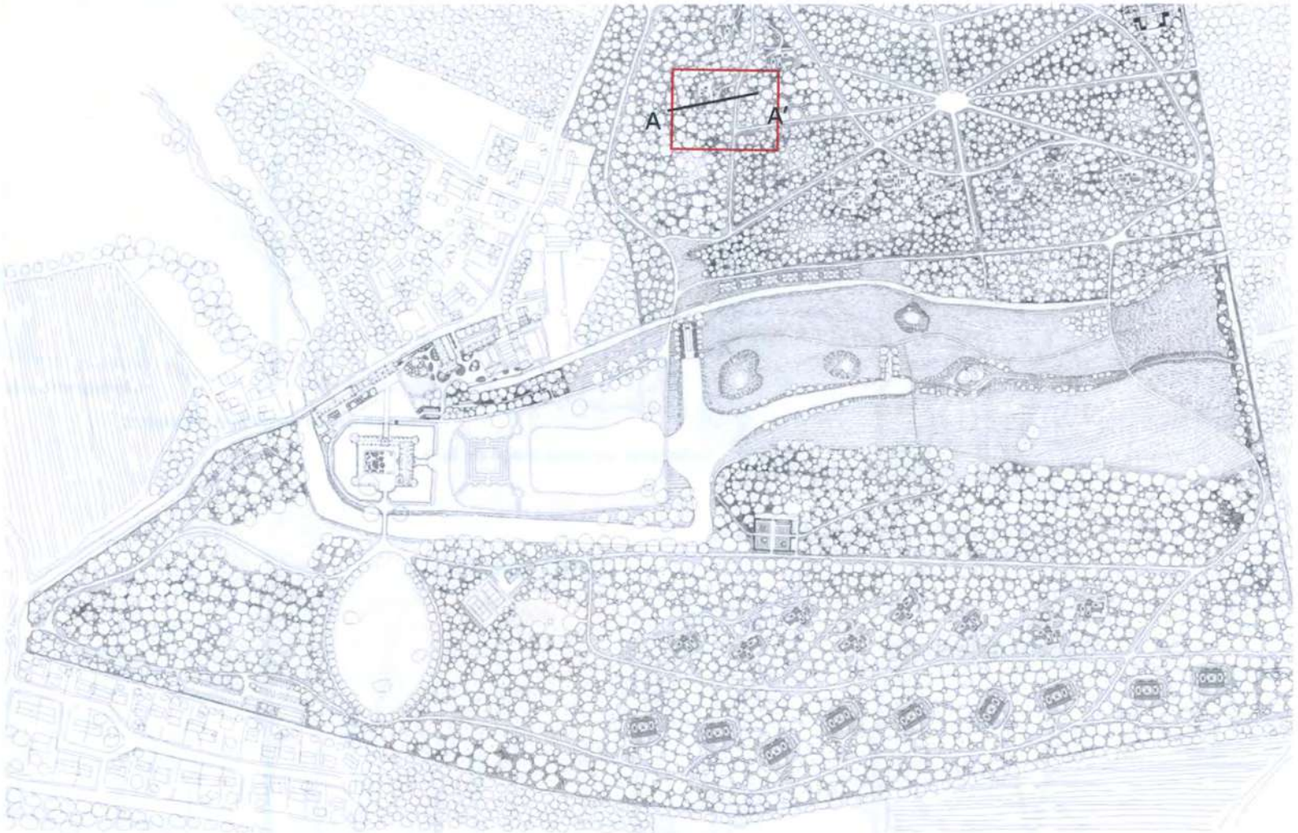

Le boisement est une futaie claire dégradée avec la présence de pins sylvestres et de hêtres. Le sol est médiocre. Il est composé de remblais calcaires. Par ailleurs, l'envahissement par la clématite freine une régénération naturelle.

L'objectif est de créer un paysage particulier d'un bois clair avec des bouquets de pins.

Des lisières ornementales seront plantées autour des suites pour favoriser leur intégration dans le paysage du vallon. Des massifs arbustifs seront plantés par petites tâches dans les espaces découverts.

Boisement existant

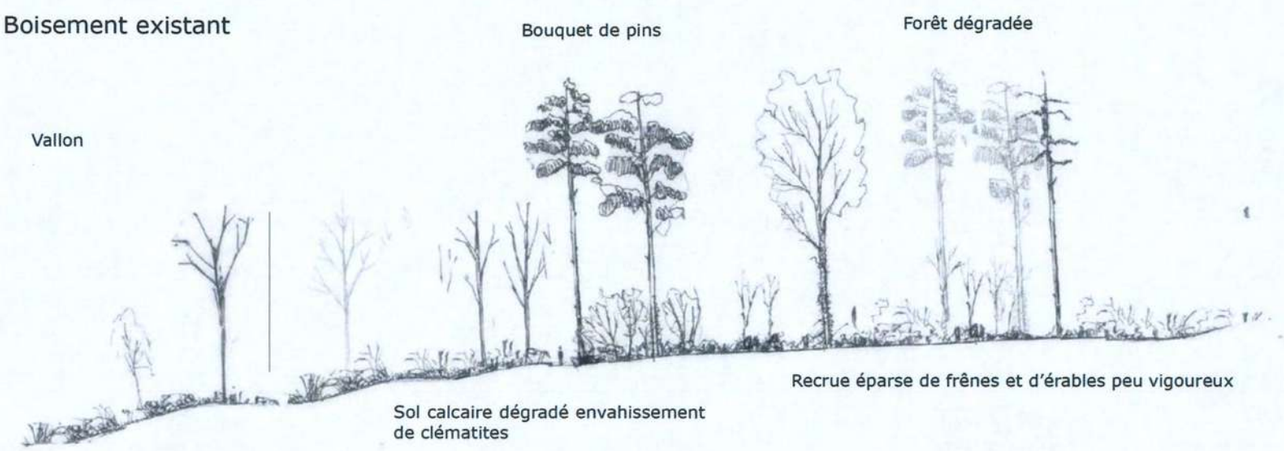

Travaux forestiers

Projet

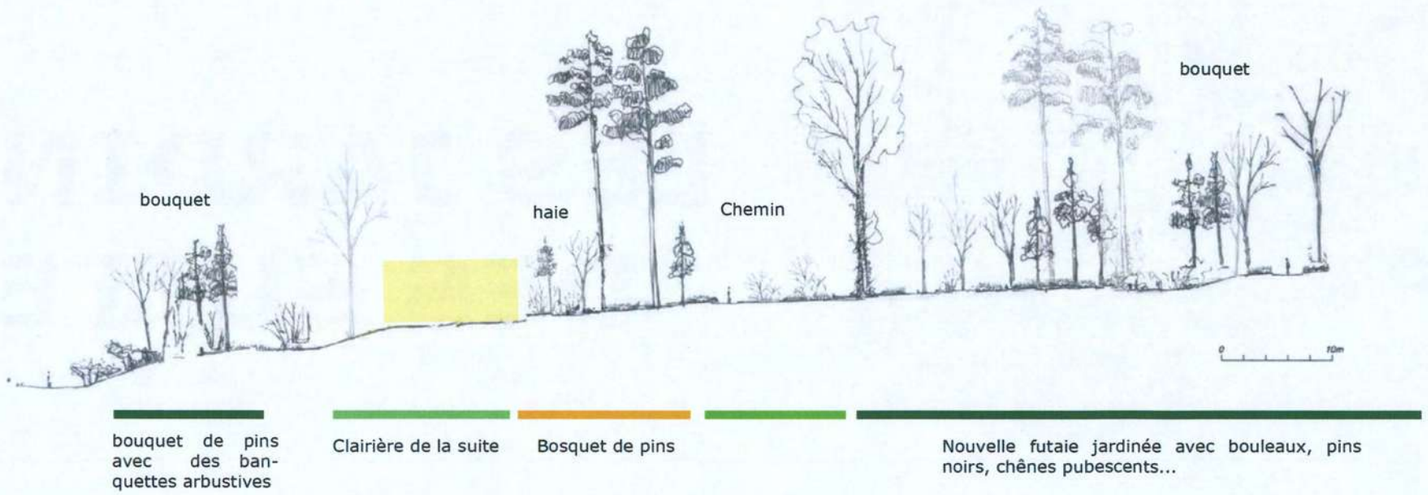

LES JARDINS DES SUITES

LES JARDINS DES SUITES 300 M2 DES CÉLESTINS

parking voiturette

1- Un bouquet d'arbres emblématique sur le devant de la suite

3- Un écrin végétal protecteur

2- Les îles végétales thématiques

LES JARDINS DES SUITES 150 M2 DES CÉLESTINS

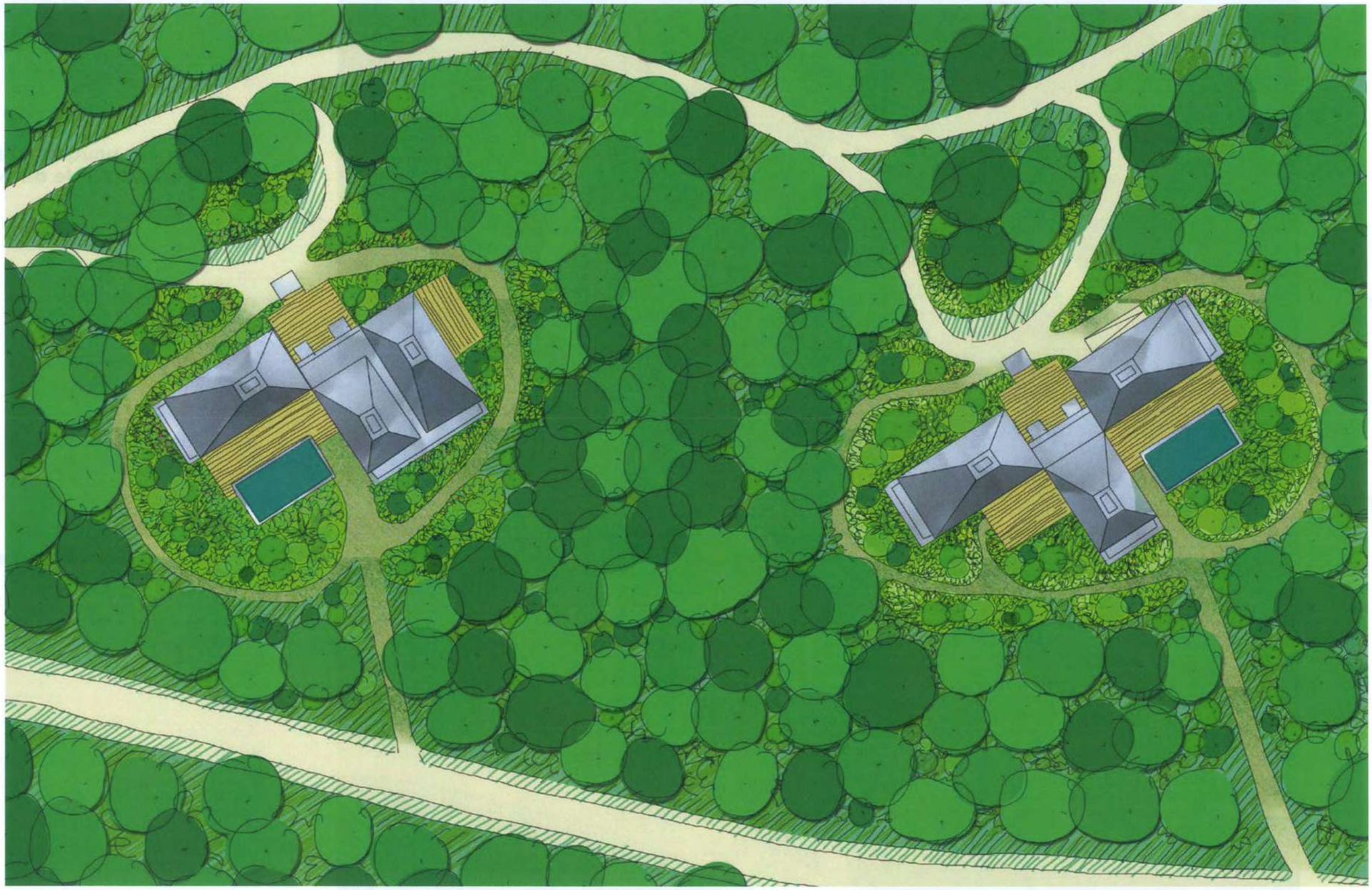

SUITES DU BOIS COLBERT

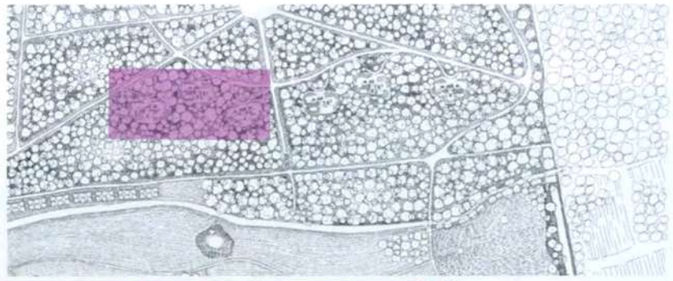

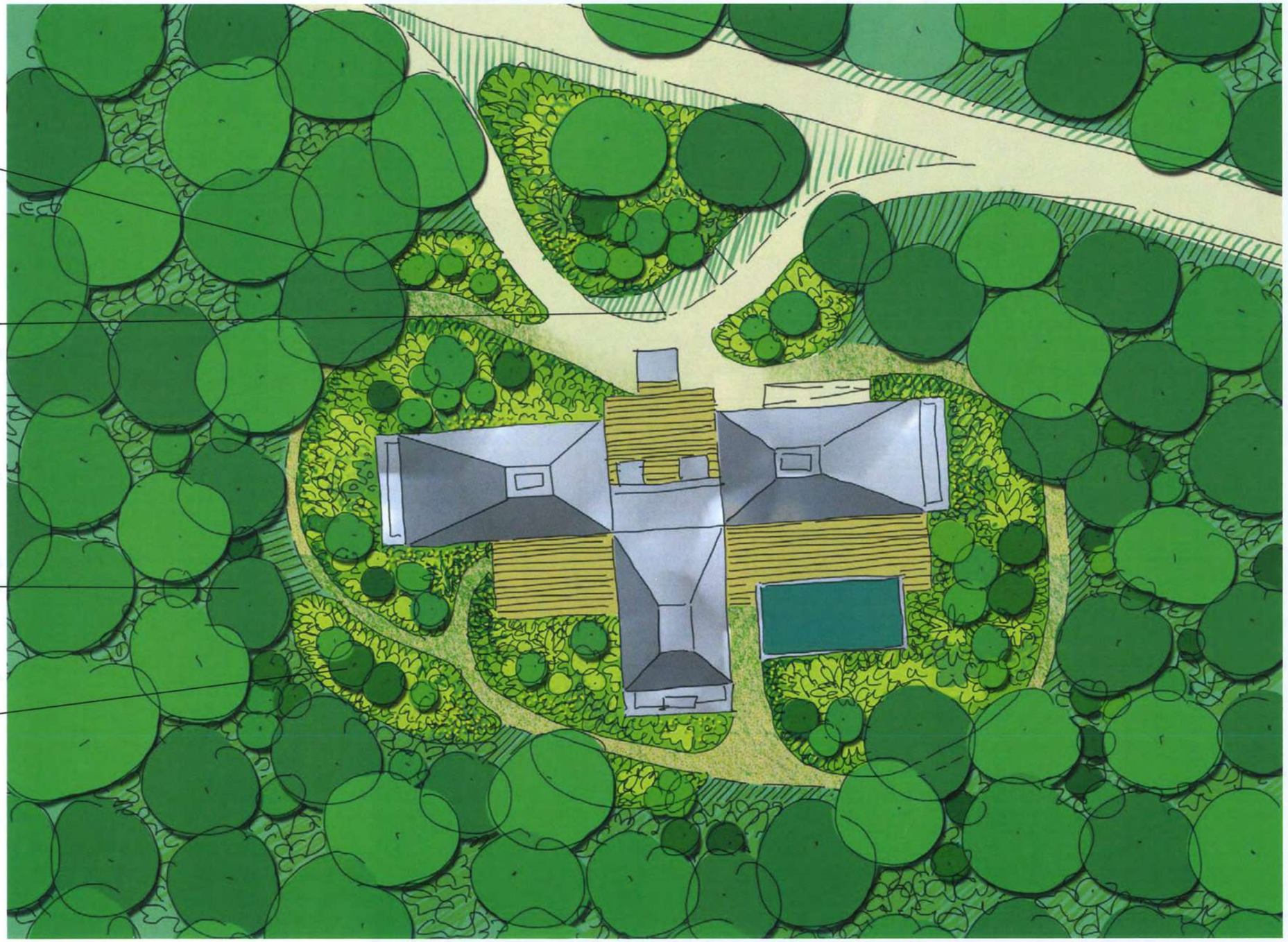

SUITES DU BOIS COLBERT

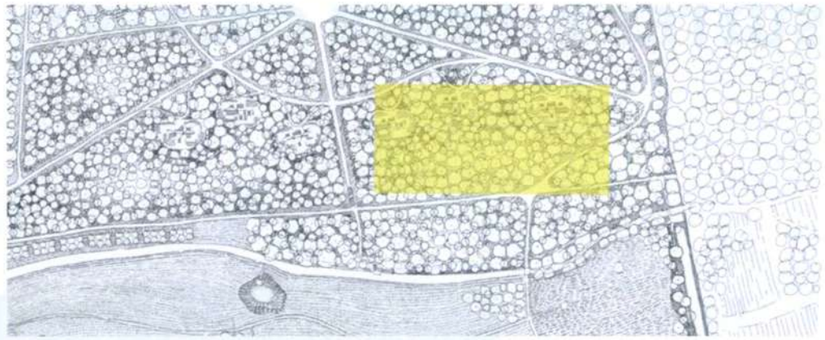

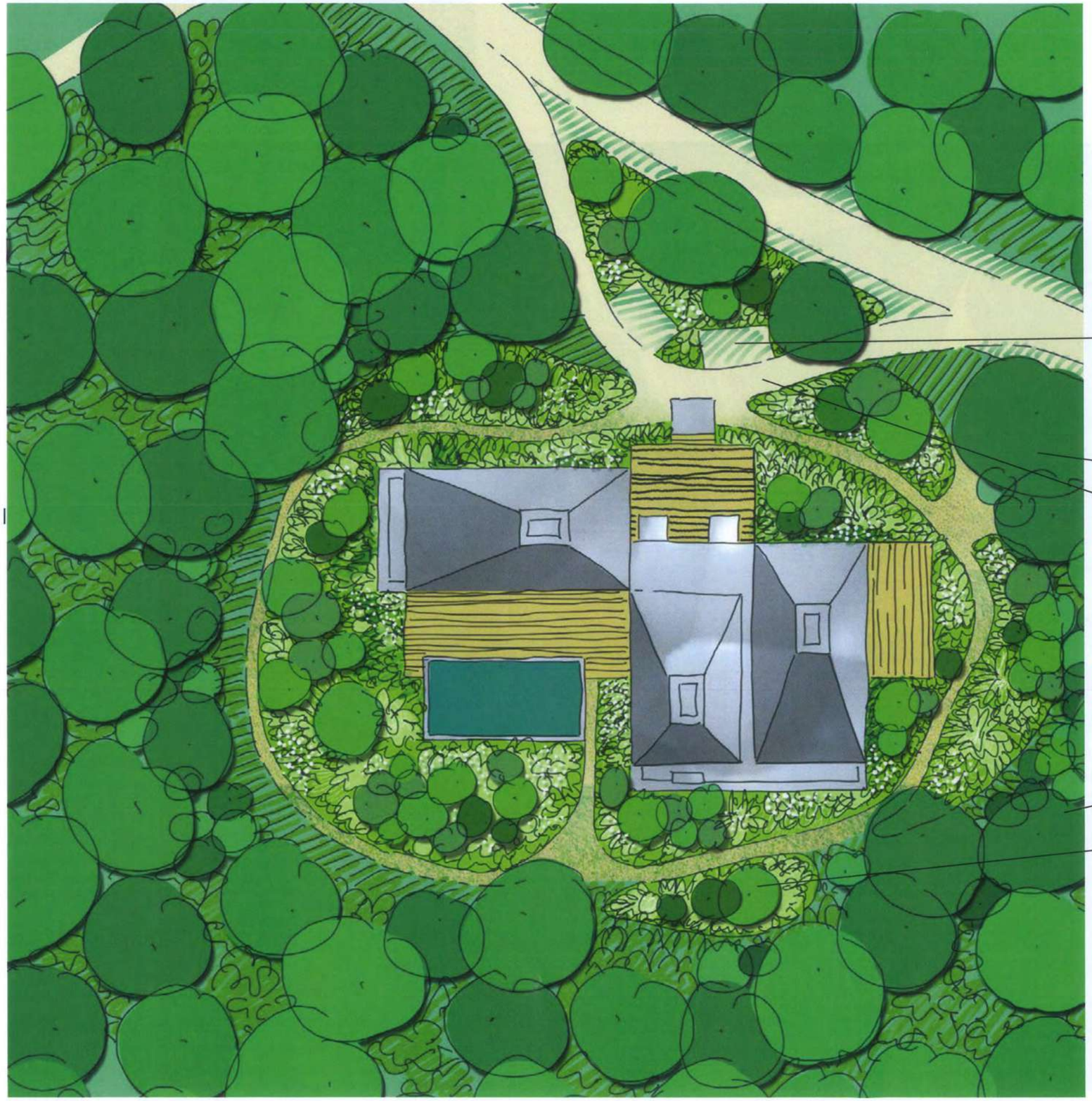

parking voiturette

Replantation de chênes

sentier d'accès

Un écrin végétal protecteur

Arbres emblématiques

Jardin de clairière

LES JARDINS DES SUITES DU BOIS COLBERT

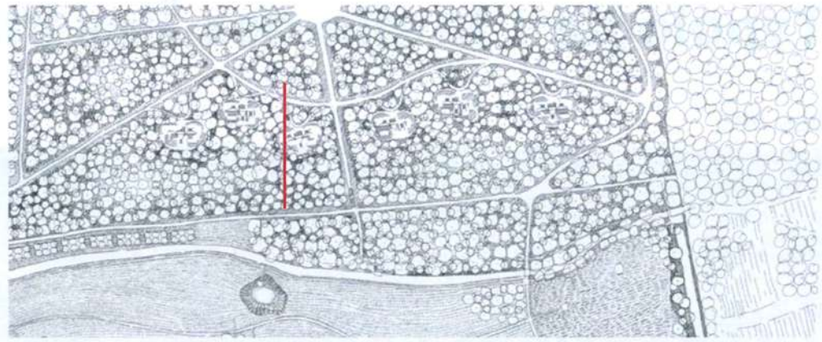

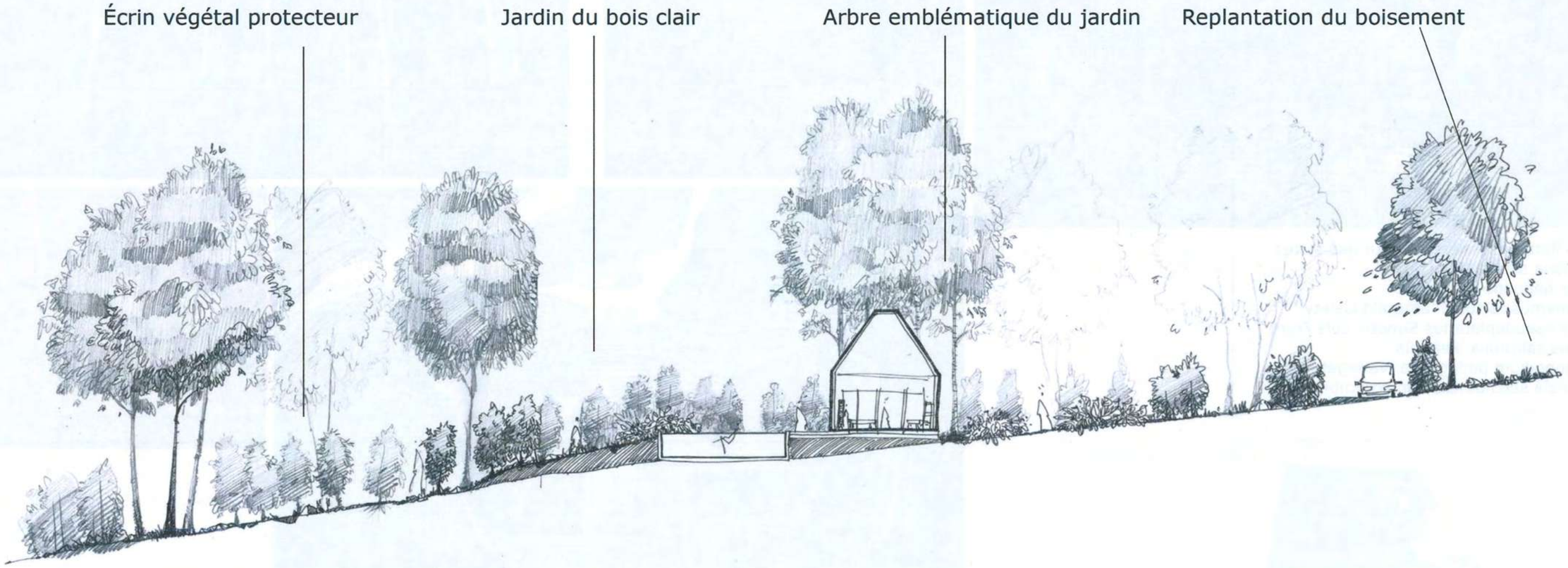

Typologie : Jardin des Îles blanches

Les îles

Des îlots de lumières autour des suites
Deutzia scabra 'Punctata'
Acer negundo elegans
Euonymus fortunei 'Emerald Gaiety
Acer pseudoplatanus Simopn Luis Frère
Pyrus salicifolia 'Pendula'
Aegopodium podograria 'Variegatum'
Deutzia setchuensis var. corymbifolia

Végétalisation du talus

Arbres emblématiques sur le devant des suites

Typologie : Jardin des Îles Dorées

Les îles

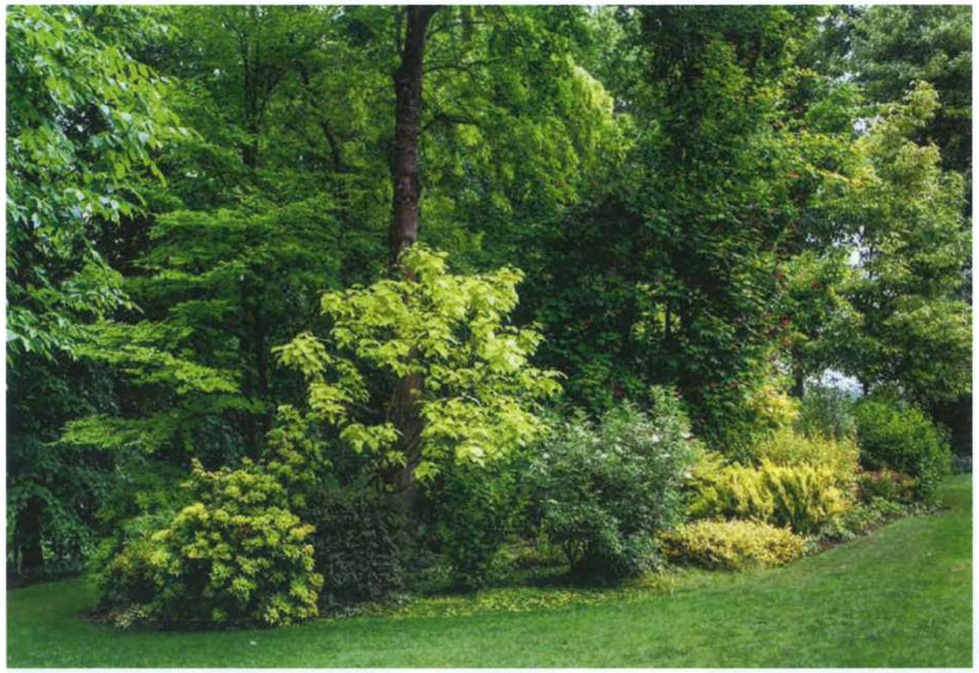

Feuillages offrent de la luminosité par tous les temps :
Euonymus fortunei Emerald n Gold
Berberis thumbergii Golden torch
Ligustrum ovalifolium Aureum

Végétalisation du talus

Arbres emblématiques sur le devant des suites

Acer cappadocium 'Aureum'

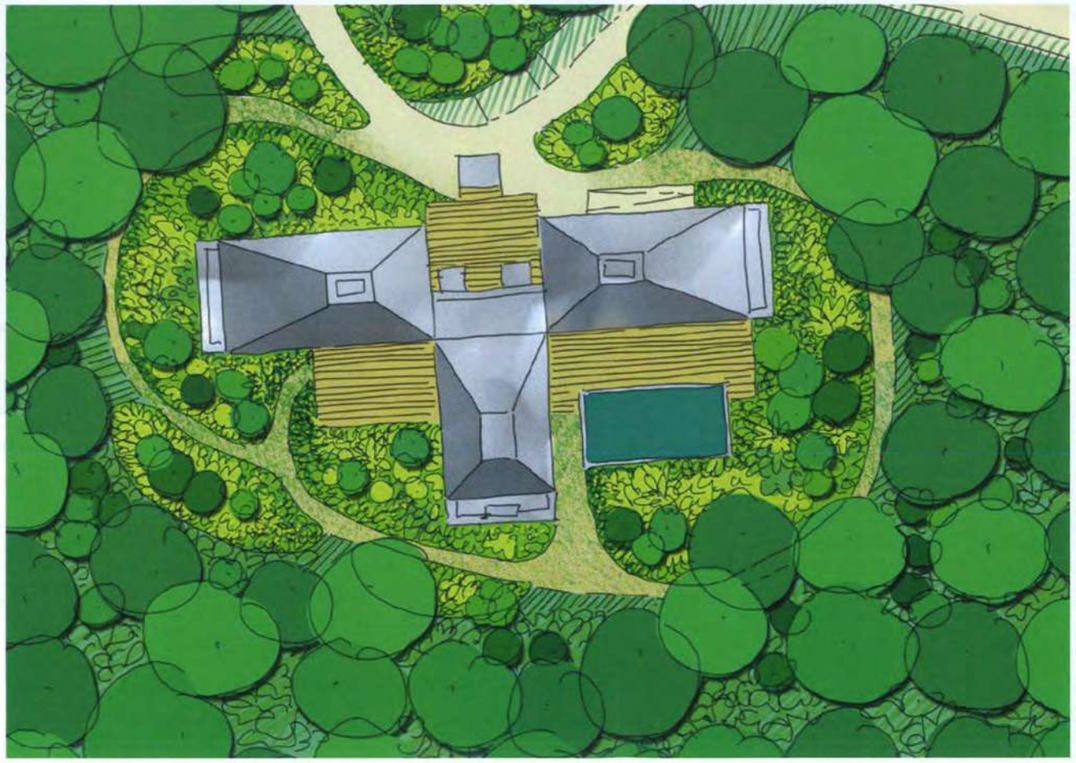

Typologie : Jardin des fougères

Les îles

Un jardin riche de textures :

Dryopteris filix mas
Dryopteris cycadina
Dryopteris erhytrosora
Heuchera
Digitalis purpurea
Dicentra spectabilis
Brunera microphylla
Fatsia japonica
Mahonia
Camélias

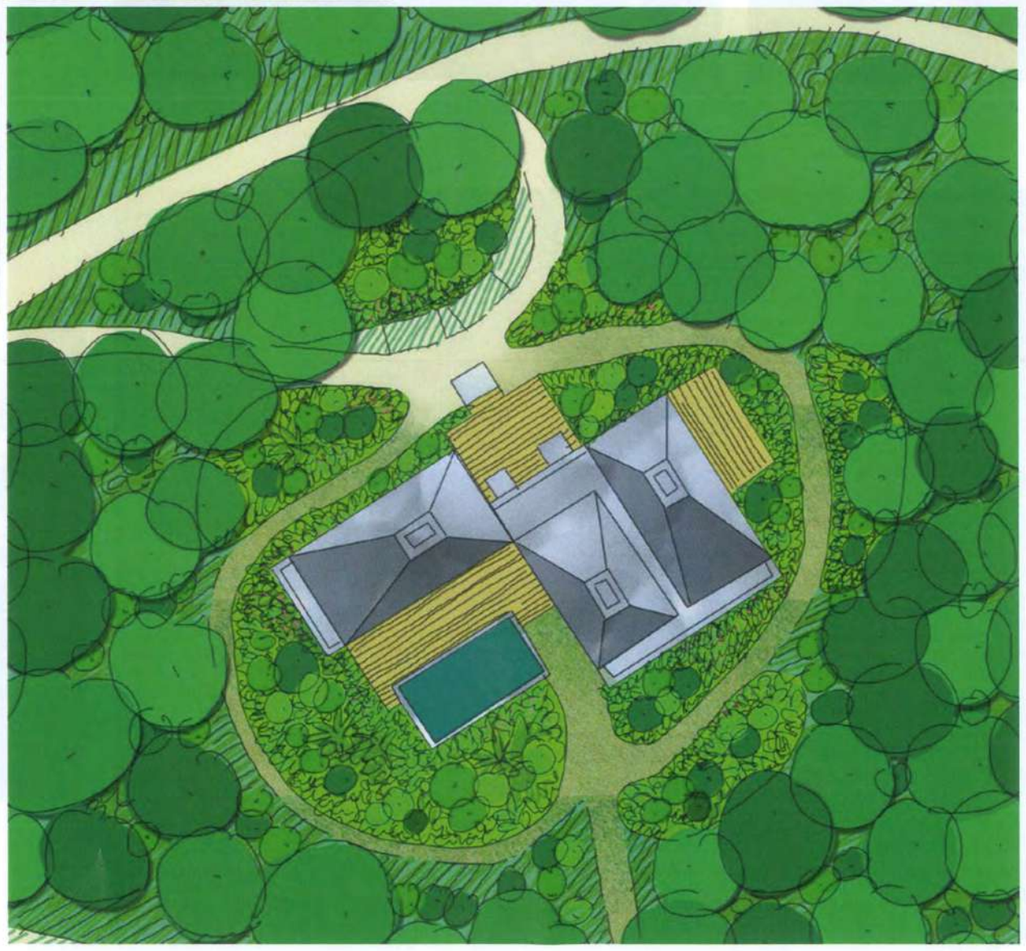

Arbres emblématiques sur le devant des suites

Alnus glutinosa imperialis

Typologie : Jardin des clairières

Ambiance du jardin des clairières

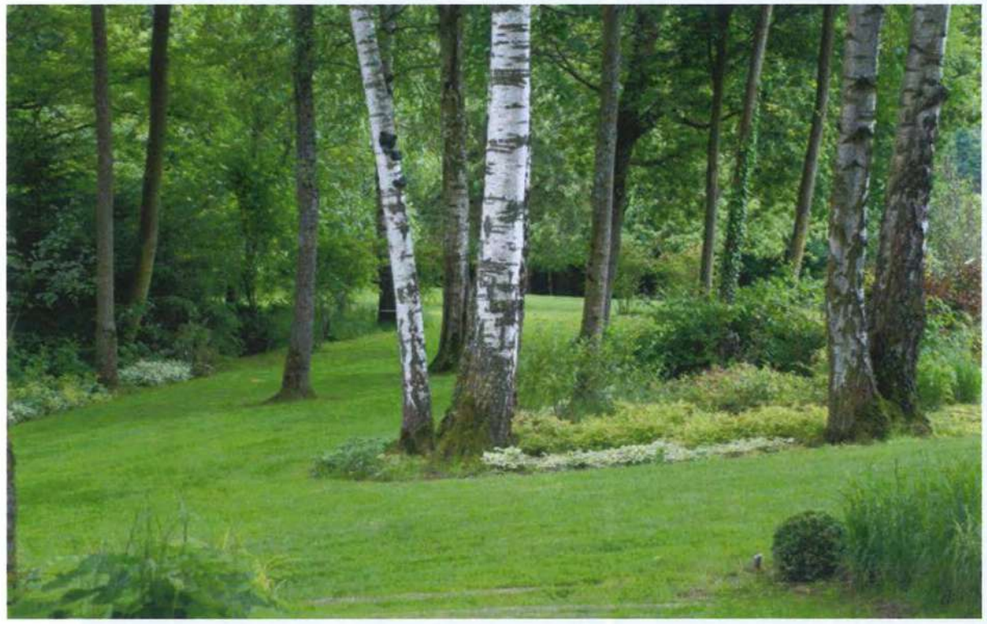

Arbres emblématiques

Sorbus torminalis

Sorbus domestica

Un jardin des sous-bois clairs :
Cornus mas
Ligustrum vulgare
Ribes ideaus
Taxus baccata

Dryopteris filix mas
Euphorbia cyparissias
Euphorbia x robbiae
Vinca minor
Lamium album
Polygonatum multiflorum
Primula veris
Galium odoratum
Hyacinthoides non-scripta

Jardin des bois clairs

Ambiance du jardin des bois clairs

Un jardin des sous-bois clairs :
Cornus mas
Ligustrum vulgare
Hydrangea quercifolia
Euonymus europeaus
Ribes ideaus
Taxus baccata
crataegus
viburnum opulus

Anémone du Japon
Aruncus dioicus
Brunera microphylla
Bergenia cordifolia rouge
Dicentra spectabilis
Dryopteris filix mas
Euphorbia cyparissias
Euphorbia x robbiae
Geranium macrorrhyzum
Vinca minor

Arbres emblématiques

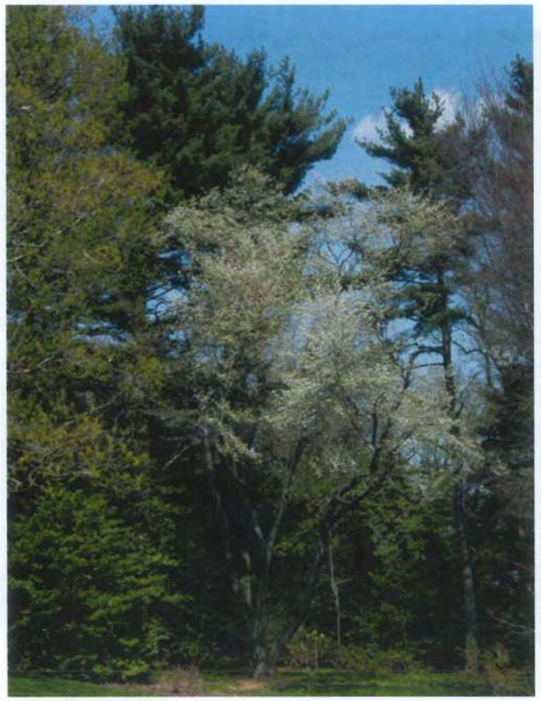

Amélanchiers

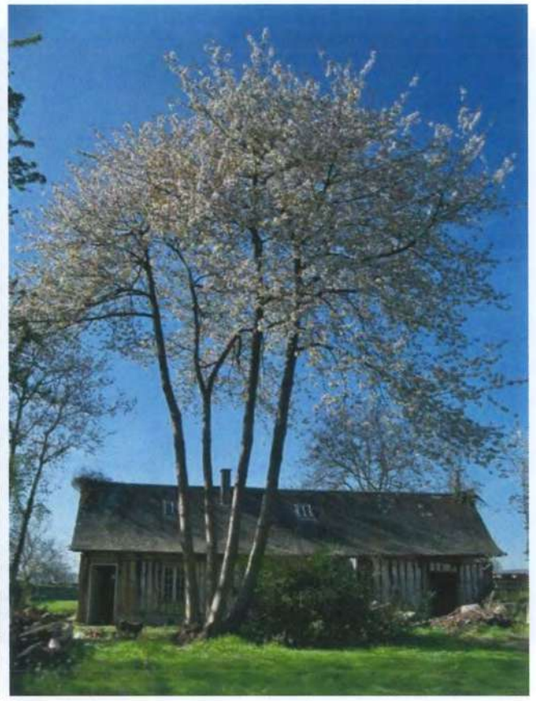

Merisier

Les jardins des suites de la petite Vosges

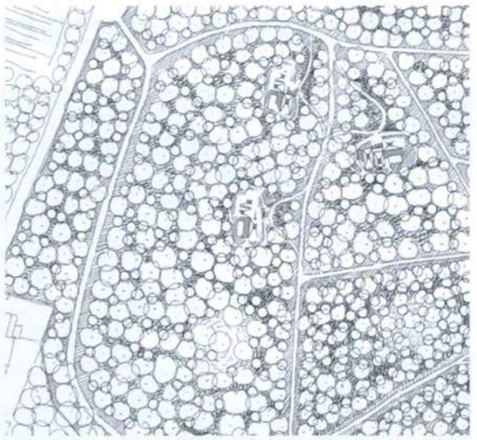

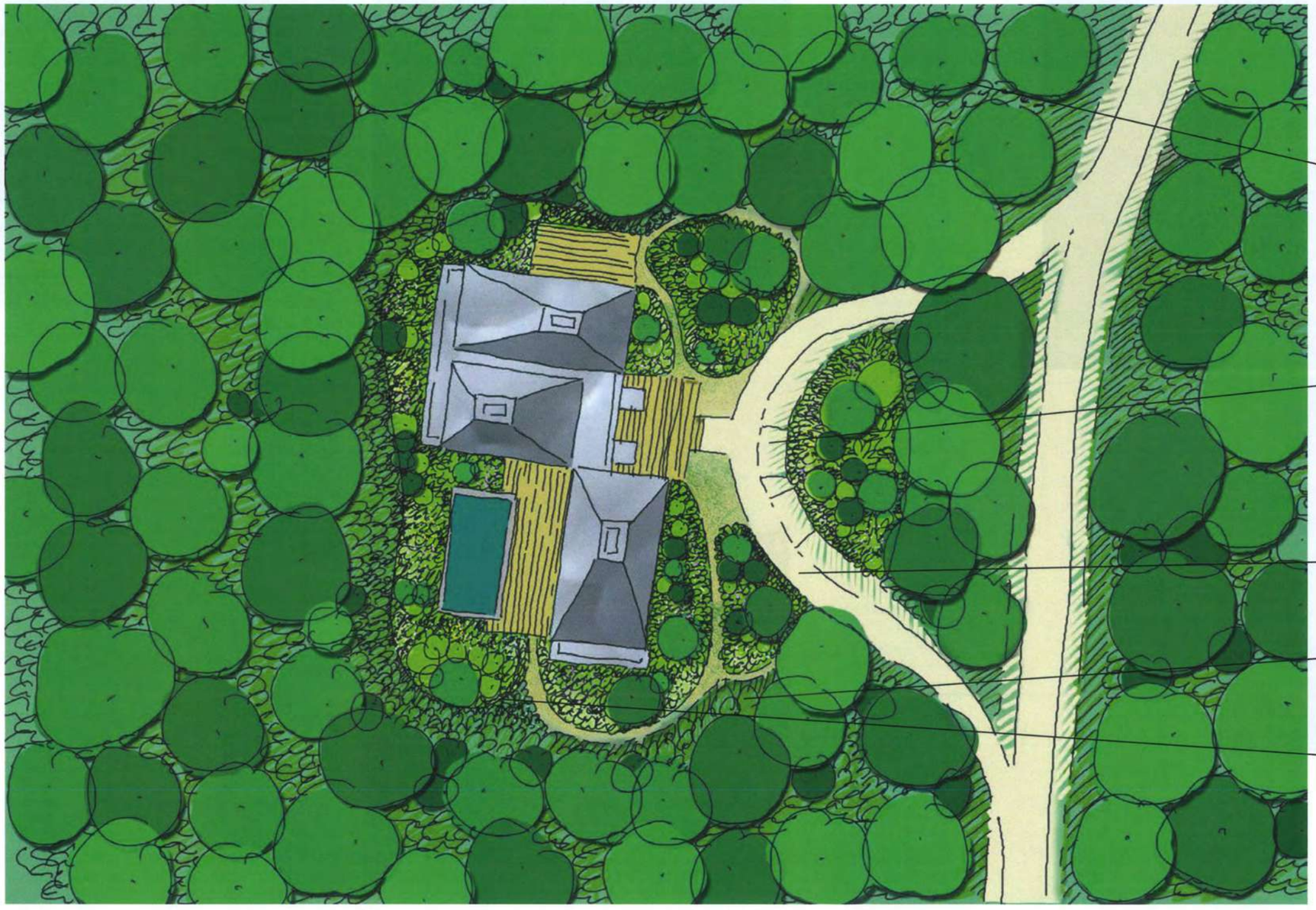

Replantation de bouquets de pins

parking voiturette

sentier d'accès

Un écrin végétal protecteur

Jardin de pinède

Ambiance végétale Petite Vosges : Jardin des pins

Un jardin de la pinède :

Cornus mas
chaenomeles
Ligustrum vulgaris
Corylus avellana
Amelanchier
Cornus sanguinae
Euonymus europeaus
viburnum lantana

Arbres emblématiques

Acer campestre

Pinus sylvestris

Quercus alba

LES JARDINS SINO-JAPONAIS DE LA GRANDE SUITE

L'art du jardin sino-japonais repose sur une esthétique basée sur la courbe et l'asymétrie, qui permet par jeux de fenêtres et de profondeurs multiples de «reproduire» un paysage, une forme de nature que l'on observe.

Les arbres, les fleurs, les plantes, l'eau, les rochers et les autres éléments du jardin symbolisent les éléments naturels et ont une symbolique : le rocher représente la montagne, les jardins de graviers, la mer, etc. Dans la conception même de ces jardins, il ne s'agit pas de confectionner la copie conforme d'un paysage, mais d'en créer un idéal en miniature, dans un espace délimité, qui permette de méditer sur soi-même.

Les jardins sino-japonais d'Esclimont sont une revisite, contemporaine, de cet art des jardins. Ils en sont d'inspirations directes, mais «s'autorisent» de déroger à quelques règles, afin que ces espaces soient aussi, au-delà d'espaces de méditation, des lieux agréables à vivre et à visiter en toute liberté, où les usages des suites peuvent parfaitement exister.

Afin de mieux rentrer dans les aménagements, ce grand jardin peut se décliner en trois grandes idées phares :

- Tout d'abord, le jardin, dans sa globalité, est conçu pour créer des lieux en lien direct avec les espaces intérieurs de la maison. Ainsi, le jardin offre une série de pièces extérieures à la maison qui sont soit un spectacle à observer depuis l'intérieur, soit des lieux à part entière de prolongement, à l'extérieur des pièces de la maison. Les petits salons, par exemple, sont autant de lieux où se reposer par beau temps (à l'écart de la piscine), boire un thé, etc ;

- Les jardins sont ensuite des lieux à part entière qui fonctionnent de manière autonome. En quelque sorte, chaque jardin est conçu pour lui même et se suffit à lui même. Chaque jardin est d'inspiration de jardins existants en Chine ou au Japon, ou s'inspire d'une thématique de l'un d'eux. Ainsi, les jardins des 4 saisons préparent les évènements saisonniers propres, pour chacun, à une saison particulière. Le jardin de la cour centrale s'inspire du jardin de style «Karensensui», où les rochers sont les éléments structurants, le jardin du petit lac est directement inspiré du jardin du temple Tenryu Ji, qui est un des plus beaux exemples de «shakkei», jardin de paysage emprunté... ;

- Enfin, afin de travailler sur la particularité de chaque lieu et éviter toute covisibilité entre les espaces, un travail important est réalisé sur les lieux de transitions qui permettent le passage d'un lieu («monde») à un autre. Ces espaces de transitions sont travaillés comme des sas à part entière, comme des lieux en soi, entre la végétation (et les différentes hauteurs qui permettent de masquer les différents espaces entre eux), et les matériaux ou calepinages qui indiquent le passage d'un espace à un autre.

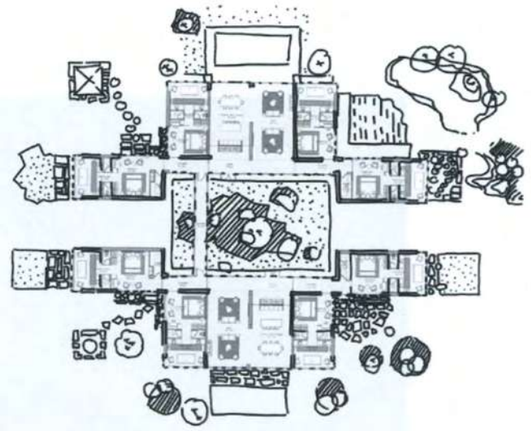

1- un jardin en lien avec la maison

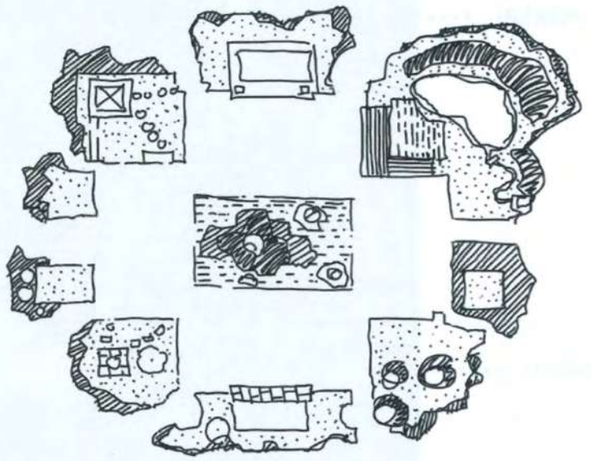

2- une série de jardins, lieux à part entière

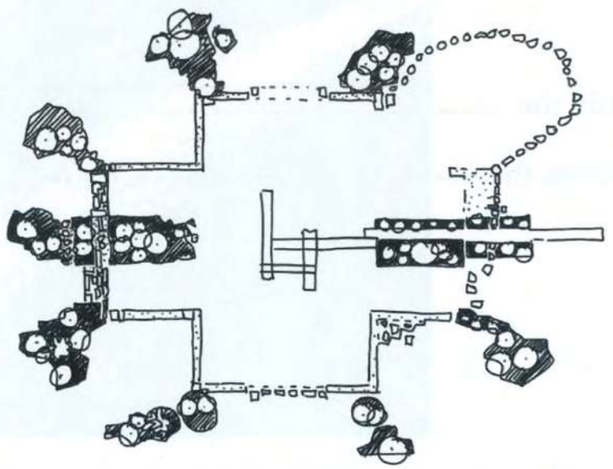

3- des espaces de transitions entre chaque «monde»

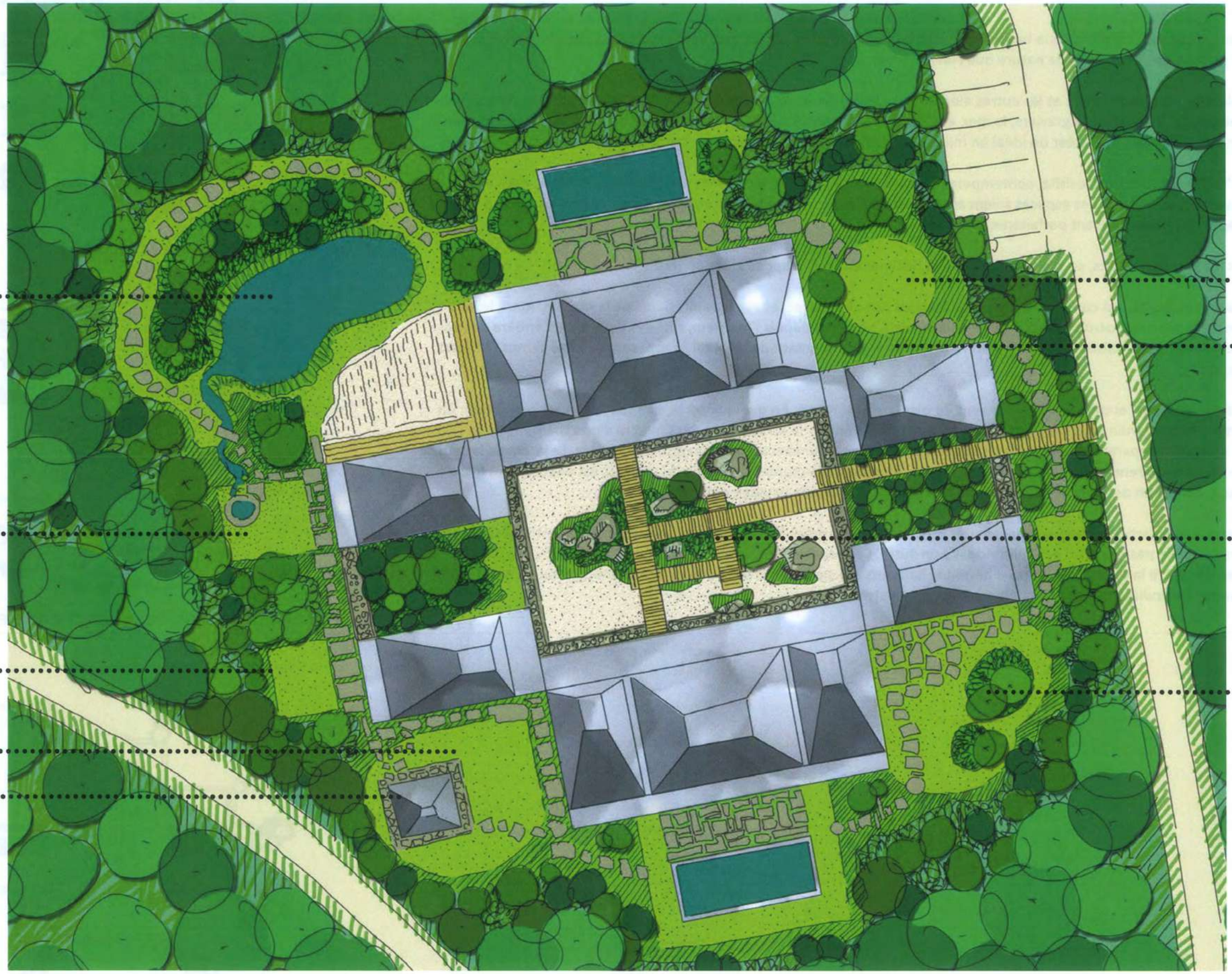
le jardin shakkei
le jardin des cerisiers
le jardin de mousse
un petit salon
le jardin Karesansui
un petit salon
le jardin des érables
le jardin du thé
le pavillon de thé

Le jardin Karesansui

Les jardins japonais ne sont pas une représentation de la nature, ils sont également une expression de la pensée philosophique et religieuse.

Connu sous le terme de jardin «zen», le jardin sec ou « karesansui» des temples zen, représente une forme minimale du jardin où l'abstraction et l'épure règnent, conformément à la philosophie zen qui refuse le superflu. Comme l'indique leur nom de jardin sec, ce type de jardin n'utilise pas d'eau, qui devient suggérée par du sable ou du gravier.

Pour ce jardin central, au coeur du bâtiment, un jeu d'apparition et disparition des roches est travaillé afin de ne pas voir toutes les «îles» en même temps. Depuis l'intérieur de la maison, aussi bien qu'en cheminant dans la cour, les points de vue sont imaginés comme un voyage dans un archipel d'îles, dont la plus importante habite le coeur du jardin.

Ce jardin est une inspiration directe du jardin Ryôanji, le plus célèbre jardin zen de Kyoto, qui est notamment connu pour ses 15 pierres disposées de sorte que l'on ne puisse jamais en voir que 14 à la fois.

Les extrémités du jardin sont travaillées avec une végétation dense, taillée à différentes hauteurs afin de créer un fond, sur plusieurs plans, depuis l'intérieur du jardin et l'isoler entièrement des espaces extérieurs.

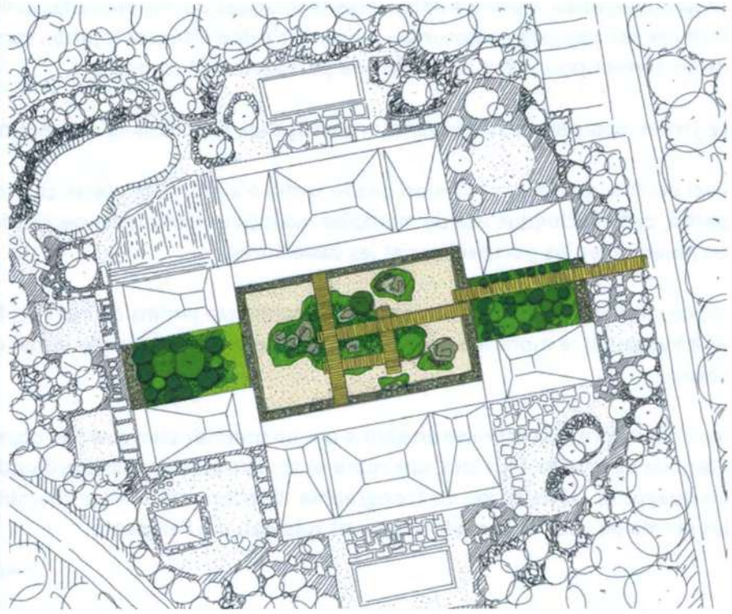

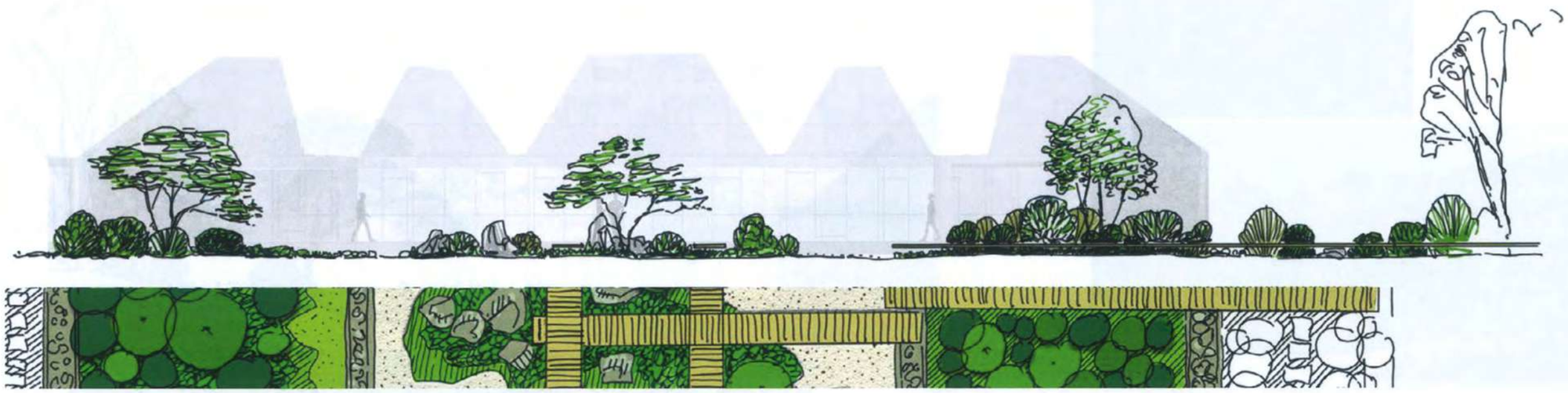

Le jardin Shakkei

Le jardin japonais répond à différentes techniques parmi lesquelles celle du shakkei que l'on peut traduire par «paysage emprunté» puisqu'il s'agit d'intégrer le jardin dans le paysage en se servant de ce dernier pour offrir au jardin une perspective plus vaste.

Le jardin incorpore ainsi souvent un paysage lointain dans sa conception.

Ceci permet de donner l'illusion que le jardin n'a pas de limite et que tout ce qui l'entoure en fait partie, cette technique use de multiples ruses pour tromper la perception visuelle du promeneur, en jouant avec les perspectives et les ouvertures.

Ici, ce jardin s'inspire d'un des plus emblématiques jardins de ce type, le jardin du temple Tenryu Ji, à Kyoto, où le mont Arashiyama rentre littéralement dans le jardin dans une parfaite mise en scène.

Ici, c'est la forêt qui est mise en abîme par un premier plan que l'on observe depuis la maison, une étendue de gravier. Plus loin, une mare et ses îles accentuent la profondeur avec des arbres taillés en nuages et un léger jeu de topographie. Derrière, un sentier chemine et permet de multiplier les points de vue sur la mare et le petit ruisseau qui l'alimente.

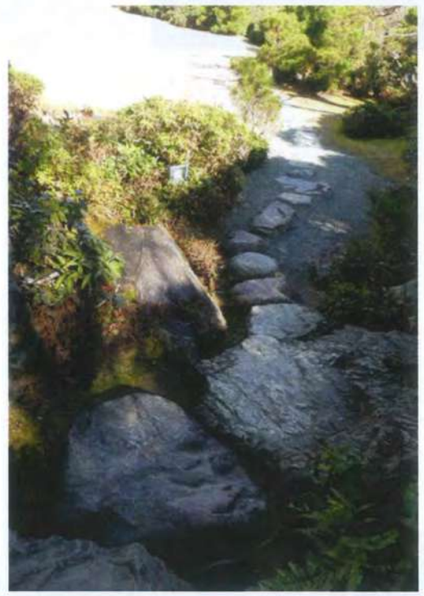

Les jardins saisonniers

Les saisons sont un des nombreux paramètres de composition des jardins sino-japonais. Certains jardins ne sont ouverts qu'à une période de l'année afin de présenter un espace dans sa période idéale.

Il est proposé ici 4 jardins qui permettent de vivre un évènement pour toutes les saisons du jardin. Comme des pièces extérieures, ces espaces sont conçus pour être vécus en harmonie avec ce que peut offrir de mieux la nature dans les 4 grands temps de l'année.

On peut ainsi imaginer :
- un jardin d'automne qui offre un concentré des plus belles couleurs automnales,
- un jardin d'hiver qui va permettre d'observer l'architecture des arbres et les mousses qui habillent les sous-bois,
- un jardin de printemps qui montre le réveil explosif de certaines essences d'arbres,
- un jardin d'été où la verdure et l'art de la taille appellent au repos en extérieur.

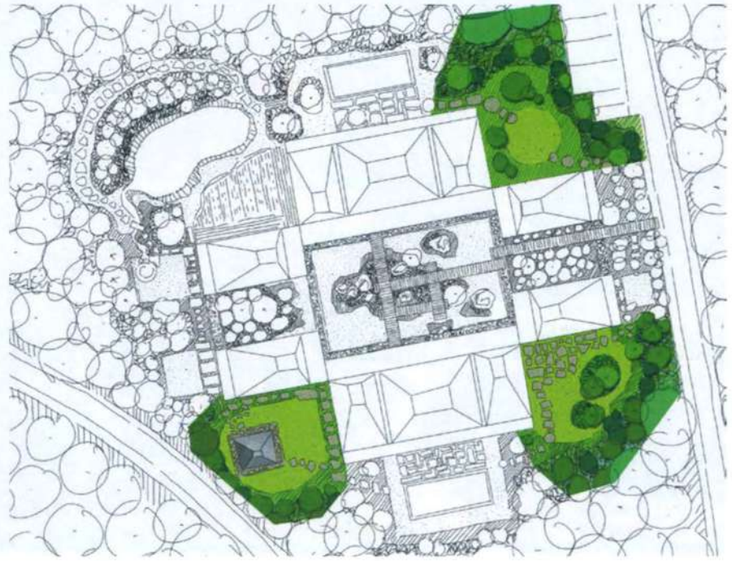

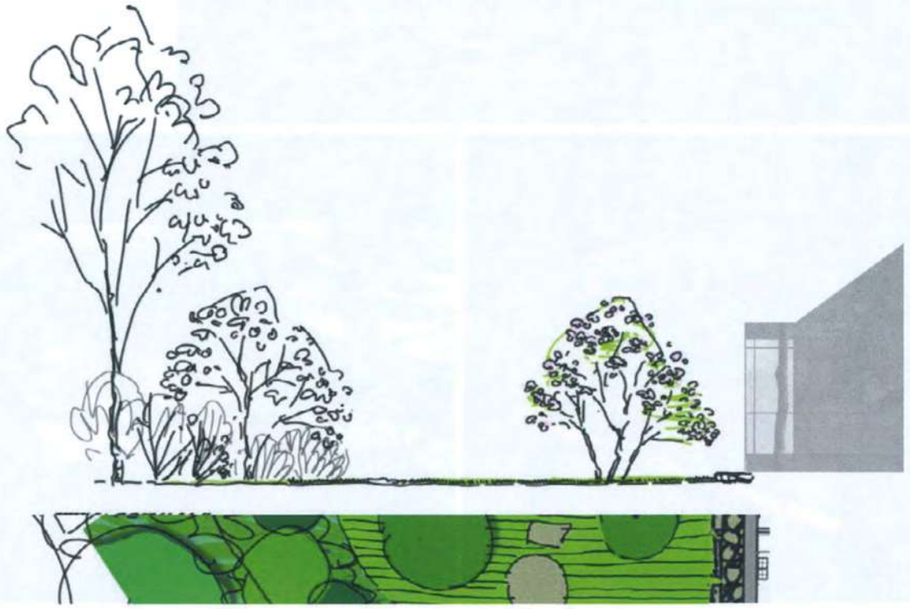

Printemps

Automne

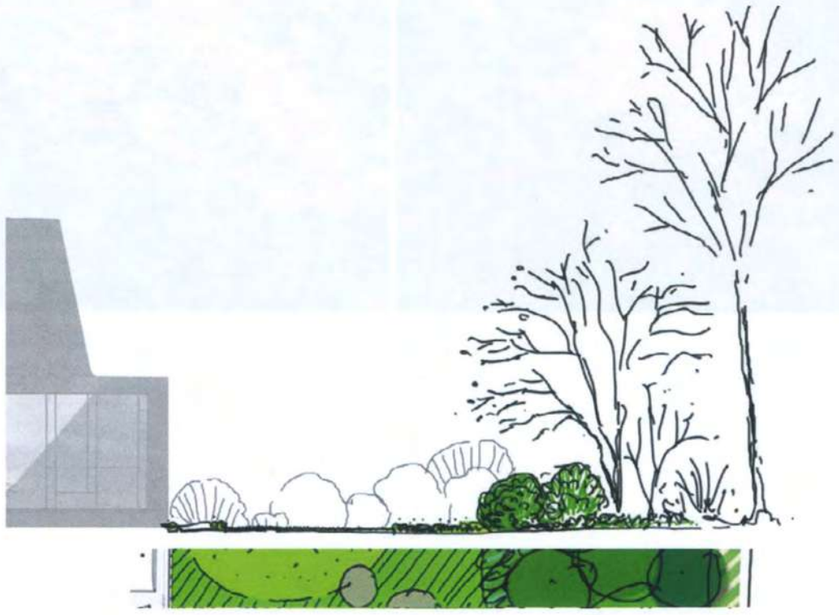

Hiver

Les jardins saisonniers

Automne
Le jardin des érables

Printemps
Le jardin des cerisiers

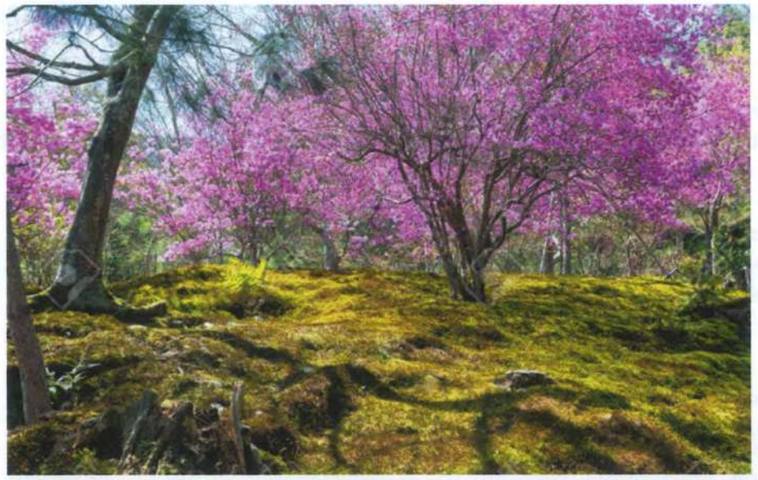

Hiver
Le jardin des mousses

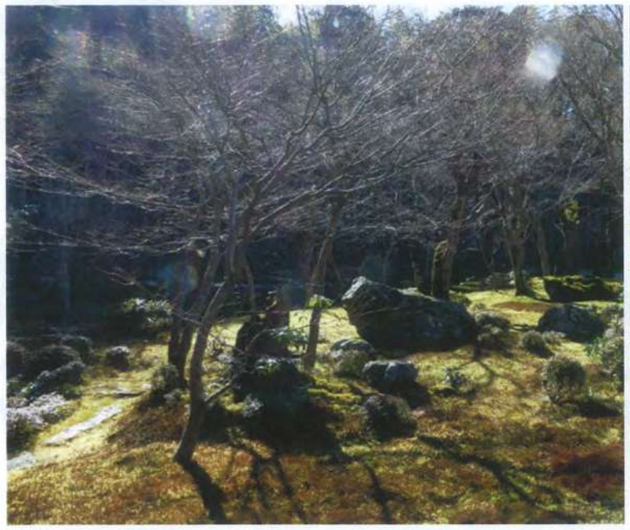

SCHÉMA DES DÉPLACEMENTS

PARC D'ESCLIMONT - AVANT-PROJET DÉTAILLÉ- APD

Modes des déplacements

Voiturette de golf
1.4 x 3m

Piétons y compris PMR

Véhicule d'exploitation forestière
3 x 12.5m

Un nouveau schéma de circulation propose une hiérarchisation des allées et de nouveaux parcours dans le parc. Les allées principales, les croisements, l'allée de contournement, les chemins dans les zones humides, les chemins de gestion du parc, de desserte des suites seront autant d'éléments différenciés et projetés pour une meilleure visibilité et cohérence des espaces.

Les nouveaux chemins sont conçus pour rendre la promenade agréable, variée et pleine de surprises.

L'organisation du chantier est intégrée dans ce schéma pour avoir l'approche la plus cohérente possible et limiter l'impact du chantier sur le parc.

Pour chaque type de chemin, le gabarit et les revêtements sont choisis pour limiter au mieux l'impact des déplacements dans le paysage et limiter au mieux l'imperméabilisation des sols.

nb : les éléments présentés ici doivent être validés par le bureau de contrôle et les services compétents.

Voiture
2,5 x 5m

Camion de livraison
2.5 x 6m

Sols des circulations

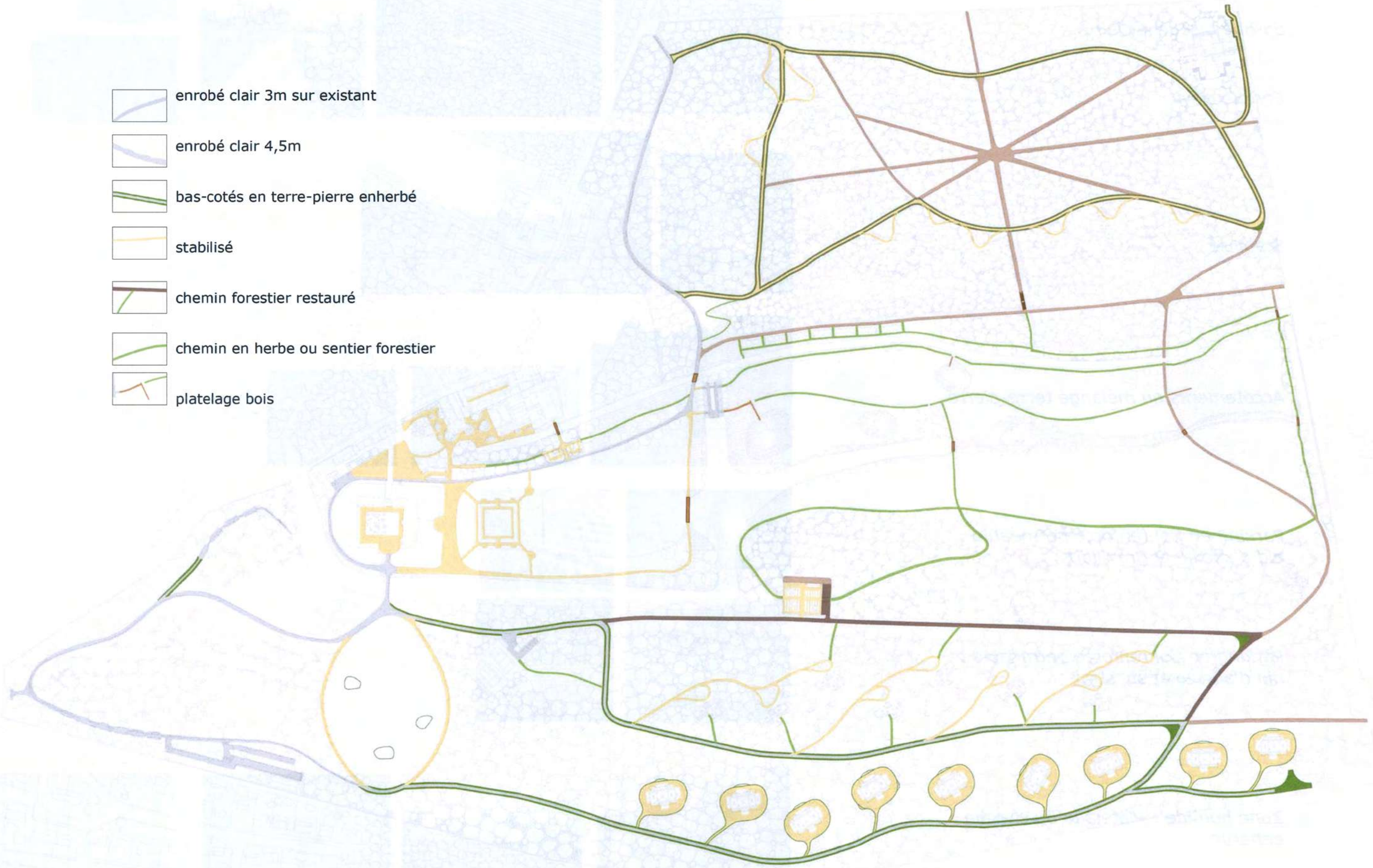

Palette des matériaux

Enrobé bicouche clair

Enrobé clair

Stabilisé

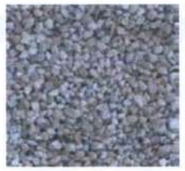

Accotements en mélange terre-pierre

Parking en Sol renforcé perméable : nid d'abeille et gravillons

Parking en Sol renforcé perméable : nid d'abeille et substrat

Zone humide : Platelage ou chemin enherbé

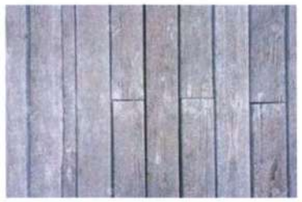

Voies carrossables les plus utilisées

Voie carrossable principale enrobé clair

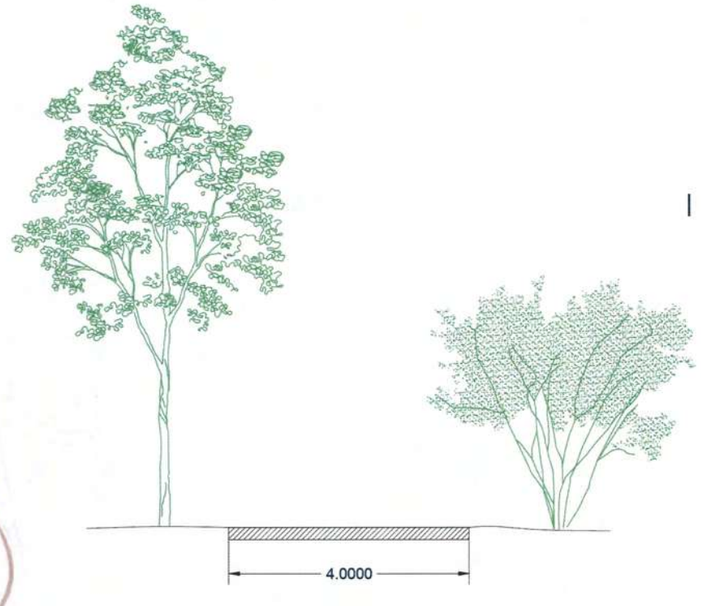

autour du château

Voie carrossable enrobé clair

Voies carrossables dans les boisements

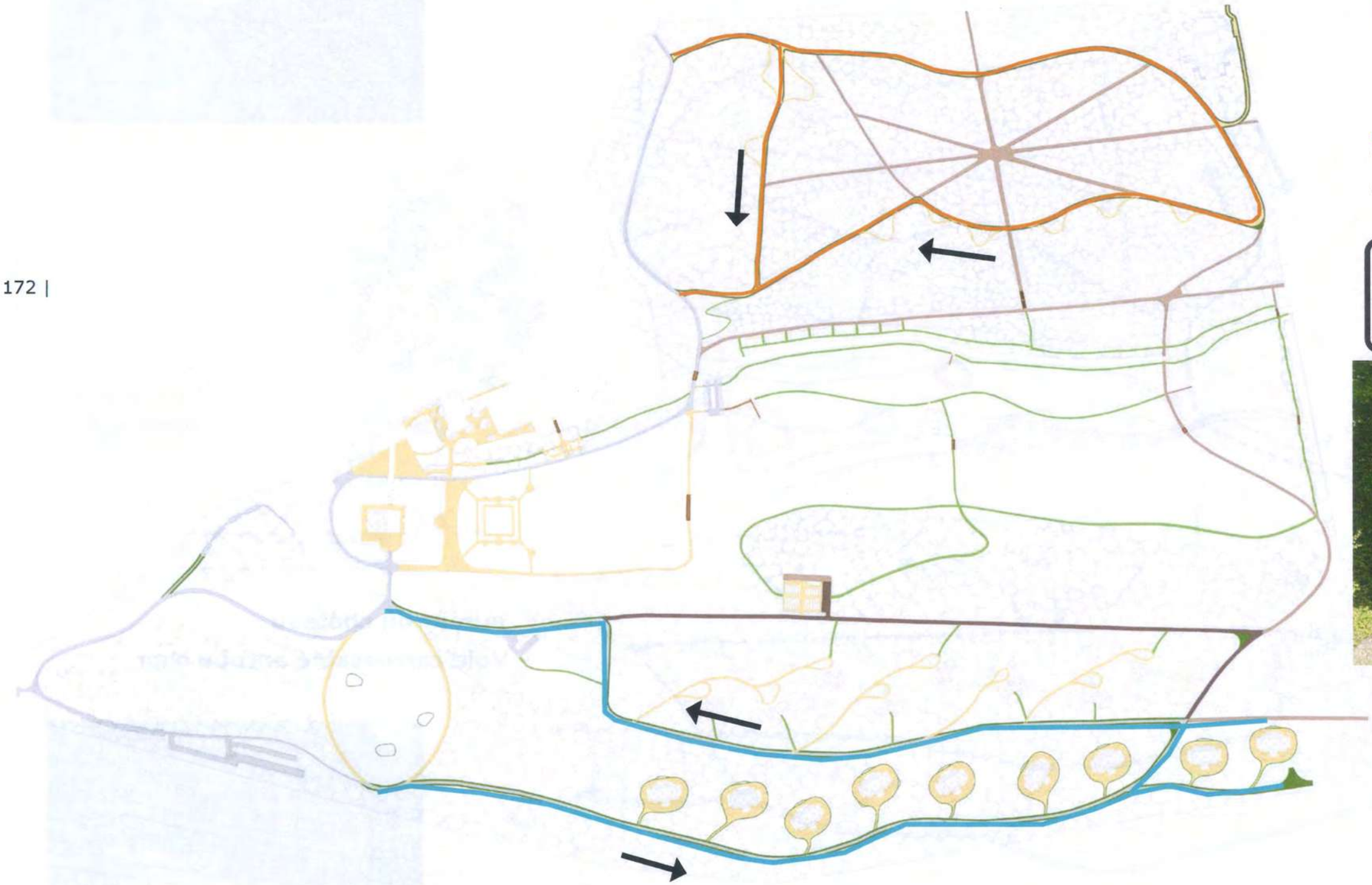

Voie carrossable étroite en stabilisé avec bordures en mélange terre/pierre

Voie carrossable étroite enrobé clair avec bordures en mélange terre/pierre

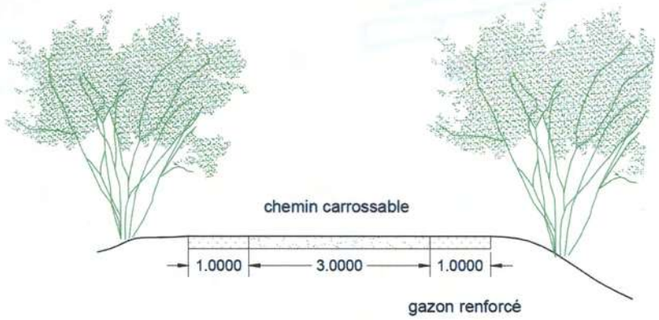

Dessertes des suites avec les voiturettes

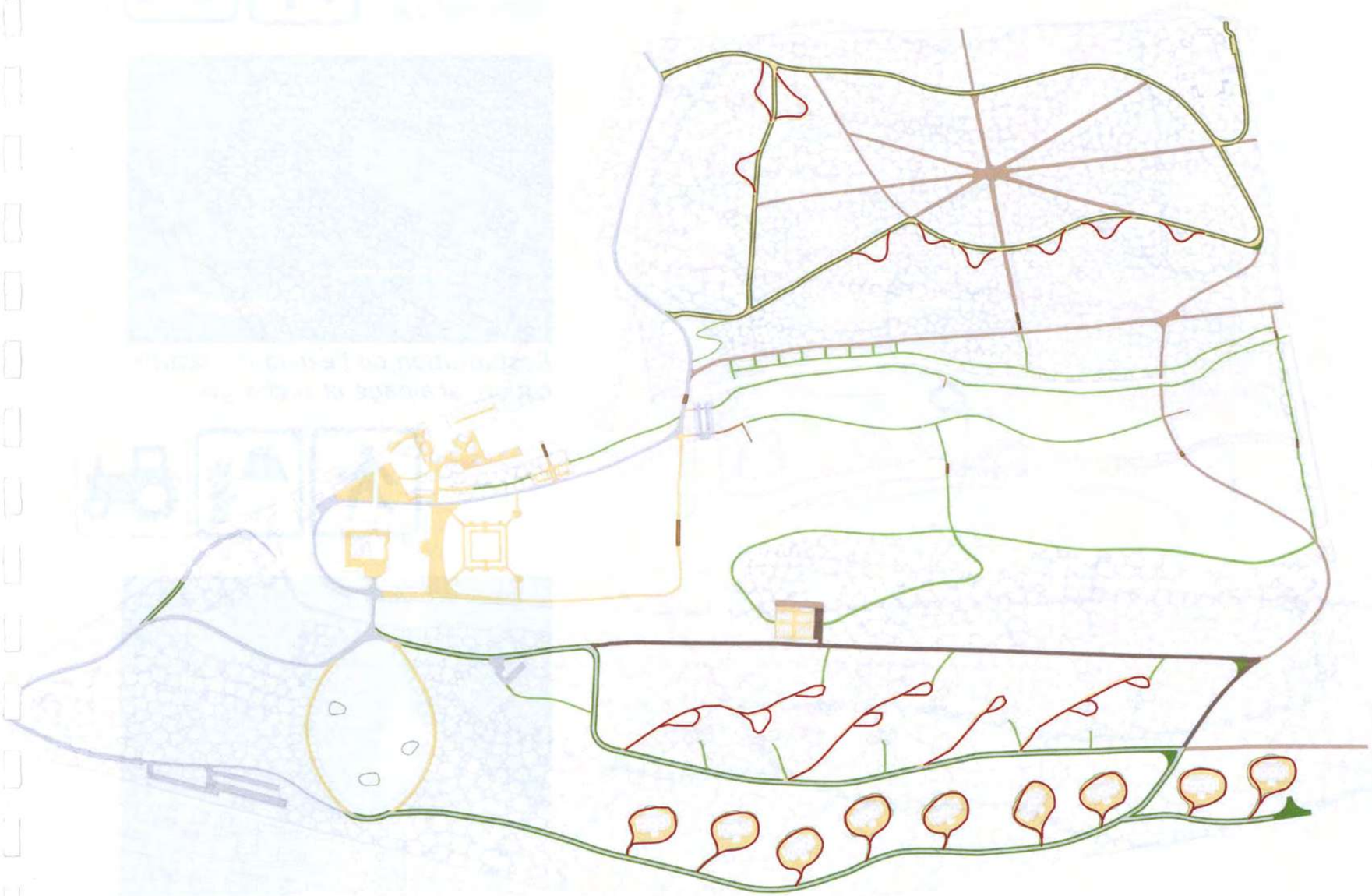

Voie carrossable stabilisé

VOITURETTE 2.4x1.2

Sable stabilisé.
complexe : grave compactée matériaux de la carrière d'Ambers (Mayenne)
Gestion : passage d'une herse 2 à 3 X par an.

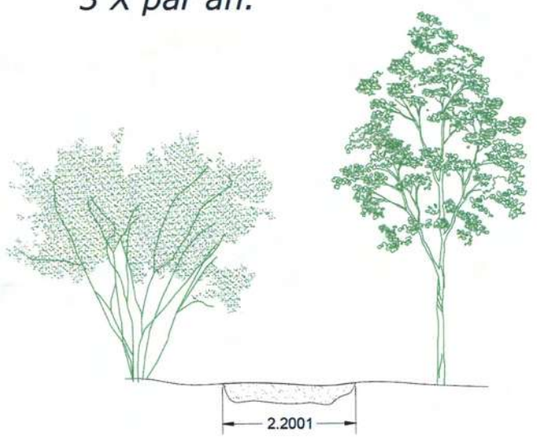

Allées forestières restaurées

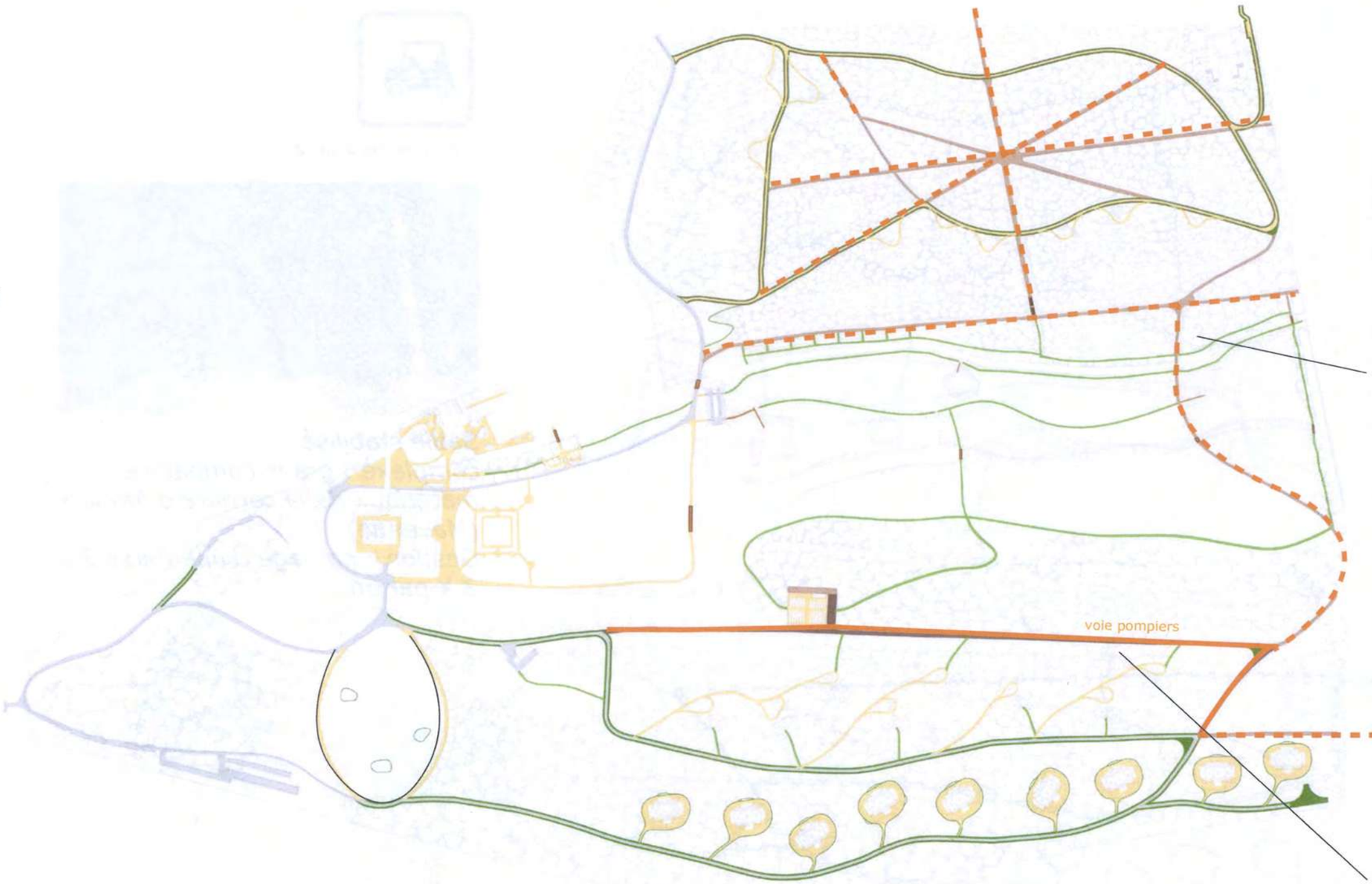

Voies actuelles remise en état

Restauration de l'existant : scarification, scalpage et recharge

complex : grave compactée PL

Circulations pietonnes et d'entretien courant du parc

Stabilisé

Platelage bois

Pelouse tondue

Allée forestière

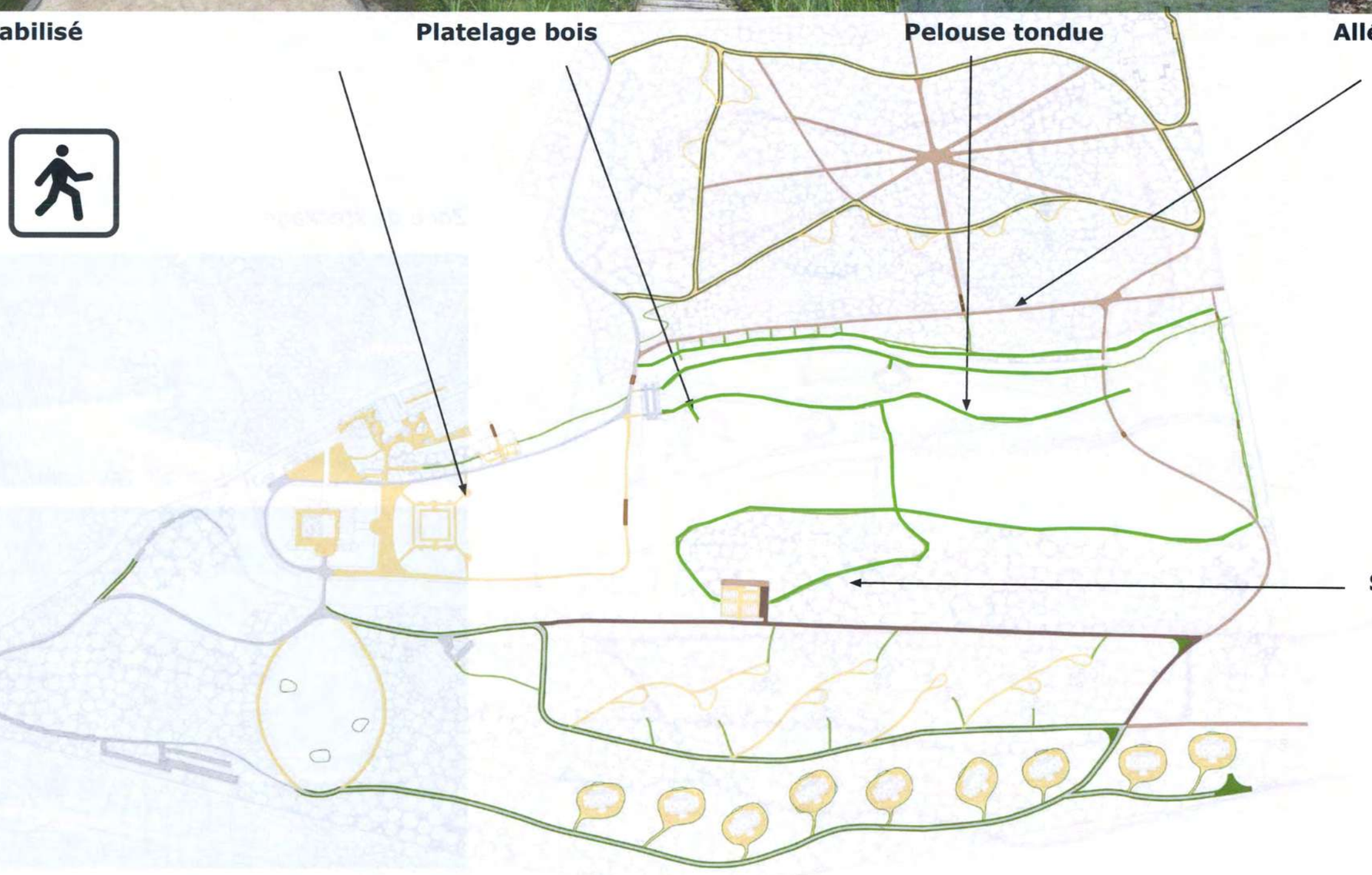

Sentier

Gestion forestière

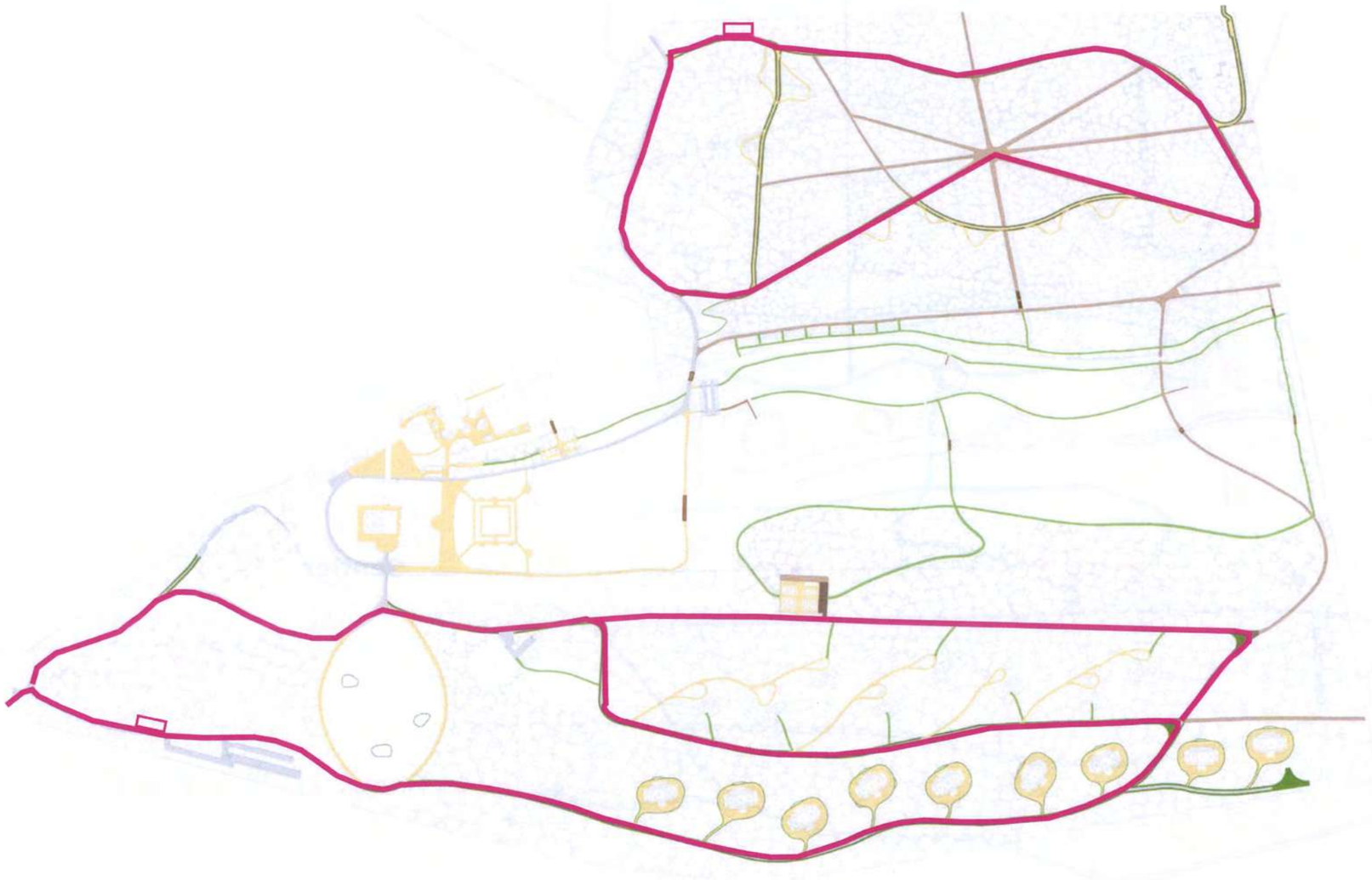

Zone de stockage

Accessibilité PMR

Éclairage 20lm

Chemin non meuble largeur 1.4m

Pente 4%

Stationnement 2.3 x 5m

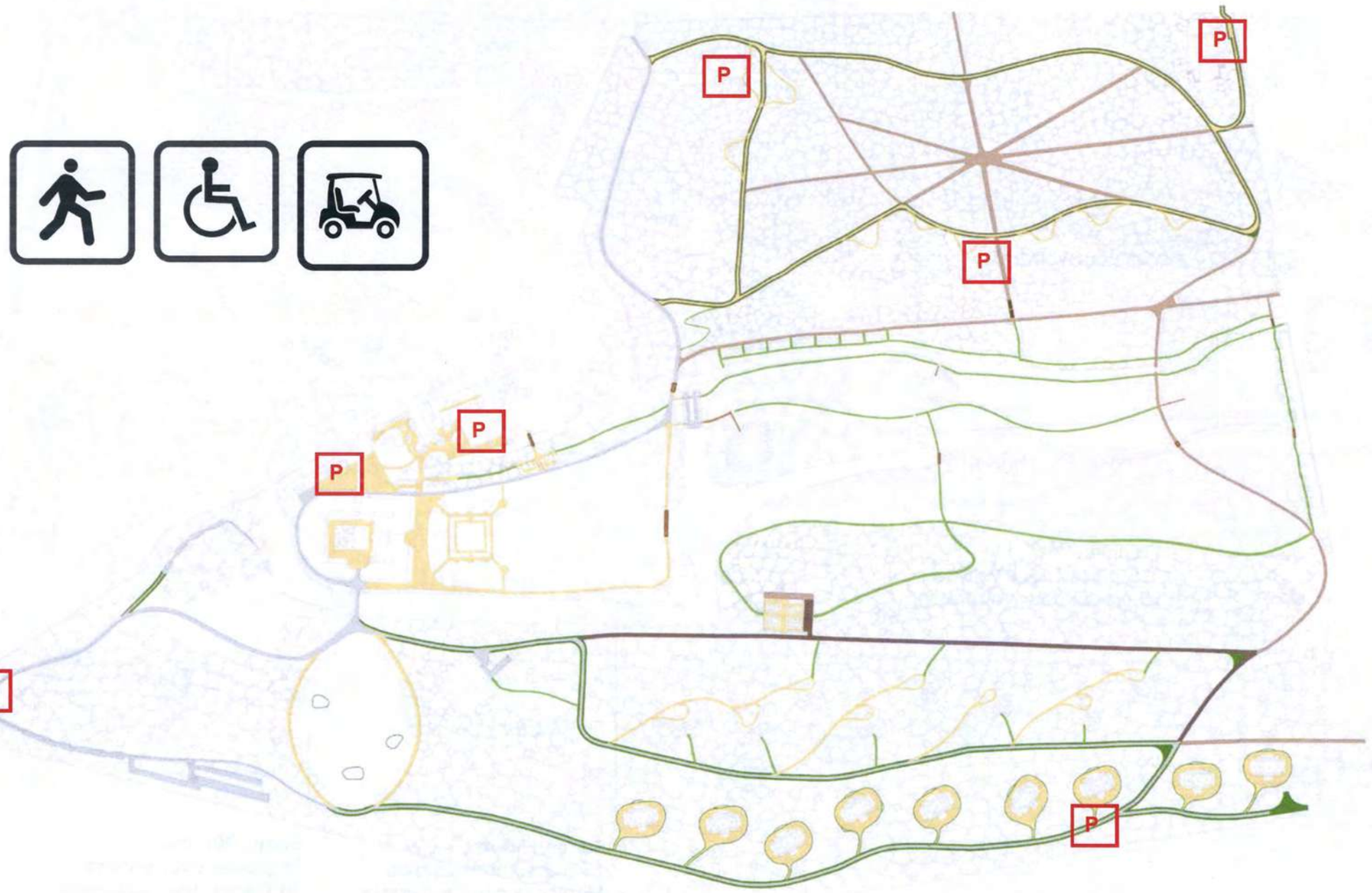

LES PARKINGS

Des bosquets intégrés dans le Parc

Principes d'aménagement

Les parkings sont conçus comme des bosquets. Ils sont intégrés dans la végétation afin d'éviter les covisibilités depuis le parc ou le parterre central.

Le traitement du sol du parking permet de conserver une perméabilité du sol. Ils sont détaillés en première partie.

Total :

244 places pour voiture
110 places pour voiturette

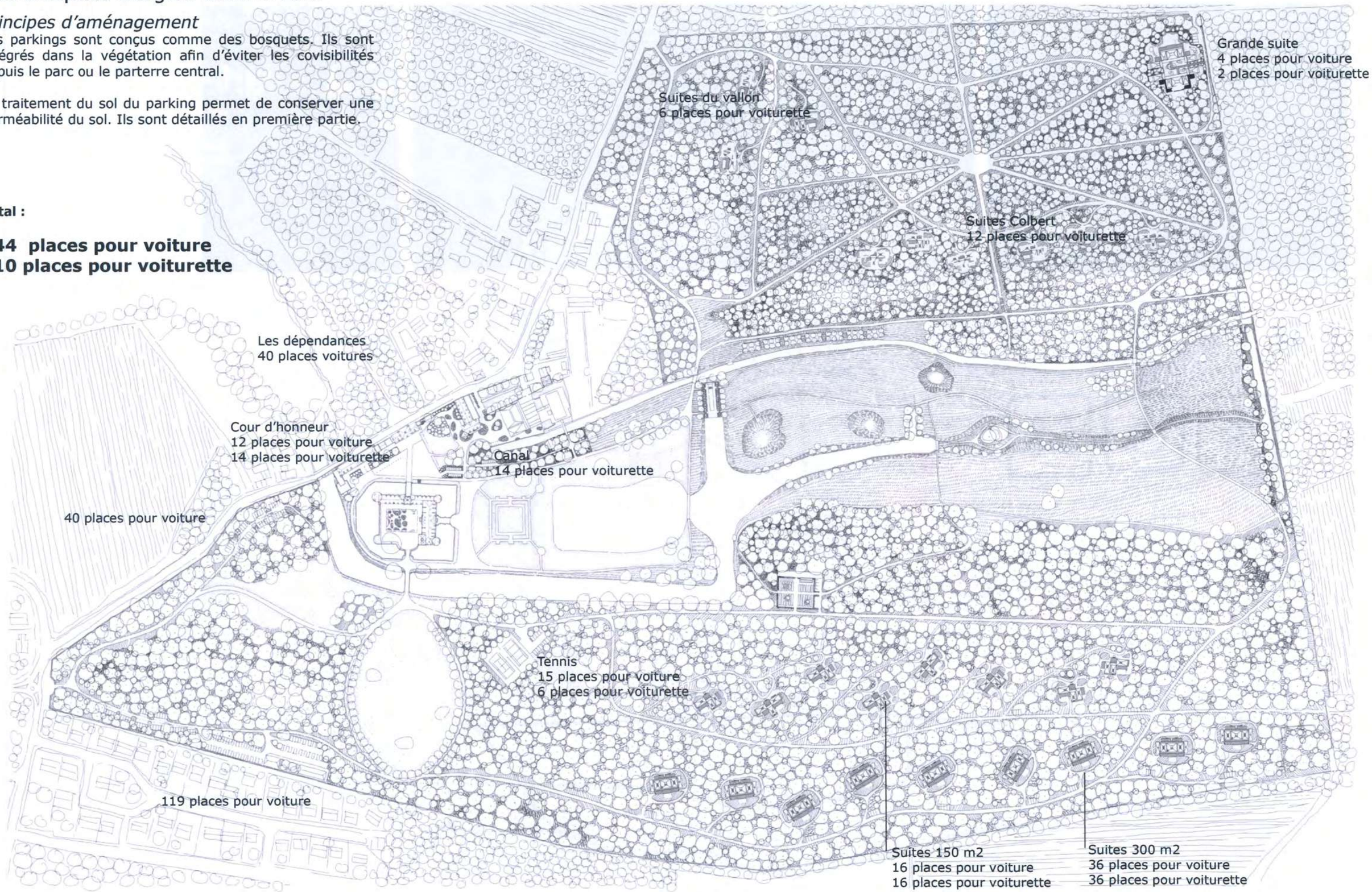

Parkings principaux

Terre/pierre ou gravier + voies en enrobé

Parking renforcé forestier

nidagravel + gravier + litière

Accessibilité chantier

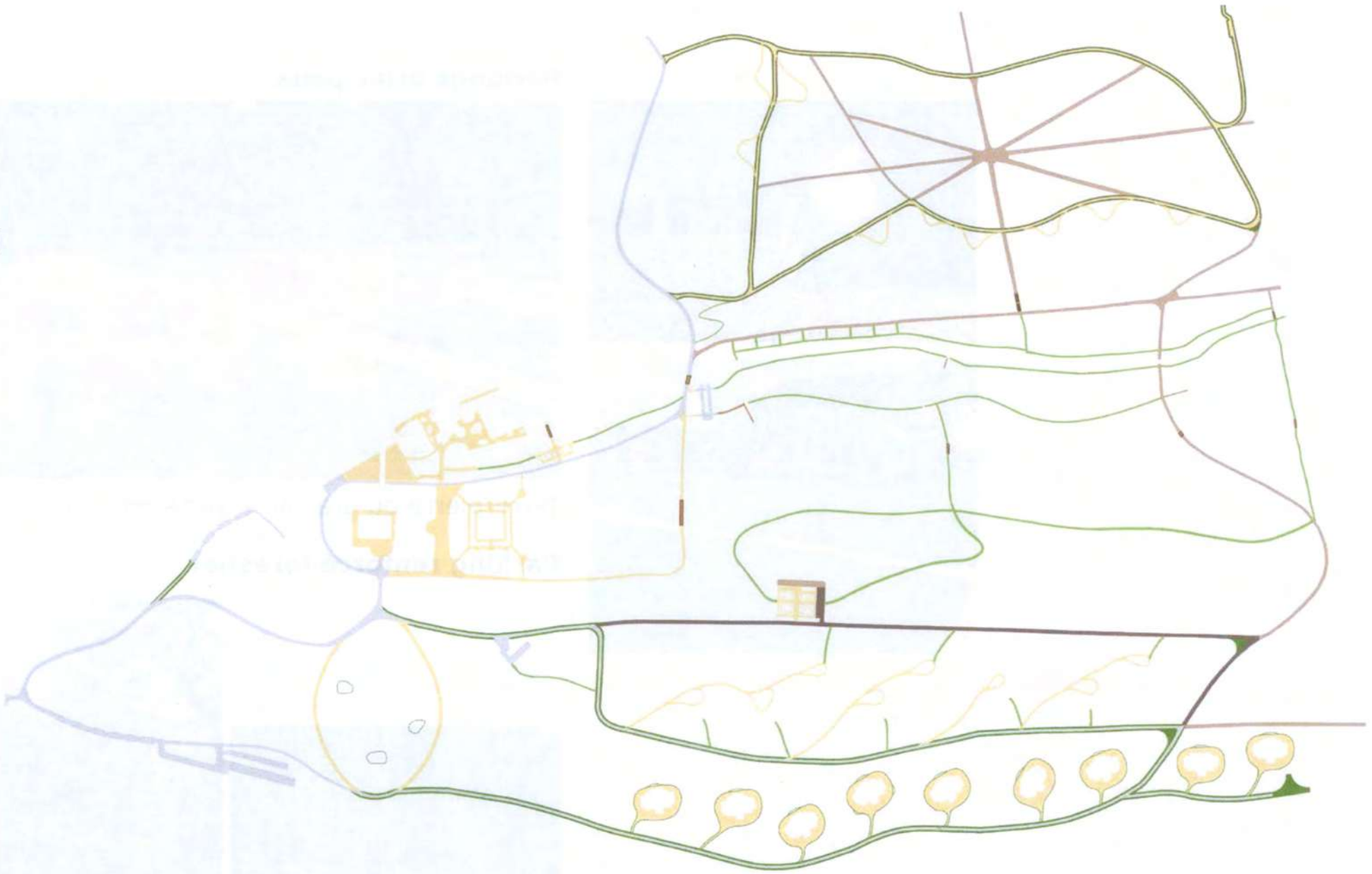

Existant

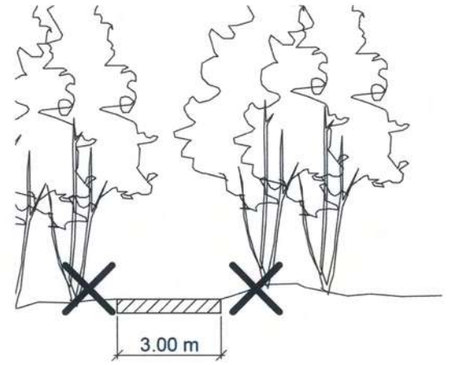

Chantier

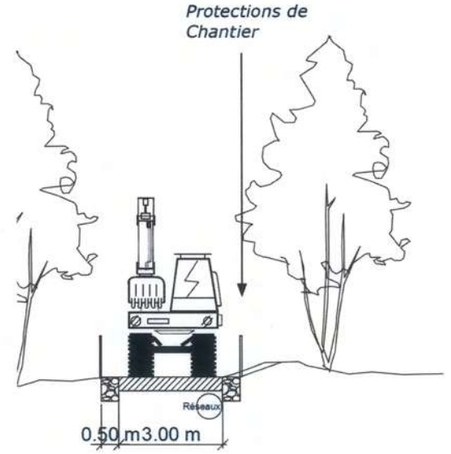

Projet final

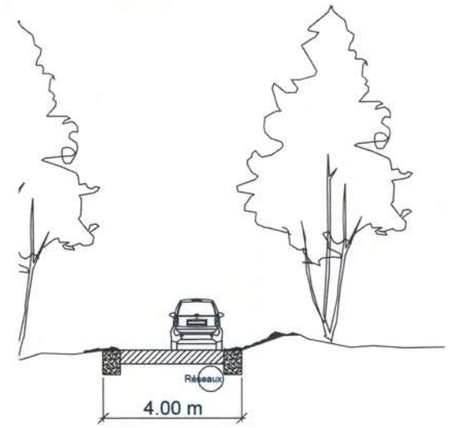

- **ETAPE 1**

Le lot "VRD – Espaces vert" procède :

1) Sur la future voie d'accès, une tranchée commune avec adduction des réseaux eau potable, courants forts (distribution BT) et courants faibles (fibre optique)
2) A la réalisation d'une piste de chantier de largeur 4m (traitement de sol en place sous réserve aptitude du sol en place au traitement, revêtement bicouche)
3) Au défrichement d'une clairière, avec enlèvement des troncs et broyat des branches et feuilles sur place
4) A la mise en place sur tout le contour de la zone défrichée d'une clôture légère de protection, en ganivelle hauteur 1,50.

ETAPE 2

Un atelier de forage dirigé se met en place dans la clairière et pose la conduite d'évacuation gravitaire EU (canalisation PE Ø 125). En extrémité amont est posé un regard PE avec manchon soudé de raccordement, fil d'eau environ 1 m sous le TN. Le regard est positionné au point le plus bas de la clairière

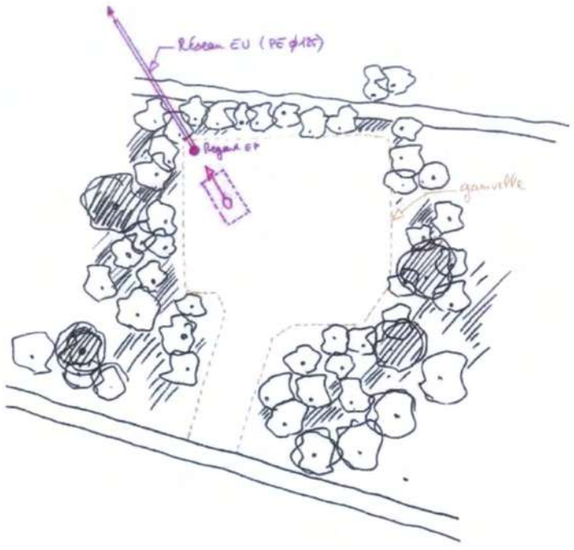

ETAPE 3

Dans la zone d'entrée du futur chantier de construction, une tranchée est réalisée et sont posés les réseaux pour la villa :

1) Un réseau électrique BT avec pose d'un coffret de type REMBT (Raccordement Emergent Modulaire Basse Tension)
2) Une chambre de tirage avec arrivée fibre optique
3) Une chambre de comptage eau potable

En fond de parcelle, au point bas, est réalisé un regard eaux pluviales associé à une tranchée de rétention et d'infiltration (sous réserve des essais de perméabilité)

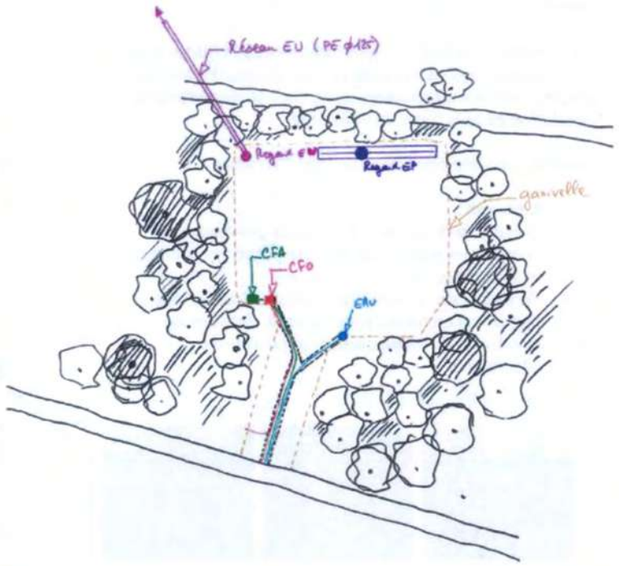

Nota 1 : ces points de livraison constituent la limite de prestation avec le lot "bâtiments"

Nota 2 : un câble est posé en attente entre le coffret REMBT et la future borne de recharge électrique pour véhicules

ETAPE 4

Des plaques de protection sont installées sur toute la largeur de l'accès et jusqu'en limite de la zone de construction. Ces plaques sont interconnectées entre elles et permettent la circulation de tous types de véhicules

Exemple : modèle TerraRoad de chez Terraplas

Ce choix permet :

- D'éviter la réalisation d'une piste provisoire de chantier en granulat et donc de préserver totalement le sol sous jacent.
- De préserver la piste principale de chantier des pollutions terreuses provenant du chantier de construction, les plaques jouant le rôle de "décrottoir"

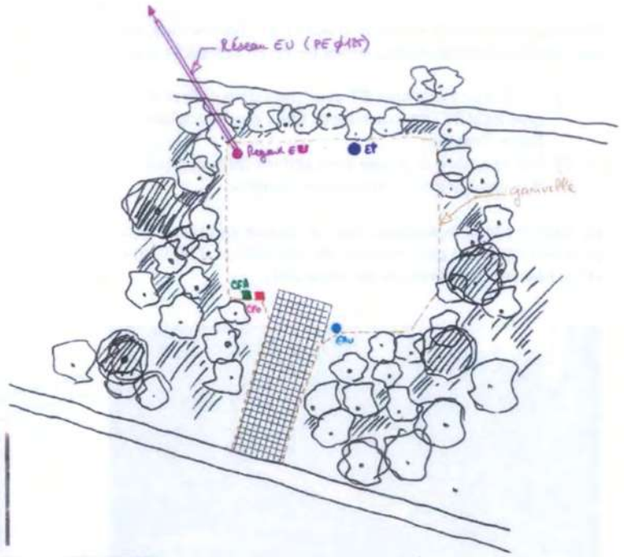

ROUTES ET ACCÈS TEMPORAIRES

ETAPE 5

Cette étape correspond au chantier de construction de la villa, avec les observations suivantes :

1) Terrassements à la charge du lot "construction". En cas de besoin, le lot "VRD Espaces Verts" peut mettre à disposition des déblais afin d'effectuer les remblais nécessaires. Inversement les excédents de déblais sont évacués par le lot "construction"
2) Raccordement aux réseaux en attente à la charge du lot "construction"
3) Eau potable : il est conseillé de raccorder directement la piscine afin de pouvoir disposer d'un débit de remplissage rapide
4) Interdiction absolue de franchir la ganivelle afin de préserver la zone environnante

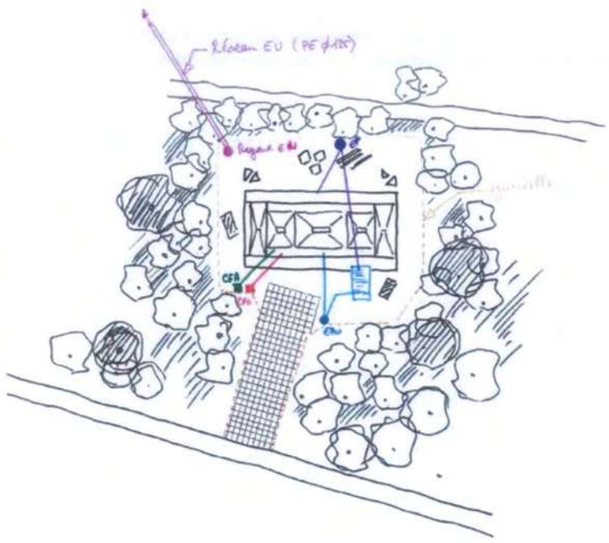

ETAPE 6

Cette étape correspond au chantier des aménagements extérieurs de la villa :

1) Les ganivelles sont enlevées
2) Les plaques de protection sont enlevées
3) Les aménagements extérieurs sont réalisés

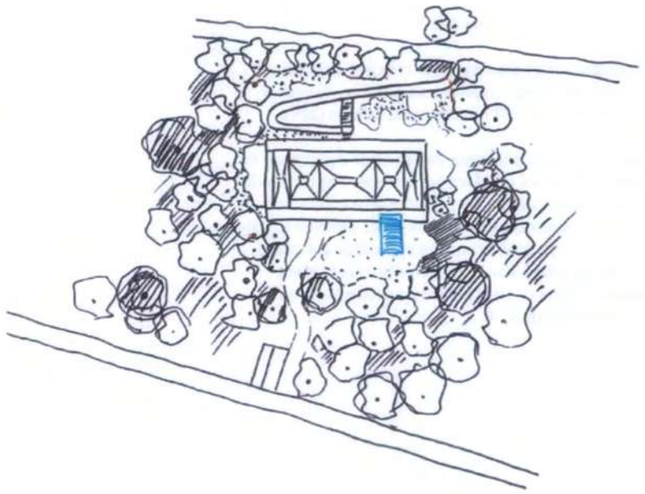

LE PROJET FORESTIER

Diagnostic forestier : un boisement à l'abandon depuis des années

ÉTAT DES LIEUX

Le bois Colbert

1 *Partie Ouest :*
une futaie de chêne à redynamiser

- présence de beaux chênes
- Régénération d'érable et de frêne abondante
- frênes atteints par la chalarose et condamnés

2 *le vallon des Pins : un boisement dépérissant avec des bouquets de pins noirs*
- bois très dégradé sur un sol médiocre
- régénération stoppée par la clématite
- frênes atteints par la chalarose et condamnés

3 *La futaie Colbert :*
futaie emblématique de chênes séculaires qui doit être accompagnée

- 8 allées rayonnantes se croisant en son centre;
- présence de nombreuses cépées de chênes remarquables

Le bois des Célestins

Le grand massif sud qui a beaucoup souffert de la tempête

4 *La lisière des gros bois*
- présence d'arbres séculaires impressionnants (chênes, hêtres) souvent dépérissants.
- accompagnement de taillis divers

5 *le boisement jeune replanté en 93 après la tempête*

- plantation de chêne rouvre et de chênes rouge maintenant envahie par les frênes et les érables
- plantation peu entretenue;

Le bois de la glacière

6 *Le bois de l'entrée dans le domaine encore bien préservé*
- présence de beaux chênes accompagnés de frênes et d'érables
- Un sous-étage d'Ifs qui donne un effet tunnel au bord de la route avant la grande ouverture sur le château.

Travaux forestiers préalables sur tout le parc

PROJET FORESTIER POUR LE PARC

1 Opérations d'amélioration du peuplement

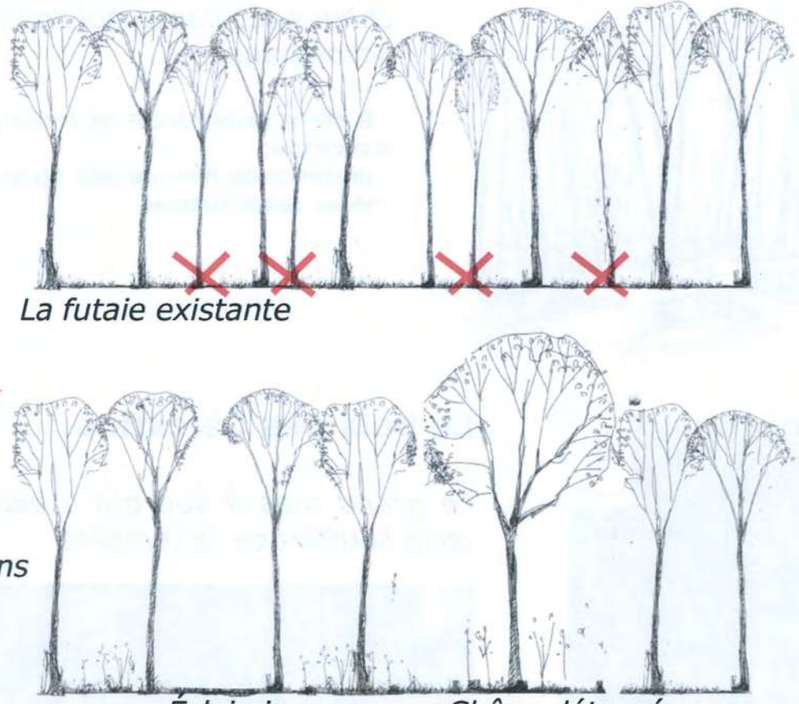

2 Remise en lumière du boisement : création de lisières, taillis, régénération naturelle

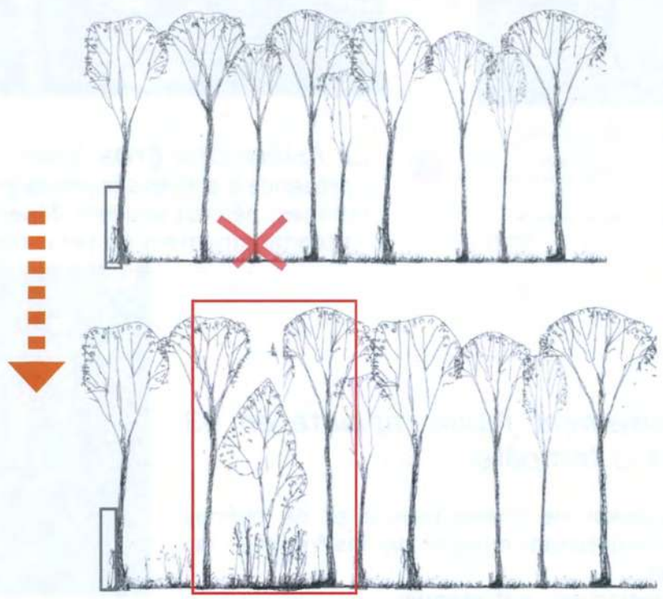

3 Gestion des chablis

4 Opérations de replantations dans les espaces trop dégradés

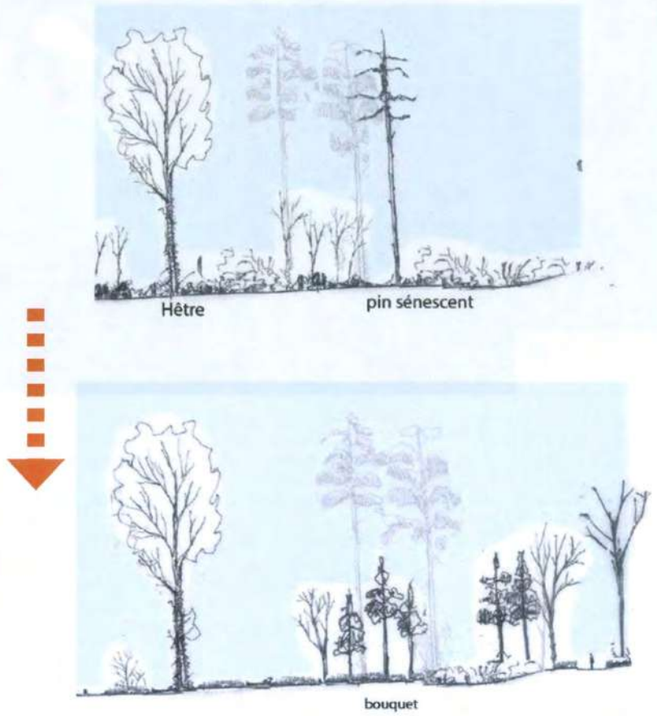

Marquage

Coupes et Mise en sécurité

Débardage

Stockage et exportation

Le bois Colbert

PROJET FORESTIER POUR LE PARC

OBJECTIFS

1 La futaie irrégulière mixte

Amélioration du boisement en supprimant les chablis, conserver les vieux bois et replanter les trouées avec du chêne.

2 La petite Suisse : des bosquets de pins dans le vallon.

Création d'un bois clair avec des bouquets de pins associés à des bosquets bas ornementaux. Plantation de nouveaux bouquets composés de pins noirs, bouleaux et chêne pubescent. Création de structures végétales en bas du vallon pour éviter les covisibilités avec la vallée.

3 La nouvelle futaie jardinée

En conservant les pins noirs existants, on met en place une nouvelle futaie jardinée en sélectionnant les semis spontanés et en plantant des bouquets d'arbres adaptés au sol.

AMBIANCES

Furaie irrégulière mixte

Le bois jardin

La futaie jardinée

OBJECTIFS

4 La chênaie séculaire

Le travail sur le boisement vise à mettre en place un secteur de vieillissement des grands chênes pour conforter le paysage de la futaie régulière. Des coupes d'éclaircie et d'amélioration seront réalisées.

5 Une lisière extérieure renforcée

Le long du mur d'enceinte nord, mise en place d'un taillis sous-futaie. Les arbres d'avenir sont conservés. Pour créer un masque visuel et sonore, on crée un sous-étage plus dense par recépage des petits bois et en enrichissant d'arbuste et arbrisseaux persistants.

6 Le boisement du grand talus

Maintien de la gestion en taillis avec un nettoyage des arbres. Un sous-bois dense est maintenu sur le talus pour prévenir la visibilité depuis le bas et pour éviter le dessèchement du bois.

7 La grande lisière sur la vallée

La lisière sur la vallée est travaillée en conservant les gros bois de tilleul et les quelques hêtres et en favorisant une alternance de taillis et de futaie.
Une éclaircie sera réalisée dans l'axe de l'escalier pour favoriser une futaie.
Des arbres ornementaux d'avenir pourront être plantés dans l'ourlet pour favoriser les effets saisonniers. Liquidenbar, chêne d'Amérique, érable sacharum,...

AMBIANCES

La futaie «cathédrale»

Le taillis sous futaie

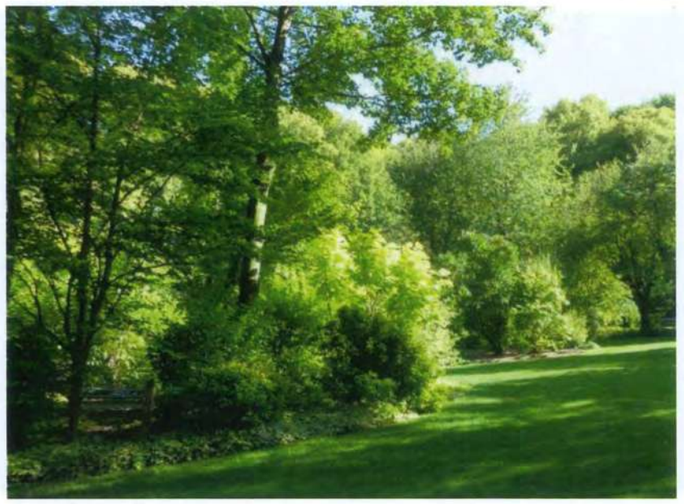

La lisière

Le bois des Célestins

PROJET FORESTIER POUR LE PARC

OBJECTIFS

1 Le bois jardiné

Le bois des Celestins est préparé pour accueillir les futurs suites. Les arbres d'avenir, les chênes, sont détourés pour favoriser leur développement. Des lisières sont créées autour des futures zones construites. Des arbres sont plantés dans les trouées pour diversifier le peuplement.

2 La lisière des grands chênes

Les chênes centenaires sont mis en valeur. Une expertise est réalisée pour leur mise en sécurité.
La lisière sur la vallée est reformée et enrichie de nouveaux arbres ornementaux

3 Le bois dense du mur sud

Le long du mur d'enceinte sud, Une lisière dense est créée par un recépage du peuplement et la conservation d'arbres d'avenir. Des plantations complémentaires sont réalisées pour densifier la strate arbustive intermédiaire.

AMBIANCES

Le bois habité

Grande lisière ornementale

Le bois en lisière dense sud

Le bois de la glacière

PROJET FORESTIER POUR LE PARC

OBJECTIFS

1 La futaie paysagère à mettre en valeur

La futaie est peuplée de très gros bois d'essences à dominante paysagère. Le sous-étage est nettoyé pour mettre en valeur les grands platanes. L'avenir de la lisière ornementale est assuré par des plantations complémentaires s'arbres ornementaux.

2 La futaie de chênes de l'entrée à régénérer

La futaie de chêne à l'entrée montre des dépérissements de chênes avec une présence d'If en sous-étage. La futaie est régénérée par une éclaircie des chênes avec une extraction des arbres dépérissants. Le sous-bois d'if est ouvert pour favoriser la dynamique naturelle. Les trouées sont replantées de chênes.

3 Le bois d'érables à guider

Gestion de la futaie d'érables pour assurer son vieillissement et sa régénération. Maintien d'une lisière dense pour maintenir l'effet de découverte du Château.

4 La future futaie de chênes

Cette futaie dense conserve quelques beaux sujets. La gestion vise à retrouver l'ambiance forestière d'une futaie. Les chênes seront favorisés. Des plantations dans les trouées seront réalisées dans ce sens. Le bois sera éclairci et les arbres dépérissants seront extraits.

La futaie paysagère

Futaie de chênes

La futaie irrégulière

LA PETITE VOSGIENNE

Parc d'Esclimont | volet paysager | Phase APS | *Wagon landscaping + Gilles Clément +Techni'cité + EauMéga+ Costaz | mars 2019*

UN PARC ARBORETUM

Redynamiser les structures ornementales du parc

Le patrimoine arboré à proximité du château et dans la grande lisière sud a été diagnostiqué par le cabinet Costaz en mars 2018.
Sur la base de ce diagnostic est proposé un projet de régénération du patrimoine arboré du parc dont les préconisations sont présentées ci-après. Un plan de gestion simplifié est réalisé en fonction du projet.

1 La lisière du bois ornemental

Plantations de cèdres dans la lisière pour assurer le relais avec les cèdres existants

2 L'allée de tilleuls de la demi-lune

Diagnostic des arbres.
Taille douce des tilleuls.
Mise en protection du sol au pied des tilleuls.

3 Le bouquet de l'entrée

Diagnostic des arbres. Détourage des arbres d'avenir. Protection du sol au pied des arbres.

4 La ripisylve ornementale du grand canal

Sélection des arbres et replantations d'arbres : cyprès chauve, liquidambar ...

5 Alignement de platanes

Mise en valeur des platanes en rabattant les ifs au pied.

6 Lisière nord du parterre

Diagnostic des arbres.
Replantation si nécessaire pour assurer la densité.

7 Alignement de tilleuls

Diagnostic de l'alignement. Taille douce des tilleuls.

8 bouquet de la pièce d'eau
Régénération des bouquets

9 Plantation d'un verger régulier

10 La grande lisière sud
Enrichissement des la lisère extérieure sud avec des bouquets d'arbres ornementaux. (exposition nord)

11 La grande lisière nord gestion pour une régénération naturelle.

12 Les cèdres de la vallée

Taille du cèdre en chandelle.
Plantation d'enrichissement de cèdres.

13 Les liquidambars du Jardin filtrant
Taille du liquidambar et mise en défens du bouquet spontané.

Nouvelles plantations des arbres ornementaux

PROJET FORESTIER POUR LE PARC

Liriodendron tulipifera Tulipier

Acer sacharum

Les grands arbres de parc

Acer sacharum : 35m/ C'est une essence d'ombre qui dépérit souvent à l'âge adulte/ L'érable à sucre a besoin d'un sol riche, profond et assez frais.

Liriodendron tulipifera Tulipier : il s'élève de 50 à 60 m (moins en Europe) et peut y vivre jusqu'à 500 ans (environ 300 ans en Europe)/ Essence de pleine lumière à développement rapide, capable de tolérer un faible ombrage./ L'arbre supporte des gelées courtes jusqu'à −30 °C et apprécie énormément le soleil. Il a besoin de beaucoup d'eau en terrain bien drainé1.

Liquidambar styraciflua Liquidambar : 30m/ ensoleillé, non calcaire/sol riche légèrement acide frais.

Gymnocladus dioicus : sol bien drainé résistant à de courtes inondations

Hêtre pourpre

Tilla platyphyllos : 30m/ substrat riche frais, soleil ou mi-ombragé.

Cedrus libani / Cèdre du Liban

Sequoiadendron gigantenum / séquoia géant : 30/50m/ soleil/protégé des vents froids/ substrat frais et humide, profond argilo-sableux

Taxodium distichum Cyprés chauve : 30m, soleil/ sol détrempé, riche et sableux.

Quercus frainetto / Chêne de Hongrie : lumière/ bien drainé/ saul plutôt pauvre/ plutôt basique

Phellodendron

Liquidambar styraciflua

Gymnocladus dioicus

Tilleul

Cèdre du Liban

Phellodendron,

Séquoia géant

Chêne de Hongrie

Diagnostic des arbres remarquables à proximité du château

Synthèse du diagnostic des arbres remarquables aux abords du château réalisée par le cabinet Costaz en mars 2018. L'intégralité du diagnostic est ena nnexe de ce document.

Préconisations de travaux

	U	%
A conserver dans l'état	48	17,0
A conserver avec taille nécessaire	167	59,2
A conserver sous réserves de taille importante	9	3,2
Abattage	46	16,3
Sondage complémentiares nécessaires	12	4,3
Total	282	
mise en place d'un périmètre de protection		12

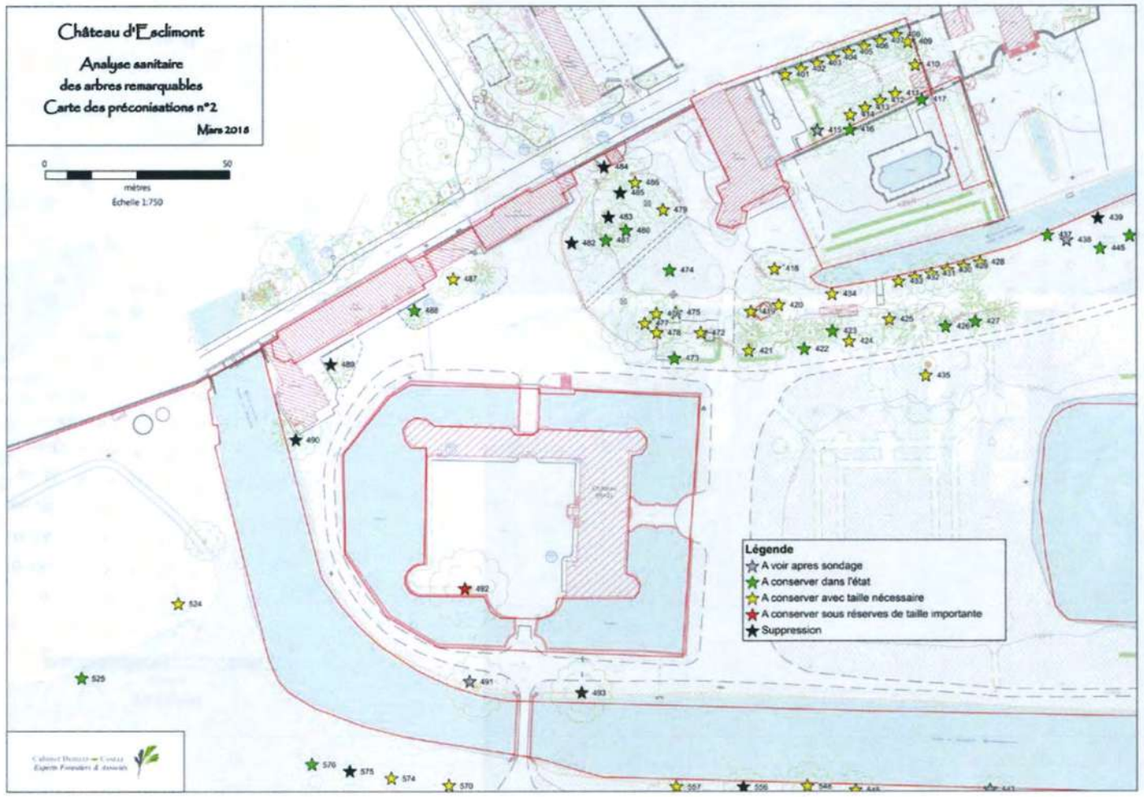

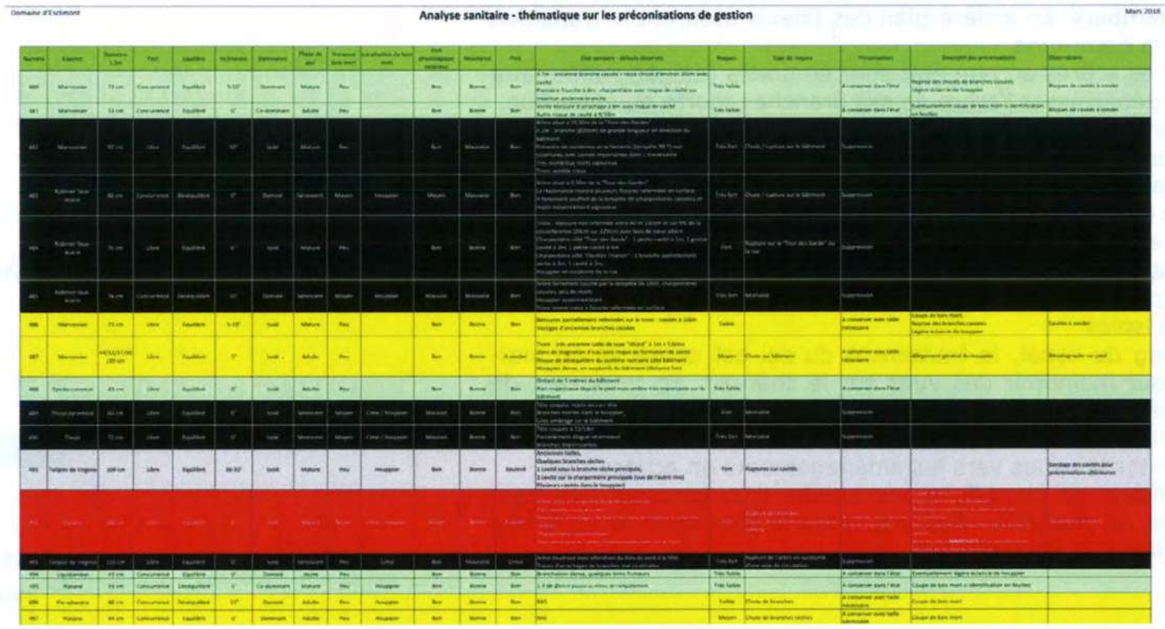

Le bosquet du canal

Le bosquet est marqué par la présence d'être pourpre et de liquidambars. En arrière-plan des tilleuls assurent la transition avec la demi-lune.
Tous les arbres en bon état sont émondés (élagage sommaire pour débarrasser l'arbre de ses branches morte ou superflue.
Les arbres dangereux sont supprimés.
Le bord de l'eau est planté de cyprès chauves et d'aulnes glutinosa pour renforcer la présence arborée en bord de canal.
Deux liquidambars sont plantés pour assurer la relève du bouquet existant.
En deuxième ligne, les trouées issues des arbres supprimés sont plantées de bouquets d'érables pourpres par 3 ou d'individus isolés.
Le long du canal, le traitement du sol est conservé en prairie pour maintenir des vues sur le château. En revanche, de l'autre côté du chemin, une strate arbustive de sous-bois est installée afin de mettre en valeur les bouquets en premier plan et limiter les vues vers les aménagements en arrière-plan.
A l'arrière, on travaille le vocabulaire d'un bosquet. Une banquette de charmille régulière longe le chemin.et le sous-bois est planté d'une strate arbustive .

PROJET DE REPLANTATIONS

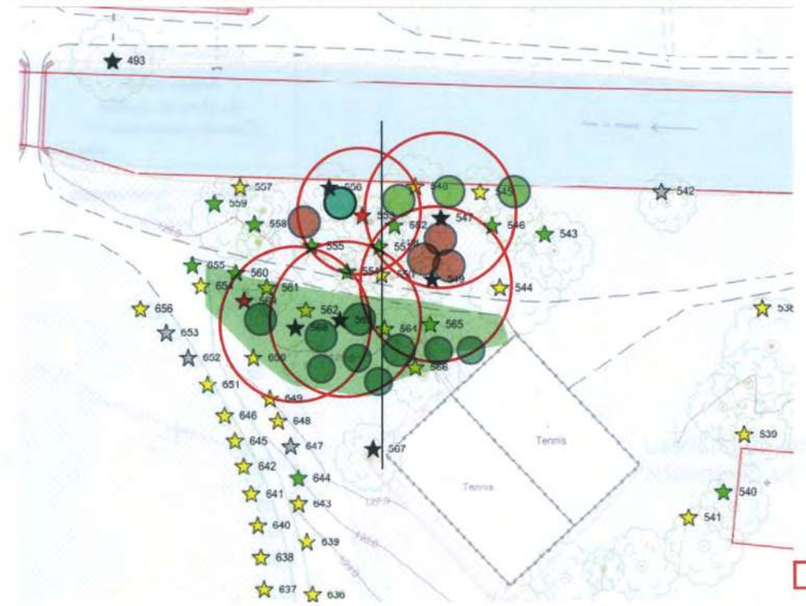

★ Suppression des arbres 556,547,549,563,568,567

★★ Conservation des autres arbres avec un travail d'émondage. 11 unités

Plantations complémentaires : remplacement des arbres supprimés et pérennité du bouquet
- Liquidenbars x 2
- Cyprés chauves x 1
- Aulnes glutineux x 3
- Bouquet d'hêtres pourpres x 4
- Tilleuls, Charmes x 9

Traitement d'une strate arbustive lierre en sous-étage (aubépine, troène, cornus mas fusain d'Europe, amélanchiers)

périmètres de protection (à titre indicatif) 547,549, 553,563,568

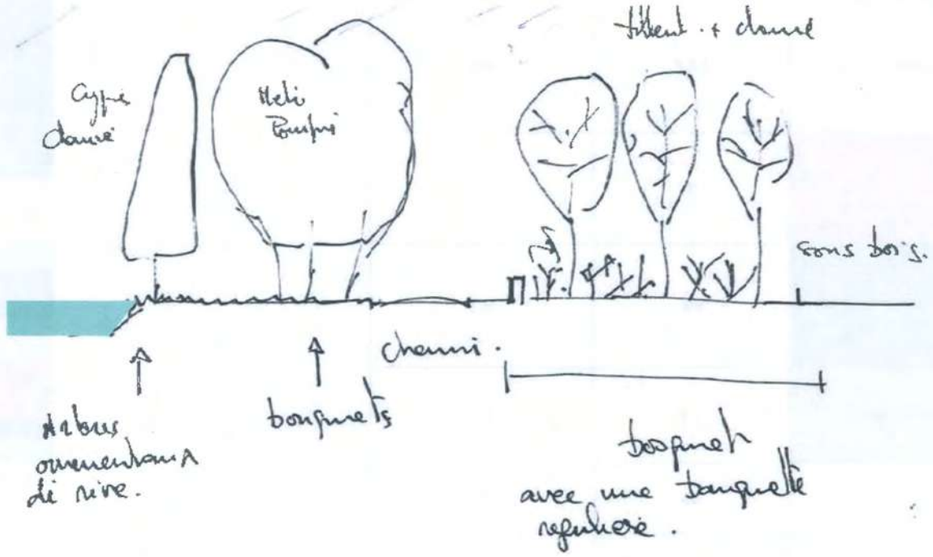

Le bosquet de l'entrée

Le bouquet de l'entrée est un élément important dans la séquence d'entrée dans le domaine. Il est composé de hêtres pourpres, chênes, tilleuls avec quelques charmes et érables sycomores. Récemment, un chêne centenaire s'est effondré laissant penser une attaque des racines par des champignons.
3 arbres sont mis sous surveillance notamment par l'observation des éventuels champignons et des sondages complémentaires devront être réalisés. Deux tilleuls doivent être abattus. Un périmètre de sécurité doit immédiatement être mis en place autour du 575
Nous proposons d'assurer la pérennité de cette structure importante au niveau paysagé en plantant chênes, tilleuls et tulipiers.

★ Suppression des arbres 575,582

★ Conservation des autres arbres avec un travail d'émondage.

★ Observations complémentaires nécessaires

▭ périmètre de protection du 575 (à titre indicatif)

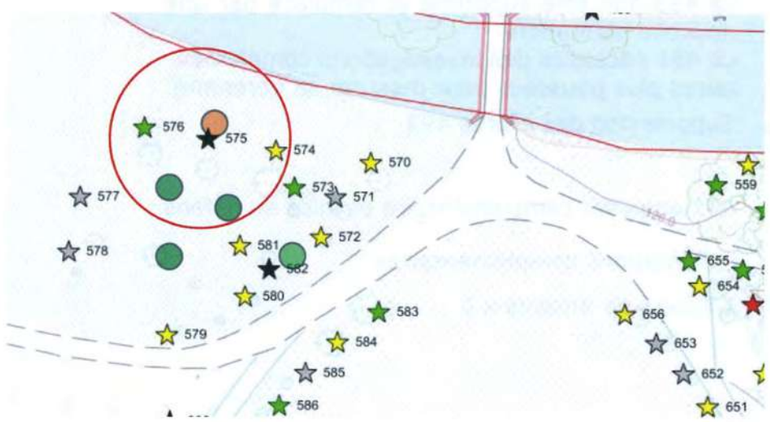

Plantations complémentaires : remplacement des arbres supprimés et pérennité du bouquet

● Chênes pédonculés x3

● Tilleuls x 1

● Tulipier x 1

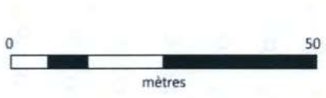

Opération demi-lune.

L'ensemble des tilleuls formant la demi-lune sont émondés avec une coupe des bois morts, d'éclaircie allégement des branches ....
Les érables sycomores (625 et 627) et le tilleul (624) sont supprimés. Ils sont dessouchés et remplacés par la plantation d'un tilleul.
Les hêtres (660,661 et 657) sont supprimés, ainsi que les frênes (666 et 659). Ils sont dessouchés et remplacés par la plantation d'un tilleul.

★ Suppression des arbres 624,627,625

★ Conservation des autres arbres avec un travail d'émondage.

● Plantations complémentaires : remplacement des arbres supprimés et pérennité du bouquet
Tilleuls x 8

Les abords du château

La cour d'honneur

La cour d'honneur est entièrement repensée avec une remise en valeur de la façade historique composée de la salle des trophées et du donjon. Notre préconisation est de supprimer les deux thuyas sénescents et de conserver les autres arbres.

Un tulipier de Virginie sera planté en remplacement du 490 en prolongement des tulipiers en bord d'eau de l'entrée du château

Suppression des arbres 490,489

Tulipiers de Virginie x 1

La cour du château

Des travaux importants sont à mettre en oeuvre pour le platane emblématique de la cour du Château. Il devra être surveillé tous les ans par un spécialiste. Un périmètre de sécurité devra être intégré dans l'aménagement de la cour.

Le grand platane de la cour du Château

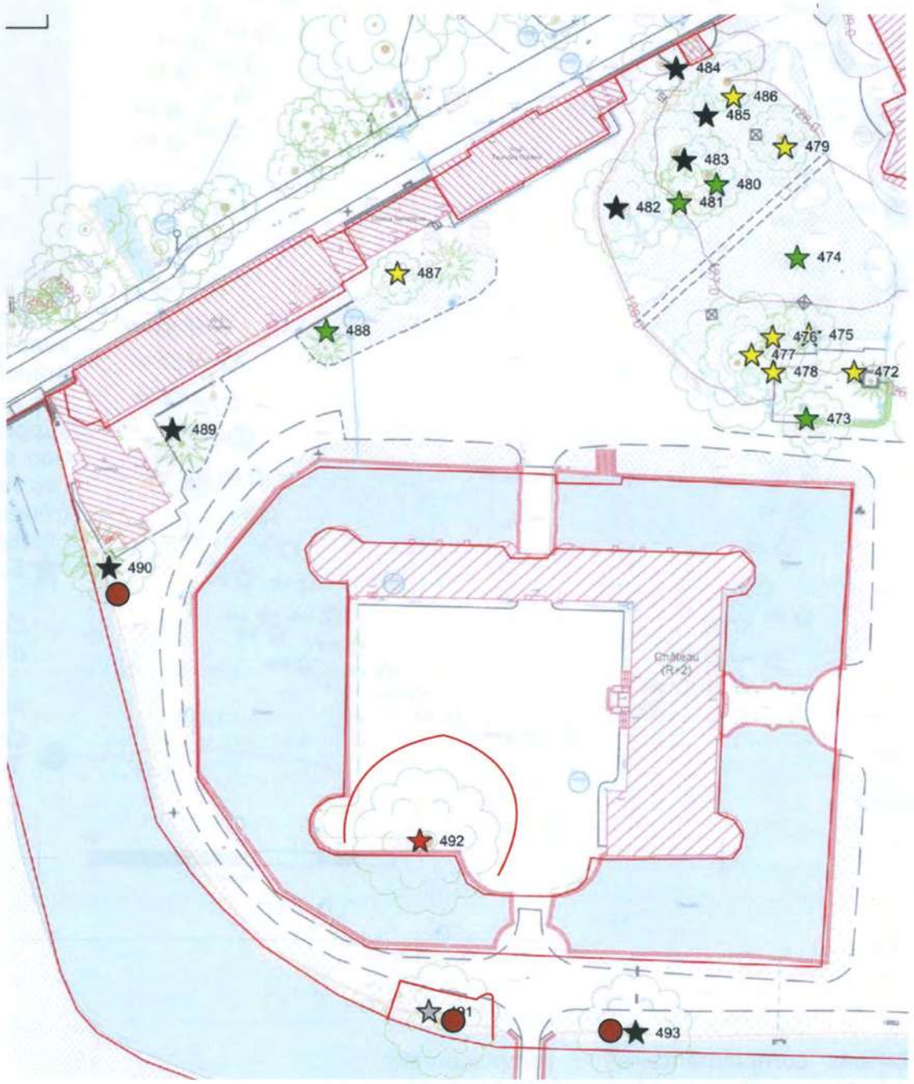

périmètres de protection (à titre indicatif) 492

Entrée du château

Les deux tulipiers de Virginie encadrent l'arrivée sur le château.
Le 493 doit être supprimé et remplacé par une nouvelle plantation.
Le 491 nécessite des investigations complémentaires plus poussées pour mesurer sa pérennité.

Suppression des arbres 493

491 analyses complémentaire et mise en défens

Plantations complémentaires

Tulipiers de Virginie x 2

Les abords de la laiterie

Le glacis vers la laiterie

Le glacis qui mène à la laiterie est remanié afin de mettre en scène le bâtiment depuis la cour d'honneur.
L'objectif est d'avoir une ouverture centrale bordée de deux bosquets avec des lisières denses.
Les marronniers et les acacias (482, 483,484,485) dangereux sont supprimés. Ils sont remplacés pas des nouvelles plantations de tilleuls en contre point des tilleuls de l'autre coté du glacis.
Le bosquet sera planté d'une strate arbustive avec un mélange d'arbustes caducs et persistants pour encadrer la pelouse.

O★ Suppression des arbres 484,485,483,482

Conservation des autres arbres avec un travail d'émondage.

Plantations complémentaires : remplacement des arbres supprimés et pérennité du bouquet

● Tilleuls sp.? x 6

Lisière

Traitement d'une strate arbustive lierre en sous-étage (aubépine, troène, cornus mas fusain d'Europe, amélanchiers, if)

La cour des tilleuls

Le double alignement des tilleuls est restauré avec une taille en tête de chat pour reprendre leur forme initiale.

Autour de la pièce d'eau

L'alignement de tilleuls

Les deux tilleuls et le marronnier sénescents sont supprimés et le tulipier est conservé avec une taille du bois mort. Un nouveau tulipier est replanté pour assurer la pérennité du bouquet.

★ Suppression des arbres 453,452,457,460,440,439

Conservation des autres arbres avec un travail d'émondage.

Plantations complémentaires : remplacement des arbres supprimés et pérennité du bouquet

- Tilleuls sp.? x 4
- Acer sacharum

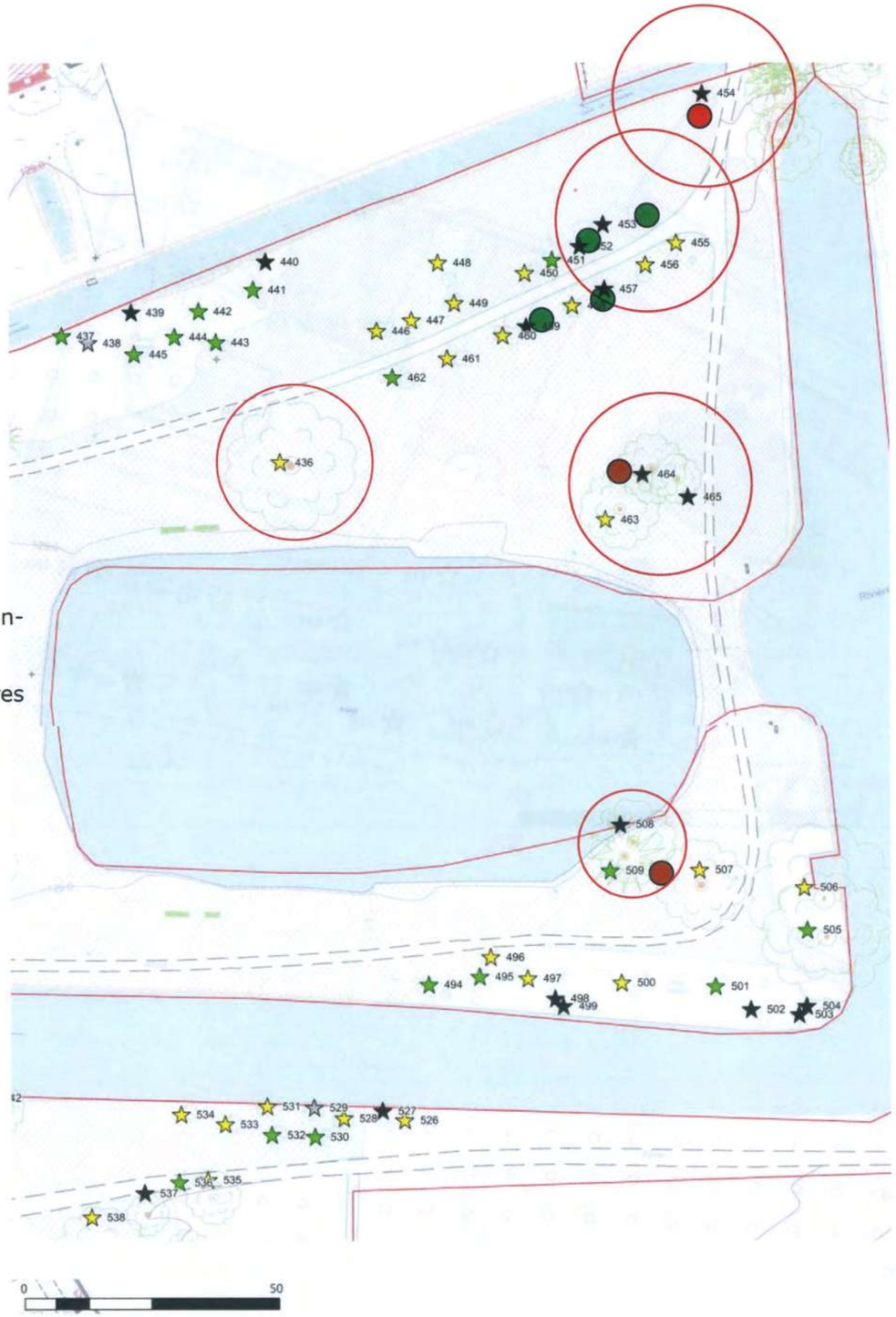

périmètres de protection (à titre indicatif) 453,454, 464, 465, 508

Les bouquets d'arbres de la pièce d'eau

Les deux tilleuls et le marronnier sénescents sont supprimés et le tulipier est conservé avec une taille du bois mort. Un nouveau tulipier est replanté pour assurer la pérennité du bouquet.

★ Suppression des arbres 484, 485, 508

Plantations complémentaires

- Tulipiers de Virginie x 2

Les bouquets de platanes

Le bouquet de Platane est mis en valeur. Les frênes dominés et sénescents sont supprimés.

★ Suppression des arbres 502, 503, 504, 498, 490

Le bouquet des cèdres

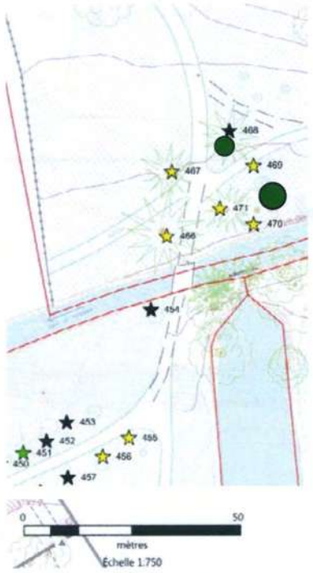

Le bouquet des cèdres est un ensemble de 4 cèdres. Afin de garder le caractère de cet ensemble, le cèdre sénescent est supprimé et un cèdre et re-planté.

Suppression des arbres 468

★ Conservation des autres arbres avec un travail d'émondage.

Plantations complémentaires :

● Cèdre x 2

La grande lisière sud

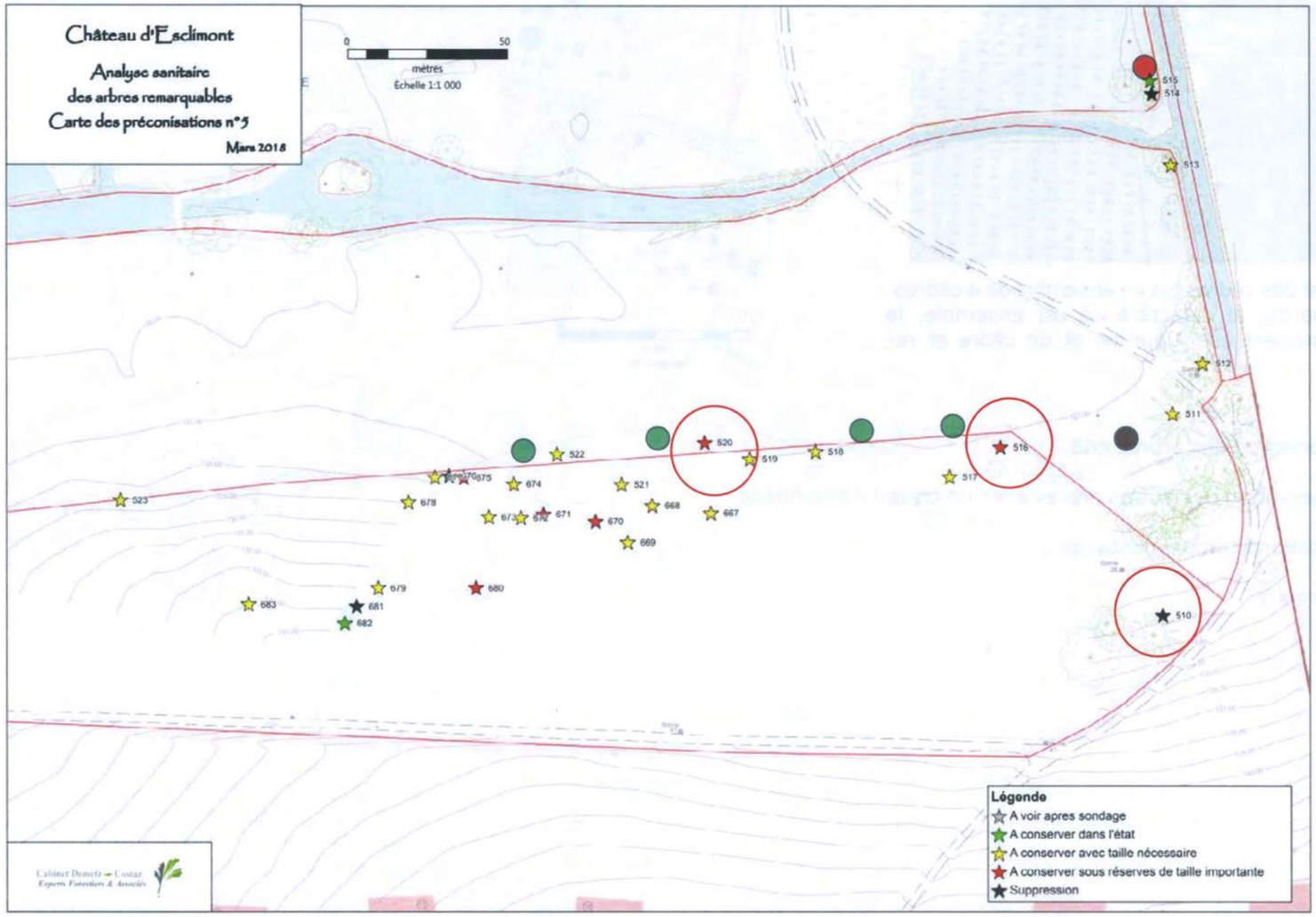

La grande lisière sud-est peuplée de gros-bois, des chênes remarquables. Ces chênes ont poussé à la lumière ce qui explique leurs ports très étalés. Avec le changement de gestion du parc, ils ont été rattrapés par l'avancement de la lisière. Ces arbres sont souvent en fin de parcours, mais méritent d'être mis en valeur et accompagnés. Des travaux doivent être réalisés pour assurer leur longévité et la mise en place de périmètres de sécurité est nécessaire.
Une campagne de planations de chênes dans les trouées adjacents doit assurer la relève de cette structure arborée.

Le fond du parc est marqué par la présence de Cèdre du Liban à conserver.

Plantations complémentaires : remplacement des arbres supprimés et pérennité du bouquet

- Chênes pédonculés x4
- liquidanbar
- cèdre

DÉFRICHEMENT

Les défrichements : demande d'autorisation de coupe de la forêt

3 types de zones :

1. **Un rayon de 5 m autour des suites + les zones en remblais**

   Les zones d'accès chantier qui sont replantées ne sont pas considérées comme défrichées

2. **Les aménagements autres (parking, centre d'entretien, zone de retournement...)**

3. **Les travaux paysagers (belvédère sur la vallée, potager, saulaie)**

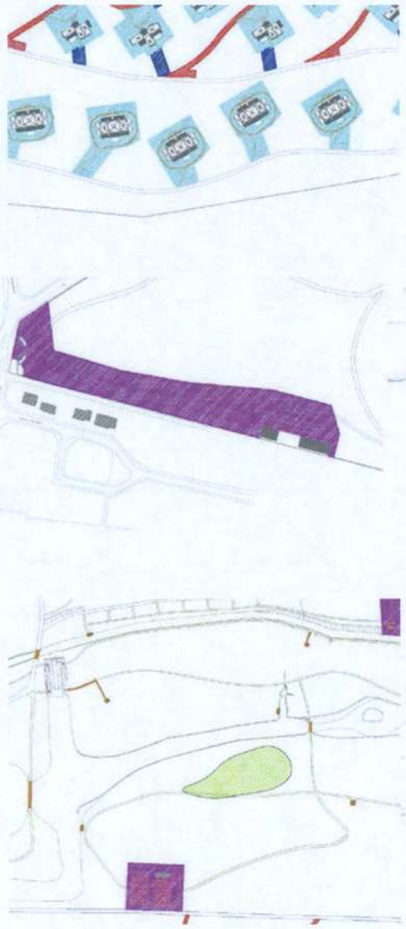

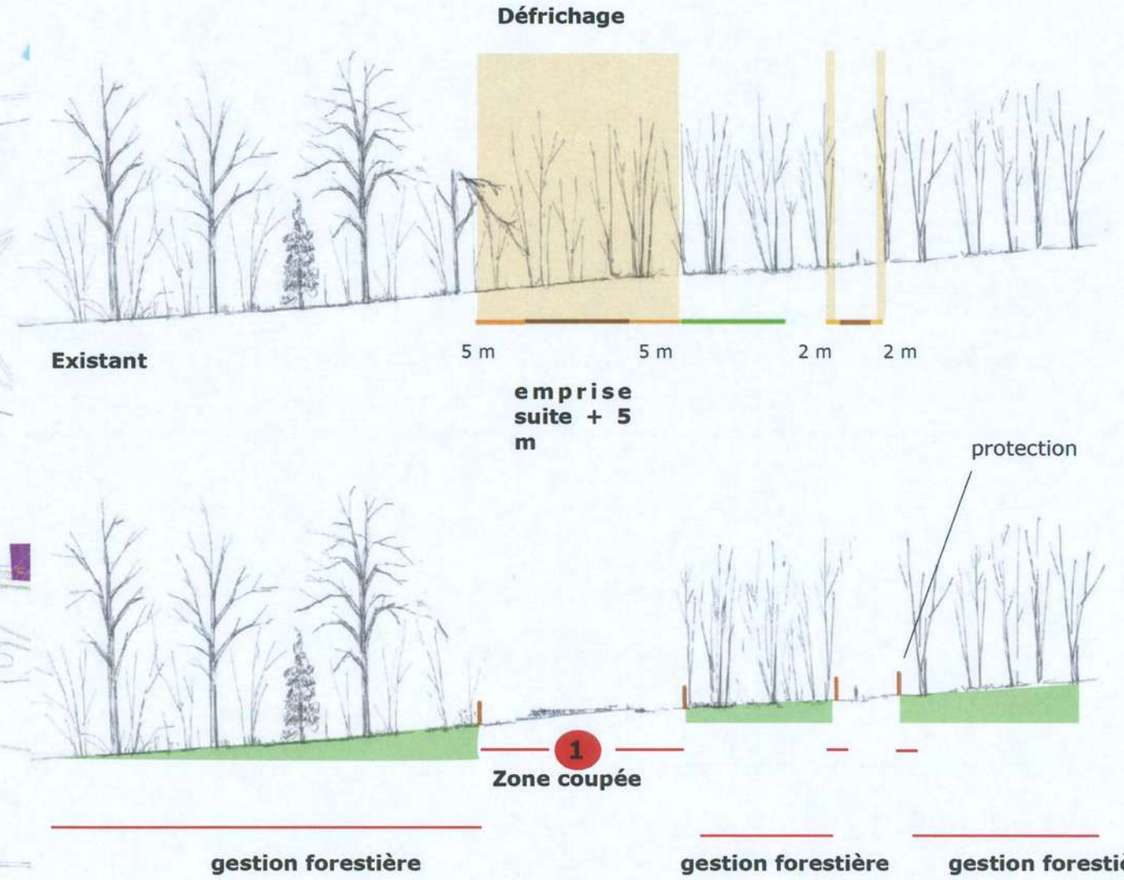

Défrichements des suites, voirie et parkings

Légende

Surface défrichée - Suites = 41.029m²

Surface défrichée - Nouveaux cheminements = 3.988m²

Surface défrichée - Aménagements complémentaires = 15.518m²

Surface défrichée - Saulaie blanche (existante : 4.290m²) = 2.390m²

Total des surfaces défrichées = 62.923m²

Accès chantier temporaire : surface non considéré comme défrichement, replantée après travaux = 1.299m²

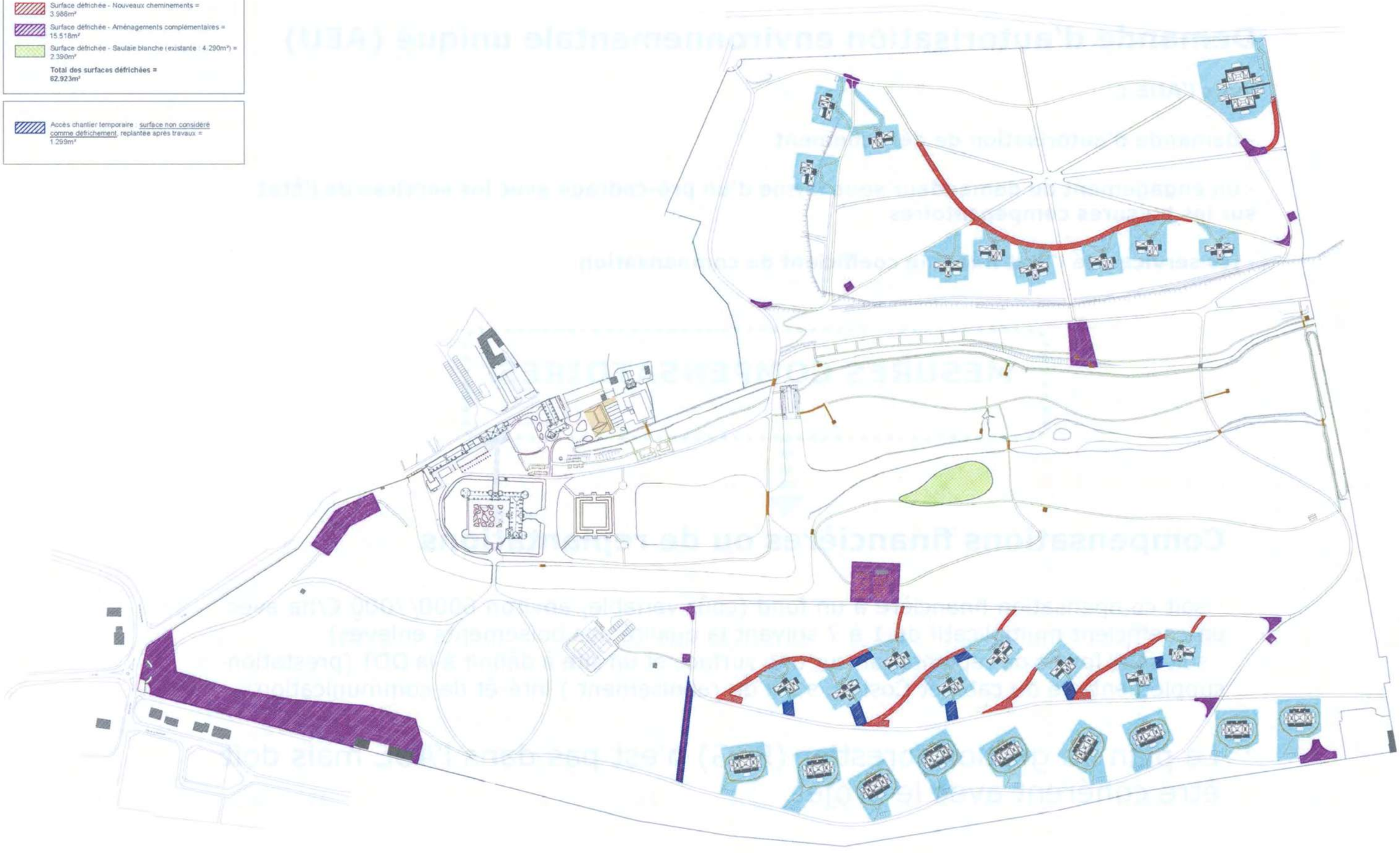

Demande d'autorisation défrichement

Demande d'autorisation environnementale unique (AEU)

dans l'AUE :

- demande d'autorisation de défrichement

- un engagement du demandeur sous forme d'un pré-cadrage avec les services de l'État sur les mesures compensatoires

- les services de l'État fixent le coefficient de compensation

MESURES COMPENSATOIRES

Compensations financières ou de replantations

- soit compensation financière à un fond (coût variable, environ 6000/7000 €/ha avec un coefficient multiplicatif de 1 à 7 suivant la qualité des boisements enlevés)
- soit sous forme de replantation sur une surface et un site à définir à la DDT (prestation supplémentaire du cabinet Costaz, suivi du reboisement) intérêt de communication

Le plan de gestion forestier (PSG) n'est pas dans l'AUE mais doit être cohérent avec le projet

CALENDRIER DES TRAVAUX

Calendrier des travaux forestiers

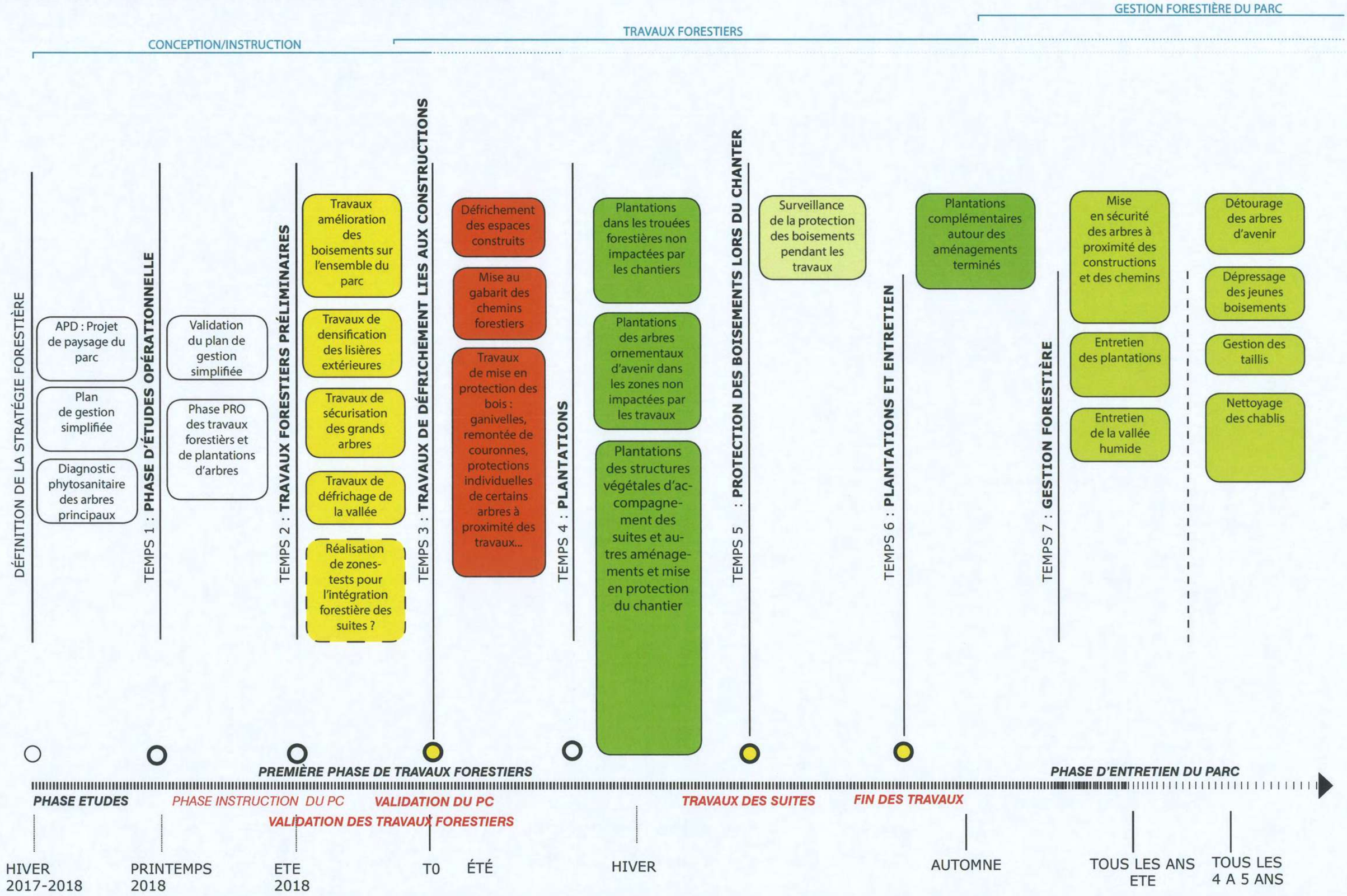

Travaux forestiers préliminaires sur tout le parc

Travaux amélioration des boisements sur l'ensemble du parc

Travaux de densification des lisières extérieures

Travaux de sécurisation des grands arbres

Travaux de défrichage de la vallée

Réalisation de zones-tests pour l'intégration forestière des suites

Amélioration générale du boisement

ACTIONS

- *coupe des chablis*
- *sélection des arbres d'avenir*
- *dépresssage et détourage*

Création de lisières extérieures

ACTIONS

Recépage, furetage,taille
Plantations complémentaires

Travaux amélioration des boisements sur l'ensemble du parc

Travaux de densification des lisières extérieures

Travaux de sécurisation des grands arbres

Travaux de défrichage de la vallée

Réalisation de zones-tests pour l'intégration forestière des suites

Sécurisation des arbres dans les espaces utilisés

ACTIONS

- *Taille du bois mort*
- *Abattage des arbres dangereux ou mise en place d'un périmètre de sécurité*

Défrichage de la vallée

ACTIONS

- *défrichement de la saulaie*
- *gestion des halliers dans la prairie*
- *gestion des ripisylves*

Test de clairière pour les suites

ACTIONS

- *défrichement de la clairière*
- *protection des arbres conservés et mise en défens des zones de lisière*
- *plantations complémentaires*

Travaux forestiers de préparation du chantier

Défrichement des espaces construits

Mise au gabarit des chemins forestiers

Travaux de mise en protection des bois : ganivelles, remontée de couronnes, protections individuelles de certains arbres à proximité des travaux...

Défrichement des clairières pour les suites

ACTIONS

- défrichement de la clairière
- protection des arbres conservés et mise en défens des zones de lisière et des bois
- plantations complémentaires

Préparation des chemins pour le chantier

ACTIONS

- coupes d'élargissement du gabarit des chemins
- Consolidation des chemins et mise en place des réseaux secs.

Protection des boisements pendant le chantier

ACTIONS

- clôture des zones inaccessibles
- protection renforcée des arbres dans des zones sensibles.

CALENDRIER?

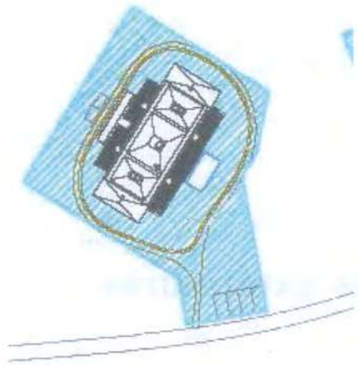

Schéma de mise en défens du chantier de suites + 5m

Travaux forestiers de replantations

Plantation forestière d'amélioration

ACTIONS

- préparation des sols
- plantations forestières (plants forestiers et ébauches d'arbre)
- protections des plantations anti-chevreuil
- entretien les 2 années suivantes

plants type starpot

Plantations dans les trouées forestières non impactées par les chantiers

Plantations des structures ornementales

Plantations des arbres ornementaux d'avenir dans les zones non impactées par les travaux

ACTIONS

- sélection des arbres en pépinières
- protections renforcées des plantations.
- entretien les 2 années suivantes

Plantations des structures végétales d'accompagnement des suites et autres aménagements et mise en protection du chantier

Plantation des lisières

ACTIONS

- préparation des sols
- plantations (racines nues)
- mise en défens des lisières.
- entretien les 2 années suivantes

Replantations forestières d'amélioration du boisement

plants type starpot

Prépration du terrain, plantation de plants forestiers et gestions pendant 2 ans

Travaux de désenfrichement de la vallée

PROJET FORESTIER POUR LE PARC

OBJECTIFS

1 La ripisylve du grand canal

Coupe rase de la ripisylve d'aulne le long du canal pour ouvrir la perspective sur la vallée.

2 La saulaie dans la vallée

La saulaie blanche ferme la vue de la vallée depuis le château. Sur la partie qui obstrue la vue, une coupe à blanc permet de remettre en place une prairie humide dans la vallée. Des plantations de saules blancs sont réalisées dans la vallée en compensation.

3 Les accrus de la vallée

Les accrus dans la vallée font l'objet d'une gestion par un recépage tournant afin de préserver le milieu tout en évitant une fermeture de la vallée.

4 La ripisylve et l'île de la Rémarde

La ripisylve dans la vallée est jardinée en amont de l'île et elle est plantée d'espèces naturelles complémentaires. En aval de l'île, les bords de la Rémarde sont aussi jardinés pour mettre une mise en scène l'île avec son platane et son cyprès chauve.

5 Le canal du fond du parc

Le fond de la vallée est rouvert. Les peupliers d'Italie sont supprimés. Le liquidambar est taillé et ses rejets protégés pour faire un bouquet.

Annexe 1 expertise forestière

Expertise forestière

La mise en oeuvre du projet nécessitera l'élaboration préalable d'un Plan de Gestion (> à 25 ha).

Une coupe sanitaire et d'amélioration générale sur la propriété avant les travaux de construction et l'ouverture au public.

Préconisations de gestion forestière

3.1. Préconisations d'ordre général

- Mise en lumière des allées par nettoyage régulier sur 3 à 4 mètres de large de part et d'autre des allées et mise en valeur des arbres adultes situés dans ces marges (tailles de mise en sécurité et de mise en valeur),
- Création d'accès pour les grumiers qui doivent pouvoir pénétrer sur le domaine sans passer par l'entrée principale (voir §1.6),

3.2. Préconisations spécifiques au Bois Colbert

- Conservation de la futaie de Chêne du Bois Colbert jusqu'à son terme afin de garder dans le temps le caractère identitaire de ce secteur. Cette conservation s'accompagnera par la mise en place d'un secteur de vieillissement permettant de pérenniser la futaie et d'une mise en valeur du carrefour en étoile,
- Réalisation d'une coupe sanitaire et d'amélioration (extraction des gros bois mûrs et/ou dépérissants et éclaircis des bois moyens) suivie du broyage des sous-bois une fois la coupe terminée,
- Reboisement des trouées en Chêne sessile,
- Mise en valeur paysagère de la zone peu productive (PF 1c) située aux abords des projets d'aménagement par conservation des pins noirs sains et introduction de bouquets mélangés (pins, chênes pubescents, bouleaux…),
- Transformation de la frange boisée comprise entre le talus et la Rémarde par coupe rase du boisement existant lors de la création d'un nouveau jardin,
- Conservation d'une bande boisée sur le talus avec introduction d'essences de diversification. Cette nouvelle lisière aura un rôle de protection, car le défrichement de la zone 1d va exposer le talus, les essences à écorce fine (Hêtre et Erable notamment) étant particulièrement sensibles à l'ensoleillement.

3.3. Préconisations spécifiques au Bois de la Glacière

- Réalisation d'une coupe sanitaire et d'amélioration (extraction des gros bois mûrs et/ou dépérissants et éclaircis des bois moyens) suivie du broyage des sous-bois une fois la coupe terminée,
- Reboisement des trouées en Chêne sessile,

3.4. Préconisations spécifiques au Bois des Célestins

- Gestion en futaie régulière de la plantation au profit des chênes survivants et des érables,
- Création d'une lisière en limite Nord de la plantation (ou en limite des futures zones d'aménagement par une gestion intensive en taillis simple et introduction d'essences de diversification (fruitiers),
- Mise en valeur des gros bois situés dans la frange Nord par coupe des taillis environnants et entretien régulier des abords, tailles de mise en sécurité
- Conservation et éclaircie d'un bosquet de bouleaux,
- Coupe rase des taillis et peuplements mal conformés situés dans l'axe de la perspective du château,
- Conservation et mise en valeur du Cyprès chauve et du Platane situés sur l'île,

3.5. Préconisations spécifiques aux abords du château

- Conservation des platanes et coupe rase des sous-étages de buis,
- Extraction des arbres dépérissants,
- En fonction des orientations prises pour la mise en valeur du domaine, une analyse arbre par arbre pourra être réalisée.

Éléments à prendre en considération

- La mise en valeur des gros bois impose généralement un isolement des sujets. Les arbres ayant poussé dans une ambiance forestière peuvent être amenés à souffrir de cet isolement soudain. Cette crise d'isolement peut se traduire par des descentes de cimes, des dépérissements ou des chutes d'arbres.

- Dans un souci de préservation du patrimoine végétal, une distance minimale doit être observée entre les constructions en projet et les arbres adultes. Un minimum de 10 mètres doit être respecté afin d'éviter que les racines ne souffrent lors du terrassement. De même, le passage des réseaux (adduction d'eau, électricité…) doit prendre en considération ces marges de « sécurité » vis-à-vis des systèmes racinaires. L'effet néfaste des constructions, même sommaires, peut être observé à proximité du filet installé à côté du double malignement de tilleuls de la Demi-Lune. Enfin, il est à noter que le terrassement permettant le passage de ces réseaux peut être source de perturbations dans les flux hydriques souterrains permettant l'alimentation en eau des racines. Un risque de dépérissement des arbres situés à proximité des nouvelles voies est à craindre selon les profondeurs terrassées.

- La richesse des sols a pour conséquence des hauteurs totales d'arbres très importantes. La plupart des arbres dominants en zones forestières ont une hauteur totale supérieure à 30 mètres. Ces hauteurs importantes peuvent présenter un risque important pour les constructions réalisées à proximité et a fortiori pour les personnes amenées à occuper ces habitations. Par ailleurs, la présence de très hauts arbres à proximité immédiate peut produire un sentiment d'inconfort aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments.

- Les coupes de bois vont provoquer un apport de lumière important au sol favorisant ainsi la repousse d'un recrû ligneux très vigoureux (ronces, érables, trembles, saules…). Un entretien régulier s'avérera donc nécessaire, surtout dans les zones paysagères où la coupe rase de taillis peu valorisables est proposée.

- L'implantation d'aménagements à l'emplacement actuel de la plantation du Bois des Célestins pourra être privilégiée, car les arbres sont actuellement moins hauts. De même, en cas de recomposition des lisières, l'Erable champêtre pourrait être envisagé, car il s'agit d'une essence qui reprend bien après la plantation et qui présente l'intérêt d'être moins haut que les autres essences une fois adulte.

- Enfin, le passage en sous-bois après l'entrée principale pourrait être mis en lumière par l'extraction d'un nombre important d'ifs et par l'ouverture de fenêtres paysagères le long de la limité Nord-Ouest.

Légende :
Futaie dense en réserve
Futaie moyennement dense en réserves
Futaie claire en réserve
Futaie claire dégradée
Taillis avec réserves
Taillis simple
Taillis simple dégradé
Taillis simple sur talus
Plantation feuillue
Alignement / bouquet
Ripisylve
Sol
8 N° de parcelle
a Sous-parcelle
Chemins
Hêtres pourpres
Frênes dépérissants
N
W
E
S
1 / 4 000
0 40 80
Mètres
Cabinet Demetz Costaz
Experts Forestiers & Associés
55 bld des Batignolles - 75008 Paris
T. 01 45 22 26 06 - F. 01 45 22 67 80
Château d'Esclimont
Commune de
Bleury-Saint-Symphorien (28)
Carte des peuplements
Octobre 2015

Tableau descriptif des zones forestières
Préconisations

Parfor	Ss parfor	Surface	Type	Surface terriere	Essence	Commentaires
1	a	2,3368	Futaie moyennement dense	12 m²/ha	Chênes / Frênes / Charmes	Régénération d'érable et frêne abondante (H= 4/5m)
1	b	0,6105	Futaie moyennement dense	11 m²/ha	Chênes	Futaie de chêne (pédonculé) sain, (H = 29m) Taillis de charme exploitable
1	c	4,1196	Futaie claire dégradée		Hêtres / Pins noirs	Sol très médiocre, type remblais calcaire. Problème lié à l'envahissement de la clématite
1	d	1,1176	Taillis avec réserves éparses	4 m²/ha	Maronniers / Tilleuls / Frênes	Taillis d'érable vigoureux avec réserves éparses de GB
1	e	0,5519	Futaie dense	15 m²/ha	Tilleul	Futaie de tilleul (GB) avec quelques hêtres Présence de buis et noisetier en sous étage
1	f	0,5421	Taillis sur talus		Buis	Non exploitable
1	g	7,3654	Futaie dense	16 m²/ha	Chênes	Futaie dense de chêne (majorité pédonculés GB, H=33 m) Présence de régénération d'érable et de frêne.
1	h	0,0986	Futaie claire		Hêtre pourpre	
		16,7425				
2	a	0,3513	Futaie dense	17 m²/ha	Platane	Peuplement paysager à forte dominance de TGB. Pas de problème sanitaire.
2	b	2,0064	Futaie dense	18 m²/ha	Ifs / Erables	Les ifs sont trop abondants, ils bloquent la lumière et donnent un effet très sombre. Pas de problème sanitaire particulier Régénération d'érable et frêne (H> 50cm)
2	c	2,1121	Futaie dense	18 m²/ha	Chênes	Dépérissements de chêne (H=32m) Présence d'ifs qui bloquent la lumière Baliveaux d'érables en sous étage
2	d	3,583	Futaie dense	18 m²/ha	Frênes / Erables	Nombreux baliveaux d'érables Pas de problème sanitaire particulier
		8,0528				
3	d	0,1307	Taillis simple		Tremble	
3	e	0,1793	Ripisylve			
3	f	0,2083	Futaie claire		Chênes	
3	g	0,1578	Taillis simple		Bouleaux	Très dense, Ø = 10cm
3	h	0,4605	Futaie claire		Chênes	Taillis de charme
3	i	2,1298	Futaie claire		Frênes / Hêtres / Chêne	Présence d'un taillis non exploitable d'érable
3	j	0,1023	Zone technique			
3	k	0,0526	Ripisylve			
3	l	0,1346	Taillis simple dégradé		Erable	
		17,479				
4	a	0,129	Taillis avec réserves		Ifs	Présence d'un GB érable sain, d'un GB acacia dépérissant et de 2 thuyas dépérissants
4	b	0,0907	Alignement		Platanes	Sous étage d'ifs
4	c	0,0239	Alignement		Platanes	
4	d	0,019	Bouquet		Cèdres	4 cèdres dépérissants + 1 GB érable + 1 GB tilleul
4	e	0,0032	Bouquet		Frênes	
4	f	0,044	Taillis simple		Aulnes	
		0,3098				

Annexe 2 diagnostic des arbres remarquables aux abord du château

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév[1]	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
401	Tilleul	38 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Port en drapeau 1 racine traçante abîmée par tondeuse	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : ré-équilibrage et éclaircie de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
402	Tilleul	20 cm	Concurrencé	Déséquilibré	20-25°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Présence de blessures mal cicatrisées Arbre fortement concurrencé par alignement rue A besoin d'un second souffle	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Taille sur "têtes de chats"	
403	Tilleul	27 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	A 2,20m : "tête de chat" fourchue avec branche - support faible	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : éclaircie de houppier et réduction de la branche située sur support faible et coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
404	Tilleul	33 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche à écorce incluse Cicatrices d'anciennes tailles pas toujours refermées	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : allègement de la charpentière sur fourche à écorce incluse / rééquilibrage-réduction-éclaircie de houppier / coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
405	Tilleul	20 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Semble peu vigoureux 1 boule de gui	Faible	Développement et/ou transmission du gui	A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : suppression de la branche colonisée par le gui et réduction-rééquilibrage-éclaircie de houppier / coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
406	Tilleul	21 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Anciennes traces de tailles cicatrisées mais non refermées Semble peu vigoureux	Faible	Mortalité	A conserver avec taille nécessaire	Taille sur "têtes de chats"	A surveiller
407	Tilleul	28 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Semble peu vigoureux Branchaison dense	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
408	Tilleul	26 cm	Libre	Equilibré	15-20°	Dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	2 à 3 branches sèches sur les 8 principales	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
409	Tilleul	28 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branchaison dense avec quelques branches mortes	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
410	Tilleul	32 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Certaines "têtes de chats" sont très chargées de rejets 1 laurier se développe au pied et colonise le houppier	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	Suppression du laurier pour mise en valeur ?
411	Tilleul	40 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Présence d'anciennes mauvaises tailles et chicots mal cicatrisés Branchaison dense	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement-rééquilibrage de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
412	Tilleul	37 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branchaison dense 1 racine traçante abîmée par tondeuse	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement-éclaircie de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
413	Tilleul	41 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branchaison dense "Têtes de chats" avec mauvaises cicatrisations	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement-éclaircie de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
414	Tilleul	39 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche à écorce incluse Branchaison dense	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement-éclaircie de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
415	Marronnier	75 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	A 4m du sol, cavité importante en lieu et place d'une ancienne charpentière taillée ou arrachée Arbre de 19m de hauteur situé à 13m du bâtiment le plus proche	Moyen	Chute / arrachage de la charpentière principale			Sondage cavité et/ou résistographe
416	Cyprès sempevirens	16 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Jeune	Peu	Tronc	Bon	Bonne	Bon	Port en drapeau sur 4m (concurrence du marronnier n°415)	Très faible		A conserver dans l'état		
417	Cyprès sempevirens	20 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	2 pieds	Très faible		A conserver dans l'état		
418	Tilleul	26/26/28 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	3 brins Nombreuses branches au tropisme parfois anarchique	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Allègement / éclaircie du houppier	
419	Tilleul	86 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Anciennes tailles à 9 m avec branches de dimension importante Arbre de 22m situé à 23m du bâtiment le plus proche	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Elagage éventuel du tronc	Situé à 2 mètres du bélier hydraulique
420	Tilleul	81 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 spot d'éclairage vissé dans le tronc + cavaliers	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort + coupe de brins frotteurs à l'intérieur du houppier	Situé à 2 mètres du bélier hydraulique
421	Platane	120 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Arbre de 31m situé à 33m du château	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort + légère éclaircie de houppier	
422	Epicéa commun	33 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Port en drapeau sur 8m puis cime équilibrée	Très faible		A conserver dans l'état		
423	Epicéa commun	27 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Présence importante d'aiguilles rouges mais aucune branche entièrement sèche Tête fortement réduite à cause de la concurrence de platane n°424	Faible		A conserver dans l'état		Surveillance d'apparition de dépérissement tous les 2/3 ans
424	Platane	109 cm	Libre	Equilibré	20°	Isolé	Mature	Moyen	Cime	Moyen	Bonne	Bon	1 charpentière sommitale présente à sa base une blessure (arrachement ?) non cicatrisée avec cavité et bois mort à l'intérieur et est fortement dépérissante	Moyen	Chute de la charpentière dépérissante	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de la charpentière dépérissante Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 40 mètres	A surveiller sur tous les 3 ans
425	Tilleul	101 cm	Libre	Equilibré	5°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 branche à 4m présente une blessure d'arrachement non cicatrisée	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort et coupe de la branche blessée (à 4m)	
426	Epicéa commun	21 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	Problème de rectitude dû à un redan (ancienne tête cassée)	Très faible		A conserver dans l'état		
427	Epicéa commun	28 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
428	Tilleul	46 cm	Concurrencé	Equilibré	10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branches disgracieuses, lierre abondant	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Délierrage, remise en valeur par élagage sur 2,50m, coupe de bois bois et allègement du houppier	
429	Tilleul	51 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 branche colonisée par le gui	Faible	Chute de bois mort, Dispersion du gui	A conserver avec taille nécessaire	Suppression de la branche colonisée ar le gui, Coupe de bois mort et légère éclaircie de houppier	
430	Tilleul	35 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	1 branche colonisée par le gui Branches très longues et très chargées	Faible	Chute de bois mort, Dispersion du gui, Rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Suppression de la branche colonisée par le gui, Coupe de bois mort, allègement du houppier, réduction des branches trop longues	
431	Tilleul	35 cm	Libre	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Ancienne branche taillée non cicatrisée avec suspicion d'entrée d'eau : cavité ?	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Vérification / sondage cavité

Analyse sanitaire - thématique sur l'état physiologique extérieur

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév'	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
401	Tilleul	38 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Port en drapeau 1 racine traçante abîmée par tondeuse	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : ré-équilibrage et éclaircie de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
402	Tilleul	20 cm	Concurrencé	Déséquilibré	20-25°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Présence de blessures mal cicatrisées Arbre fortement concurrencé par alignement rue A besoin d'un second souffle	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Taille sur "têtes de chats"	
403	Tilleul	27 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	A 2,20m : "tête de chat" fourchue avec branche - support faible	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : éclaircie de houppier et réduction de la branche située sur support faible et coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
404	Tilleul	33 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche à écorce incluse Cicatrices d'anciennes tailles pas toujours refermées	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : allègement de la charpentière sur fourche à écorce incluse / rééquilibrage-réduction-éclaircie de houppier / coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
405	Tilleul	20 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Semble peu vigoureux 1 boule de gui	Faible	Développement et/ou transmission du gui	A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : suppression de la branche colonisée par le gui et réduction-rééquilibrage-éclaircie de houppier / coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
406	Tilleul	21 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Anciennes traces de tailles cicatrisées mais non refermées Semble peu vigoureux	Faible	Mortalité	A conserver avec taille nécessaire	Taille sur "têtes de chats"	A surveiller
407	Tilleul	28 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Semble peu vigoureux Branchaison dense	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
408	Tilleul	26 cm	Libre	Equilibré	15-20°	Dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	2 à 3 branches sèches sur les 8 principales	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
409	Tilleul	28 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branchaison dense avec quelques branches mortes	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
410	Tilleul	32 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Certaines "têtes de chats" sont très chargées de rejets 1 laurier se développe au pied et colonise le houppier	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	Suppression du laurier pour mise en valeur ?
411	Tilleul	40 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Présence d'anciennes mauvaises tailles et chicots mal cicatrisés Branchaison dense	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement-rééquilibrage de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
412	Tilleul	37 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branchaison dense 1 racine traçante abîmée par tondeuse	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement-éclaircie de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
413	Tilleul	41 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branchaison dense "Têtes de chats" avec mauvaises cicatrisations	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement-éclaircie de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
414	Tilleul	39 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche à écorce incluse Branchaison dense	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Option 1 : réduction-allègement-éclaircie de houppier - coupe de bois mort Option 2 : taille sur "têtes de chats"	
415	Marronnier	75 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	A 4m du sol, cavité importante en lieu et place d'une ancienne charpentière taillée ou arrachée Arbre de 19m de hauteur situé à 13m du bâtiment le plus proche	Moyen	Chute / arrachage de la charpentière principale			Sondage cavité et/ou résistographe
416	Cyprès sempevirens	16 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Jeune	Peu	Tronc	Bon	Bonne	Bon	Port en drapeau sur 4m (concurrence du marronnier n°415)	Très faible		A conserver dans l'état		
417	Cyprès sempevirens	20 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	2 pieds	Très faible		A conserver dans l'état		
418	Tilleul	26/26/28 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	3 brins Nombreuses branches au tropisme parfois anarchique	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Allègement / éclaircie du houppier	
419	Tilleul	86 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Anciennes tailles à 9 m avec branches de dimension importante Arbre de 22m situé à 23m du bâtiment le plus proche	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Elagage éventuel du tronc	Situé à 2 mètres du bélier hydraulique
420	Tilleul	81 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 spot d'éclairage vissé dans le tronc + cavaliers	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort + coupe de brins frotteurs à l'intérieur du houppier	Situé à 2 mètres du bélier hydraulique
421	Platane	120 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Arbre de 31m situé à 33m du château	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort + légère éclaircie de houppier	
422	Epicéa commun	33 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Port en drapeau sur 8m puis cime équilibrée	Très faible		A conserver dans l'état		
423	Epicéa commun	27 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Présence importante d'aiguilles rouges mais aucune branche entièrement sèche Tête fortement réduite à cause de la concurrence de platane n°424	Faible		A conserver dans l'état		Surveillance d'apparition de dépérissement tous les 2/3 ans
424	Platane	109 cm	Libre	Equilibré	20°	Isolé	Mature	Moyen	Cime	Moyen	Bonne	Bon	1 charpentière sommitale présente à sa base une blessure (arrachement ?) non cicatrisée avec cavité et bois mort à l'intérieur et est fortement dépérissante	Moyen	Chute de la charpentière dépérissante	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de la charpentière dépérissante Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 40 mètres	A surveiller sur tous les 3 ans
425	Tilleul	101 cm	Libre	Equilibré	5°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 branche à 4m présente une blessure d'arrachement non cicatrisée	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort et coupe de la branche blessée (à 4m)	
426	Epicéa commun	21 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	Problème de rectitude dû à un redan (ancienne tête cassée)	Très faible		A conserver dans l'état		
427	Epicéa commun	28 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
428	Tilleul	46 cm	Concurrencé	Equilibré	10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branches disgracieuses, lierre abondant	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Délierrage, remise en valeur par élagage sur 2,50m, coupe de bois bois et allègement du houppier	
429	Tilleul	51 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 branche colonisée par le gui	Faible	Chute de bois mort, Dispersion du gui	A conserver avec taille nécessaire	Suppression de la branche colonisée ar le gui, Coupe de bois mort et légère éclaircie de houppier	
430	Tilleul	35 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	1 branche colonisée par le gui Branches très longues et très chargées	Faible	Chute de bois mort, Dispersion du gui, Rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Suppression de la branche colonisée par le gui, Coupe de bois mort, allègement du houppier, réduction des branches trop longues	
431	Tilleul	35 cm	Libre	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Ancienne branche taillée non cicatrisée avec suspicion d'entrée d'eau : cavité ?	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Vérification / sondage cavité

Analyse sanitaire - thématique sur l'état physiologique extérieur

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév'	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
670	Chêne	117 cm	Libre	Equilibré	5-10°	Isolé	Sénescent	Beaucoup	Ensemble de l'arbre	Mort	Mauvaise	Mauvais	Arbre sec	Très fort	Chute de bois mort, Rupture / chute de l'arbre	A conserver sous réserves de taille importante	Taille de toutes les branches et mise en place d'un périmètre de sécurité permanent de 30 mètres	
671	Tilleul	79 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Mature	Moyen	Houppier	Moyen	Mauvaise	Mauvais	Fentes sur le tronc avec altération du bois de coeur, Grosse perte de vigueur en tête, 1 boule de gui	Fort	Chute de bois mort, Rupture / chute de l'arbre	A conserver sous réserves de taille importante	Taille en totem Mise en place d'un périmètre de sécurité permanent de 40 mètres	
672	Erable sycomore	79 cm	Concurrencé	Equilibré	5°	Co-dominant	Mature	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Plusieurs blessures de branches sèches en cours de cicatrisation dont 1 avec cavité potentielle Début de descente de cime (cime peu vigoureuse et gourmands sur le tronc vigoureux)	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Sondage des cavités
673	Chêne	110 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Co-dominant	Mature	Moyen	Tronc / houppier	Moyen	Bonne	Bon	Tronc : à 11m, 1 ancienne branche quasi-cicatrisée avec cavité potentielle, Résonance : 1 zone moyenne au pied (sous l'étiquette - côte ouest)	Fort	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Sondage de la cavité potentielle Surveillance du pied
674	Charme	92 cm	Libre	Déséquilibré	35-40°	Isolé	Mature	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Moyen	Chute de bois mort, Chute de l'arbre	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Allègement du houppier Mise en place d'un périmètre de sécurité permanent de 30 mètres désaxé vers le nord	
675	Charme	85 cm	Concurrencé	Déséquilibré	20°	Dominé	Mature	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Creux	Tronc : à 1 mètre, cavité verticale qui descend sur au moins 1 mètre 1 face totalement altérée	Fort	Chute de bois mort, Rupture / chute de l'arbre	A conserver sous réserves de taille importante	Coupe de bois mort Allègement du houppier Mise en place d'un périmètre de sécurité permanent de 30 mètres	
676	Chêne	72 cm	Concurrencé	Déséquilibré	20°	Dominé	Mature	Moyen	Houppier	Moyen	Mauvaise	Mauvais	Pied : cavités d'une profondeur d'environ 40cm Pied altéré sur plusieurs contreforts	Très fort	Rupture / chute de l'arbre	Suppression		
677	Tilleul	44cm / 50cm / 65cm / 65cm	Concurrencé	Equilibré	10-20°	Co-dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Mauvaise	Bon	4 troncs Présomption de plusieurs cavités Présence de gui	Moyen	Chute de bois mort, Dispersion du gui, Dégradation du pied	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Eclaircie / allègement du houppier, Suppression des branches colonisées par le gui	Surveillance de l'évolution de l'état sanitaire du pied tous les 3 ans
678	Chêne	109 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Mature	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 10m, insertion de branche non refernée > risque de cavité Quelques branches mortes	Moyen	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Sondage de la cavité potentielle
679	Chêne	79 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Moyen	Cime	Moyen	Bonne	Bon	Début de dépérissement en tête	Fort	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
680	Hêtre	99 cm	Libre	Déséquilibré	5-10°	Isolé	Sénescent	Moyen	Houppier	Mauvais	Mauvaise	Mauvais	Arbres présentant 1 jumelle à 2 mètres dont l'un des 2 brins a disparu laissant 1 vilaine blessure non cicatrisée > voie de pénétration et d'altération Le 2° brin est écimé à 8 mètres mais 1 branche latérale permet à l'arbre de survivre	Très fort	Mortalité de l'arbre, Rupture de la branche vivante	A conserver sous réserves de taille importante	Mise en place d'un étai sous la branche vivante Mise en place d'un périmètre de sécurité de 15 mètres	
681	Frêne	61 cm	Libre	Equilibré	0°	Co-dominant	Mature	Beaucoup	Cime	Mauvais	Mauvaise	Bon	Dépérissement avancé	Très fort	Mortalité / chute / rupture de l'arbre	Suppression		
682	Marronnier	69 cm	Libre	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état	Coupe de bois mort	
683	Tilleul	56cm / 62cm / 65cm	Libre	Equilibré	15-20°	Isolé	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	3 troncs Lierre abondant sur l'un des troncs Présence de gui 1 cavité au pied entre 2 contreforts d'une profondeur d'environ 50cm	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Eclaircie de houppier Suppression de la branche colonisée par le gui	

Analyse sanitaire - thématique sur l'état physiologique extérieur

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév°	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
432	Tilleul	27 cm	Concurrencé	Equilibré	15-20°	Co-dominant	Adulte	Peu		Moyen	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort et légère éclaircie de houppier	
433	Tilleul	51 cm	Libre	Equilibré	30°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Arbre penché sur le bief A 4m, branche mal taillée, mal cicatrisée Nombreux rejets sur le tronc	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Coupe de la branche poussant sur mauvaise cicatrice Elagage du tronc et éclaircie du houppier	
434	Tilleul	70/40 cm	Libre	Equilibré	20-25°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche à 1,50m : 2 charpentières mesurées Lierre abondant	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Délierrage, Coupe des branches basses disgracieuses, Léger allègement du houppier	
435	Platane	142 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Houppier dense avec nombreux brins frotteurs, Grosse charpentière avec cavité à sa base, cicatrisation ok, Autre charpentière avec cicatrice d'arrachage et bois mort à l'intérieur Installation électrique non connectée			A conserver avec taille nécessaire	Allègement général du houppier, notamment des charpentières fragilisées, Coupe de bois mort, Enlèvement de l'installation électrique	Sonder les cavités en hauteur
436	Platane	142 cm	Libre	Equilibré	5-10°	Isolé	Mature	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	1 charpentière cassée (branches perchées) avec suspicion de cavité Spot lumineux à 4m + cavaliers	Très fort	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Enlèvement des branches perchées, Coupe de la charpentière cassée, Allègement général du houppier, notamment avec les extrémités de branches très longues Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 25m	A surveiller
437	Frêne	42 cm	Libre	Equilibré	20°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Lierre abondant Penche fortement au-dessus du bief et du voisinage	Faible	Chute dans le bief Chalarose	Option 1 : conserve dans l'état Option 2 : Suppression si risque 0		
438	Erable sycomore	54 cm	Libre	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Lierre abondant 1 branche partiellement cassée penche fortement au-dessus du bief - fort déport	Moyen			Delierrage	Analyser après délierrage
439	Robinier faux-acacia	71 cm	Libre	Déséquilibré	0-5°	Co-dominant	Senescent	Beaucoup	Cime	Mauvais	Mauvaise	Bon	Fissure sur tronc avec trous Dépérissant en Cime	Très fort	Mortalité	Suppression		
440	Thuya	33/62 cm	Libre	Equilibré	0-5°	Isolé	Senescent	Beaucoup	Cime	Mauvais	Bonne	Bon	Cime sèche	Très fort	Mortalité	Suppression		
441	Marronnier	72 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Lierre abondant Gourmands de dimension importante désormais assimilables à des branches	Très faible		A conserver dans l'état	Eventuellement délierrage et élagage des branches basses pour faire "respirer" l'if situé au-dessous	
442	Thuya	46 cm	Libre	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	A sonder	Abîmé	Pied blessé sur 13% de la circ. (20cm / 160 cm) et 1m de hauteur	Faible	Casse au niveau du pied	A conserver dans l'état		Test de résistance
443	Tilleul	56 cm	Libre	Equilibré	20°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	A sonder	Bon	Fente longitudinale cicatrisée partiellement sur 4m Nombreuses branches issues de gourmands	Très faible		A conserver dans l'état	Elagage éventuel jusqu'à la fourche	
444	Thuya	53 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
445	Erable plane	81 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Blessure entre 1,10m et 1,60m de hauteur sur 8% de la circonférence (20cm / 256cm)	Faible		A conserver dans l'état		
446	Tilleul	72 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche à écorce incluse à 2,50m Houppier à branchaison très dense, nombreuses charpentières	Faible	Ouverture de la fourche	A conserver avec taille nécessaire	Sanglage de la fourche (retirer également le fil métallique qui ceinture l'arbre), Allègement important du houppier Coupe de bois mort	
447	Tilleul	53 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Fourche à écorce incluse qui semble altérée sous l'écorce (mauvaise résonance localisée) A 3m, fourche avec zone potentielle de rétention d'eau	Faible	Ouverture de la fourche	A conserver avec taille nécessaire	Sanglage de la fourche, Allègement du houppier, Coupe de bois mort, Suppression d'une petite charpentière blessée	
448	Tilleul	69 cm	Libre	Déséquilibré	5-10°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques racines superficielles blessées, Quelques fourches à écorce légèrement incluse, Brachaison dense	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Allègement du houppier, Coupe de bois mort, Rééquilibrage de la partie basse du houppier par réduction des branches	
449	Tilleul	51 cm	Concurrencé	Equilibré	5°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Quelques blessures	Fourche à écorce incluse à 2m	Faible	Ouverture de la fourche	A conserver avec taille nécessaire	Sanglage de la fourche, Allègement du houppier, Coupe de bois mort	Surveillance de l'évolution du pied
450	Tilleul	53 cm											A 2m : zone de cicatrisation pas nette 1 branche colonisée par le gui	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Elagage jusqu'à la fourche, Léger allègement du houppier, Coupe de bois mort, Coupe de la branche colonisée par le gui	
451	Pin sylvestre	75 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 racine superficielle abîmée	Très faible		A conserver dans l'état		
452	Tilleul	106 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Mature	Peu		Bon	Bonne	Bon	Plusieurs branches colonisées par le gui, Semble avoir été légèrement soulevé, Ecorce incluse en cours d'ouverture depuis le pied (sur 1,50m)	Fort	Ouverture de la fourche	Suppression		
453	Tilleul	98 cm	Libre	Equilibré	35-40°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Moyen	Mauvaise	Bon	Arbre soulevé, Très incliné > dangereux, Fourche à écorce incluse, Charpentière avec grosse altération du bois, Ensemble du houppier colonisé par le gui	Très fort	Chute, casse mortalité	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 40 mètres	
454	Frêne	71 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Isolé	Senescent	Beaucoup	Cime	Mauvais	Bonne	Mauvais/creux /pourri	Pied totalement altéré Dépérissement avancé	Très fort	Chute de l'arbre, de branche	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 40 mètres	
455	Tilleul	42 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Nombreux moignons, boursouflures, anciennes tailles cicatrisées, La partie basse du houppier semble souffreteuse tandis que la partie haute (au-dessus des anciennes tailles) semble s'être refait une santé	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Rééquilibrage du houppier	Surveillance de la vigueur et s'il survit à l'abattage du 453
456	Tilleul	78 cm	Libre	Equilibré	15°	Dominant	Mature	Peu		Bon	Bonne	Bon	Fourche à écorce incluse à 2,50m, Fourche à écorce incluse importante à 4m, Nombreuses anciennes tailles partiellement ou totalement cicatrisées, Houppier légèrement colonisé par le gui, Pied légèrement soulevé	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Sanglage fourches à écorces incluses Coupe de bois mort et des branches colonisées par le gui, Allègement général du houppier	Surveiller l'évolution du gui
457	Erable sycomore	60 cm	Concurrencé	Déséquilibré	20-25°	Dominé	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Soulevé	Tronc fortement incliné dans le houppier du n°456	Moyen	Chute de l'arbre	Suppression		

Analyse sanitaire - thématique sur l'état physiologique extérieur

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév°	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
458	Tilleul	106 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Mature	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Très nombreux rejets au pied Chancre à 1,80m Gourmands autour ancienne taille non cicatrisée A 5m : zone d'altération sous la charpentière A 6m : taille non cicatrisée avec altération du bois de cœur Ecorce percée sur 5m Nombreuses branches colonisées par le gui	Moyen	Mortalité, dispersion du gui	A conserver avec taille nécessaire	Allègement du houppier Coupe de bois mort et des branches colonisées par le gui Réduction des branches en surplomb du chemin	A surveiller tous les 3 ans
459	Erable	47 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5°	Dominé	Adulte	Moyen	Houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Fourche à 4m avec 2 cicatrices non entièrement refermées > bois altéré Lichens sur branches, faible vitalité du houppier	Moyen	Dépérissement, chute de branches	Suppression		
460	Marronnier	82 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Mature	Peu		Bon	Bonne	Bon	Fourche à 3m avec écorce incluse 2 charpentières avec plaies de tailles et arrachements non refermées et bois de cœur altéré Fourche à 6m avec écorce incluse	Moyen	Ouverture des fourches, chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Sanglage des fourches mortes Eclaircie légère du houppier notamment en surplomb du chemin	
461	Tilleul	77 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu		Bon	Bonne	Bon	Tronc à 2m : 2 branches à l'insertion fragile Ecorce légèrement incluse dans la fourche à 3m Quelques branches mortes dans le houppier et quelques branches colonisées par le gui	Faible	Chute / rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Réduction des 2 branches basses pour limiter les risques de rupture Allègement général du houppier Coupe de bois mort et des branches colonisées par le gui	Surveiller le pied côté chemin
462	Tilleul	40 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Fourche à 2,50m avec cicatrice non refermée d'environ 8cm	Très faible		A conserver dans l'état	Légère éclaircie de houppier / taille douce	
463	Tulipier de Virginie	87 cm	Libre	Déséquilibré	0	Isolé	Sénescent	Moyen	Cime	Mauvais	Bonne	Boursoufle	Ecorce qui se "desquame" Fourche à 3m avec 1 charpentiere sur les 3 qui s'est arrachée > cicatrice non refermée Charpentières avec écorces altérées Nombreuses branches mortes en cime	Moyen	Mortalité et chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Tentative de conservation. Surveillance tous les 2 ans du développement du dépérissement
464	Tilleul	78 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Sénescent	Beaucoup	Cime / houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Dépérissement généralisé avec branches mortes et gui dans l'ensemble du houppier	Très fort	Mortalité, chute de branches	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 30 mètres	
465	Tilleul	66 cm	Concurrencé	Déséquilibré	10°	Isolé	Sénescent	Beaucoup	Cime / houppier	Mauvais			Dépérissement généralisé avec branches mortes et gui dans l'ensemble du houppier	Très fort	Mortalité, chute de branches	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 25 mètres	
466	Cèdre	107 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Tronc avec restes de ruptures de branches Houppier dense en branches mais feuillage semble clair	Faible	Rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Allègement léger du houppier Coupe de bois mort Reprise de la section des branches cassées	Surveillance tous les 3-5 ans
467	Cèdre	94 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Houppier dense en branches mais feuillage semble clair	Faible	Rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Allègement léger du houppier Coupe de bois mort	Surveillance tous les 3-5 ans
468	Cèdre	77 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Sénescent	Moyen	Houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Dépérissement en cours, extrémités des branches sèches, Cime dépérissante	Fort	Rupture de branches	Suppression		
469	Tilleul	72 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5°	Isolé	Mature	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Lierre sur tronc, boursouflures Houppier déséquilibré mais rejets vigoureux en tête Branches mortes dans la partie inférieure du houppier	Moyen	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Délierrage, Taille de rééquilibrage, réduction des branches en surplomb du chemin	
470	Erable sycomore	71 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Présence de lierre	Faible	Chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Délierrage	
471	Cèdre	88 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominant	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Port en drapeau du fait de la concurrence en lumière du n°470 Branchaison importante, feuillage clair	Faible	Rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Allègement léger du houppier, Coupe de bois mort	Surveillance tous les 3-5 ans
472	If	24/21/32 cm	Libre	Déséquilibré	10°	Isolé	Mature	Beaucoup	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Cépée de 3 brins Pied situé dans une jardinière 2mx2m Spot électrique et alimentation fixés sur le tronc Très nombreuses branches sèches en direction du château	Moyen	Chute de branches sèches Mortalité	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Surveillance tous les 2-3 ans
473	Erable sycomore	28 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Fourche à 2,50m avec 2 grosses charpentières + 2 plus petites Lichen abondant dans le houppier	Très faible		A conserver dans l'état	Taille douce pour accompagner la croissance du houppier	
474	Epicéa	28 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon		Très faible		A conserver dans l'état		
475	Tilleul	69 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Rejets au pied, Tronc avec boursouflures Ancienne branche taillée/arrachée partiellement cicatrisée et bois de cœur apparent Fourche à 5m > 4 charpentières avec anciennes tailles à 9m Houppier avec grands rejets sur anciennes tailles parfois dépérissants Concurrence importante d'une grosse branche provenant du n°476, Cavité sur tête de chat - support d'une grosse charpentière	Moyen	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Réduction de la charpentière avec cavité Taille de rééquilibrage, Forte réduction des charpentières dépérissantes	Surveillance tous les 2-3 ans
476	Tilleul	84 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	A 3m : ancienne taille partiellement refermée > cavité ? Traces d'anciennes tailles dans le houppier Branches sèches Grosse charpentière qui concurrence fortement le n°475, 1 boule de gui	Moyen	Chute de branches sèches, Dispersion du gui	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Réduction de la charpentière en surplomb du n°475 Rééquilibrage général du houppier Coupe de la branche colonisée par le gui	Cavité à vérifier sur le tronc
477	Tilleul	72 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc avec anciennes tailles drastiques partiellement cicatrisées Fourche à 4m : risque de cavité ou cœur de la fourche Branche à 7m : cavité à la base de la branche en surplomb de la pelouse	Faible	Chute de branches sèches Rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Suppression de la branche avec cavité Rééquilibrage général du houppier	Contrôle de l'éventuelle cavité au niveau de la fourche
478	Tilleul	65 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc avec 2 branches mortes à l'intérieur du bouquet d'arbres Grosses boursouflures 1 cavité à 3m - côté bouquet d'arbres 1 cavité vers le haut à 5m côte terrasse Nombreuses cavités sur anciennes tailles	Moyen	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Réduction des branches à cavités Rééquilibrage général du houppier dans la mesure du possible	Cavité à sonder Gestion du bouquet : ne faudrait-il pas mettre en valeur l'arbre le plus beau (476) en abattant les arbres 477, 478 et 475 ?
479	Erable	49 cm	Libre	Equilibré	0-5°	Isolé	Adulte	Moyen	Cime / houppier	Moyen	Bonne	Bon	Petite cicatrice de tondeuse sur le tronc 2 cavités sur le tronc à 2m (anciennes branches non cicatrisées) Fourches à 2m/3m et 6m Branche quasi-sèche sur fourche à 6m A 7m : branche non cicatrisée à cavité Nombreuses branches sèches dans le houppier	Moyen	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Coupe de la branche quasi-sèche qui s'insère dans le fourche à 6m	Cavités à sonder Surveiller un éventuel dépérissement tous les 3 ans

Analyse sanitaire - thématique sur l'état physiologique extérieur

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév°	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
480	Marronnier	73 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Dominant	Mature	Peu		Bon	Bonne	Bon	A 7m : ancienne branche cassée > reste chicot d'environ 30cm avec cavité Première fourche à 4m : charpentière avec risque de cavité sur insertion ancienne branche	Très faible		A conserver dans l'état	Reprise des chicots de branches cassées Légère éclaircie de houppier	Risques de cavités à sonder
481	Marronnier	53 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Vieille blessure d'arrachage à 8m avec risque de cavité Autre risque de cavité à 9/10m	Très faible		A conserver dans l'état	Eventuellement coupe de bois mort si identification en feuilles	Risques de cavités à sonder
482	Marronnier	97 cm	Libre	Equilibré	10°	Isolé	Mature	Peu		Bon	Mauvaise	Bon	Arbre situé à 10,50m de la "Tour des Gardes" A 2m : branche (Ø20cm) de grande longueur en direction du bâtiment Présence de nombreux arrachements (tempête 99 ?) non cicatrisées avec cavités importantes dont 1 traversante Très nombreux rejets vigoureux Tronc semble creux	Très fort	Chute / rupture sur le bâtiment	Suppression		
483	Robinier faux-acacia	86 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Sénescent	Moyen	Houppier	Moyen	Mauvaise	Bon	Arbre situé à 9,50m de la "Tour des Gardes" La résonnance montre plusieurs fissures refermées en surface A fortement souffert de la tempête 99 (charpentières cassées) et rejets moyennement vigoureux	Très fort	Chute / rupture sur le bâtiment	Suppression		
484	Robinier faux-acacia	70 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu		Bon	Bonne	Bon	Tronc : blessure non refermée entre 90 et 150cm et sur 9% de la circonférence (20cm sur 229cm) avec bois de cœur altéré Charpentière côté "Tour des Garde" : 1 petite cavité à 1m, 1 grosse cavité à 3m, 1 petite cavité à 4m Charpentière côté "Pavillon Trianon" : 1 branche partiellement sèche à 3m, 1 cavité à 2m, Houppier en surplomb de la rue	Fort	Rupture sur la "Tour des Garde" ou la rue	Suppression		
485	Robinier faux-acacia	74 cm	Concurrencé	Déséquilibré	10°	Dominé	Sénescent	Moyen	Houppier	Mauvais	Mauvaise	Bon	Arbre fortement touché par la tempête de 1999, charpentières cassées, peu de rejets Houppier quasi-inexistant Tronc sonne creux > fissures refermées en surface	Très fort	Mortalité	Suppression		
486	Marronnier	73 cm	Libre	Equilibré	5-10°	Isolé	Mature	Peu		Bon	Bonne	Bon	Blessures partiellement refermées sur le tronc : cavités à 3/4m Vestiges d'anciennes branches cassées	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Reprise des branches cassées Légère éclaircie de houppier	Cavités à sonder
487	Marronnier	44/32/37/30 /39 cm	Libre	Equilibré	5°	Isolé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	A sonder	Tronc : très ancienne taille de type "têtard" à 1m > 5 brins Zone de stagnation d'eau avec risque de formation de cavité Risque de déséquilibre du système racinaire côté bâtiment Houppier dense, en surplomb du bâtiment (distance 5m)	Moyen	Chute sur bâtiment	A conserver avec taille nécessaire	Allègement général du houppier	Résistographe sur pied
488	Epicéa commun	43 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Distant de 5 mètres du bâtiment Port majestueux depuis le pied mais ombre très importante sur le bâtiment	Très faible		A conserver dans l'état		
489	Thuya pyramidal	60 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Sénescent	Moyen	Cime / houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Tête coupée, rejets secs en tête Branches mortes dans le houppier. Gros ombrage sur le bâtiment	Fort	Mortalité	Suppression		
490	Thuya	72 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Sénescent	Moyen	Cime / houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Tête coupée à 13/14m Partiellement élagué récemment Branches dépérissantes	Très fort	Mortalité	Suppression		
491	Tulipier de Virginie	109 cm	Libre	Equilibré	30-35°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Soulevé	Anciennes tailles, Quelques branches sèches 1 cavité sous la branche sèche principale, 1 cavité sur la charpentière principale (vue de l'autre rive) Plusieurs cavités dans le houppier)	Fort	Ruptures sur cavités			Sondage des cavités pour préconisations ultérieures
492	Platane	180 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Moyen	Cime / houppier	Moyen	Bonne	A sonder	Arbre situé en surplomb du parking principal Pied semble creux au cœur Nombreux arrachages de branches dans le houppier + branches cassées, Charpentières volumineuses Spot électrique et câbles d'alimentation fixés sur le tronc	Fort	Rupture de branches, Chutes de branches en surplomb du parking	A conserver sous réserves de taille importante	Coupe de bois mort Eclaircie générale du houppier Réduction importante du poids porté sur charpentières Mise en sécurité par réduction des branches à cavités Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 30 mètres minimum	Surveillance annuelle
493	Tulipier de Virginie	115 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Sénescent	Peu	Cime	Bon	Mauvaise	Creux	Arbre foudroyé avec altération du bois du pied à la tête, Traces d'arrachages de branches mal cicatrisées	Très fort	Rupture de l'arbre en surplomb d'une voie de circulation	Suppression		
494	Liquidambar	43 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	Branchaison dense, quelques brins frotteurs	Très faible		A conserver dans l'état	Eventuellement légère éclaircie de houppier	
495	Platane	93 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5°	Co-dominant	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 if de Ø34cm pousse au milieu de l'empattement	Très faible		A conserver dans l'état	Coupe de bois mort si identification en feuilles	
496	Pin sylvestre	48 cm	Concurrencé	Déséquilibré	15°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
497	Platane	94 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Moyen	Chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
498	Frêne	54 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Sénescent	Beaucoup	Cime / houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Senescence avancée. Cavité dans 1 charpentiere	Très fort	Chute / rupture du houppier	Suppression		
499	Frêne	56 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Sénescent			Mort			RAS			Suppression		
500	Platane	102 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
501	Platane	102 cm	Libre	Equilibré	5°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS			A conserver dans l'état	Coupe de bois mort si identification en feuilles	
502	Frêne	70 cm	Libre	Equilibré	15-20°	Isolé	Sénescent	Beaucoup	Cime / houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Lierre très abondant. Très incliné sur rivière. Senescence avancée	Très fort	Mortalité/Chute	Suppression		
503	Frêne	75 cm	Libre	Equilibré	15-20°	Isolé	Sénescent	Beaucoup	Cime / houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Penché fortement sur la rivière. Senescence avancée	Très fort	Mortalité/Chute	Suppression		
504	Erable Plane	45 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Beaucoup	Cime	Mauvais	Bonne	Bon	Senescence avancée	Très fort	Mortalité/Chute	Suppression		
505	Platane	112 cm	Libre	Equilibré	5°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible		A conserver dans l'état	Coupe de bois mort si identification en feuilles	
506	Platane	122 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques branches sèches et chicots de branches arrachées	Faible	Chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort et reprise des branches arrachées	
507	Platane	103 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Cime / houppier	Bon		Bon	Tronc : à 7 m une cavité, Houppier : quelques cavités sur des branches secondaires, Cime : pousse sommitale sèche	Fort	Chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort, Eclaircie légère du houppier	A surveiller tous les 5 ans

Analyse sanitaire - thématique sur l'état physiologique extérieur

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév°	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
508	Marronnier	58 cm	Concurrencé	Déséquilibre	10°	Co-dominant	Sénescent	Beaucoup	Cime / houppier	Mauvais	Mauvaise	Bon	Sénescence avancée, arbre situé en zone récréative	Très fort	Chute de branches / mortalité	Suppression	Mise en place IMMEDIATE d'un périmètre de sécurité de 20m	
509	Pin sylvestre	84 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
510	Cèdre	128 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Isolé	Sénescent	Peu		Bon	Bonne	Bon	Arbre écimé à 8 m	Très fort	Rupture branches secondaires	Suppression		
511	Cèdre	134 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Pied : cépée de sureau dans l'empattement + terrier de renard non fréquenté, Tronc/Houppier : branches sèches et/ou cassées	Moyen	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort et des branches sèches, Allègement léger du houppier	
512	Cèdre	95 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Isolé	Adulte	Moyen	Tronc	Bon	Bonne	Bon	Branches sèches sur le tronc et situées coté extérieur de la propriété	Faible	Chute / rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort et des branches sèches, Reprise des tailles sur la partie inférieur du tronc	
513	Liquidambar		Concurrencé	Desequilibre	0	Isolé	Sénescent	Peu		Mauvais	Mauvaise	Mauvais	Arbre casse à 2 m, rejets sur branches secondaires abimées, jeunes baliveaux de Liquidanbars et Frables (Ø 20cm) situés autour	Fort	Rupture des branches secondaires	A conserver avec taille nécessaire	Coupe des rejets sur les branches fragiles	
514	Peuplier Noir d'Italie	112 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Mature	Peu	Houppier	Moyen	Mauvaise	Pourri	Port en fuseau typique, quelques ruptures de branches et autres banches sèches	Fort	Rupture de l'arbre ou de branches	Suppression		
515	Peuplier Noir d'Italie	100 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Mature	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Port en fuseau typique, quelques branches sèches dans le houppier	Moyen		A conserver dans l'état		A revoir en feuilles
516	Chêne	117 cm	Libre	Equilibré	5	Isolé	Sénescent	Beaucoup	Ensemble de l'arbre	Mauvais	Mauvaise	Mauvais	Senescence generalisé de l'arbre, Pied abimé, Coulures noires dur le tronc	Tres fort	Chute de l'arbre / rupture de branches	A conserver sous réserves de taille importante	Option 1 : Suppression si risque 0 Option 2 : Laisser en l'état avec périmètre de sécurité de 30/40 mètres Option 3 : Mise en valeur par taille des branches (dangereux pour l'opérateur) et mise en place d'un périmètre de sécurité de 30 à 40 m	
517	Chêne	160 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Mature	Moyen	Cime / houppier	Moyen	A sonder		Pied : tige à sonder s'enfonce sous le pied sur environ 50 cm = stagnation d'eau sous le pied, Nombreuses branches sèches dans le houppiers et en Cime, quelques branches cassées, Très grosses charpentières à l'horizontale, Quelques coulures noires	Très fort	Rupture ou chute de branches, Rupture de l'arbre	A conserver avec taille nécessaire	Coupe des branches sèches et du bois mort, Allégement des grosses charpentières, Reprises des branches cassées Mise en place d'un périmètre de sécurité de 50 à 60 m	Option 1 : Suppression si risque 0 Option 2 : Mise en place d'un périmètre de sécurité de 50 à 60 m
518	Chêne	98 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Moyen	Tronc	Bon	Bonne	Bon	Nombreuses branches sèches sur le tronc mais houppiers vigoureux	Fort	Chutes de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort	
519	Chêne	105 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Moyen	Tronc	Bon	Bonne	A sonder	Pied avec cavité sur 40cm Nombreuses branches cassées et/ou sèches sur tronc mais houppier vigoureux	Fort	Chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Résistographe sur pied
520	Chêne	127 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Sénescent	Beaucoup	Ensemble de l'arbre	Mort		Mauvais/creux /pourri	RAS	Très fort	Chute/rupture de l'arbre ou de branches	A conserver sous réserves de taille importante	Mise en place d'un périmètre de sécurité de 30 à 40 m	Option 1 : Suppression si risque 0 Option 2 : Mise en place d'un périmètre de sécurité de 30 à 40 m
521	Chêne	105 cm	Libre	Equilibré	5°	Isolé	Mature	Moyen	Tronc / houppier	Bon	Mauvaise	Pourri sur une face	Pied : Insertion de la tige à sonder sur 25 cm = suspicion de mauvais encrage, Tronc : zone colorée, mauvaise résonance, Houppier : branches cassées et/ou sèches	Fort	Chute de branches et chute de l'arbre	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort et mise en place d'un périmère de sécurité de 40 à 50 mètres	
522	Chêne	117 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Moyen	Tronc / houppier	Bon	Mauvaise	Creux et Pourri	Pied : 1 terrier de Lapin et 1 zone de carpophore, Tronc/houppier : Nombreuses branches sèches et présence de grosses charpentières à l'horizontale, Cime : vigoureuse	Fort	Chute de branches et chute de l'arbre	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort et mise en place d'un périmère de sécurité de 50 à 60 mètres	
523	Hêtre Pourpre	129 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Peu		Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 2m, cavité au-dessus d'une insertion de branche (Ø> 20cm) Fourche à 3m avec charpentières multiples (5 gros brins) > risque de stagnation d'eau	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Eclaircie éventuelle du houppier	Vérifier l'éventuelle stagnation d'eau au coeur de la fourche
524	Cèdre	111 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominant	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Houppier : branches sèches disséminées dans le houppier, Cime : fourchue avec 3 têtes dont 1 cassée	Faible	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort	
525	Cèdre		Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
526	Tilleul	45 cm	Libre	Equilibré	0-5°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : redan à 4 m, anciennes branches élaguées naturellement et cicatrisées, Pied : Nombreux rejets, Arbre semblant avoir repris de la vigueur récemment après une période difficile, 2 branches colonisées par du gui	Faible	Chute de bois mort et dispersion du gui	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort éventuelle : à voir en feuilles Coupe des branches colonisées par le gui	Surveillance de l'état physiologique tous les 3 ans
527	Tilleul	63 cm	Libre	Déséquilibré	35-40°	Dominant	Mature	Moyen	Houppier	Moyen	Mauvaise	Bon	2 branches colonisées par du gui, Nombreux rejets de souches	Très fort	Chute dans le canal	Suppression		
528	Marronnier	84 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : Nombreuses fentes longitudinales cicatrisées, Anciennes branches cassées, suspicion de cavité à 4/5 m	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort, reprise des anciennes branches cassées	Cavité à sonder
529	Marronnier	83 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : sur le 1er mètre l'écorce est altérée avec des traces noires. L'écorce se détache mais le bois semble bon. A 8 m blessure liée à l'arrachement d'une ancienne charpentière, cicarisation en périphérie des la blessure, Plusieurs cavités atteignant le bois de coeur	Fort	Chute du bois mort, rupture de la charpentière présentant des cavités	A voir apres sondage	Cavités à sonder, Pied à sonder au résistographe	
530	Hêtre Pourpre	33 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
531	Tilleul	38 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominé	Jeune	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 20/30 cm au dessus du pied présence d'une blessure non cicatrisée avec vue sur le bois de cœur, Gros redan à 7 m, à 4 m anciennes branches cassées en cours de cicatrisation	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort	Surveiller l'apparition d'une cavité dans l'ancienne branche cassée à 4 m
532	Hêtre Pourpre	60 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Tronc	Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible	Chute de bois mort	A conserver dans l'état		
533	Charme	69 cm	Libre	Déséquilibré	35°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : cavité superficielle suite à d'anciennes branches, Fibre torse Ancienne branche à 2 m partiellement arrachée (lors de sa coupe) avec chicot d'un diamètre de 25/30 cm sur 30 cm de long, Arrachement à 3 m non cicatrisé, Arbre semblant avoir été soulevé	Faible	Chute dans le canal	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort et reprise des branches cassées	Cavité potentielle à sonder juste sur la fourche
534	Liquidambar	61 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 charpentière cassée au niveau de la fourche, la 2ème charpentière à ployé en direction du canal mais reste vivante. Risque de cavité sur la charpentière cassée, Plusieurs branches cassées mais des rejets vigoureux ont pris le dessus	Moyen	Rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort, Allégement du houppier au dessus des anciennes cassures, Taille de rééquilibrage	

Analyse sanitaire - thématique sur l'état physiologique extérieur

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév°	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
535	Hêtre Pourpre	76 cm	Libre	Equilibré	5°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort	
536	Hêtre Pourpre	41 cm	Concurrencé	Equilibré	5°	Dominé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
537	Tilleul	50 cm et 47 cm	Libre	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Sénescent	Beaucoup	Cime / houppier	Mauvais	Mauvaise	Creux	2 brins, Est : totalement dépérissant en Cime, Ouest : tronc fendu sur 8 m, écimé, dépérissant. Présence de gui	Très Fort	Rupture et chute de branches mortes	Suppression		
538	Hêtre	82 cm	Libre	Déséquilibré	10-15°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Pied : 1 fente entre 2 contreforts avec bois sain+écorce, Tronc : nombreux débuts de cavités peu profondes, Fourches avec écorce incluse à 5 m avec coulures noirâtres dues à l'écoulement de l'eau, Présence de gui	Faible	Dispersion du gui, chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe des branches colonisées par le gui, coupe du bois mort, Allègement du houppier	
539	Tilleul	52 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : Chancre important à 5 m	Moyen	Rupture au niveau du chancre, chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, Allègement du houppier	
540	Erable sycomore	50 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Branchaison dense	Très faible		A conserver dans l'état	Légère eclaircie du houppier	
541	Charme	57 cm	Libre	Equilibré		Dominant	Mature	Moyen	cime	Moyen	Bonne	Bon	Cime sèche mais houppier vigoureux	Fort	Chute de la cime sèche	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de la cime sèche et éclaircie du houppier	
542	Liquidambar	47 cm	Libre	Déséquilibré	10°	Isolé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Tronc : ancienne fourche arrachée partiellement, cicatrisée avec possible entrée d'eau		Selon examen de la fourche			Fourche à examiner
543	Hêtre Pourpre	66 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	1 cavité assez profonde à 2,50 m (ancienne branche), 1 chancre (petit) à 9 m	Faible		A conserver dans l'état		Surveiller l'évolution de la cavité et du chancre
544	Tilleul	77 cm	Libre	Equilibré	5-10°	Isolé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Plusieurs boules de gui, Branchaison dense, 1 cavité à l'insertion d'une branche sous la fourche haute	Faible	Chute du bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort, Eclaircie du houppier, Coupe ou réduction de la branche avec une cavité à la base, suppression du gui	
545	Frêne	58 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominant	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort	A surveiller tous les 2/3 ans (chalarose)
546	Hêtre	49 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
547	Erable	5 brins	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Sénescent	Beaucoup	Cime / tronc	Mort	Mauvaise	Mauvais	Arbre mort	Très fort	Chute de l'arbre	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 40 mètres	
548	Frêne	72 cm	Concurrencé	Déséquilibré	10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	1 branche sèche penchée vers n°547	Faible	Chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort	A surveiller tous les 2/3 ans (chalarose)
549	Tilleul	68 cm		Déséquilibré			Sénescent	Beaucoup	Ensemble de l'arbre	Mort	Mauvaise	Pourri	Arbre mort	Très fort	Chute de l'arbre	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 25 mètres	
550	Tilleul	67 cm	Libre	Equilibré	10°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Petites zones d'écorce inclues sous les 2 fourches	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort et légère éclaircie du houppier	
551	Erable	30 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Dominé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
552	Hêtre	36 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
553	Tilleul	110 cm avec boursouflure	Libre	Equilibre	0°	Co-dominant	Sénescent	Moyen	Cime / houppier	mauvais	Mauvaise	Mauvais	Arbre en grande partie écimé, houppier dépérissant	Fort	Chute du houppier	A conserver sous réserves de taille importante	Transformation en totem Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 25 mètres	
554	Hêtre	43 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Dominé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
555	Hêtre Pourpre	73 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
556	Frêne	73 cm	Libre	Desequilibre	15°	Isole	Sénescent	Beaucoup	cime	mauvais	Mauvaise	Bon	Nombreux carpophores du pied au houppier, anciennes charpentieres cassées, cime seche, gourmands et rejets vigoureux	Tres fort	Rupture ou chute de l'arbre	Suppression		
557	Liquidambar	66 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Dominé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Fourche à 3 m : 1 grosse charpentiere manquante : risque important de cavité, les autres charpentières sont bien développées avec des houppiers denses sur une base relativement fragile	Fort	Rupture des charpentières	A conserver avec taille nécessaire	Allègement du houppier	Cavité à sonder
558	Liquidambar	70 cm	Concurrencé	Equilibré	10°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
559	Liquidambar	49 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	1 coulure du coté du canal sans incidence apprente	Très faible		A conserver dans l'état		
560	Frêne	45 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		A voir en feuilles pour la chalarose
561	Erable sycomore	2 pieds 56 cm et 53 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Mature	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Tronc : anciennes tailles partiellement cicatrisées avec cavités potentielles, Entre 80 et 185 cm de haut à partir du pied ancienne blessure non cicatrisée sur 20 % de la circonférence (15 cm sur 74 cm) avec altération du bois de cœur, Houppier : branches sèches et/ou cassés avec des rejets	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort, Reprise des branches cassées	Vérifier cavités, Surveillance et arbres à analyser au resistographe
562	Erable Champêtre	55 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Mature	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : Fente longitudinale d'environ 1,50 m non cicatrisée, Fourche à 6 m : vestige d'une ancienne charpentière cassée = cavité à la base, Houppier : Ecimé (1999 ?), plusieurs réitérations du houppier	Moyen	Dégradation des zones de ruptures des anciennes branches, chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort, Reprise nette des anciennes branches cassées	Sonder la cavité à 6 m
563	Tilleul	66 cm	Libre	Desequilibre	10-15°	Domine	Mature	Beaucoup	cime	mauvais	Mauvaise	Pourri	Très nombreux rejets au pied et gourmands sur tronc. Pied : Pourri sur une face = très gros risque de chute!!!, Penché au dessus du chemin	Tres fort	Rupture/Chute de l'arbre et/ou chute de la cime	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité	
564	Charme	77 cm	Libre	Equilibré	5-10°	Dominant	Adulte	Peu	cime	Bon	Bonne	Bon	Fourche à 7 m : Ancienne charpentière semblant avoir été arrachée, 1 charpentière en partie cassée et dégradée avec un rejet important à son extremité, Zone de fusion de 2 grosses branches dont l'une semble en partie dégradée = Attention, 1 partie de la cime est dépérissante (sur 1 charpentière)	Fort	Chute de branches, rupture de la charpentière cassée	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort y compris la tête, reprise de la charpentière cassée à sa base, Rééquilibrage	Verifier l'état de la fourche et l'état de la zone de fusion des branches
565	Hêtre Pourpre	58 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 1,60 m boursouflure comme s'il avait été ceinturé d'un fil métallique	Faible	chute du bois mort	A conserver dans l'état		Est il possible de sonder la boursouflure?
566	Hêtre Pourpre	72 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 2,50 m présence d'un ancienne branche non cicatrisée avec une légère cavité vers le haut, à 3 m présence de 2 branches se développant côté "Tennis" avec risque de rupture si trop lourdes	Faible	Rupture des branches	A conserver avec taille nécessaire	Allègement des branches se développant à partir du tronc	
567	Frêne	51 cm	Concurrencé	Equilibré	15-20°	Dominant	Adulte	Peu	Tronc	Bon	Mauvaise	Creux et Altéré	Hormis le pied - RAS	Fort	Chute de l'arbre / rupture du pied	Suppression		
568	Erable sycomore	52 cm	Libre	Desequilibre	15-20°	Isole	Sénescent	Moyen	Cime / houppier	Mauvais	Mauvaise	Pourri	Dépérissement avancé	Tres fort	Chute de l'arbre	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un perimetre de securité de 30 m	
569	Tilleul	Jumelle 57/50 cm	Concurrencé	Equilibré	5-15°	Co-dominant	Sénescent	Beaucoup	cime	Mauvais	A sonder	Bon	Nombreux rejets de pieds témoin de la perte de vitalité Plusieurs cicatrices de tailles à cavités potentielles	Très fort	Rupture des branches	A conserver sous réserves de taille importante	Coupe en totem à 6 m / 10 m (selon les charpentières)	Surveillance tous les 2/3 ans, pied à sonder (resistographe) si souhait de conservation

Analyse sanitaire - thématique sur l'état physiologique extérieur

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév°	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
570	Hêtre Pourpre	95 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 3 m couronne avec 2 branches se developpant en surplomb de la route d'accès (branches de dimensions importantes)	Très faible	Rupture des 2 branches en surplomb de la route d'accès	A conserver avec taille nécessaire	Réduction des deux branches en surplomb de la route d'accès	
571	Charme	66 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Creux	1 face altérée superficiellement jusqu'à 2 m, Tronc : à 9 m présence d'une fourche avec 1 charpentière cassée au ras de la fourche, Houppier : vestiges d'anciennes branches cassées , une branche semble altérée		Selon résultat du résistographe			Résistrographe - proposer l'abattage pour mettre en valeur le Hêtre Pourpre (n°570) et 2 Tilleuls (n° 572 et n°573)
572	Tilleul	53 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Fourche à 7 m avec écorce incluse sans incidence, Houppier : branches mortes suite à la concurrence des arbres voisins	Moyen	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort	
573	Tilleul	47 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 5 m : une branche esseulée, à 13/14 m présence d'une fourche	Faible	Chute de bois mort	A conserver dans l'état	Coupe du bois mort	
574	Erable sycomore	Jumelle 66/82 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Anciennes tailles généralement cicatrisées	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe du bois mort	
575	Tilleul	Jumelle	Concurrencé	Déséquilibré	0-20°	Dominant	Sénescent	Moyen	Houppier	Moyen	Mauvaise	Bon	Tronc : piqué sur 2 m de part et d'autre, Fourche à 2 m avec cavité importante au milieu de la fourche	Fort	Rupture de l'arbre au niveau de la fourche + altération du bois suite aux piqûres	Suppression	Mise en place **IMMEDIATE** d'un périmètre de sécurité de 40 m	
576	Hêtre Pourpre	82 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état		
577	Hêtre	84 cm	Libre	Equilibré	0-5°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 4 m blessure avec cavité potentielle, à 8 m présence d'une cavité, à 12 m vestige d'une ancienne branche arrachée: cavité?, Houppier : branches partiellement cassées	Faible	Chute de bois mort		Coupe du bois mort	Cavités à sonder
578	Charme	41 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Dominé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	A sonder	Pied : cannelure profonde, Tronc : à 4 m blessure non refermée, à 5 m blessure ouverrte avec bois altéré au niveau de la fourche, à 6 m blessure ouverte avec cavité potentielle, 1 branche horizontale avec de nombreuses branches secondaires = poid en feuilles important					Verification et sondage des blessures
579	Tilleul	52 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Houppier : tête cassée suite à la chute d'un gros chêne	Faible	Chute/rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Reprise des branches cassées, Elagage jusqu'à la fourche, coupe du bois mort, Taille de rééquilibrage	
580	Tilleul	41 cm	Concurrencé	Déséquilibré	10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques branches arrachées suite à la chute d'un gros chêne	Faible	Chute/rupture de branches	A conserver avec taille nécessaire	Reprise des branches cassées, coupe du bois mort,	
581	Tilleul	64 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques branches arrachées suite à la chute d'un gros chêne, présence de fougère qui se développe dans la fouche	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Reprise des branches cassées, coupe du bois mort,	
582	Tilleul	25 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Arbre complètement comprimé	Moyen	Mortalité par compression	Suppression	Suppression pour éclaircie du bouquet et pour l'esthétisme de l'îlot, ne fera pas de "trou"	
583	Tilleul	134 cm	Libre	Déséquilibré	0-10°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Fourche à 1,80 m : 6 brins dont 3 vont surplomber la pelouse, dimensions importantes, poids en feuilles important, Pied : nombreux rejets régulièrement taillés	Faible	Rupture des branches surchargées, chute de bois mort	A conserver dans l'état	Coupe de bois mort, réduction des branches surchargées ? Si oui, diminution de l'attrait esthétique.	
584	Tilleul	109 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche 2 m - 4 brins - présence de fougères sur branches	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Vérifier centre de la fourche et la cavité éventuelle à 6 m à sonder
585	Tilleul	40 cm	Concurrencé	Equilibré	10-15°	Dominé	Sénescent	Beaucoup	Cime/houppier	Mort	Mauvaise	Pourri	Chute bois/arbre mort	Très fort		Suppression		
586	Tilleul	51 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de bois mort	A conserver dans l'état	Coupe de bois mort	
587	Tilleul	61 cm	Concurrencé	Déséquilibré	10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branches secondaires chargées "plongeant" vers la pelouse	Faible	Chute de bois mort Rupture branches secondaires	A conserver avec taille nécessaire	Réduction et/ou allègement des branches secondaires	
588	Tilleul	49 cm	Concurrencé	Déséquilibré	15°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
589	Tilleul	47 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Nombreuses branches longues en partie inférieure sur pelouse Partie supérieure moins fournie	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction des branches déportées, éclaircie de houppier	
590	Tilleul	47 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Houppier semble vigoureux	Faible	Chute de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
591	Tilleul	48 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branches déportées assez chargées vers la pelouse 1 branche déportée sur moignon non cicatrisé	Faible	Chute de bois mort, rupture des branches déportées	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction ou allègement des branches déportées, éclaircie de houppier, coupe de la branche déportée sur moignon non cicatrisé	
592	Tilleul	59 cm	Concurrencé	Déséquilibré	10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
593	Tilleul	48 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
594	Tilleul	56 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominé	Adulte	Moyen	Tronc/houppier	Bon	Bonne	Bon	Pied : empattement assez prononcé	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
595	Tilleul	45 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Nombreux rejets au pied Fourche à écorce incluse Blessure sous la fourche non encore cicatrisée	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
596	Tilleul	54 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Présence de branches déportées horizontales chargées	Faible	Chute de bois mort, rupture des branches déportées	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, allègement des branches déportées, éclaircie de houppier	
597	Tilleul	50 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied	Faible	Chute de branches mortes, rupture des branches déportées	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, allègement des branches déportées, éclaircie de houppier	
598	Tilleul	61 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Tronc : rejets au pied, blessure au pied non refermée sur 70cm de hauteur et 4% de la circonférence (largeur 10cm, circ 235cm)	Faible	Chute de bois mort, rupture des branches déportées	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction ou allègement des branches déportées, éclaircie de houppier	
599	Tilleul	52 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Quelques branches cassées suite à chute d'un gros hêtre	Faible		A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction ou allègement des branches déportées, éclaircie de houppier, reprise des branches cassées	
600	Tilleul	55 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branches déportées chargées Quelques chicots en fin de cicatrisation	Faible	Chute de bois mort, rupture des branches déportées	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction ou allègement des branches déportées, éclaircie de houppier	
601	Tilleul	44 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Nombreux rejets au pied	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
602	Tilleul	41 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, allègement des branches déportées, éclaircie légère de houppier	

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév'	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
603	Tilleul	53 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche à 2,50m : 2 charpentières dont l'une présente une blessure importante (>1/3 circ) et une cavité probable 3m au-dessus. Présence de cavités refermées à la base de cette fourche	Faible	Chute de bois mort, rupture de la charpentière abimée	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier, Coupe de la charpentière abimée ?	
604	Tilleul	62 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Tronc/houppier	Bon	Bonne	Bon	Branches déportées horizontales chargées	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction ou allègement des branches déportées, éclaircie de houppier	
605	Tilleul	47 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
606	Tilleul	59 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Pied : blessure non refermée entre 2 contreforts sur 46cm de hauteur et 2% de la circonférence (Largeur 5cm - circ.229cm) Fourche à 4m Houppier : branchaison dense avec brins frotteurs	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
607	Tilleul	62 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Pied : empattement important/quelques rejets Houppier : 1 branche basse peu esthétique en surplomb du chemin - grosses branches déportées	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction/allègement des branches déportées dont suppression de 2 au-dessus du chemin, éclaircie de houppier	
608	Tilleul	53 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied Houppier : 1 branche à 5m frotte sur le tronc de la charpentière Fourche à 9m écorce incluse : mauvais aspect	Moyen	Chute de bois mort, ouverture fourche écorce incluse donnant sur brin dominant/vigoureux	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier, coupe brin frotteur, sanglage fourche à écorce incluse.	
609	Tilleul	48 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
610	Tilleul	49 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Panneau direction des randonnées au tronc	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction ou allègement des branches déportées, éclaircie de houppier	
611	Tilleul	77 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Gros empattement - Fourches à écorce incluses 1 boule de gui	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction ou allègement des branches déportées, éclaircie de houppier, suppression boule de gui, sanglage des fourches	
612	Tilleul	56 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied Tronc : ancienne blessure à 1,40m quasiment refermée (ouverture de 2 cm sur 175cm ou de circ) Nombreuses branches déportées	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction ou allègement des branches déportées, éclaircie de houppier	
613	Tilleul	59 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied, Tronc : blessure ancienne cicatrisée 2,50 m Fourche 4 cm écorce incluse	Faible	Chute de bois mort, ouverture fourche écorce incluse	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier, coupe brin frotteur, sanglage fourche à écorce incluse.	
614	Charme	68 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : 5m chicot d'1 ancienne branche arrachée	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie légère de houppier (brins frotteurs), reprise du chicot de la branche arrachée	
615	Erable Plane	44 cm	Concurrencé	Déséquilibré	5-10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Nombreux petits gourmands sur tout le tronc	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
616	Tilleul	74 cm	Concurrencé	Equilibré	15°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier, réduction ou allègement des branches déportées, notamment les 2 plus basses	
617	Tilleul	50 cm	Concurrencé	Déséquilibré	15°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Nombreux rejets au pied Tronc : vestiges d'anciennes branches	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier, reprise de la coupe des anciennes branches	
618																		
619	Erable Plane	74 cm	Concurrencé	Equilibré	15°	Co-dominant	Mature	Moyen	Houppier	Moyen	A sonder	Bon	Pied : petite altération surperficielle Mauvaise résonance au-dessus de l'altération Quelques insertions de branches avec cavités potentielles	Moyen	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, reprise des anciennes branches	Résistographe
620	Erable sycomore	57 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Dominé	Mature	Moyen	Houppier/cime	Moyen	Bonne	Bon	Complètement dominé par 619 1 branche principale sèche	Moyen	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, reprise des branches sèches et/ou cassées	A voir en feuilles
621	Erable sycomore	36/51 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	2 brins	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort avec vérification des cavités éventuelles	A voir en feuilles
622	Tilleul	73 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Nombreux rejets au pied Tronc : à 3m, ancienne branche quasiment refermée : cavité ? À 4 m, 2 petites branches disgracieuses en surplomb chemin	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier, allègement des branches déportées, coupe des 2 branches en surplomb chemin	Sonder cavité
623	Tilleul	47 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Rejets au pied Plusieurs branches basses sèches	Moyen	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, coupe de la branche prise dans le filet	
624	Tilleul	47 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Senescent	Beaucoup	Houppier/cime	Mauvais	Bonne	Mauvais	Très nombreux rejets au pied Tronc : tige principale sèche	Très fort	Chute, rupture, mortalité	Suppression		
625	Erable sycomore			Déséquilibré	35°	Dominé	Jeune	Peu		Bon				Très faible		Suppression		Suppression pour raisons esthétiques
626	Erable sycomore	42 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible	Chute de bois mort	A conserver dans l'état	Coupe de bois mort éventuellement	
627	Erable sycomore				35°	Dominé	Jeune	Peu		Bon				Très faible		Suppression		Suppression pour raisons esthétiques
628	Tilleul	93 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : 2 branches très longues en direction forêt Fourche à 2,50m écorce incluse	Faible	Chute de bois mort Ecorce incluse avec rupture de la fourche	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, réduction des 2 branches déportées, sanglage de la fourche	
629	Tilleul	73 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques frottements entre branches	Moyen	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de branches et bois morts, éclaircie de houppier (brins frotteurs)	
630	Tilleul	41 cm	Concurrencé	Déséquilibré	10-15°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied Tronc à 2m : 1 branche longue déportée vers chemin	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, légère éclaircie de houppier, réduction branche déportée vers chemin	
631	Tilleul	58 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Rejets au pied Quelques fourches à écorce incluse	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
632	Tilleul	63 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied 1 grosse branche déportée vers pelouse	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier, réduction ou allègement branche déportée vers pelouse	
633	Tilleul	62 cm	Concurrencé	Equilibré	0-10°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques branches cassées	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de branches et bois morts, éclaircie de houppier, réduction ou allègement branches déportées	
634	Tilleul	40 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Très concurrencé, rejets au pied	Moyen	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort (nacelle)	
635	Tilleul	53 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fourche 3m, écorce incluse	Faible	Chute de bois mort Ouverture de la fourche	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier, sanglage de la fourche	

Numéro	Essence	Diamètre 1,3m	Port	Equilibre	Inclinaison	Dominance	Phase de dév°	Présence bois mort	Localisation du bois mort	Etat physiologique extérieur	Résonance	Pied	Etat sanitaire - défauts observés	Risques	Type de risques	Préconisation	Descriptif des préconisations	Observations
636	Tilleul	67 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied Tronc à 1,5m : zone d'altération de l'écorce qui se desquame	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier, allègement branches déportées	
637	Tilleul	57 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied	Faible	Chutes de branches sèches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier	
638	Tilleul	49 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Câble électrique fixé sur tronc	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier, enlèvement câblage électrique	
639	Tilleul	57 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Nombreux rejets au pied	Faible	Chutes de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
640	Tilleul	42 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Dominé	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Brogneux, rejets au pied Arbre fortement concurrencé	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
641	Tilleul	57 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied Nombreux rejets sur anciennes tailles Nombreux câbles électriques + boîte dérivation sur tronc, anciennes blessures refermées ou quasi refermées, anciennes tailles en hauteur (idem 640 et 638)	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier notamment anciennes tailles, allègement des branches déportées	
642	Tilleul	61 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Quelques rejets au pied, Anciennes tailles en hauteur	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie de houppier notamment anciennes tailles,	
643	Tilleul	32 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Câbles électriques + boîte dérivation fixés sur tronc	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, légère éclaircie de houppier	
644	Tilleul	21 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Dominé	Jeune	Peu		Bon	Bonne	Bon	Complètement dominé	Très faible		A conserver dans l'état	Eventuellement, coupe de la branche "baillonnette" à 4m	
645	Tilleul	63 cm	Concurrencé	Equilibré	10-15°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Anciennes tailles en hauteur avec nombreux rejets spot électrique + câble alimentation fixés sur tronc Fourche à 3,50m écorce incluse avec altération de l'écorce	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier notamment sur anciennes tailles, sanglage de la fourche à écorce incluse	Sonder altération du bois au niveau de la fourche
646	Tilleul	51 cm	Concurrencé	Equilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Anciennes tailles en hauteur avec nombreux rejets 2 branches principales déportées sur pelouse Fourche à 6,50m zone creuse de la fourche à vérifier	Faible	Chute de bois mort Rupture des branches déportées	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier notamment sur anciennes tailles, allègement des 2 branches déportées	Sonder éventuellement la cavité de la fourche
647	Tilleul	64 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	A sonder	Jumelle à 1,5m : 1 charpentière manquante (cavité) Câble électrique + boîte dérivation fixés sur tronc Anciennes tailles en hauteur	Fort	Rupture de l'arbre chute de bois mort		A sonder préalablement	Sonder au résistographe H 23cm et périmètre sécurité 30m
648	Tilleul	44 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Anciennes tailles en hauteur avec nombreux rejets, Fourche 3m, écorce incluse	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier notamment sur anciennes tailles, sanglage de la fourche à écorce incluse	
649	Tilleul	36 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Fortement incliné sur 2m (env. 40°) puis retrouve sa rectitude, rejets au pied, Câbles électriques sur tronc	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, légère éclaircie de houppier	
650	Hêtre Pourpre	76 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon		Moyen	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
651	Tilleul	60 cm	Concurrencé	Equilibré	10-15°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Spots lumineux + câblage électriques sur tronc Anciennes tailles en hauteur avec nombreux rejets	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie houppier notamment sur anciennes tailles, allègement des branches déportées sur pelouse	
652	Tilleul	44 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominé	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Rejets au pied Anciennes tailles en hauteur avec nombreux rejets Aspect torturé (nombreuses blessures cicatrisées parfois proéminentes)					
653	Tilleul	54 cm	Concurrencé	Equilibré	5-10°	Co-dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	A sonder	A sonder	Rejets au pied Tronc : grosse plaie non cicatrisée - bois de cœur altéré - P 28cm, circ. 182cm		A sonder au résistographe			
654	Tilleul	66 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Anciennes tailles de mauvaise qualité dans partie inférieure du houppier, branchaison très dense	Moyen	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, reprise anciennes tailles, allégement/éclaircie en général du houppier	
655	Hêtre Pourpre	61 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0-5°	Co-dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état	Eventuellement coupe de bois mort si identification en feuilles	
656	Tilleul	69 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu		Bon	Bonne	Bon	Houppier dense avec plusieurs branches qui se touchent	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort, éclaircie générale du houppier, allègement des branches déportées, suppression des brins frotteurs	
657	Hêtre	63 cm	Libre	Desequilibre	10°	Dominant	Senescent	Moyen	Houppier	Mauvais	Bonne	Bon	Nombreuses branches cassées et/ou dépérissantes dont 1 charpentière Phase de senescence avancée Pas de vigueur dans le houppier	Très fort	Chute de branches mortes Rupture de la partie supérieure de l'arbre	Suppression		
658	Hêtre	53 cm	Libre	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Anciennes branches pouvant présenter des cavités	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	Sondage des éventuelles cavités
659	Frêne	32 cm	Concurrencé	Déséquilibré	30-35°	Dominé	Jeune	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Semble être dépérissant en tête Fortement incliné sur le chemin	Fort	Chute sur le chemin	Suppression		
660	Hêtre	48 cm	Concurrencé	Déséquilibré	30°	Dominé	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Mauvaise	Creux	Pied fendu avec bois de cœur totalement pourri sur 1,50m de hauteur	Très fort	Rupture / chute de l'arbre	Suppression		
661	Hêtre	62 cm	Concurrencé	Déséquilibré	25°	Dominé	Adulte	Moyen	Houppier	Moyen	Mauvaise	Bon	Piqûres sur tronc avec coulures noires sur 2m de hauteur > localisation de la mauvaise résonance	Fort	Rupture de l'arbre Chute de branches mortes	Suppression		
662	Hêtre	66 cm	Libre	Equilibré	15-20°	Isolé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Très faible		A conserver dans l'état	Coupe de bois mort	
663	Hêtre	71 cm	Concurrencé	Equilibré	0°	Dominant	Adulte	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Branchaison parfois dense	Moyen	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Légère éclaircie de houppier	
664	Hêtre	66 cm	Concurrencé	Déséquilibré	0°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	RAS	Faible	Chute de branches mortes	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	
665	Hêtre	52 cm	Concurrencé	Déséquilibré	20°	Dominé	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Quelques chicots de branches mortes	Faible	Chute de branches mortes Chute de l'arbre de par son inclinaison	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Allègement du houppier	
666	Frêne	43 cm	Concurrencé	Equilibré	10-15°	Co-dominant	Adulte	Peu	Houppier	Bon	Mauvaise	Mauvais	Tronc fendu sur les 4 premiers mètres	Fort	Altération du bois > chute de l'arbre	Suppression		
667	Chêne	105 cm	Libre	Equilibré	0-5°	Isolé	Mature	Moyen	Houppier	Moyen	Bonne	Bon	Plusieurs grosses charpentières cassées	Moyen	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Reprise des arrachements	
668	Chêne	118 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Gros empattements, Fouilles de sangliers, Plusieurs grosses branches cassées / arrachées	Fort	Chute de branches	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort Reprise des zones cassées	
669	Erable	91 cm	Libre	Equilibré	0°	Isolé	Mature	Moyen	Houppier	Bon	Bonne	Bon	Tronc : à 2m, 2 branches cassées avec zones d'altération du bois 2 trous entre contreforts (profondeur de 25cm chacun en oblique)	Faible	Chute de bois mort	A conserver avec taille nécessaire	Coupe de bois mort	

SCHEMA LUMIERE- AVANT PROJET DÉTAILÉE - APD

PLAN MASSE

L'étoile
Detecteur de mouvement
Parking
Le jardin du
verger sur la vallée
Le belvedere sur
la vallée
Atoll
Roselière
Le jardin filtrant
Atoll
Ile
La vallée humide
ESPACE NON ÉCLAIRÉ
Abri pâturage
Potager
système automatique avec dé-
tecteur de lumière et baisse au-
tomatique dans la nuit
Piscine
Spa
Jardin de la
piscine
d'honneur
Pièce d'eau
Cour
du château
Parking
Tennis
La demi-lune
Parking
Centre de main-
tenance
Parking
Detecteur de mouvement
les Célestins

Le château

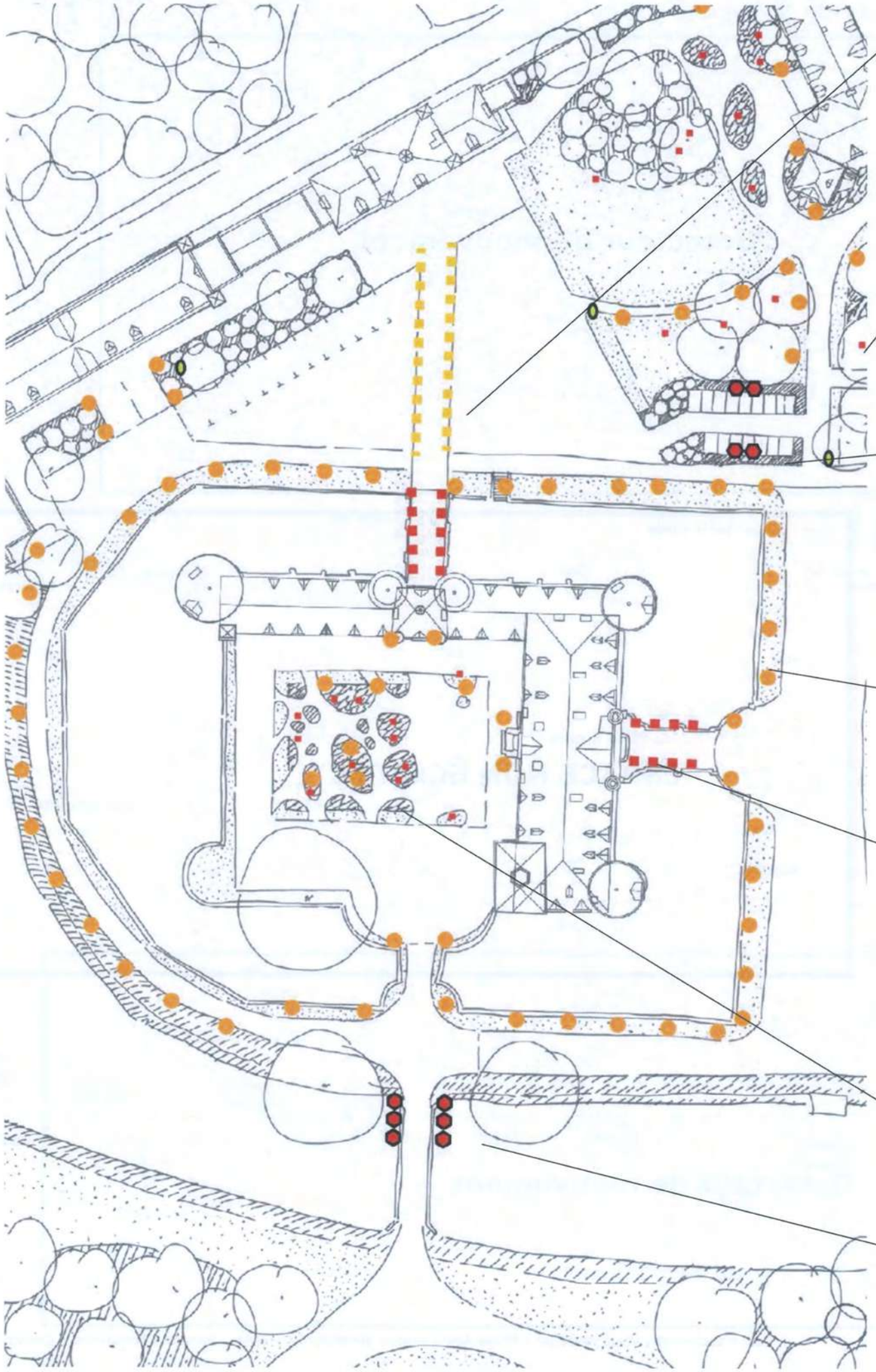

balises encastrées dans le sol

éclairage végétation

Projecteurs compacts

parking

Ipro sur mât en bois de 3m avec détecteur de lumière et baisse automatique de l'intensité dans la nuit
Interdistance max entre les mâts pour respecter un niveau d'éclairement de 20lux moy: 12m.

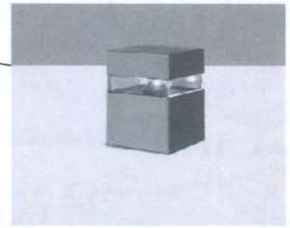

balisage : Iway 25cm avec écran asymétrique
Interdistance max entre les bornes pour respecter un niveau d'éclairement de 20lux moy: 5m.

Luminaires sur le pont

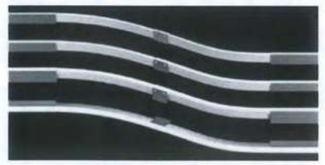

bandes LED

prises étanches en attente pour éclairage suivant les besoins

éclairage des berges : Ipro sur le pont

Le spa et la parterre central

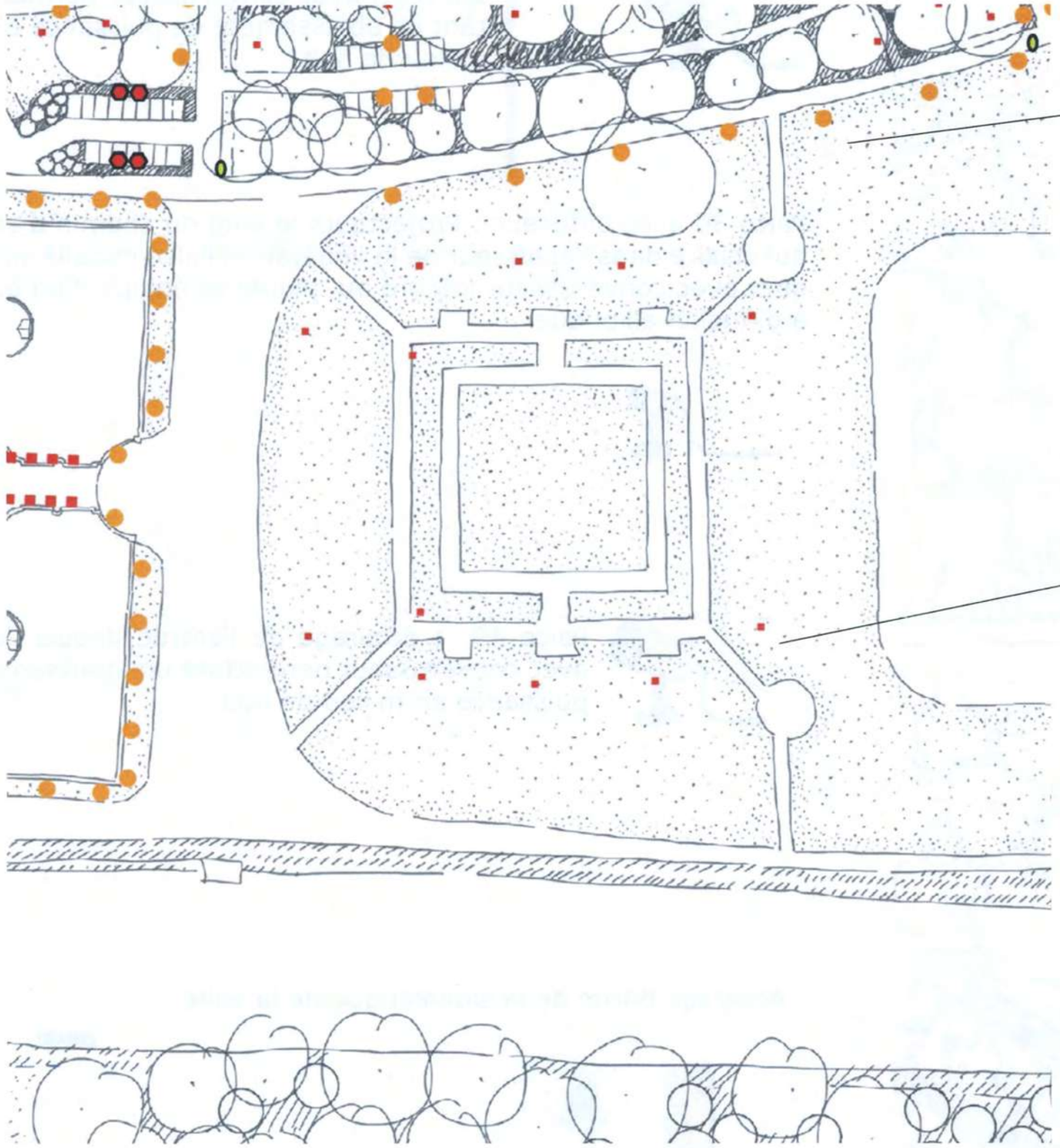

balisage : Iway 25cm avec écran asymétrique

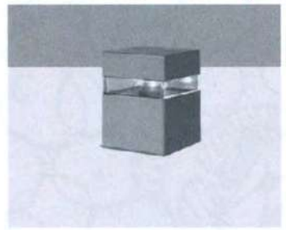

Projecteurs compacts

Accès aux suites

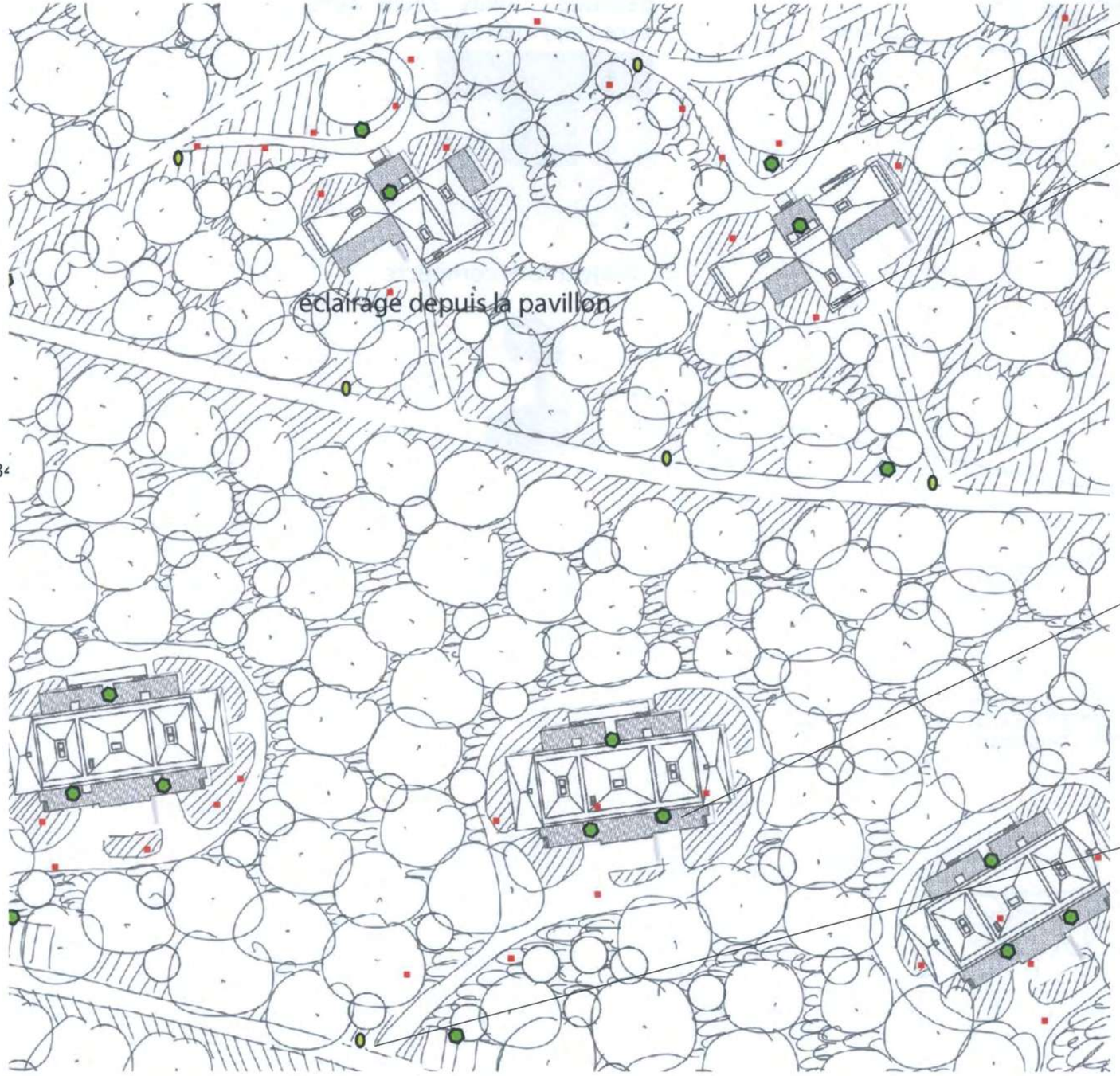

Palco sur mât en bois de 2,5m: éclairage du stationnement Palco installé sur mât, avec convertisseur permettant un abaissement de puissance en milieu de nuit

Palco 30 avec diffuseur : Projecteurs le long du chemin d'accès qui éclaire dans l'épaisseur de la végétation Palco installé sur piquet avec convertisseur intégré au piquet et équipé d'un écran à diffusion elliptique

Palco 49 : éclairage de l'entrée depuis l'entrée avec convertisseur permettant un abaissement de puissance en milieu de nuit

Eclairage par encastré de sol wall washer
Light up Orbit

Parkings

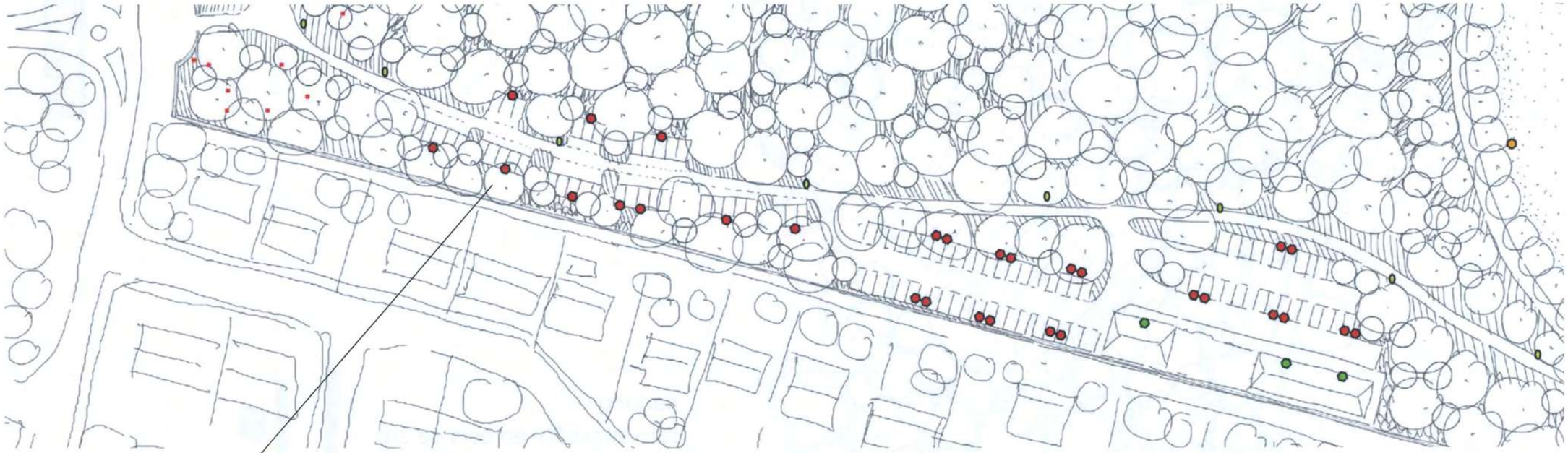

parking

Ipro sur mât en bois de 3m avec détecteur de lumière et baisse automatique de l'intensité dans la nuit
Interdistance max entre les mâts pour respecter un niveau d'éclairement de 20lux moy: 12m.

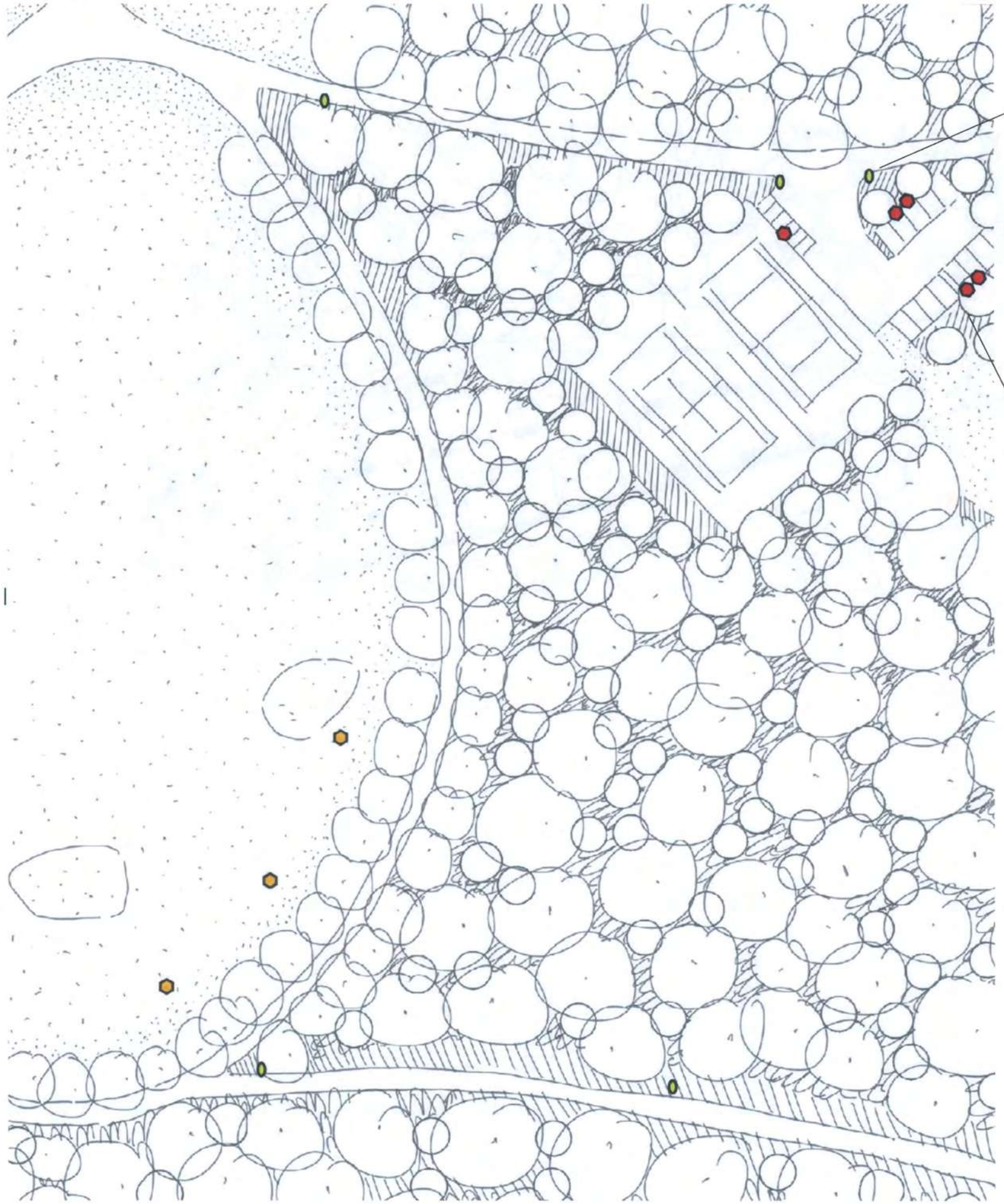

boitier éclairage borne de la signalétique de la suite

parking

Ipro sur mâte en bois de 3m avec détecteur de lumière et baisse automatique de l'intensité dans la nuit
Interdistance max entre les mâts pour respecter un niveau d'éclairement de 20lux moy: 12m.

mise en scène de la demie-lune

Light up avec détecteur de lumière plus baisse automatique de l'intensité dans la nuit

Annexe : diagnostic historique et paysager du Parc du Château d'Esclimont

1- Approche historique du domaine d'Esclimont

Diagnostic historique du parc d'Esclimont

Bien qu'une occupation défensive du site remontant au VIIème siècle soit attestée, l'histoire du domaine d'Esclimont ne débute réellement qu'à partir de 1097, avec l'édification du château-fort.

Durant onze siècles, l'ensemble que composent le château d'Esclimont, ses dépendances, ses jardins et son parc connait de multiples évolutions architecturales et paysagères dont certaines marquent encore fortement le site. Ainsi, malgré l'entretien a minima des dernières décennies, les jardins et le parc d'Esclimont, consacrés par un classement parmi les sites pittoresques en 1965, restent principalement structurés par des compositions et des aménagements :

- de style classique pour les jardins situés dans les abords immédiats du château ;

- de style composite pour le reste du parc.

Il convient, par ailleurs, de noter que quelques évolutions contemporaines, soit d'ordre naturel (tempêtes de 1990, fermeture de la zone humide), soit d'ordre anthropique (équipements de loisir) marquent encore de leur emprunte le domaine, mais dans une moindre mesure. Afin de dégager des pistes et des principes d'aménagement susceptibles de redonner au site sa pleine valeur paysagère, le présent diagnostic historique entend revenir sur les grandes étapes de constitution des jardins et du parc d'Esclimont. Pour se faire, il se fonde sur des analyses chronologique et synthétisées sous formes de cartes.

Matériel et méthode de travail

Les données historiques sur le domaine d'Esclimont sont globalement éparses, hétéroclites et lacunaires. Malgré des recherches poussées, il est impossible d'identifier un ou plusieurs fonds traitant directement du site. Il semblerait, en effet, que les archives du domaine aient été dispersées, en 1981, lors de la vente à l'entreprise hôtelière des «Grandes Etapes Françaises». Le présent diagnostic historique se fonde, par conséquent, sur l'utilisation et le recoupement de ressources documentaires diverses.

1-Des ressources textuelles

Celles-ci se composent :
- d'ouvrages de références sur l'art des jardins (cf. bibliographie) ;
- d'articles scientifiques et de périodiques (cf. bibliographie). Il convient ici de notamment signaler l'article d'Ernest de Ganay consacré à Esclimont dans le numéro 75 de la revue « Connaissance des Arts » de 1957 ;
- D'archives obtenues auprès de la Bibliothèque Nationale de France (notamment grâce au portail http://gallica.bnf.fr/), des Archives Nationales (http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr), des Archives Départementales de l'Eure et Loir (http://www.archives28.fr) ;
- de documents issus de la littérature grise.

2-De ressources iconographiques

Celles-ci se composent :
- de photographies prises entre 1900 et 1920 et issues de la « base mémoire » du ministère de la culture ;

- de cartes postales anciennes glanées auprès de sites cartophiles.

3-De ressources cartographiques et de photographies aériennes

Celles-ci se composent :
- de cartes et de plans anciens obtenus auprès de l'IGN (carte de Cassini) ou des fonds d'archives précédemment cités (plan du domaine au XVIIIème siècle, extrait du cadastre napoléonien) ;
- de photographies aériennes prises entre 1947 à 2003, obtenues grâce au portail de l'IGN http://www.geoportail.gouv.fr/ .

Il convient ici de noter que les réaménagements intenses du milieu du 19ème siècle ne sont pas associés à des cartes ou à des plans précis. L''expert, Monique Mosser, la grande spécialiste française de l'histoire des jardins a été sollicitée, les plans établis, à l'époque, par les frères Buhler semblent avoir disparu. Il est néanmoins possible de reconstituer les dynamiques spatiales de cette période grâce aux ressources textuelles et iconographiques.

4-Des observations et des analyses paysagères de terrain
- identifiant in situ les éléments architecturaux et paysagers qui témoignent des styles, des compositions et des aménagements passés ;
- fixant, par un travail photographique, ces éléments.

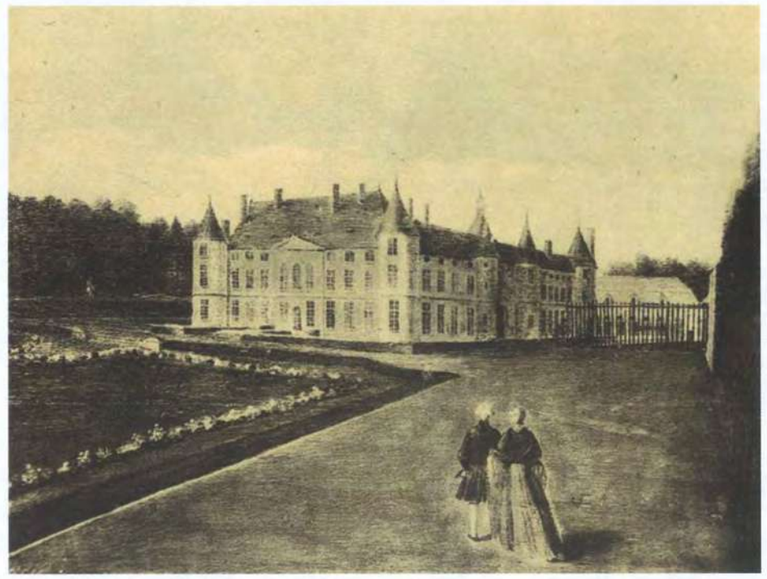

Le Château au temps du Duc et de la Duchesse de Laval

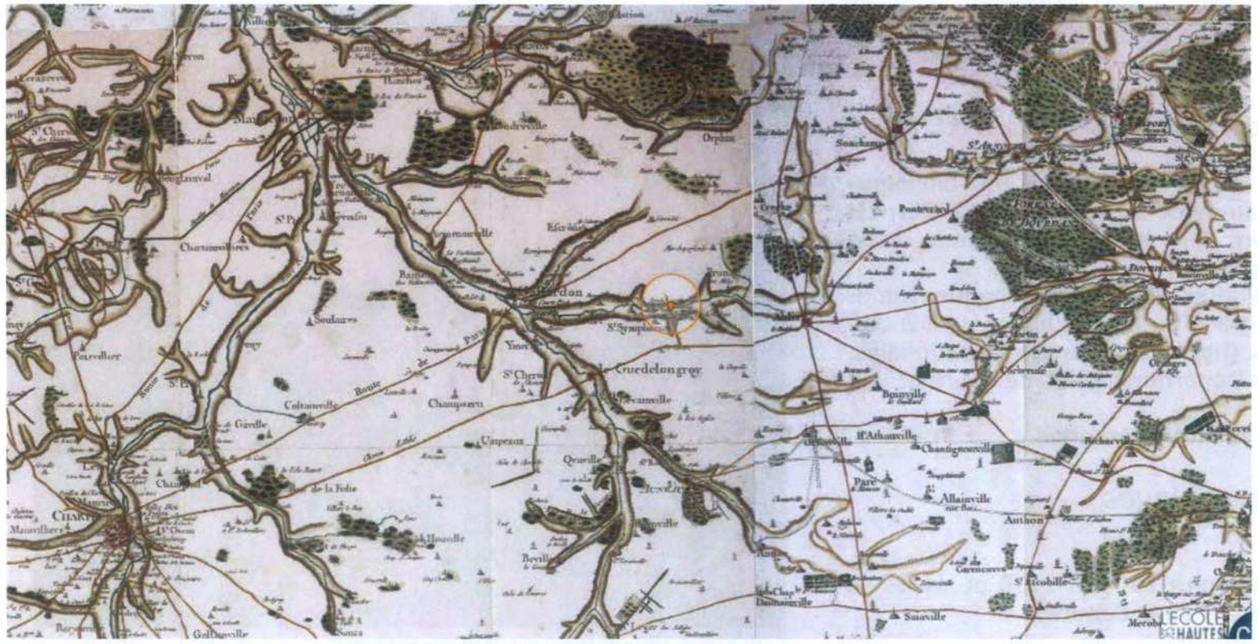

La carte de cassini au 18e. Elle donne une information précieuse de la place du domaine dans son territoire.

La carte d'Etat major au 19e. Une avenue relie le Château via une entrée en demi-lune à la route de Paris et de Chartres.

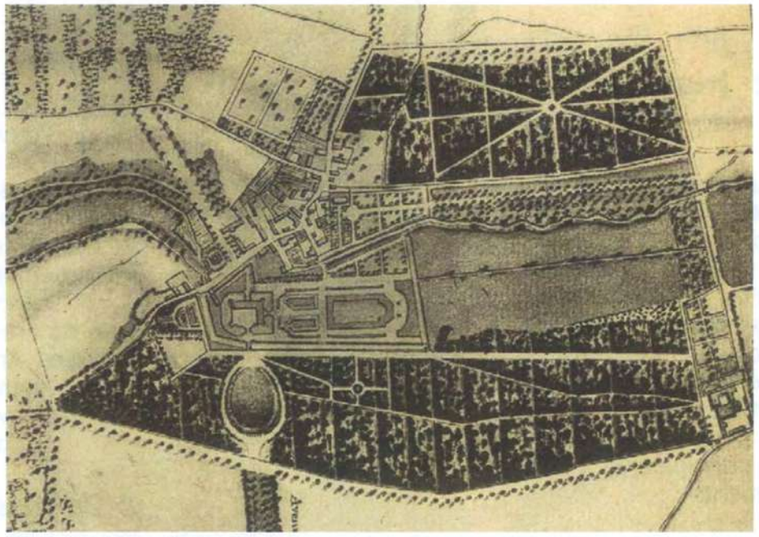

Plan de 18e siècle

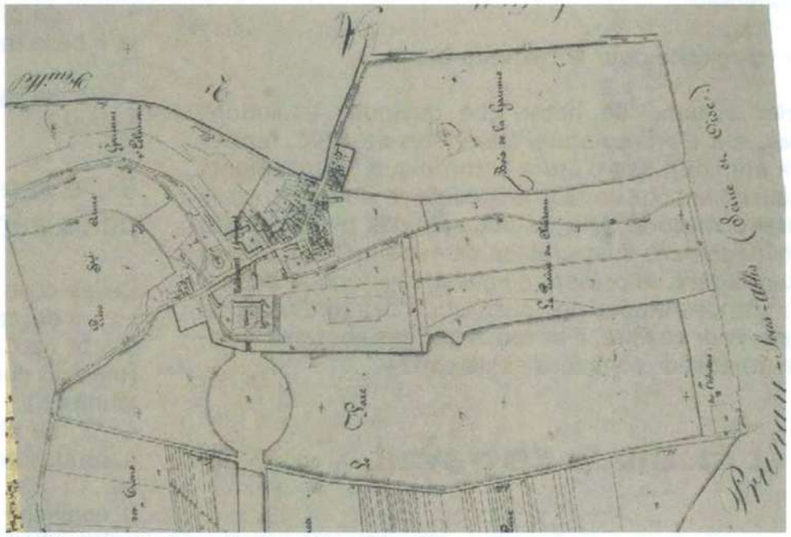

1832 Extrait du cadastre Napoléonien

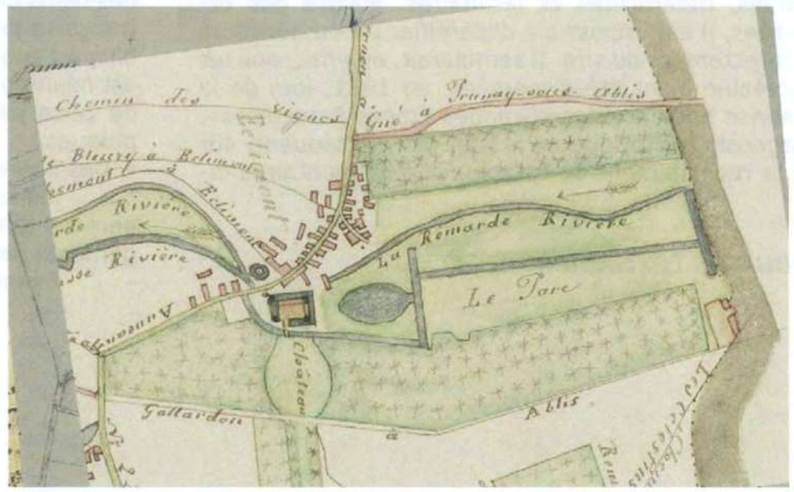

1868 Extrait du plan d'ensemble de la commune Saint-Symphorien

Étude historique du parc d'Esclimont

1-les fondements médiévaux : de l'eau, des jardins et un parc

L'histoire du domaine d'Esclimont ne débute réellement qu'au XIème siècle, avec l'édification en pierre d'un château-fort dont témoigne aujourd'hui la « Tour des gardes » (ancien donjon). Outre les bois réservés aux chasses seigneuriales, il est fort probable que, dès cette époque, le domaine ait accueilli des jardins de style médiéval à proximité des parties bâties. Bien qu'il ne reste sur le site aucune trace de ces aménagements, certains éléments de la structure des jardins et du parc pourraient être directement hérités de cette période. En effet, au Moyen Age, Pierre de Crescens (1230-1305) publie un ouvrage, le « Livre des prouffits champestres et ruraux », qui influence grandement l'art des jardins et formule, à l'endroit des seigneurs, des recommandations d'agencements que l'on retrouve, pour partie, à Esclimont :

« Les vergers des rois et des autres nobles puissants et riches. On choisira un endroit plat, non marécageux, non abrité du souffle des bons vents. Qu'il y ait, ou puisse avoir, une source la parcourant. Que l'endroit soit grand de 20 journaux ou plus, selon la volonté du seigneur, et qu'il soit ceint complétement de hauts murs. Dans la partie exposée au nord, qu'on plante un bois de diverses essences où les bêtes sauvages fuiront et se retireront. Au midi, on fera un très beau palais où le roi, la reine ou autres seigneurs ou dames pourront habiter quand ils voudront fuir leurs ennuis ou graves préoccupations et prendre du bon temps et quelque loisir. Dans cette partie, il y aura de l'ombre dans le jardin en été. [...] Là seront faites et ordonnées les parties du jardin comme je l'ai dit ci-dessus et il y aura des vivres pour nourrir les poissons d'espèces diverses. Il y aura aussi des lièvres, lapins, cerfs, chevreuils, et bêtes sauvages qui ne soient pas de proie. [...] Dans le verger du palais, il y aura des rangées d'arbres jusqu'au bois, mais pas en travers afin qu'on puisse apercevoir du palais tout le comportement des bêtes qui seront dans le verger. Et qu'on fasse aussi, dans le verger, un palais avec des chambres et des tours faites seulement d'arbres, où le seigneur et sa dame, les barons et les demoiselles puissent se tenir par temps joli et sans pluie. On mesurera toutes les surfaces des chambres et autres emplacements et, aux endroits où devront être les parois, on plantera des arbres fruitiers. [...] le seigneur doit installer les vergers près de ses champs, en vendre ou échanger à ses voisins des parcelles, lointaines, superflues ou tortueuses, rectifier ou redresser son champ avec celui de ses voisins, ceindre le tout de fossés et de haies d'épines vertes et d'arbres convenablement mêlés à distances égales. Tracer de petits fossés droits selon la possibilité en sauvegardant toujours le profit des champs. Car aux champs le profit doit toujours passer avant le plaisir, bien que dans le jardin ce soit le contraire. »

De cet extrait de texte, on retiendra les éléments qui font directement écho à la structure des jardins et du parc d'Esclimont :

- l'organisation autour d'une ressource pérenne en eau ;
- l'enclosure faite de murs, de fossés, d'arbres alignés et de haies ;
- l'implantation au nord du bois de chasse ;
- des rangées d'arbres entre le château et les bois.

2-Notre-Dame-des-Célestins : une occupation monastique au sud-est du parc

En 1543, Etienne du Ponchet, seigneur d'Esclimont, chanoine de Chartres et archevêque de Tours décide d'affirmer la vocation résidentielle et récréative du site. Pour ce faire, il fait rebâtir le château en s'inspirant du style « Renaissance italienne » des grandes demeures du Val de Loire. En 1546, il autorise des moines de l'ordre des Célestins (appellation qui fait référence au fondateur de l'ordre, Pietro del Morrone, devenu pape, en 1294, sous le nom de Célestin V) à s'installer sur ses terres et à fonder le couvent Notre-Dame-des-Célestins, non loin du château, sur l'actuelle limite sud-est de la propriété. Pendant deux-cents ans, ces religieux de tendance érémitique, vont mettre en valeur les lieux par un système de polyculture (céréales, vignes, maraîchage, fruits) laissant de nombreuses traces dans la toponymie aux alentours du château : le clos du couvent, le bois aux moines, la vigne aux moines.

Affaibli par les guerres de religion et miné par la corruption, l'ordre des Célestins ne résiste cependant pas à la commission des réguliers instituée, entre 1766 et 1780, par Louis XV pour évaluer la situation financière des congrégations et des établissements religieux. Il est supprimé en 1778.

A Esclimont, il est fort probable que le couvent Notre-Dame des-Célestins, progressivement vidé de ses moines occupants, ait été détruit vers la fin du XVIIIème siècle, peut-être lors de la Révolution. Il apparaît néanmoins encore sur le premier plan identifié du domaine datant de la fin du XVIIIème siècle (certainement de 1781). Sur l'actuel périmètre de propriété, il occupe, au sud-est, une place restreinte et se compose d'un bâtiment central organisé autour d'une cour carrée et associé à plusieurs dépendances disposées en U.

A proximité immédiate de ces parties bâties, singulièrement orientées vers le nord et descendant vers la Rémarde, des terrasses de culture sont disposées selon une trame orthogonale déterminant 10 quartiers autour d'une allée centrale plantée. Ceintes d'allées secondaires, ces terrasses permettent probablement des cultures maraichères et fruitières.

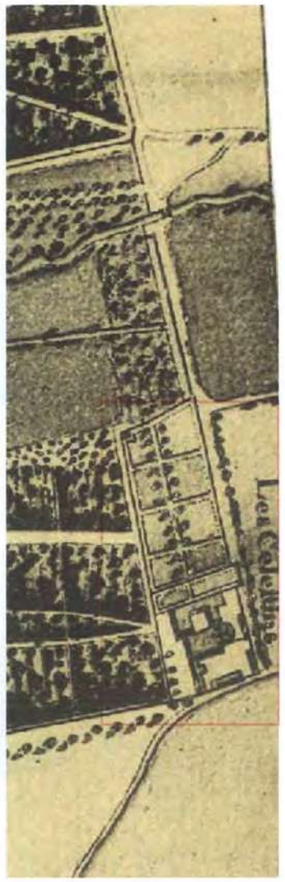

Emplacement du couvent

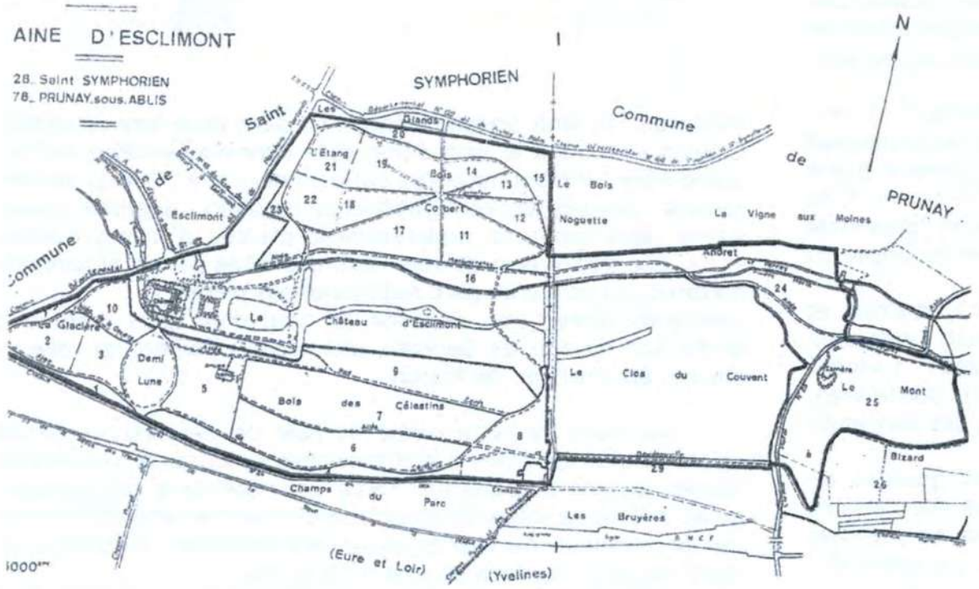

Présence de l'occupation monastique dans la toponymie du parc bois des célestins, clos du couvent.

3-Le style classique : un agencement régulier des jardins et du parc

Outre cette occupation religieuse, le plan d'Esclimont datant de la fin du XVIIIème siècle fait apparaître l'agencement éminemment régulier des jardins et du parc. Lorsqu'il en hérite, à la fin du XVIIème siècle, Charles-Denis de Buillon (1651-1721) entreprend, en effet, de donner au domaine un aspect plus conforme aux canons esthétiques de son époque. **Pour ce faire, ce gouverneur du comté du Perche, du comté de Laval et prévôt de Paris réaménage le site suivant les préceptes du style classique français qu'invente le règne de Louis XIV et célèbre l'édification de Versailles. Après la destruction de deux de ses ailes, le château, restructuré par une architecture empreinte de rigueur et de sobriété, est ainsi réorienté vers les jardins et le parc : tous les éléments du domaine se lient et s'alignent désormais dans un seul et même ensemble. A l'instar du château, les jardins et le parc sont remodelés suivant les principes de composition édictés par André Le Nôtre.**

Le plan datant de la fin du XVIIIème siècle témoigne ainsi du respect scrupuleux des règles de composition d'un style dominé par les formes régulières et la perspective. Désormais orienté vers ses jardins et son parc, le château s'ouvre, à l'Est, sur une belle perspective formée par l'alignement :

- d'une première partie de jardin à la française **(1)** composée de deux pans de parterres, se répondant par jeu de symétrie. Ceux-ci sont structurés par des pourtours de buis (selon toute vraisemblance) et des allées, dont une allée centrale débouchant sur la pièce d'eau.
- D'une pièce d'eau **(2)** de forme régulière et proportionnée, certainement maçonnée, destinée à produire des effets de miroir et de dialogue entre l'architecture et le paysage, en soulignant la perspective.
- D'une dernière partie de jardin à la française **(3)**, annoncée, dans la perspective, par deux topiaires et composée d'un grand parterre ou boulingrin. Celui-ci vient s'adosser à une partie latérale du canal **(4)** (orientée nord-sud). Il convient de noter que la perspective composée par le château et l'ensemble du jardin à la française est appuyée par la présence rectiligne du canal **(5)**, au Sud.
- D'une vaste zone naturelle de prairie **(6)**, drainée et structurée par le canal central impeccablement droit. Cette zone se termine, à la limite Est de la propriété, par un bois **(7)** adossé à une partie latérale du canal (orientée nord-sud). Sur le plan, un alignement d'arbres semble se dessiner le long des berges du canal central **(8)**.

Parallèlement à cette perspective centrale, trois grandes allées s'organisent en lignes droites sur l'ensemble du domaine et structurent vigoureusement le reste du parc en trois parties distinctes étirées en bande, d'Ouest en Est, par la perspective :

- Immédiatement au Nord du château, délimitée par la Rémarde **(9)** une première partie du parc peut-être identifiée. Celle-ci s'ordonne le long d'une allée centrale (ancêtre de l'actuelle allée de Montmorency) qui commence, à l'Ouest, par des jardins devisés en compartiments réguliers, agencés autour d'une place ovale et probablement plantés d'arbres fruitiers **(11)**. Elle s'étire ensuite vers l'Est, délimitée par un alignement d'arbres, au sein d'un parc régulièrement planté.

Une autre allée **(10)** disposée au haut d'un talus marque la limite Sud du bois de Garenne (actuel bois Colbert) et relie un chemin en direction de Prunay.

- Au Nord de cette partie, le Bois de Garenne s'organise selon un plan en étoile à huit branches **(12)** qui a traversé les siècles jusqu'à aujourd'hui. Force est cependant de constater qu'au XVIIIème siècle ce strict agencement est encore renforcé par un maillage de petites allées transversales disposées, du Nord vers le Sud, dans le sens de la pente.
- Au Sud du château, un grand bois s'agence selon une trame orthogonale dominée par une allée centrale **(13)** qui s'étire parallèlement au canal en direction de Notre-Dame-des Célestins **(14)**. Cette allée est connectéed eux alignements d'arbres qui, profitant de la pente, offrent une perspective plongeante sur le château **(15)**. C'est à proximité de ceux-ci que se trouve la glacière qui, grâce à son orientation nord, permet aux châtelains et aux villageois de disposer de glace durant toute l'année. Puis, vers l'Est, elle est connectée à un réseau de petites allées secondaires, pour la plupart extrêmement droites et orientées Sud-Nord dans le sens de la pente. Cette organisation détermine donc une trame orthogonale très marquée que viennent seulement rythmer un petit carrefour au sud de la pièce d'eau, des allées secondaires moins régulières, orientées Ouest-Est, au centre du bois et surtout la demi-lune **(16)** qui vient magnifier l'entrée Sud du domaine par son alignement d'arbres qui épouse et souligne les courbes de sa clairière. C'est ce point de vue que les visiteurs venant de la route de Paris à Chartres découvrent le château **(17)**.

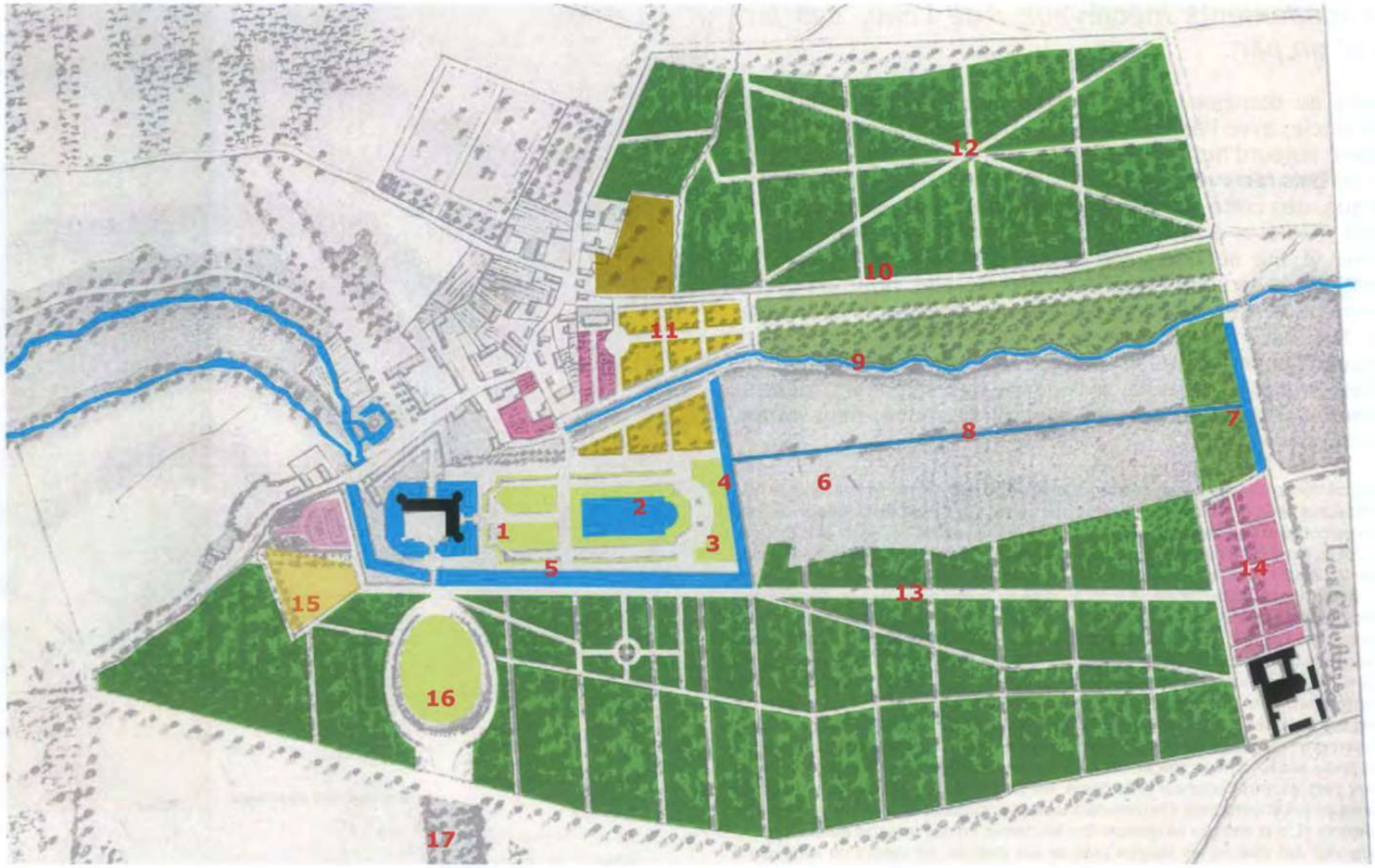

4- Un parc de style composite

A-Du style classique au style composite : l'évolution des considérations à l'égard de la nature

« Une loi d'alternance gouverne l'évolution des modes. Ainsi, dans l'art des jardins, le goût du paysage s'oppose-t-il périodiquement à une stricte ordonnance, jusqu'au jour où la géométrie vient remettre de l'ordre dans la fantaisie paysagère ». Tirée de l'ouvrage intitulé l'art des jardins de Marguerite Charageat (1962), cette phrase suffit à traduire les changements de styles qui ont affecté les compositions et les aménagements paysagers entre le XVIIIème et le XIXème siècle. En matière de jardins, la mode est, de fait, passée du style dit « paysager » au style dit « composite », dans lequel s'inscrivent encore les jardins et le parc d'Esclimont. Par opposition au style « géométrique, régulier ou symétrique » (Edouard André dans l'Art des jardins, 1879) des jardins à la française, le style paysager détermine, entre la fin du XVIIIème siècle et le début du XIXème siècle, des jardins d'agrément dont la caractéristique est « d'imiter les plus belles scènes de la nature, en faisant disparaître l'art qui a servi à les établir. » (Gabriel Touin dans Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins, 1820) Trouvant son origine dans l'Europe des Lumières et s'inscrivant dans le mouvement romantique, il se fonde donc sur l'agencement de formes irrégulières exaltant, tant esthétiquement que symboliquement, le paysage pris comme expression d'une nature sauvage et poétique qu'il ne s'agit plus de contrôler, mais d'apprécier et de ressentir. Mais, aux oppositions de styles des siècles précédents, le XIXème vient progressivement substituer des tentatives de synthèse. C'est ainsi que naît le style composite, défini comme « l'union intime de l'art et de la nature, de l'architecture et du paysage [...] » par Edouard André dans l'Art des jardins (1879). Dans cet ouvrage, le célèbre paysagiste fixe les règles de compositions et d'aménagements du style composite. Celles-ci semblent s'appliquer en tous points aux jardins et au parc d'Esclimont : « Les abords des palais, des châteaux, des monuments situés dans de vastes parcs traités selon les lois de l'architecture et de la géométrie et passant graduellement aux parties éloignées où la nature spontanée reprend ses droits. » (Edouard André dans l'Art des jardins, 1879) Il convient, en effet, de noter qu'Esclimont connaît, entre le XIXème et le début du XXème siècle, de nombreuses restructurations.

B-La restructuration du XIXème siècle

Avec le XIXème siècle, les jardins et le parc d'Esclimont s'affranchissent progressivement du style classique. Le plan de 1868 montre ainsi que la pièce d'eau devient un bassin raccordé au canal. Dans un premier temps, ce bassin conserve une forme géométrique : un ovale qui fait directement écho à la demi-lune.

Le réaménagement des frères Bühler

- En 1865, Sosthène II de La Rochefoucauld entreprend de réaménager le domaine. Il donne mandat aux frères Parent, disciples de Viollet-le-Duc, pour restaurer le château selon le style « Renaissance troubadour ».
- En 1867, Sosthène II de La Rochefoucauld confie à Eugène Bülher, le réagencement des jardins et du parc selon le style paysager de l'époque.
- Associé à son frère, Denis, et peut-être au célèbre Barillet-Des-

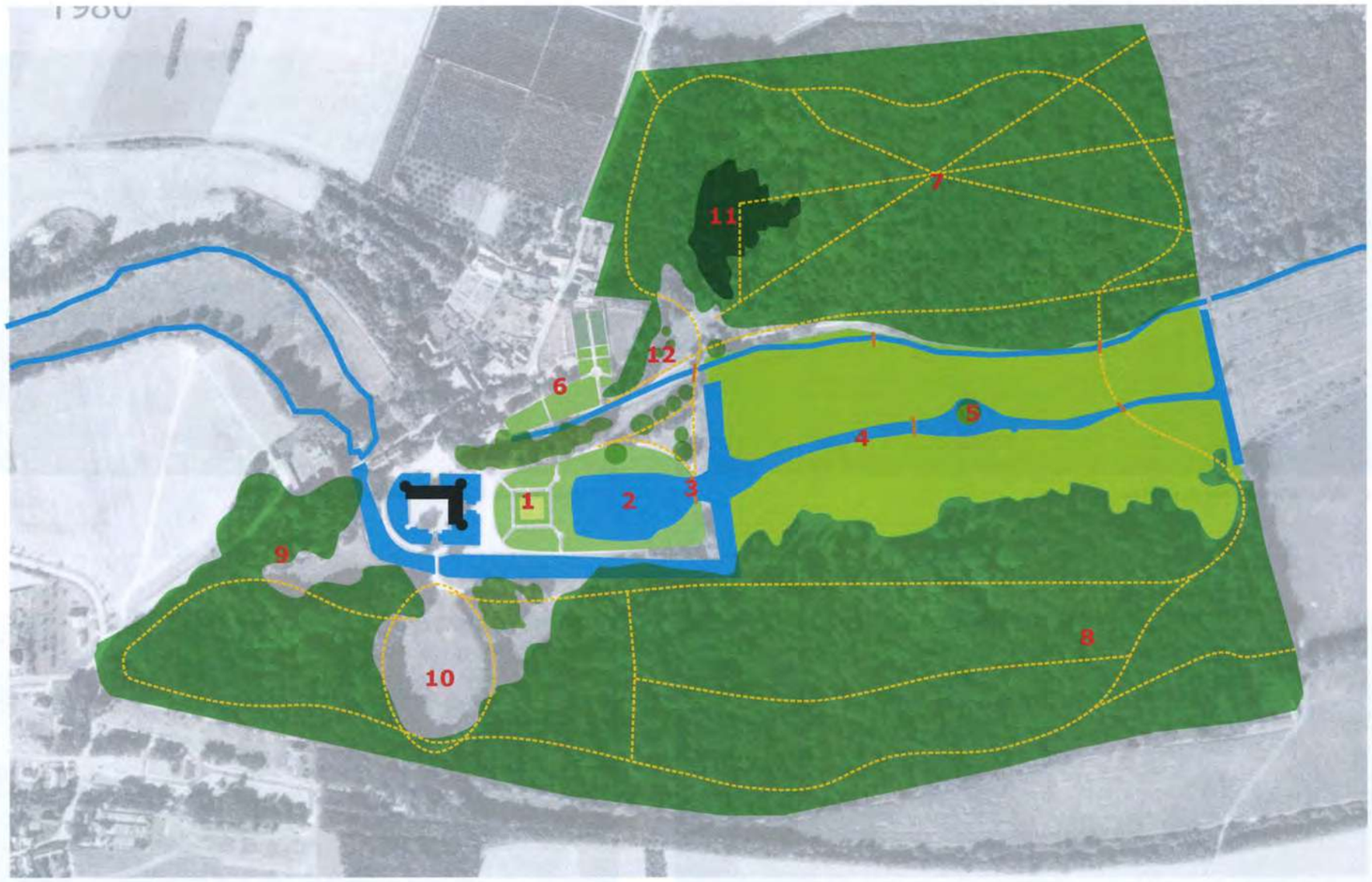

champs (bien que cette information soit difficilement vérifiable), Eugène Bühler redessine le domaine en se fondant sur un style éclectique ou composite (mixant les jardins réguliers à la française et les parcs paysagers à l'anglaise) mais en affirmant aussi des partis pris personnels :

- Les parterres à proximité du château **(1)** sont certainement retracés et modernisés suivant les gôuts de l'époque afin de mieux dialoguer avec la nouvelle forme de la pièce d'eau ;
- Cette pièce d'eau est agrandie et son tracé est assoupli afin de lui donner l'aspect d'un étang naturel **(2)**.
- Désormais relié au canal central, cet étang est enjambé par un pont dit « rustique » **(3)**.
- Jadis rectiligne, le canal central **(4)** est transformé en véritable cours d'eau libre au milieu duquel une île romantique est posée **(5)**.
- La zone naturelle centrale, mieux drainée, est transformée en prairie pour générer une ambiance champêtre **(5)**.
- Le tracé des allées principales est adouci par l'usage de courbes souples.
- Les vergers et les potagers, retracés en quartiers réguliers, sont concentrés au Nord du château **(6)**.
- Les bois sont densifiés ; certaines allées principales (comme l'allée sur la ligne du haut de tallus au Sud du bois de Garenne) ou secondaires disparaissent sous la végétation. Le bois de Garenne, conserve tout de même sa structure en étoile à 8 branches **(7)**. Le bois du Sud est traversé par de longues allées aux courbes légères, orientées Ouest-Est. Toutes les zones forestières sont dotées de chemins de contours fondés sur l'utilisation de la courbe **(8)**.
- Les allées plantées de l'entrée Ouest sont remplacées par des bouquets d'arbres : la perspective plongeante sur le château est supprimée **(9)**.
- Les alignements du pourtour de la demi-lune sont, pour partie, arrachés **(10)**.
- Le vallon au Nord du château est massivement planté de résineux **(11)**. Une « petite Suisse » est ainsi créée le long de la pente et s'étire jusque sur les abords de la pièce d'eau où les frères Bühler font édifier de petits monticules décorés par de la mosaïculture **(12)**.
- Conformément à leur habitude, les frères Bühler mettent en valeur certains sujets rares, en les isolant sur les abords de la pièce d'eau et en les entourant de petits monticules décorés de mosaïculture. Certains de ces arbres sont toujours présents aujourd'hui .

- Il convient de noter qu'à partir du XIXème siècle, toutes les allées ou certaines parties du parc vont être associées aux noms de ses illustres générations de propriétaires : bois Colbert, allée de Montmorency, allée de Bullion, allée de Bisaccia, allée de Mailly, allée de la Rouchefoucould, allée de Doudeauville.

Les parterres à proximité du château

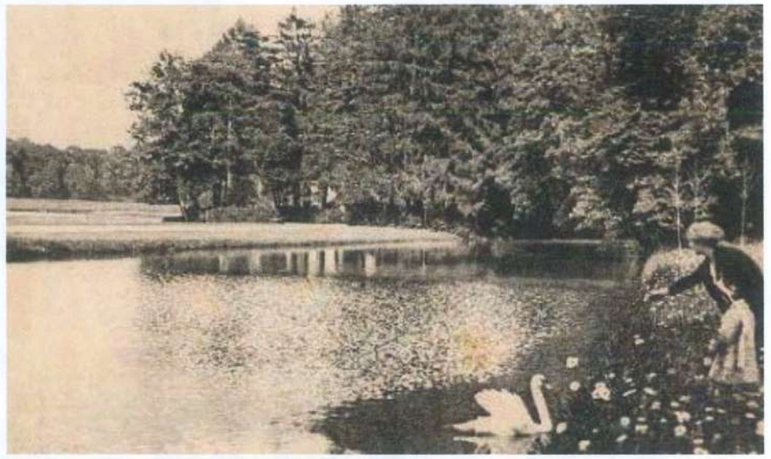

Le canal, on note la gestion naturelle des berges

Les vergers et les potagers, retracés en quartiers réguliers, sont concentrés au Nord du château

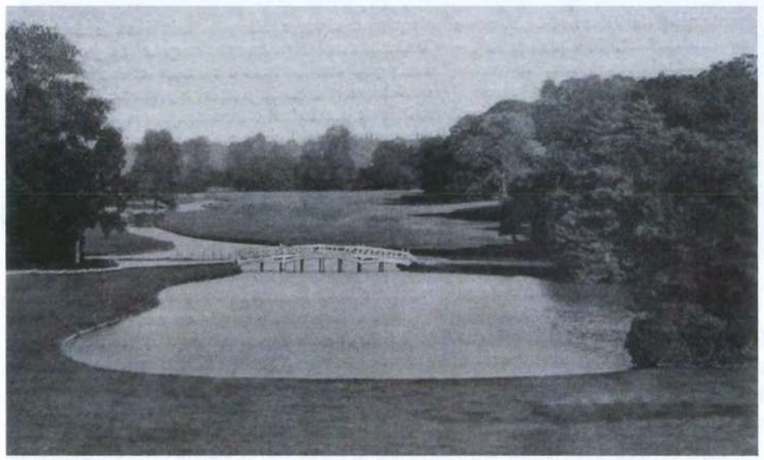

La pièce d'eau est agrandie et son tracé est assoupli afin de lui donner l'aspect d'un étang naturel. Désormais relié au canal central, cet étang est enjambé par un pont dit « rustique »

Jadis rectiligne, le canal central est transformé en véritable cours d'eau libre au milieu duquel une île romantique est posée

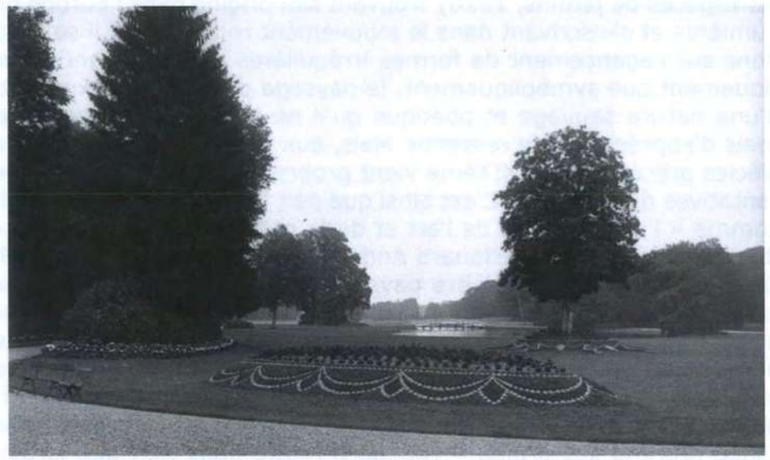

Les petits monticules décorés par de la mosaïculture

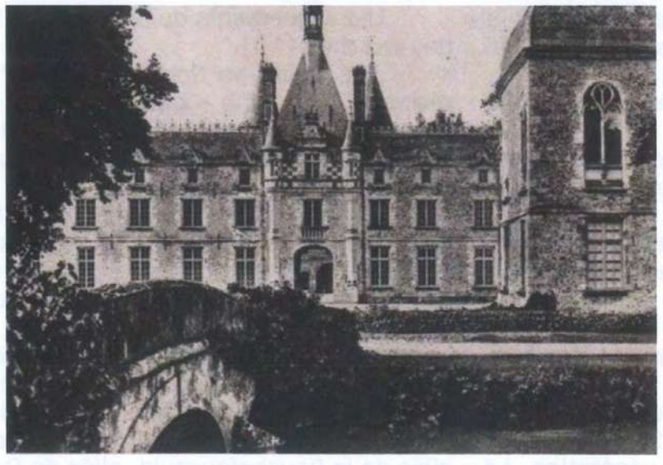

Ces deux photos montrent l'importance de l'axe nord sud qui passe par le porche principal. D'un coté, on voit la perspective remontante de la demi-lune et de l'autre coté, le donjon.

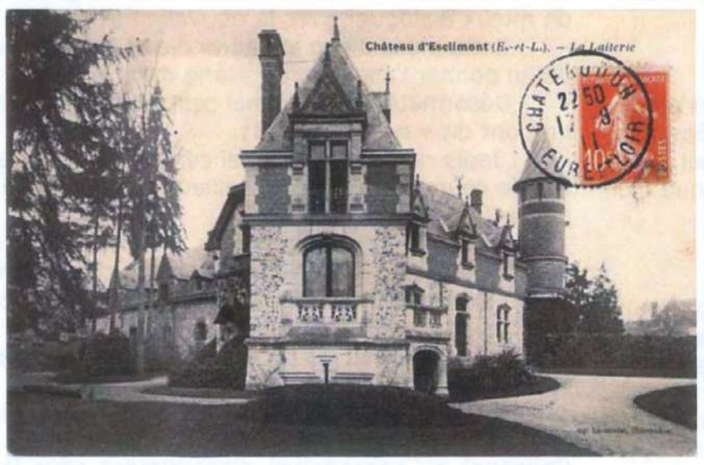

Photo dans «Connaissance des arts» en 1957. On voit à l'arrière des vignes et un potager clos dont on peut supposer qu'ils faisaient parties du domaine à l'époque.

4- Evolutions contemporaines

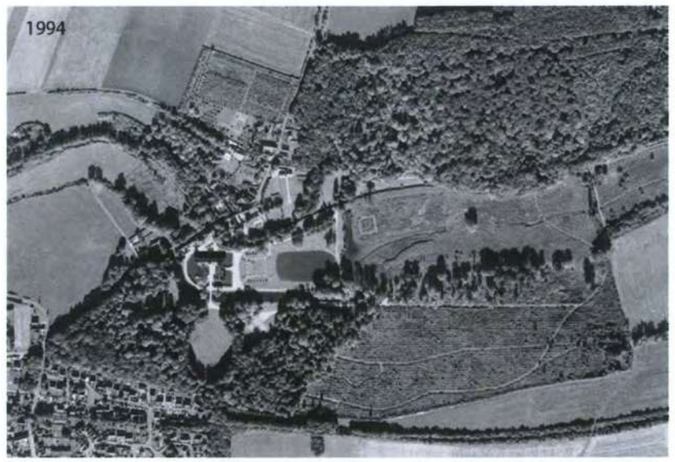

1949

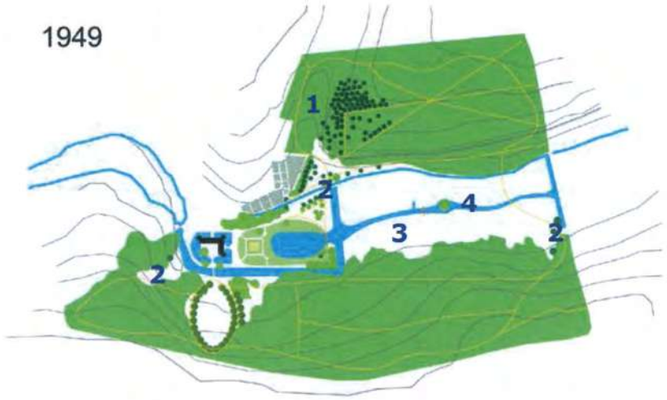

1994

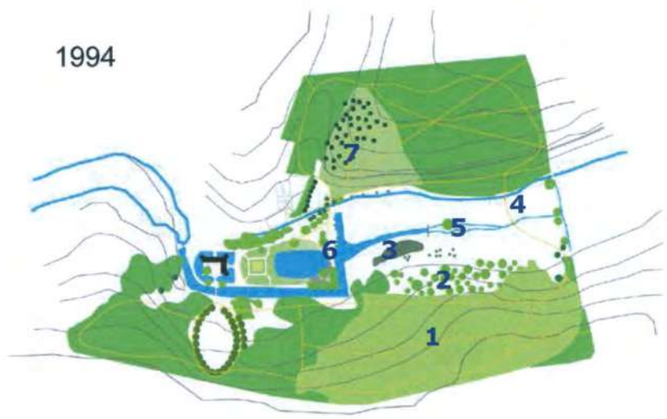

2011

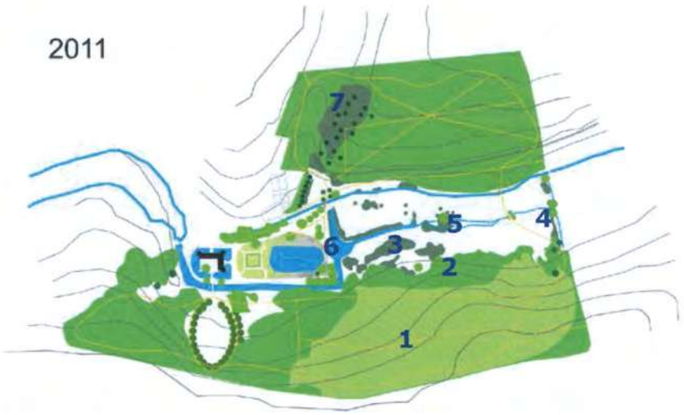

L'après Bühler

- Conseillé par un amateur éclairé de jardins, certainement Ernest de Ganay lui-même, Edouard François Marie, vicomte de La Rochefoucauld, 13e duc de Bisaccia, (1874–1968), décide, dans les années 1950, de réduire la marque des Bühler sur les jardins et le parc. Pour ce faire, il fait :
  - abattre les monticules de la « petite suisse » et redessiner des parterres à la française devant le château en soulignant cette composition par la plantation d'une ligne d'ifs taillés en topiaire ;
  - densifier les plantations sur les pourtours de la demi-lune ;
  - régulariser la manche du canal.
- Plus tard, avec la vente du domaine à l'entreprise hôtelière des «Grandes Etapes Françaises», le parc est doté d'un parcours sportif et la pièce d'eau est re-séparée du canal central.

1 Présence d'un peuplement de résineux (Pinus sylvestris) dans le vallon à l'ouest du Bois Colbert

2 Les transitions entre les espaces sont marqués par la présence de résineux (Cèdres)

3 La prairie est bien entretenue et très ouverte

4 Le canal traversant la prairie est large et bien défini, avec une ile au milieu (Platane)

1 Une grande partie du Bois des Célestins est dévastée par le tempête de 1990

2 La lisière Sud a résisté mais elle semble beaucoup plus transparente

3 La prairie se couvre, on voit l'apparition d'une saulaie

4 On voit apparaître une roselière à l'extrémité est de la prairie

5 Le canal traversant la prairie est très enfriché autour du platane

6 Les berges du canal et du cours d'eau sont moins tenus et commencent à s'enfricher

7 Une zone en forme de cône est éclaircie entre le vallon et le bois Colbert. Les résineux sont moins nombreux.

1 Jeune bois monotone

2 La lisière Sud se referme

3 La prairie se couvre, on voit l'apparition d'accrus arbustifs

4 Le large fossé est enfriché par la ripisylve

5 Le cour d'eau traversant la prairie n'est presque plus visble

6 Le canal est complétement caché par une ripisylve d'aulnes

7 Les résineux sont moins nombreux et la zone très enfrichée

2- Un parc dans son territoire

Un oasis dans la Beauce

Une vallée de nature et d'eau dans un océan de champs

Le château et le parc d'Esclimont tiennent une place particulière dans un territoire où se pratique une agriculture intensive très consommatrice d'eau et de produits phytosanitaires. Ils sont comme un oasis au milieu d'un désert où jaillit l'eau créant la possibilité d'un refuge pour la biodiversité. En même temps, la situation du parc dans la topographie fait qu'il récolte une part importante des eaux chargées en polluants provenant de l'assainissement et de l'agriculture intensive.

La plaine de la Beauce pour horizon

Une vallée dans un ocean de champs

Un parc dans la vallée de la Rémarde

Une faible ressource en eau

A l'amont, le ru est alimenté par des fossés de drainage agricole qui lui amènent rapidement, par temps de pluie, une eau fortement chargée en matières en suspension et intrants agricoles.
Les principaux apports permanents proviennent d'affleurement de la nappe de Beauce, de ces affluents et des stations d'épuration des agglomérations (Ablis, Craches, Prunay-Gourville, Bretonville ,...).

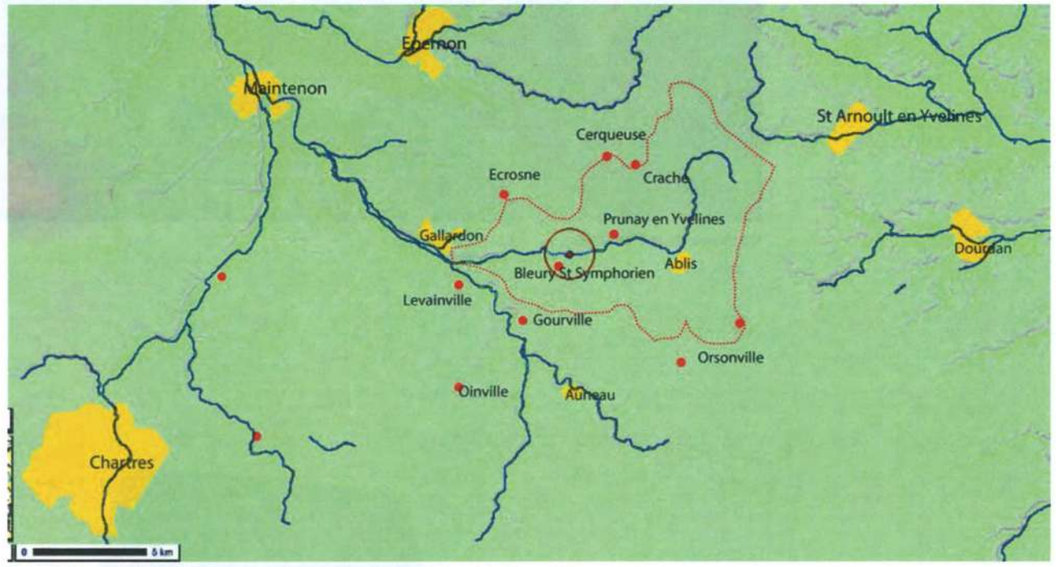

Le bassin versant de la Rémarde : des apports en eau intermitants

Un parc traversé par la Rémarde

« Le Perray – La Rémarde parcourt un linéaire de 19,22 km avant de se jeter dans la Voise, affluent rive droite de l'Eure.
De sa source, en Ile-de-France, le ru du Perray traverse les communes d'Ablis puis de Prunay-en-Yvelines. Il change de nom en entrant dans la région Centre, où il devient la Rémarde. Son bassin versant, essentiellement agricole, s'étend sur environ 85 km2 .

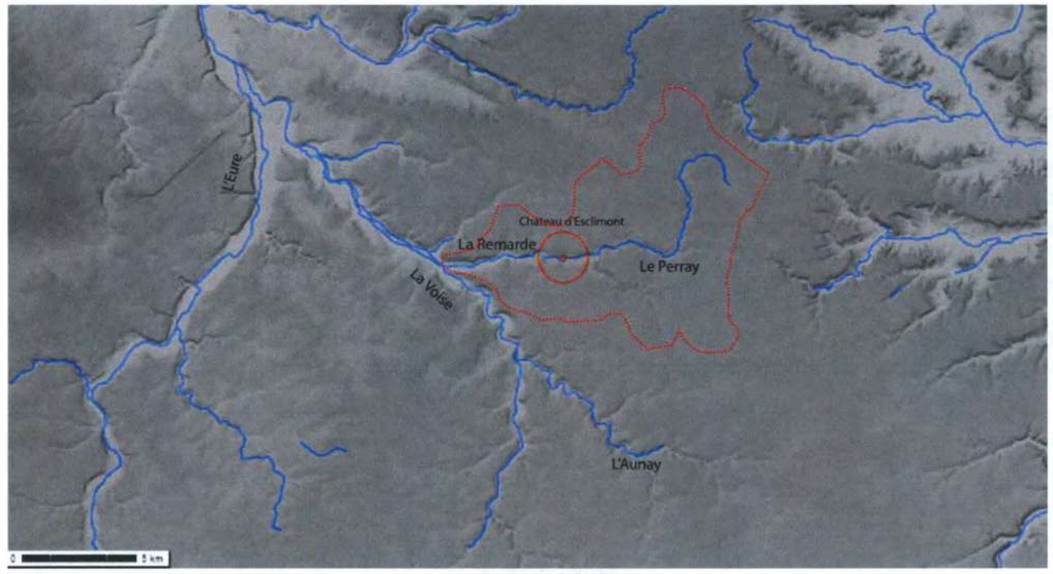

Le bassin versan de la Rémarde - Perray

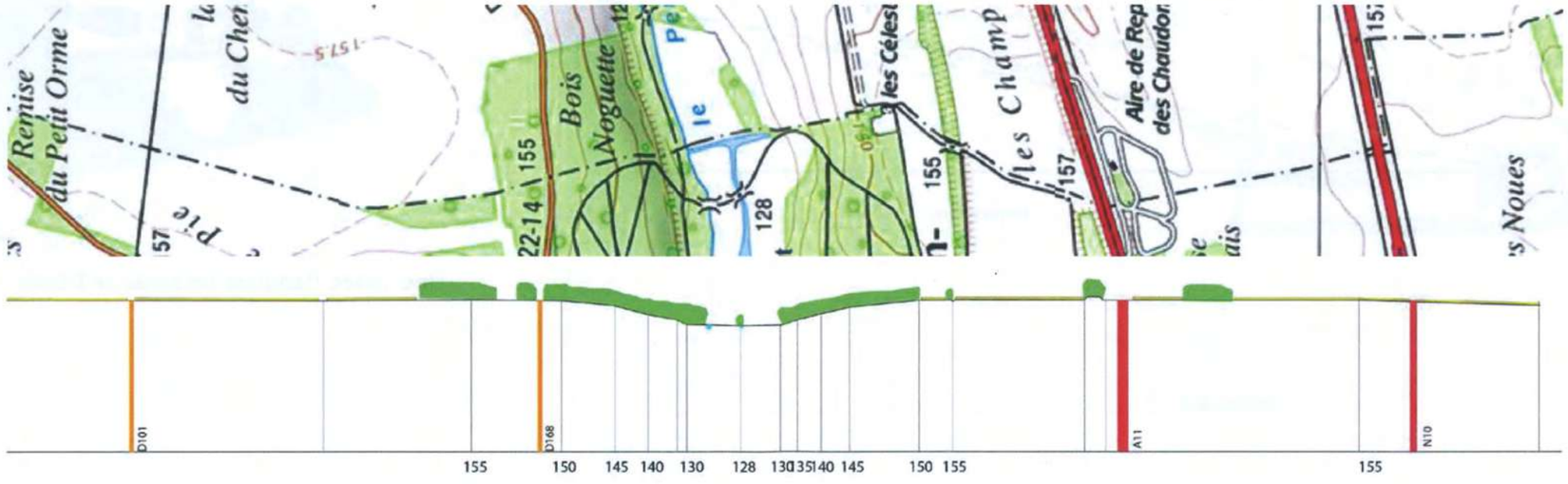

Un parc qui s'inscrit dans la vallée boisée

Le domaine d'Esclimont et son château s'inscrivent dans une logique géographique bien visible sur le parc et ses alentours : la vallée de la Rémarde.

Cette vallée dessine la grande perspective du Château. Le Château a été positionné à l'articulation d'un méandre de la vallée.

Le Château, son parterre et la pièce d'eau sont désaxés par rapport à a vallée créant une perspective oblique.

Au nord et au sud, deux coteaux boisés encadrent le cœur de la vallée.

Le coteau nord montre une rupture de pente avec un talus de près de 6 m qui longe toute la vallée. Ce dénivelé était exploité dans le passé et portait une des voies principales du Château.

Le coteau est interrompu par un vallon qui relie le plateau au fond de la vallée. Ce vallon crée une dérivation très intéressante dans la topographie du parc qui n'est plus exploitée. Elle a, en effet, totalement disparu sous les boisements. La toponymie, « les étangs », les traces d'ouvrages hydrauliques et la présence d'une végétation particulière de pins tendent à faire penser que le paysage de ce vallon était plus prégnant dans le passé.

Le coteau sud descend de façon plus continue sur la vallée. Il montre un bombement au milieu du parc qui se répercute par un pincement de la vallée avec un relief plus accusé.

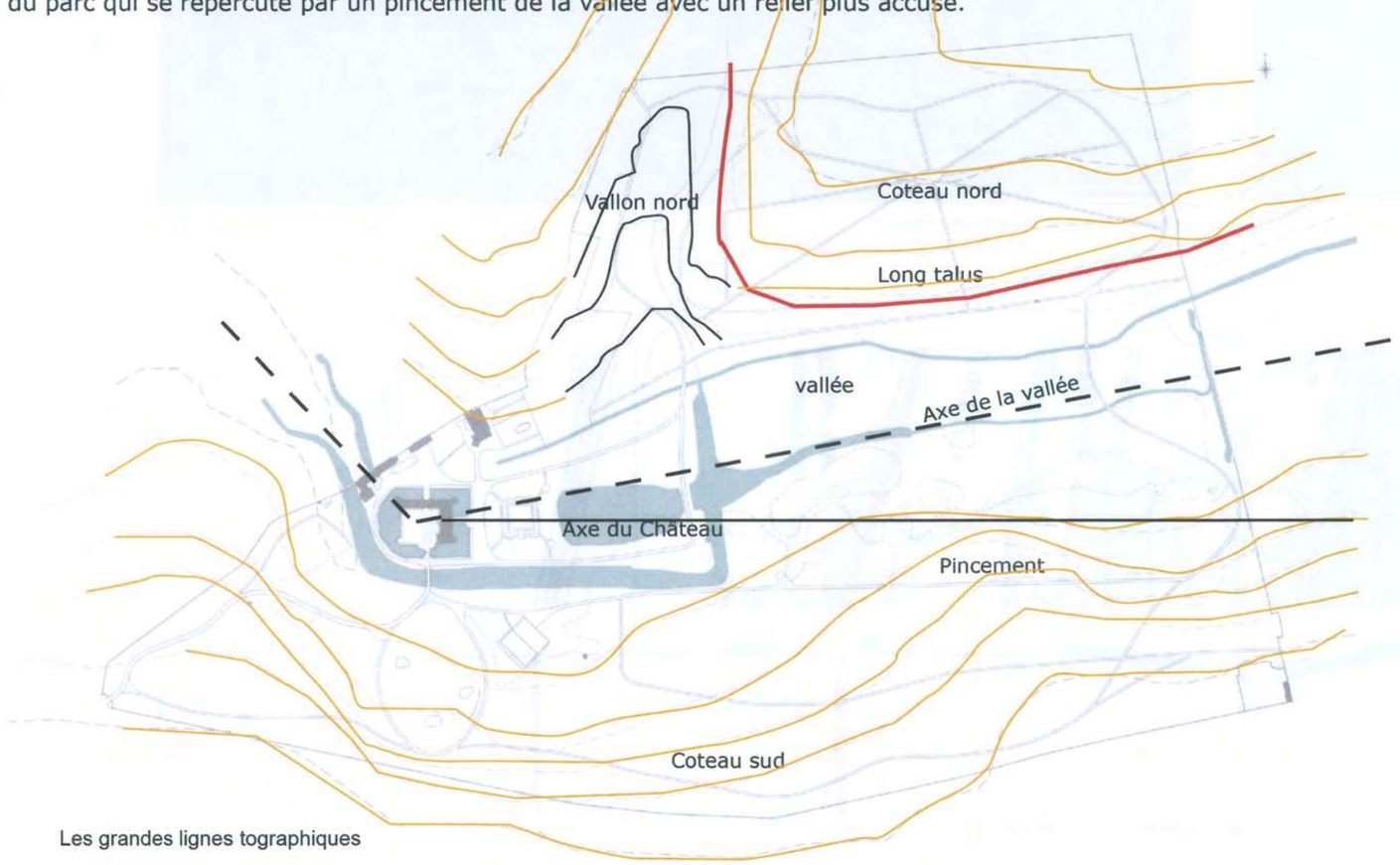

Les grandes lignes tographiques

La vallée de la Rémarde

Une vallée flanquée de coteaux boisés

3- Le parc autour du Château

Les grands axes historiques

En suivant la logique d'orientation géographique, deux grands axes dominants s'offrent depuis le château :

- Un axe est-ouest qui suit la vallée
- Un axe nord-sud traversant le Château, de coteau à coteau.

Ces deux grands axes dominants sont issus du XVIIème siècle. A l'origine, l'axe depuis le porche du château (traversant) offre une perspective remontante vers la demi-lune. Cet axe est celui de la liaison du Château au monde habité, à la ville. Il passe par le donjon qui est l'accroche du Château au bourg et se prolonge vers la demi-lune qui était l'arrivée de la route de Paris à Chartres.

L'axe est-ouest est l'accroche du Château à son territoire,à la vallée et plus symboliquement à la nature. Il est cadré par les boisements des coteaux nord et sud.
C'est deux axes témoigne plus d'une volonté de perspective issue de l'optique qui est très en vogue au XVIIème.

Ces orientations restent visibles aujourd'hui mais un nouvel axe nord-ouest / sud-est s'est superposé aux axes d'origine, au XIXème.

Cet axe prend le parti du territoire et de la vallée. Il est particulièrement perceptible au moment de l'arrivée actuelle dans le Parc avec cette formidable vue en biais du Château avec en fond de plan la vallée.

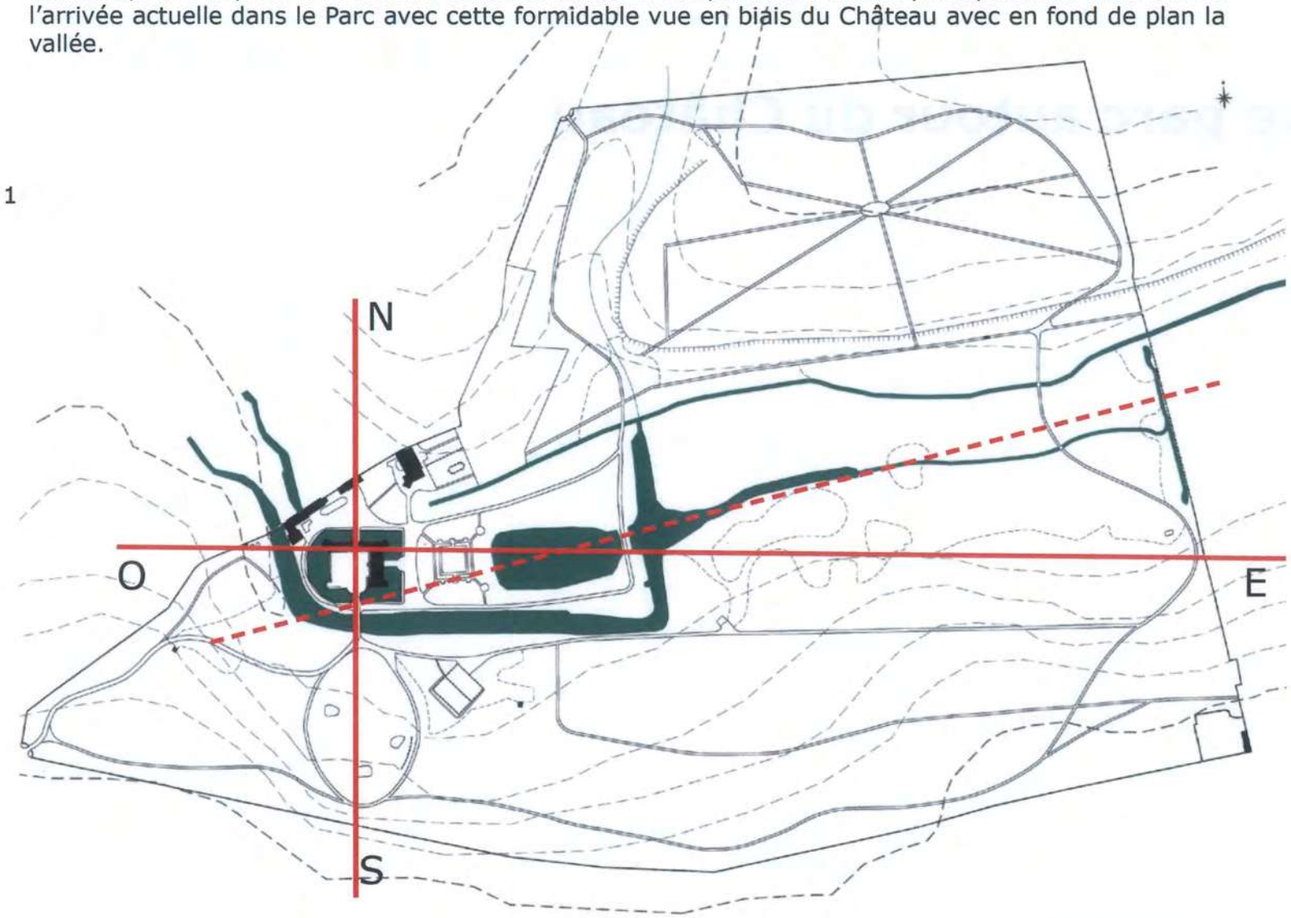

La superposition des axes XVIIème et XIXème

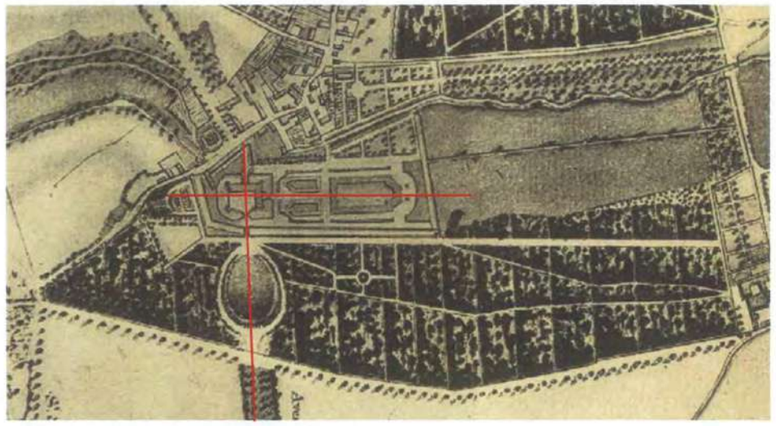

Les pespectives XVIIème: nord-sud / est-ouest

Axe de biais

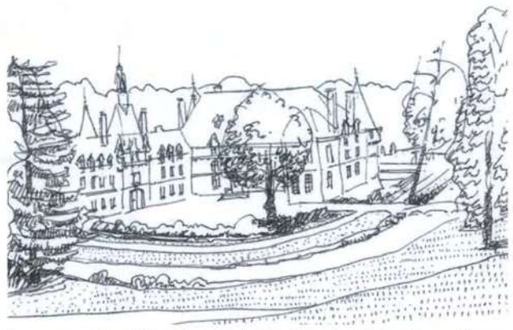

La perspective oblique lors de de l'arrivée dans le Château. Une image marquante que le visiteur conserve d'Esclimont.

Axe est/ouest

La mise en scène de l'orientation sud-ouest au début du 20e.

Axe nord/sud

Le donjon, ancienne porte d'entrée nord

Perspective à travers le porche dans l'axe nord/sud

Coupes dans les axes historiques du domaine d'Esclimont

O

E

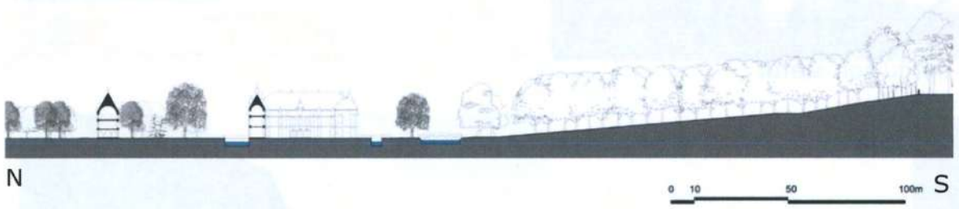

L'ensemble bâti à mettre en valeur

Les cours

Les espaces minéralisé dans le domaine sont concentrés autour du château. On distingue ainsi deux espaces clés :
- La cour de l'entrée XVIIème
- La cour d'honneur du château

La cour d'honneur du château

La cour du château est devenue l'entrée actuelle par laquelle on accède au bâtiment.

Les proportions sont équilibrées par rapport au château lui-même. Lorsqu'on arrive par l'entrée actuelle, la cour permet d'offrir une vue dégagée sur le château. Elle constitue le socle minéral et une mise en valeur des éléments de façades, vue de l'extérieur.

La cour de l'entrée XVIIe

L'ensemble bâti à l'entrée nord du château est l'entrée XVIIe, située sur l'axe nord-sud. Cette entrée et la cour qui l'accompagne est la façade « urbaine » du parc accrochée au village.

Cette cour fait partie des espaces remarquables du parc. Pourtant, elle a perdu son statut au fil des ans. Le Château, les anciennes écuries rebaptisées pavillon des trophés, le donjon, la laiterie forment un ensemble architectural qu'il faudrait mettre en scène.
Actuellement, on note l'absence de forme de cette cour qui lui donne un statut d'espace intermédiaire sans grande qualité. Cette sensation est accentuée par la présence de nombreux résineux qui forment des écrans nuisant à cette libilité. On doit s'interroger sur le statut cet espace, notamment la valeur d'une pièce minérale qui soulignerait l'ampleur de ce patrimoine bâti.

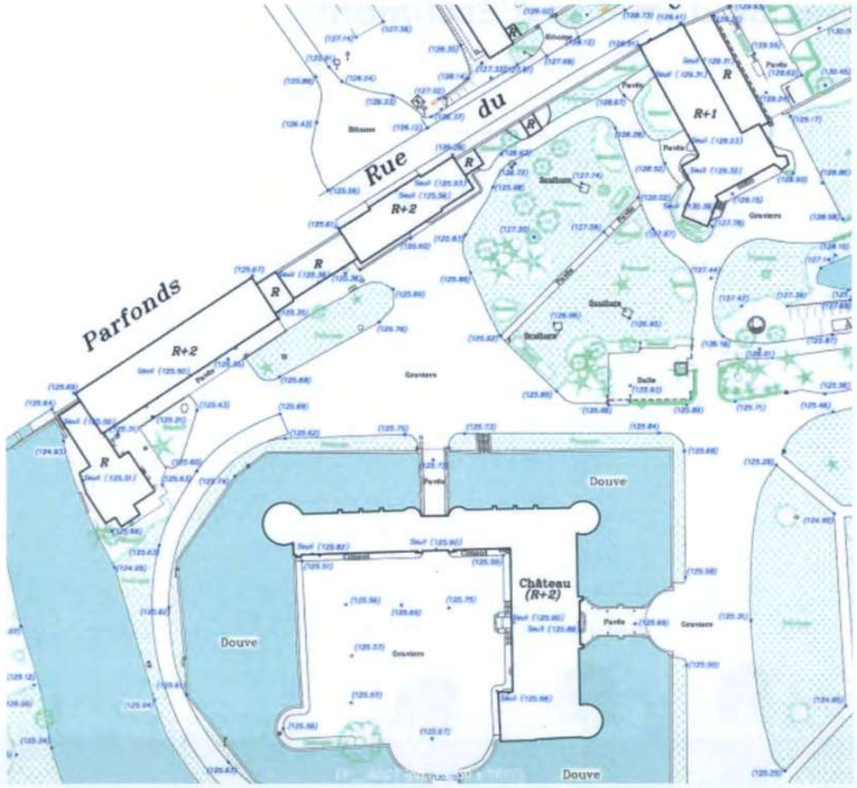

Une cour d'honneur qui met en valeur le Château

L'ancienne cour d'entrée principal qui a perdu son statut

Une cour avec une façade minérale à mettre en valeur

Un parc qui a perdu ses jardins et ses jardiniers

On ressent fortement la perte de regard jardinier sur ce lieu. Les espaces autour du Château sont simplement tondus mécaniquement. Cela engendre un appauvrissement très sensible des espaces qui se retrouve dans tout le parc.

De même, il ne reste rien de l'exubérance et les prouesses ornementales des parcs du XIXe notamment. Seuls quelques maigres massifs de fleurs végètent ici et là. La palette végétale est très pauvre

De même, on note l'absence des espaces de dimension plus petite, clos, qui donnent des respirations dans le parc en proposant des formes, des palettes végétales riches, des espaces plus intimes.
Il reste uniquement des espaces de ce type autour de la laiterie. Deux alignements d'arbres qui est un espace agréable et l'actuel espace de la piscine qui est longé par une treille.

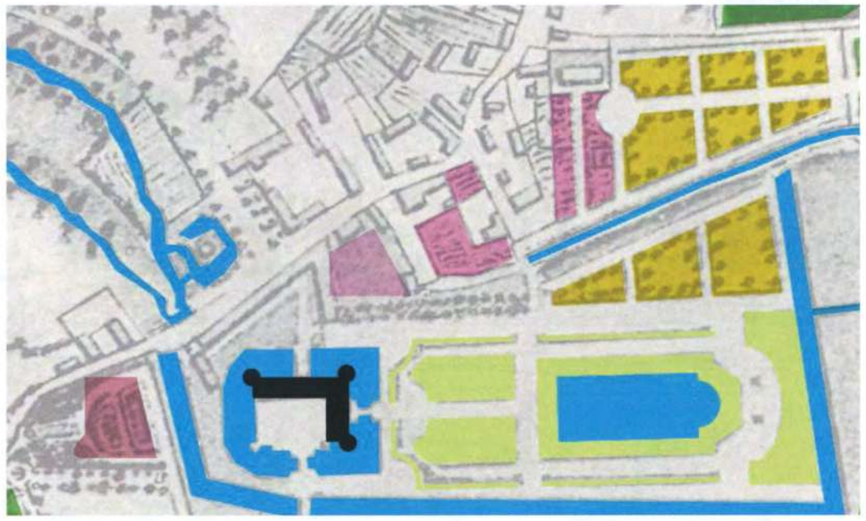

Le plan montre l'existence d'une multitude d'espaces de tailles variables aux abords du Château qui pouvaient accueillir des jardins.

Les espaces autour de la laiterie apportent une échelle intermédiaire agréable mais peu exploitée

Les massifs déperissent

Le grand parterre devant le Château

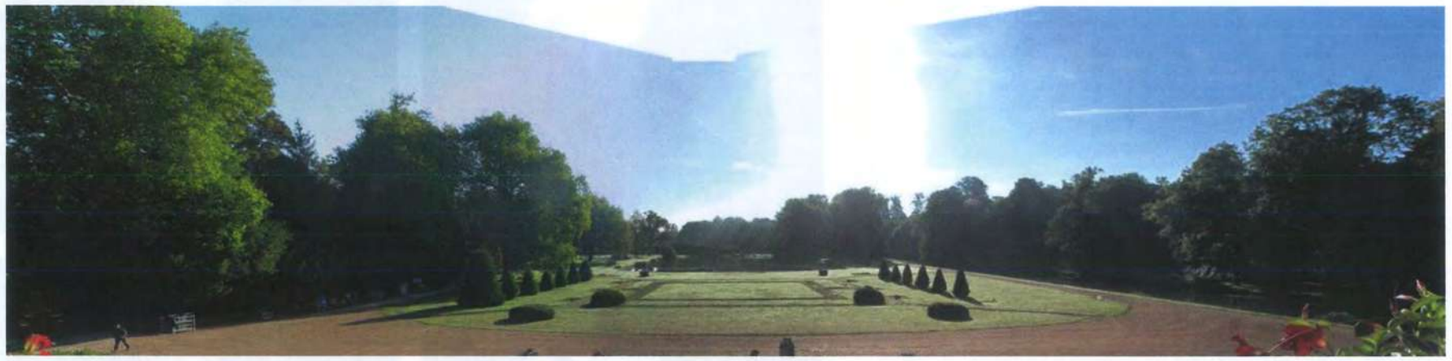

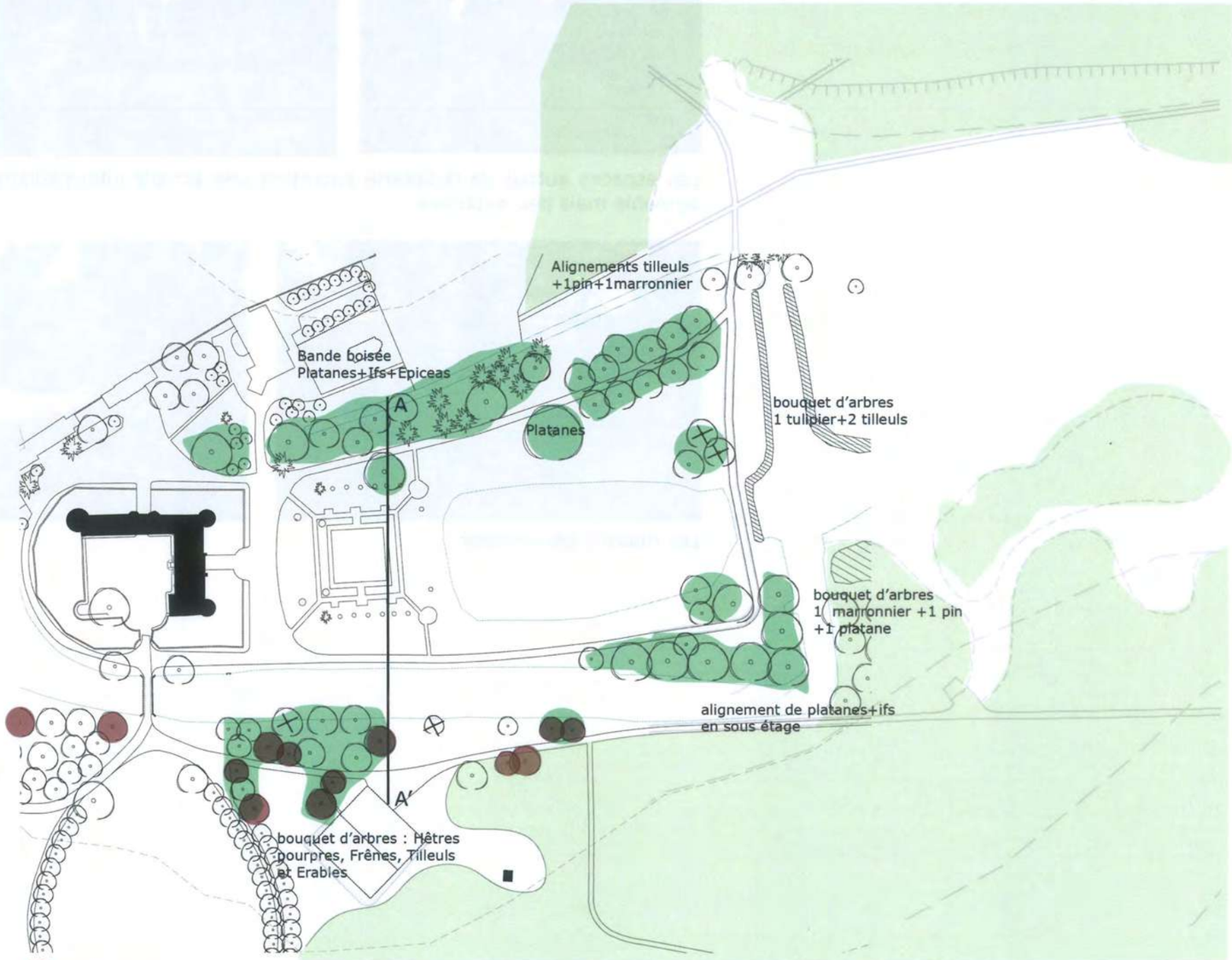

Les structures végétales de part et d'autre de la pièce d'eau assurent la transition arborée entre le Château et la vallée

Le parterre devant le Château garde une forme composite alliant le jardin régulier et le jardin romantique du 19e. Le parterre en premier plan reprend les formes du jardin classique et la perspective de la vallée s'invite dans le jardin. En revanche, le bassin, les bosquets de part et d'autre du bassin épousent des formes plus libres.

Des structures arborées au nord et au sud orientent la vue vers la grande perspective de la vallée. Au nord, elles cachent la présence des constructions de la laiterie. Un double alignement de tilleul assure la transition avec le fond de la vallée. Au sud , elles prolongent la lisière des boisements de la vallée

Deux bouquets d'arbres sont plus des ponctuations dans des espaces découverts. L'association de deux ou trois arbres plantés de façon rapprochée créée des structures végétales qui donnent l'illusion d'arbres de très grande dimension.

Le parterre régulier

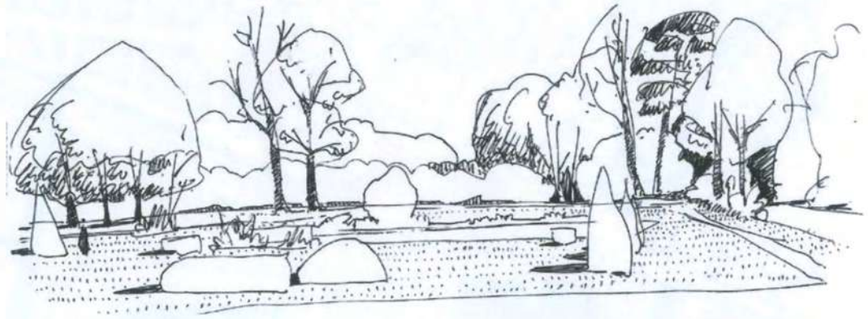

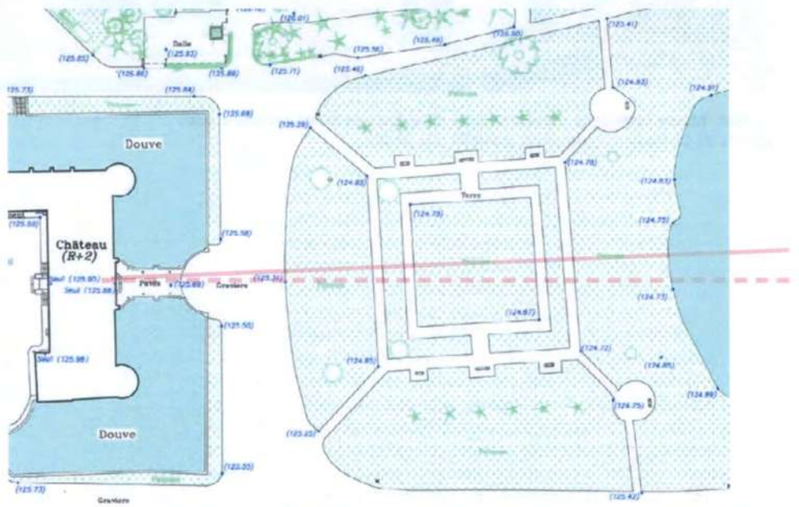

Le dessin du parterre est légèrement dész par rapport au Château pour accompagner la forme de la vallée.

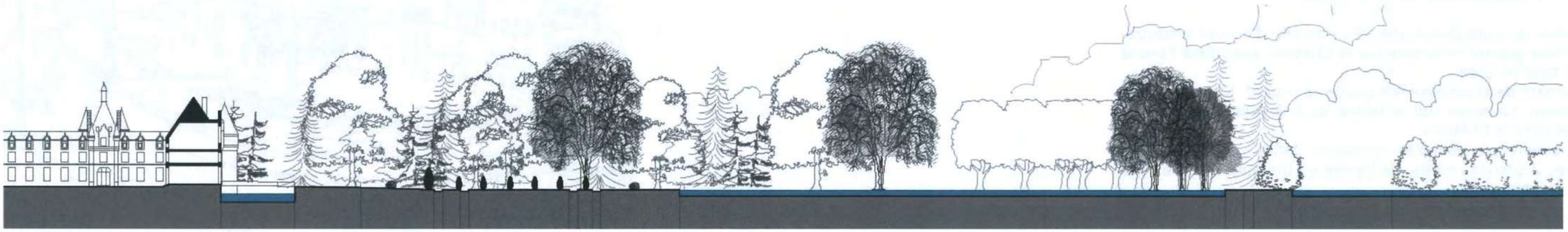

Les bouquets de tulipiers de part et d'autre de la pièce d'eau

Certains bosquets souffrent de dépérissement du fait du vieillissement des sujets et de l'absence d'entretien. Il faudrait intervenir pour assurer leur pérennité dans le temps.

vue de la piéce d'eau depuis l'allée des cerfs

L'arrivée monumentale

L'arrivée dans le Château a soigneusement été mise en scène par les paysagistes du XIXème.
Elle est conçue comme une vue dynamique à l'image d'un travelling cinématographique sur le paysage.

Dans le bois, la route prend une inflexion afin d'arriver brusquement sur une grande ouverture sur le Château avec dans l'axe la vallée en fond de plan.
Le nivellement de la pelouse fait glisser le regard jusqu'au canal et le château. La route suit la lisière du boisement pour forcer l'attention vers le Château.
L'espace ouvert est travaillé comme un cadre : d'un coté une lisière avec 2 grands cèdres, de l'autre un bouquet d'arbre pour délimiter le panorama.

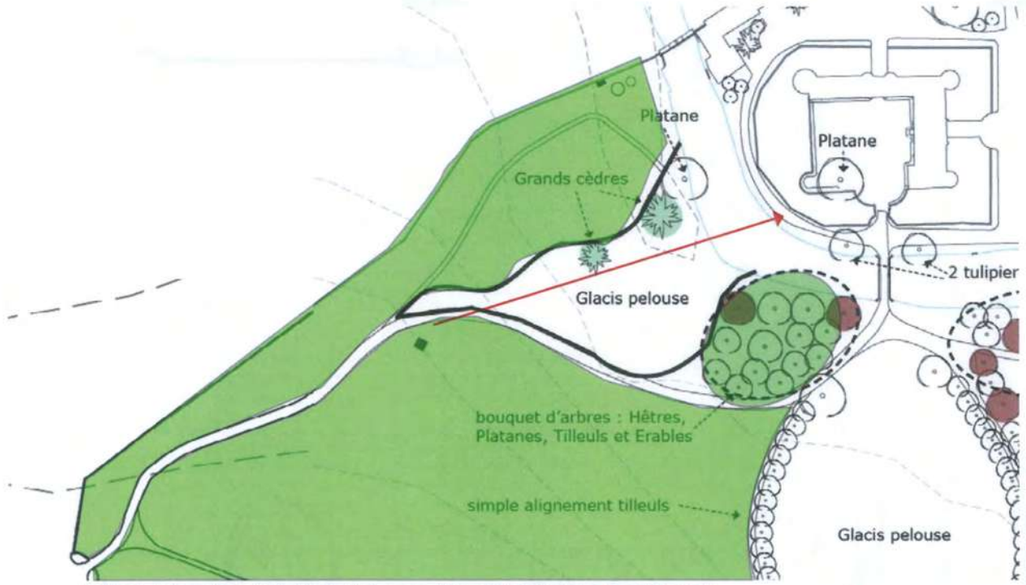

Le tracé de la route induit la façon dont on va découvrir le paysage en se déplaçant.

Le bosquets en contrebas cadre la vue vers le Château, la pièce d'eau et le fond de la vallée.

La tension du nivellement de la pelouse crée une sorte d'aspiration vers le paysage de la vallée.

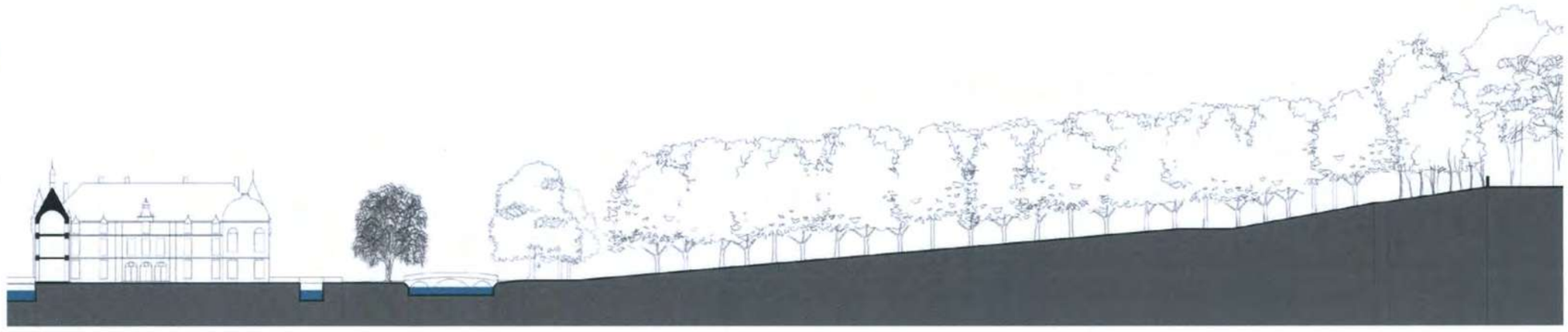

A

A'

La demi-lune

La demi-lune fait partie de l'entrée sud du domaine et d'un des éléments majeurs de l'axe nord-sud. Elle correspond à l'image que l'on pouvait se faire du château en arrivant au XVIIème siècle.

Elle est constituée d'un double alignement de tilleuls dans sa partie est. Sa forme ovale ainsi que sa disposition sur le coteau sud produit un effet de perspective descendante et accentue l'effet de profondeur. Le château semble plus éloigné que ce qu'il est réellement. Cet effet agrandit l'espace et semble accentuer l'échelle du bâtiment qui semble être plus imposant et plus grand.

Cette demi-lune est connecté au sud à l'avenue, route d'arrivée historique en provenance de Paris.

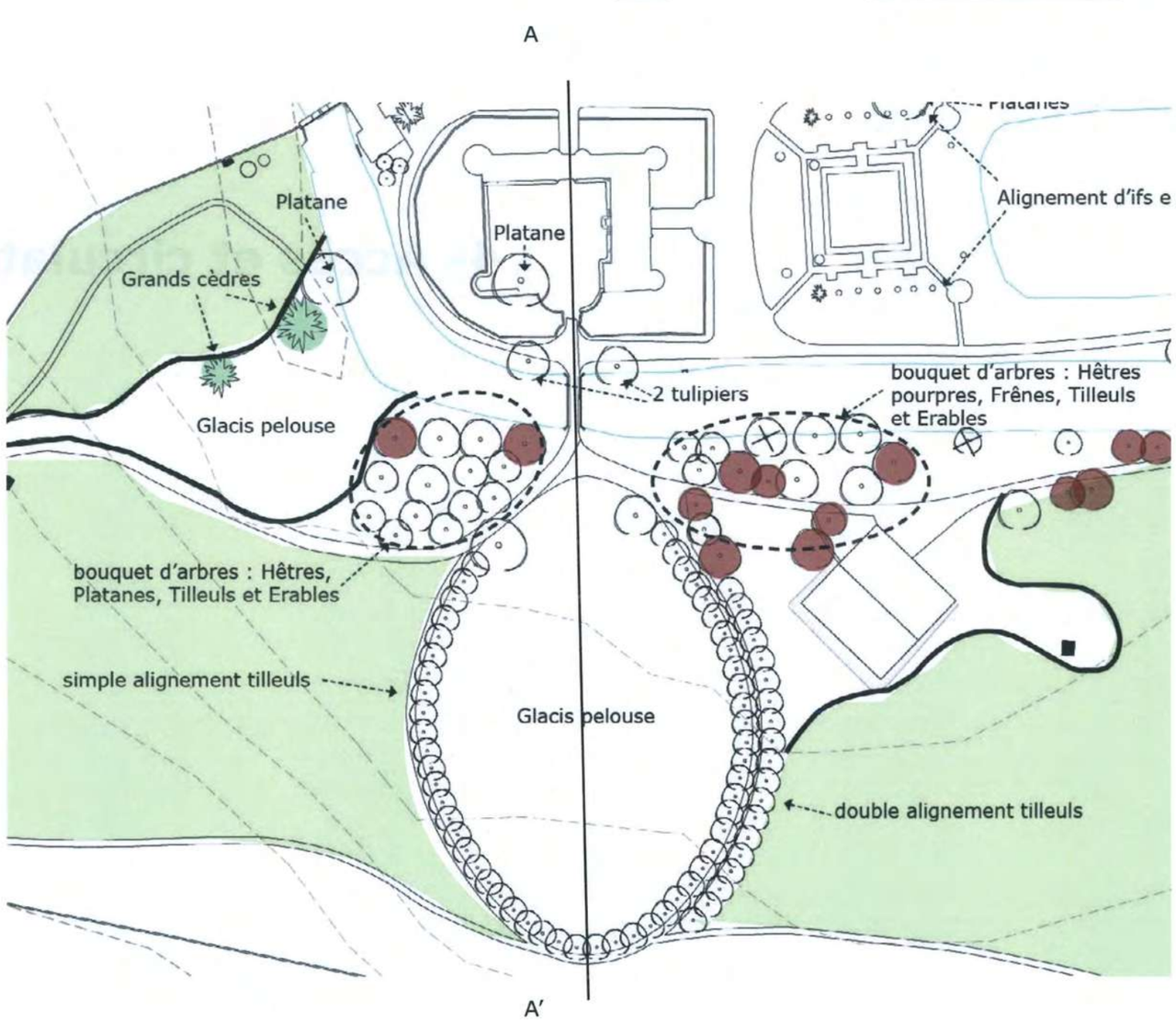

4- Accès et circulations

Axes et circulations

La question de la circulation dans le parc est primordiale. Tout d'abord, les dimensions du parc, de près d'un kilomètre de longueur, induisent des déplacements importants qui seront encore accentués par le projet d'aménagement. En suite, les chemins sont essentiels dans l'expérience émotionnelle du promeneur dans le parc.

La typologie des allées

Le parc se compose de nombreuses allées qui retracent l'histoire des différentes époques d'aménagement et structurent le dessin actuel.

On distingue:
- Les anciens axes structurants qui suivent l'orientation de la vallée
- Un système d'allées forestières
- Un chemin de contour du parc
- Les allées proches du château

Les anciens axes structurants

Au nord et au sud, en bas des coteaux, deux grandes allées linéaires suivent l'orientation est-ouest de la vallée. Ces deux allées sont des axes majeurs dans la structuration du domaine.

Au nord, l'allée de Motmorency suit le canal d'alimentation du Château et offre des vues en balcon sur la vallée humide. Les vues sont néanmoins en train de se refermer par l'enfrichement de la lisière du bois Colbert.
En haut du talus, dans le bois Colbert, on retrouve les traces possibles d'un ancien chemin parallèle à l'allée de Montmorency.
Au sud, l'allée des Cerfs traverse le bois des célestins de façon très rectiligne. Une seconde allée en travers reliait le château au couvent des Celestins.

Aujourd'hui ces deux allées ont perdu de leur présence dans le parc. Elles ont de petits gabarits et sont complètement couvertes par les boisements monotones qui ne laissent plus percer la lumière.

Un système d'allées forestières dans le bois Colbert.

Au nord, le bois Colbert conserve la marque de l'époque XVIIIème. Il est structuré par une série d'allées organisées en étoile. Au croisement des allées, une série de perspectives orientent les vues dans le bois. A l'origine, ce système avait une fonction cynégétique afin de multiplier les axes de tirs. Ce système d'allées, encore bien conservées, reste la structure emblématique de la partie nord et un des espaces remarquables du domaine.

Un chemin de contour

Emblématique le période 19e, une allée fait le tour du domaine. Elle avait comme fonction de démultiplier la surface du parc. Elle est néanmoins sectionnée par endroits et ne fait pas le tour complet. Elle se connecte à des allées secondaires, ce qui la rend peu lisible, notamment sur les points de connexions.

Les allées proches du château

Les allées proches du château sont à l'échelle du jardin du premier plan. Elles ont une fonction de desserte du parc et de promenade à proximité du château. Cependant, ces cheminements ont perdu beaucoup de leur qualité par l'usure des revêtements et l'absence d'entretien des bordures.
L'allée au cœur des alignements de tilleuls de la demi-lune est sûrement celle qui a gardé le plus de qualité. Mais elle n'est plus guère utilisée et sert actuellement de parking de personnel au Château.

On notera aussi la présence de deux voies carrossables en enrobé. La voie d'accès principale et la voie d'accès nord qui est plus une voie de service.

Des intersections banales et la perte de repère.

De même, de nombreux chemins ne s'inscrivent plus dans une logique de déplacement dans le parc. Dans le fond, beaucoup de ses allées ne mènent plus à rien et n'incitent pas à a découverte du Parc. Cette sensation de banalité est renforcée par l'absence de mise en scène des croisements. Ils seraient pourtant des lieux privilégiés pour mettre en scène des événements pittoresques et des lieux d'intérêt.

On peut observer un manque de hiérarchisation de l'ensemble des allées qui semblent toutes être de la même importance dans la structuration du parc. Certaines d'entre elles ont totalement disparu – la promenade en balcon notamment sur le coteau nord.

Le tracé, sol, le rapport à la lumière dans les boisements, la largeur, les plantations associées sont autant de paramètres qui doivent intervenir dans la qualité des cheminements. Un travail fin d'entretien, de hiérarchisation et de revêtement des allées devra être réalisé dans le projet afin de donner une meilleure visibilité aux visiteurs et ainsi proposer, par le cheminement, des ambiances variées et des orientations possibles de promenades.

C'est tout le système de circulation dans le parc qui doit être repensé pour redynamiser la visite et en faire une nouvelle expérience.

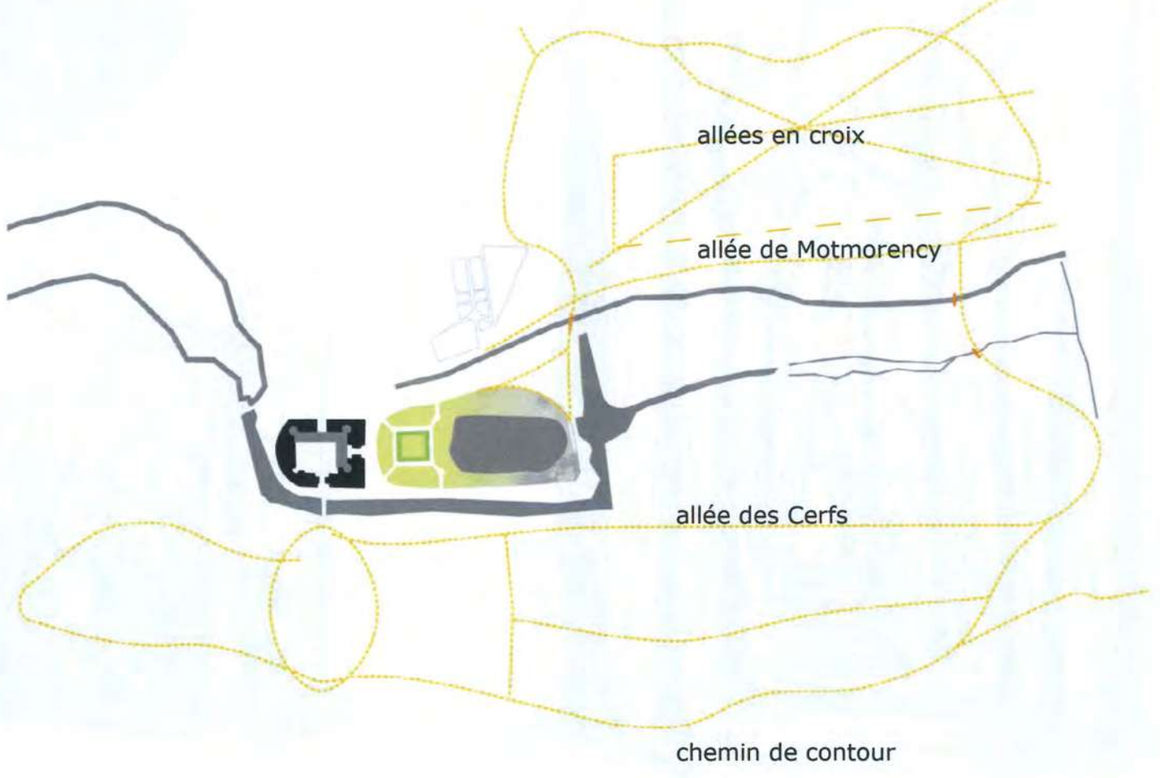

Les entrées

On distingue différents types d'entrées sur le domaine :
- Les entrées XVIIème
- Les entrées secondaires
- L'entrée actuelle

*L'entrée principal*e, XIXe

L'entrée par l'est semble apparaître au XIXe. Elle permet la découverte du Château et du parc par le sud-est. actuelle du parc semble être une entrée secondaire. Elle est peu lisible depuis l'extérieur car le mur d'enceinte vient au raz de la route et son arrière est très boisé. Dans le projet d'aménagement, il sera nécessaire de donner plus d'ampleur à l'entrée symbole de l'image du parc et afin de l'inscrire comme une des pièces urbaines emblématique du village actuel.

Les entrées médiévales et XVIIIe

Ces entrées sont situées sur l'axe nord-sud du domaine. Elles correspondent au dessin XVIIème. Le donjon, au nord, ouvre sur le village et correspond à la premère entrée du château à l'époque médiévale ; l'autre, à l'extrémité sud de la demi-lune, est postèrieure au XVIIe et le est le point d'entrée du grand axe historique qui menait à la route de Paris. Cette dernière est aujourd'hui oubliée.

Les entrées secondaires

A l'extrémité nord, l'ancienne entrée vers le restaurant est marquée d'une voie carrossable qui suit le vallon des pins. Cette entrée reste bien entretenue et lisible grâce au revêtement de l'allée.

A l'extrémité est du domaine, une entrée situé sur l'axe historique est-ouest, qui surplombe le canal, est aujourd'hui perdu dans le bois qui s'enfriche. De même, les prolongements disparus au nord et à l'est des allées du bois Colbert donnent sur des entrées dans le parc.

L'entrée principale vue depuis le bois

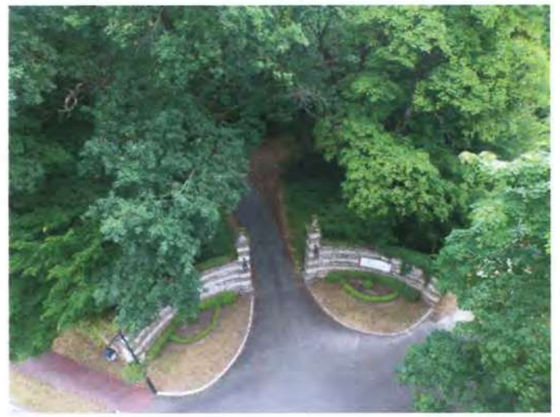

L'entrée principale vue depuis la route est difficilement perseptible

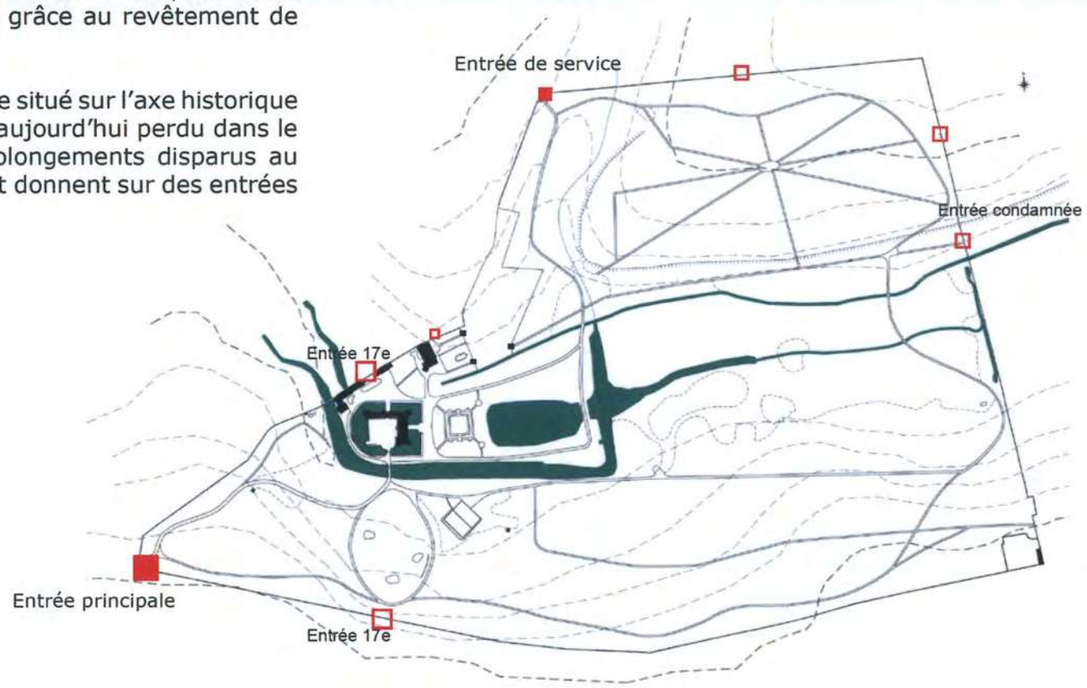

Grille au bout de l'allée de Montmorency.

Grille de la demi-lune, ancienne grande arrivée dans le Château.

5- Les grandes entités des espaces naturels du parc

Le vallon
des pins
Le bois colbert
pelouse
Lisière nord
Roselière
Prairie humide
Le jardin du chateau
Lisière sud
pelouse
pelouse
pelouse
Le vieux bois des
célestins
Le jeune bois des
célestins

Les grandes masses végétales du parc

A l'échelle territoriale, le parc du château d'Esclimont est un véritable oasis de verdure et de nature dans un territoire d'agriculture intensive. Telle une réserve naturelle, il est un refuge important et conséquent pour la faune et la flore.

Le parc du château d'Esclimont se compose d'espaces couverts (les boisements) , d'espaces ouverts (les pelouses et prairies) et d'espaces de transitions (les lisières).

Les espaces couverts boisés

Les espaces ouverts

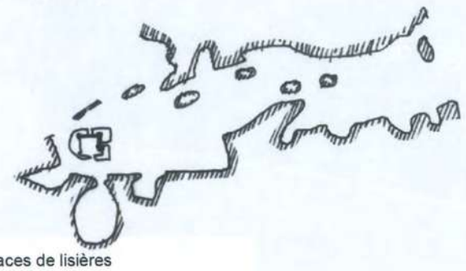

Les espaces de lisières

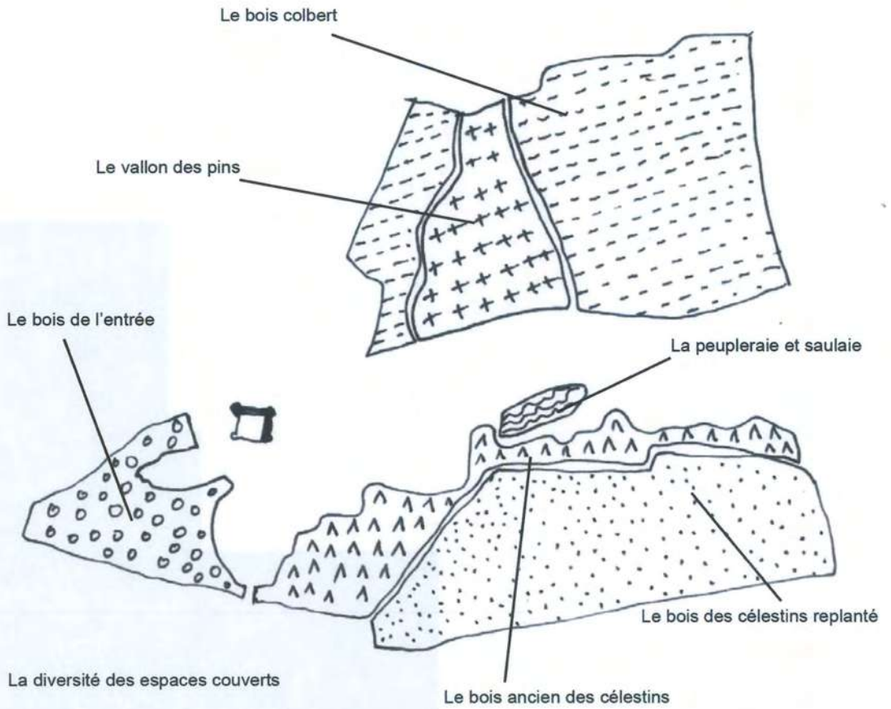

Les espaces couverts (les boisements)

Les espaces couverts dominent largement les espaces ouverts dans les proportions des masses existantes.

Ce constat a tendance à s'accentuer aujourd'hui car le parc est globalement en friche. Par manque d'entretien les dynamiques naturelles au boisement ferment les espaces ouverts et effacent peu à peu la visibilité et les proportions des espaces d'origine.

Il est néanmoins encore possible de lire les grandes masses du parc.

Ainsi, dans un équilibre de vallées et de coteaux, les boisements nord et sud cadrent la vue sur toute la vallée qui reste, elle, majoritairement ouverte. Ce cadrage qui descend jusqu'au bas des coteaux nord et sud donnent une impression d'une vallée qui fuit vers l'horizon.

Les ripisylves, boisements linéaires au bord de l'eau, sont très présents. Les ripisylves le long de la Rémarde coupent la vallée en deux de façon transversale et peuvent empêcher de voir son amplitude en largeur.
De même, la jeune ripisylve d'Aulne le long du canal N/S empêche de voir le fond de la vallée depuis le Château.

On retrouve différents types de boisement qui donne une mosaïque d'ambiances dans ce grand couvert boisé.

En conclusion

Le bois actuel est dans l'ensemble dépérissant ou monotone. Un travail sur des variations d'ambiances forestières est à prévoir dans le projet. La question de la productivité du domaine forestier est-elle à imaginer ? Un travail de diagnostic forestier précis aidera à orienter les objectifs.

Coupe du parc en travers : les espaces ouverts représentent une petite proportion du domaine

0 10 50 100m

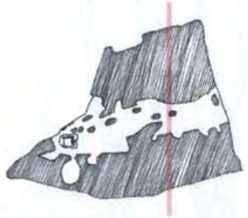

Les espaces ouverts (prairies et pelouses)

Les espaces ouverts correspondent aux vides du parc à différentes échelles. Le vide a plusieurs expressions et qualité : naturelle pour la vallée et ses prairies / ornementale pour les jardins et la pièce d'eau / mise en scène pour les pelouses de la demi-lune ou le grand parterre.

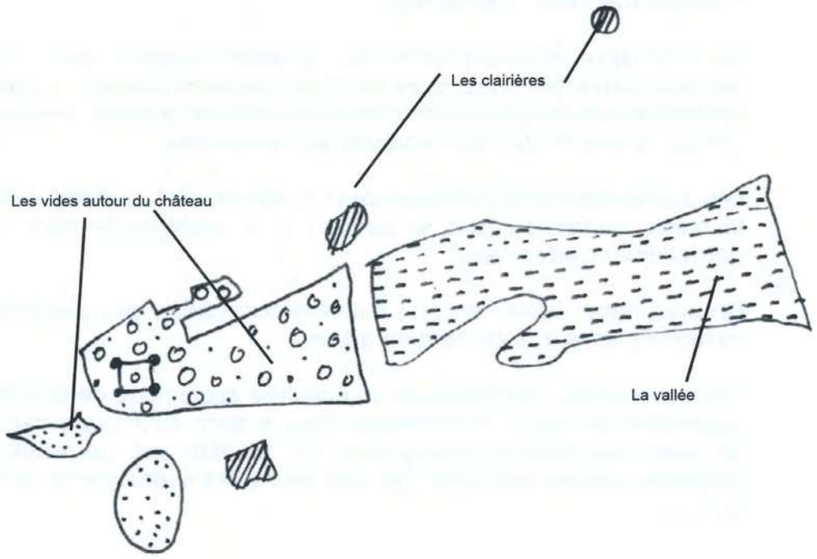

La diversité des espaces ouverts

La vallée

A l'échelle du domaine et au-delà, la vallée est le vide majeur structurant de l'ensemble du parc. Elle organise toute la composition du domaine et du dessin du parc au fil de son histoire. Le château, en son point bas, est l'élément vers lequel convergent – ou sont distribuées- les vues.

Les vides autour du château

Lorsqu'on se rapproche du château et des éléments bâtis, un travail de mise en scène et de points de vue met en valeur le vide dans la composition du parc.
La demi-lune, la clairière de l'entrée mettent en scène le château ; les grandes pelouses et la pièce d'eau ainsi que la cour et les jardins mettent en scène le parc depuis le château et constituent les espaces de premier plan dédiés à la promenade.

Les clairières

Les clairières dans les espaces couverts permettent d'offrir des évènements. Espaces de respiration et de lumière, elles sont aussi des espaces de richesse en terme de faune.

La présence du vide est indispensable aux proportions parc et à sa richesse écologique. Le vide, c'est la lumière. Un des axes majeurs du projet d'aménagement du parc sera de proposer un meilleur équilibre entre les espaces couverts et ouverts. Un travail fin est à prévoir pour faire apparaître des espaces à statut intermédiaire (comme les bois clairs, les vergers,...).

Les lisières

Les lisières délimitent l'espace ouvert et l'espace couvert. Espace de transition, elles sont donc très prégnantes dans la sensation que l'on a des lieux du parc.
Les grandes lisières structurantes, au nord et au sud, marquent la sinuosité de la vallée.
Au sud, la lisière est transparente et ponctuée de grands arbres.
Au nord, la lisière dense est limitée par le canal.

Les lisières des grandes pelouses sont structurantes et puissement ornementale dans le parc comme celles de l'arrivée, de la demi-lune ou celle du parterre central.

L'enjeu des lisières est une question majeur dans le projet pour maintenir un bon équilibre entre les espaces ouverts et couverts et apporter une qualité aux espaces.

Les boisements

Les espaces couverts boisés représentent la majorité de la surface du domaine. Une expertise forestière a été réalisée et est détaillée dans le chapître suivant. De manière générale, on trouve des bois anciens au nord et au sud (ouest) assez peu entretenus. La partie plantée au sud, suite à la tempête de 1999, est relativement jeune et mono spécifique.

Dans ces deux grandes masses de boisement (les bois anciens -au nord et au sud-ouest- et le bois replanté au sud), une observation plus détaillée permet de distinguer des masses distinctes.

 Ainsi, au nord, le bois Colbert est composé d'allées forestières régulières avec un carrefour emblématique en étoile. Cette composition constitue les grandes perspectives propres à cette époque. Au centre de ces allées, la démultiplication de points de vue présente une des qualités structurantes majeures du parc. Ces nombreuses perspectives font parties intégrantes des valeurs ornementales du parc et avait sans doute une fonction cynégétique à l'origine. Le bois en lui-même correspond à une futaie de chênes avec encore de beaux sujets sur l'ensemble de cette parcelle. Certaines allées sont renforcées par des plantations de chêne qui renforcent la monumentalité du bois.

A l'ouest du bois Colbert, le flanc du vallon est très enfriché avec un boisement spontané. Les sols sont de mauvaise qualité avec des remblais importants. Il est cependant ponctué de pins sylvestres qui étaient beaucoup plus nombreux avant la tempête et présente aussi de très beaux sujets comme des hêtres pourpres. C'est reliquats laissent présager une ambiance bien différente dans ce flanc de vallon par la passé.

Au sud-ouest du château, le bois de l'entrée est une partie très ornementale du parc forestier ancien. De nombreux chênes composent le bois et créent des évènements intéressants.

Sur la partie sud-est du parc, le bois des célestins est la partie qui a été la plus touchée par la tempête de 1999. Une dominante d'érables champêtres et de charmes en cépée est à noter et leur plantation régulière donne une ambiance très monotone à cette partie du parc. Cependant, la richesse des sols offre un potentiel important d'évolution de ce bois.

Un travail important des espaces boisés sur l'ensemble du domaine est à prévoir vu le dépérissement observé sur le bois ancien et le manque de qualité relevée sur le bois planté des célestins. Une expertise forestière a été réalisée afin de définir les objectifs et la fonction de ce grand espace forestier, ainsi que l'entretien à fournir pour les atteindre.

Les layons et les plantations en ligne dans le bois des Célestins

Le croisement au coeur du bois Colbert

L'absence des clairières

Les clairières correspondent aux espaces ouverts dans les espaces couverts boisés. Elles sont très peu nombreuses. La plus emblématique et la plus importante est celle de la demi-lune qui offre un point de vue remarquable sur le château. .

Les autres clairières correspondent à des croisées d'allées dans la partie boisée du parc et sont pour la majorité sombre et partiellement refermées.

On peut noter également, de manière ponctuelle, des clairières naturelles liées à la chute d'un arbre.

Les clairières qui participent à un équilibre écologique de la forêt pourraient être plus nombreuses dans le parc qu'actuellement. Au-delà des valeurs écologiques, la clairière est un espace agréable qui peut accueillir des jardins ou des événements dans le parc.

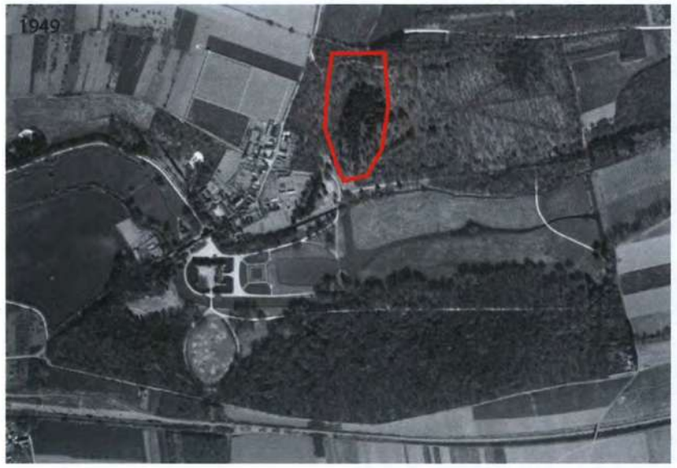

Le vallon des pins

Le boisement est difficilement praticable et très enfriché. On constate la présence de grands pins étouffés par le lierre, les ronces et les clématites. La présence des pins confère a cet espace une ambiance singulière à exploiter. On identifie aussi de majestueux hêtres en bordure de vallon. Le bas du vallon s'ouvre sur une clairière avec la présence de 4 cèdres qui marquent l'arrivée sur la pièce d'eau et la traversée du canal.

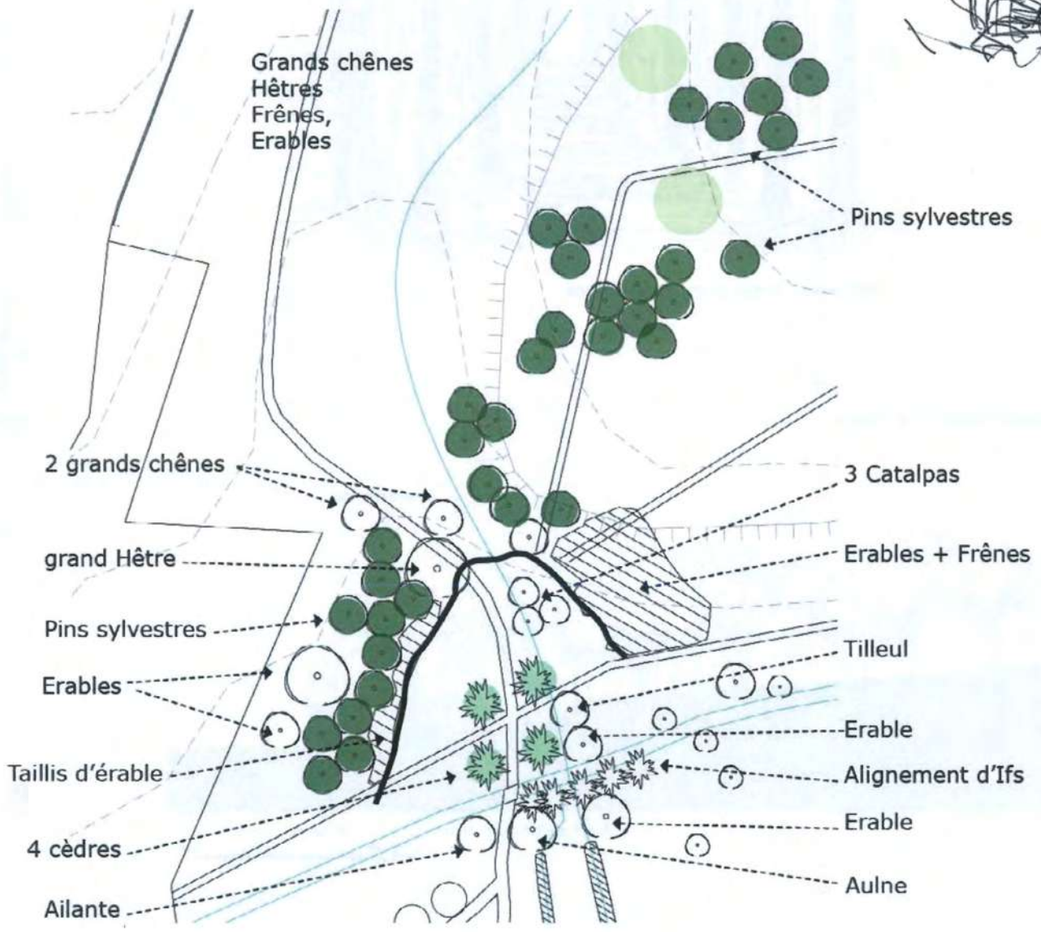

Bois Colbert

Le bois Colbert

Le bois Colbert s'étend sur le versant Nord de la Rémarde. Il se caractérise par un tracé classique, formé de 8 allées rayonnantes se croisant en étoile. Il se caractérise par une futaie de grands chênes avec un taillis sous futaie d'érables sycomores. On y trouve aussi quelques grands hêtres et frênes.

Le bois colbert contient de nombreux chênes séculaires en cépée

Bois Colbert - Futaie de chênes colonaires

Bois Colbert - le croisement

Bois Colbert - Futaie de chênes sur le coteaux

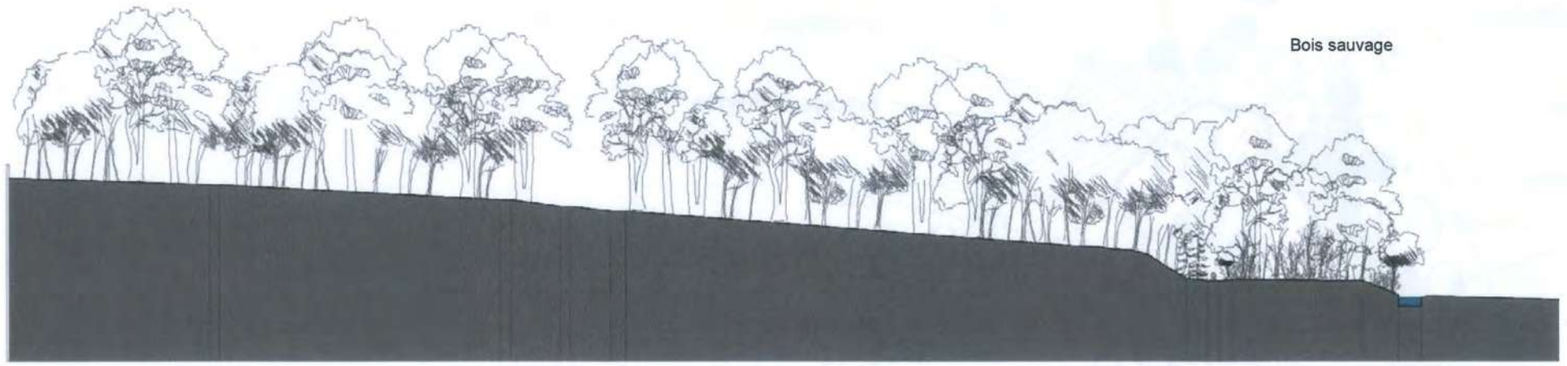

Bois Colbert - Futaie sur le coteaux

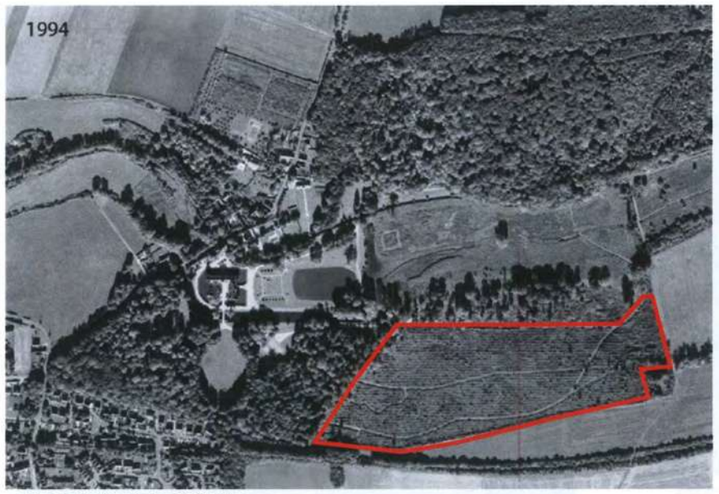

Jeune boisement des Célestins

Le bois des Célestins

Le bois des Célestins s'étend sur le versant sud de la vallée. Il a subit la tempête en 1999 et a été replanté de chênes en 1993 par le département. Aujourd hui, par manque d'entretien, il se caractérise par un boisement assez dense d'érables et de frênes qui ont pris le dessus sur les chênes, structurés en ligne et séparés de layons parrallèles à la pente.
Ce jeune bois, dont le sol est très riche, a un fort potentiel forestier et doit être reconsidérer pour créer une diversité de situations, des événements, ouvrir des clairières, réaffirmer les allées.

La lisière anciennes

Jeune boisement des Célestins

Les prairies

Les prairies et la prairie humide représentent la majeure partie des espaces ouverts, mais également la plus grande richesse en offrant une biodiversité importante et participe de la qualité écologique du site.

Dans la prairie humide il est par ailleurs intéressant d'observer un grand nombre de phragmites qui sont très appréciées en phytoépuration. Dans ce contexte particulier de présence forte, tout autour du domaine, de grands terrains agricoles, la capacité de ces derrières à absorber sels et métaux lourds participe dans une certaine mesure au processus de dépollution des eaux qui transitent par le parc.

Le rôle filtrant et d'accueil de biodiversité du domaine d'Esclimont est un des points majeurs constituant de la valeur écologique du parc à l'échelle de la commune. Ce point devra être conservé, voire accentué, dans les propositions d'aménagement du parc.

pâturage dans la prairie humide où ils ne restent que les refus.

Espace ouvert qui s'enfriche et sera bientôt un bois si rien n'est fait.

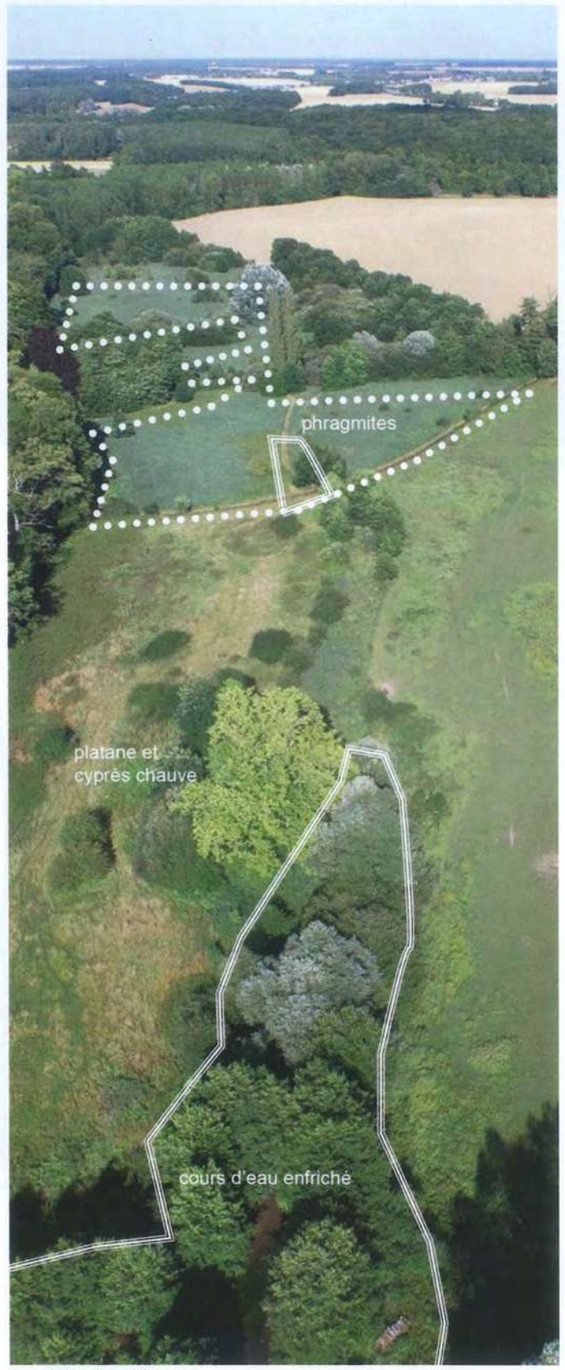

La plaine humide

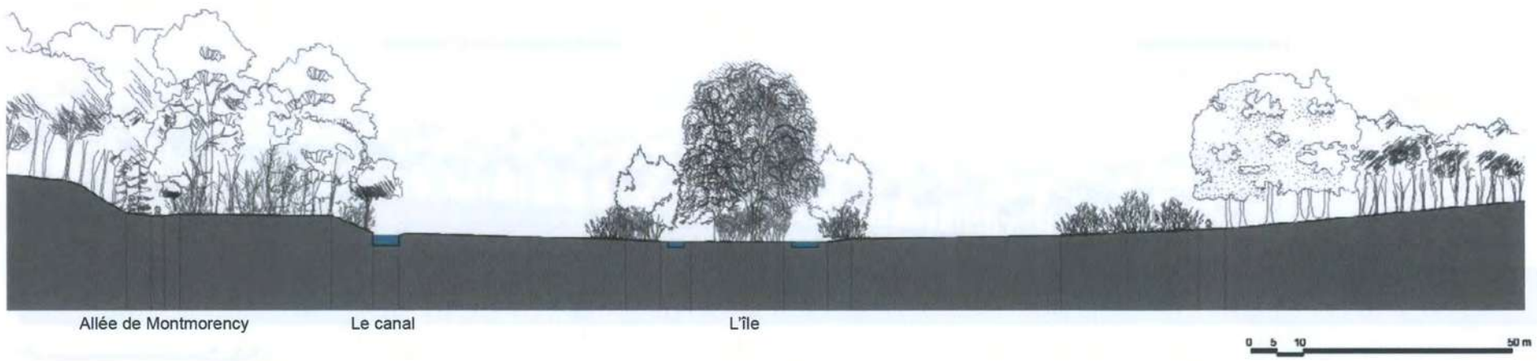

La prairie humide

La ripisylve

La prairie humide

La prairie humide, en tant qu'espace ouvert est un espace clé pour le parc. Traversé par un cour d'eau, c'est un milieu naturel où la biodiversité est riche et sensible. Si la prairie est bien limitée par le canal, au nord, sa limite est moins évidente au sud. Malgrè l'existence d'un paturage extensif (chevaux), l'ouverture de cet espace est menaçée si une gestion particulière n'est pas mise en place. On observe d'ailleurs que certaines essences forestières on déjà commençé une reconquête: saulaie, accrus de sureaux, rypisylve le long du cour d'eau.

Au centre de la prairie, on observe la présence d'un bouquet d'arbres remarquables : grand platane, cyprès chauve et quelques saules blancs. Ce bosquet correspond à l'emplacement de l'ancienne île.

Dans le prolongement de la pièce d'eau du chateau, on asiste à une disparition visuelle de l'eau, cordon d'aulnes en bord

La roselière qui a un grand rôle dans le cycle de l'eau.

La lisière nord perchée sur la vallée

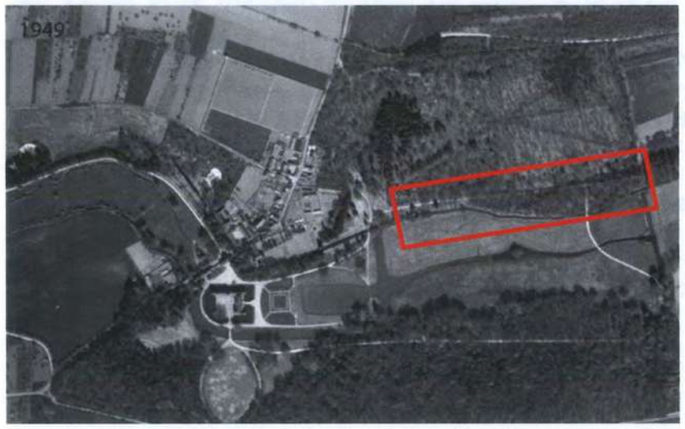

La limite de la lisière est tracée au cordeau par le canal

Au nord, l'ourlet de la lisière est bien affirmé et diversifié.

La lisière est en quelque sorte surélevée par rapport à la prairie humide du fond de vallon. Sa limite est franche est nette réglée par le canal d'alimentation du Château.

Elle se compose d'un mélange de sureaux, aubépines, érables, aulnes, hêtres et frênes. Sur certaines parties, de grands chênes ponctuent la lisière et pourraient être mis en valeur pour devenir plus structurant.

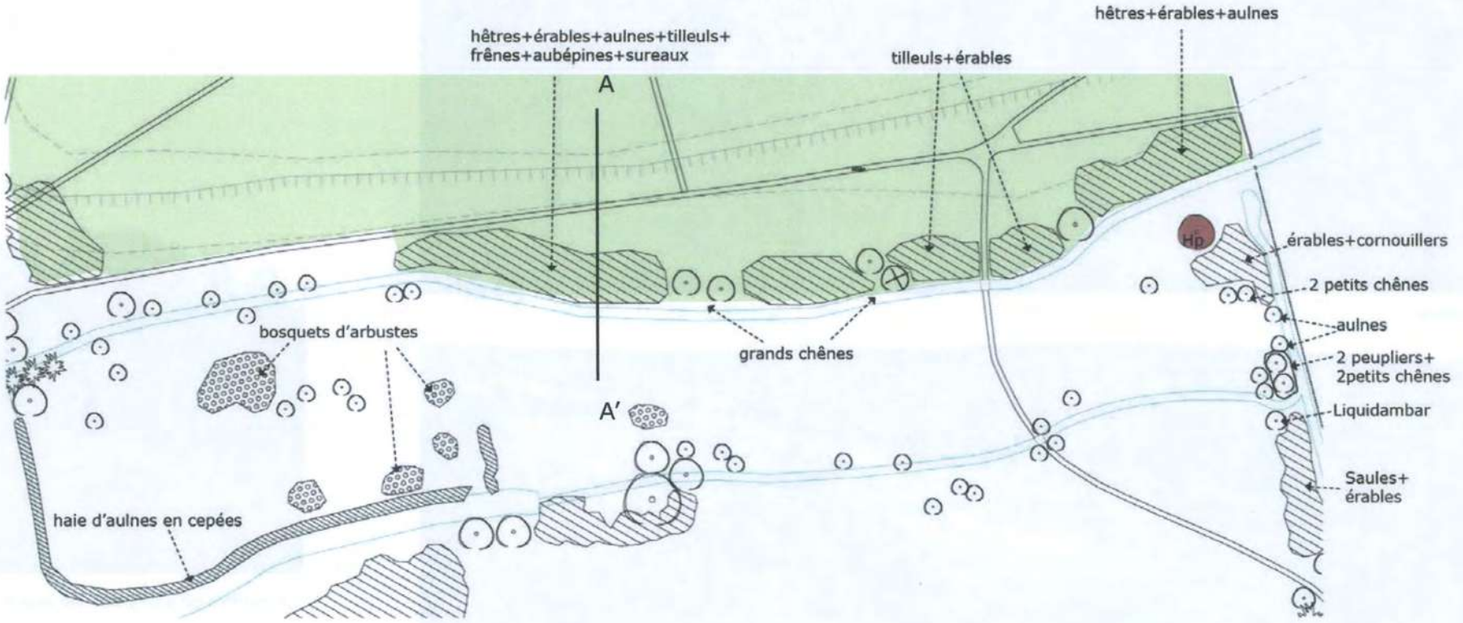

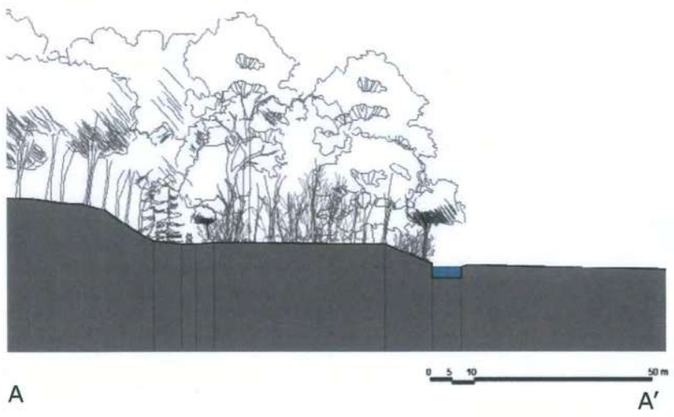

Les lisières
Les espaces de séparation entre les espaces ouverts et couverts correspondent aux lisières du parc.

En langage scientifique, ces espaces situés à la frontière de deux écosystèmes sont appelés des écotones (du grec « oïkos » qui signifie « maison » et « tonos » qui signifie « tension » car ces espaces constituent en effet des zones de tensions où les principales espèces des communautés adjacentes atteignent leurs limites).

Ces espaces de transition, séparant deux milieux (ouvert et couvert) sont particulièrement riches en espèces. De façon « mécanique », on y retrouve des espèces du milieu ouvert et des espèces du milieu couvert, ainsi que les espèces qui recherchent un compromis entre les deux milieux.

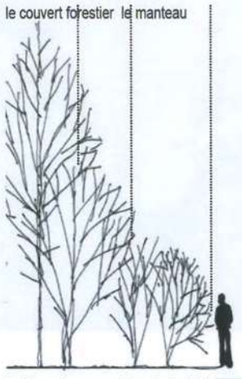

Schéma de composition de la lisière naturelle

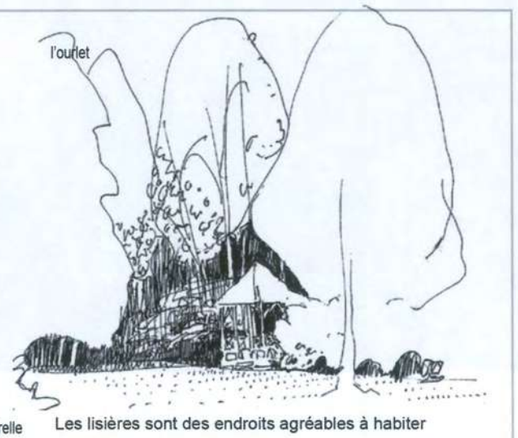

Les lisières sont des endroits agréables à habiter

Analyse de la lisière sud

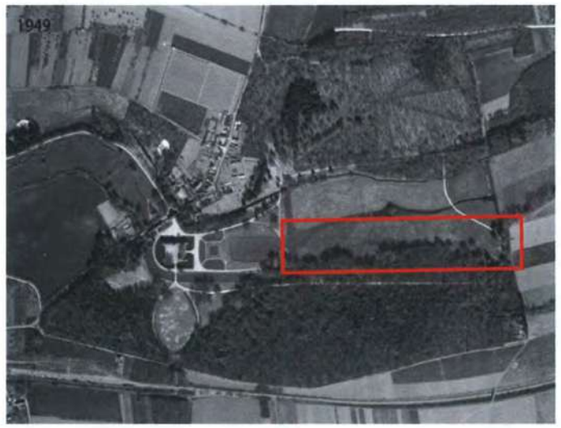

La lisière sud

Au sud, la lisière est composée d'arbres anciens reliquat de la forêt détruite pendant la tempête. Les grands arbres, parfois aux diamètres impressionants, sont pour l'essentiel des hêtres et hêtres pourpres et des chênes accompagnés d'un cortège d'érables, de tilleuls et de frênes.
Quelques arbres se détachent de la lisière ce qui empêchent la lisibilité d'une limite franche entre la plaine humide et le bois des célestins. Notamment, 3 hêtres pourpres s'avancent légèrement sur la prairie et apportent un contraste de couleur intéressant.

C'est une lisière transparente. On passe directement de la prairie à la strate arborée (premiere ligne de tilleuls, suivi par une ligne de grands chênes puis taillis d'érable plus dense) en partie est. Cela est probablement dû au paturage des chevaux qui n'est pas délimité et qui pernetrent dans le sous-bois.

Par manque d'entretien, on note la présence d'accrus dans la prairie en certains endroits. Des saules, des sureaux, des peupliers colonisent l'espace ouvert. Un travail de redéfinition des limites entre espaces forestiers et plaine humide est à affirmer.

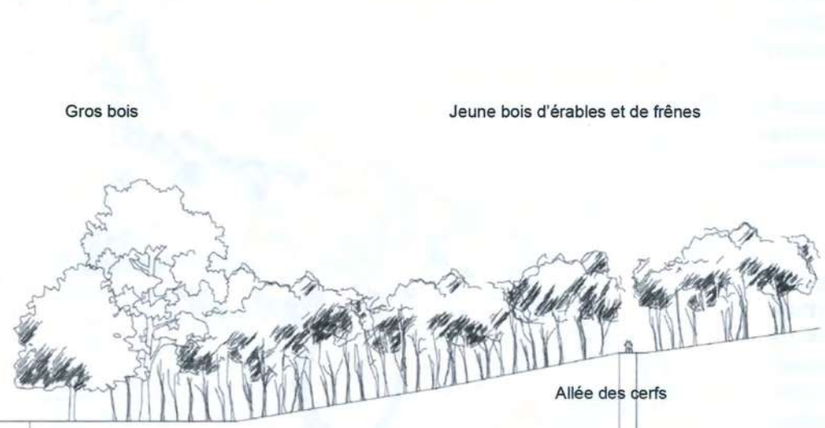

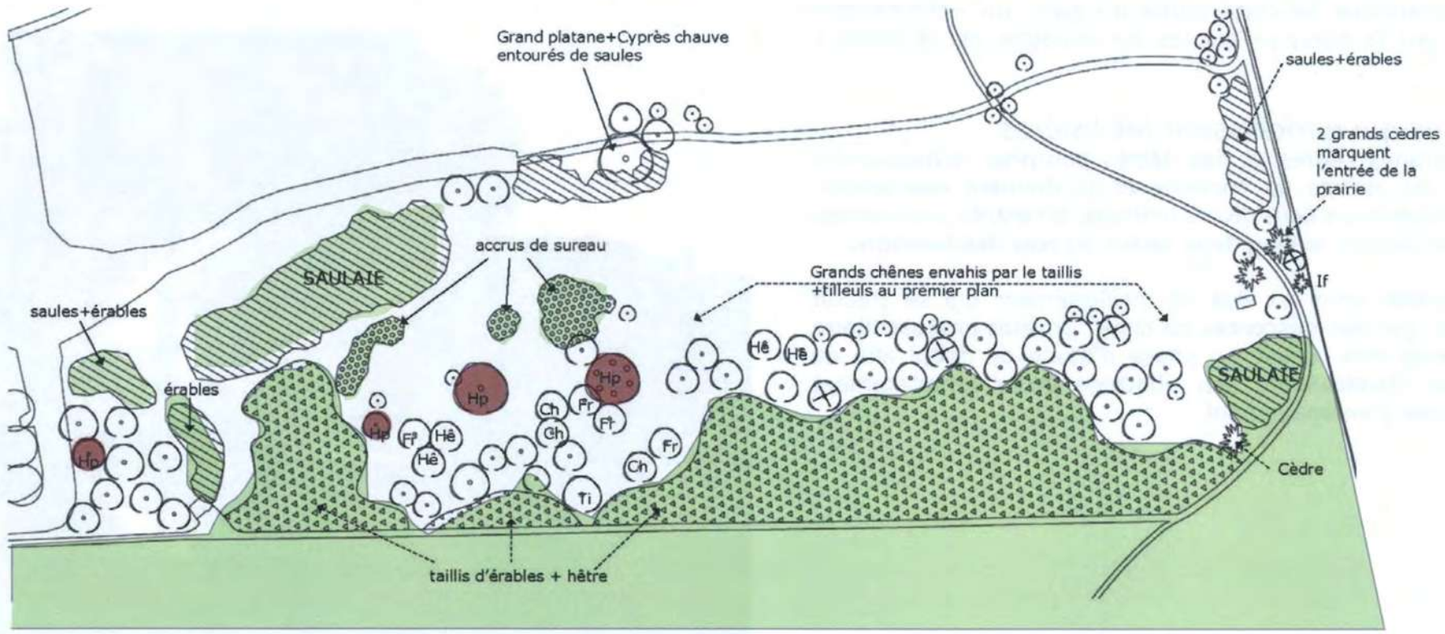

Les arbres remarquables

Certains arbres isolés participent à l'identité du domaine. Ils ont chacun un rôle différent dans la composition du parc.

Les « arbres-monuments ».

Le platane de la cour du château est l'équivalent de la quatrième tour du château et vient ponctuer l'espace ouvert de la cour en son coin sud-ouest. Il participe de l'équilibre de la cour. Dans la grande pelouse, au nord-ouest de la pièce d'eau, deux autres platanes appuient la perspective du château et ponctuent l'espace de la grande pelouse.
Les tulipiers à l'entrée du château, entre le canal et les douves viennent flanquer l'entrée sur l'axe nord-sud. Ils sont par contre dans un état de sénescence et on peut observer des descentes de cime sur chacun d'eux.

Les « arbres-repères ».

Souvent isolés, ils sont des points d'orientation dans le parc.
Le grand platane et le cyprès chauve dans la prairie humide sont deux éléments phares de la vallée. Ils marquent une île de verdure disparue et sont un élément central de la perspective est-ouest du domaine. Isolés dans une vaste plaine humide, ils sont visibles depuis tous les points dégagés vers l'axe de la vallée. Un manque d'entretien est néanmoins à relever à leur pied et sur la ripisylve qui l'accompagne. Cet enfrichement perturbe la visibilité nette et dégagée de ces deux points remarquables.
Les peupliers d'Italie, en limite de domaine, à l'est, viennent terminer la perspective de l'axe est-ouest. Ils participent de l'image romantique de cette partie du parc. Un enfrichement important sur la ripisylve qui les accompagne est là aussi à signaler.

Les arbres qui enrichissent les lisières

Plusieurs grands cèdres et des hêtres pourpres remarquables ponctuent les lisières du domaine et lui donnent une grande qualité. On entrouve dans divers endroits, à l'entrée, aux abords du parterre central, le long de la lisière du bois des Célestins.

Certains arbres sont en état de vieillissement qui se traduit notamment par des descentes de cime. Un état phytosanitaire détaillé devra être réalisé en phase d'étude de détail afin de définir leur conservation, leur abattage et/ou remplacement dans le projet d'aménagement.

Carte des arbres remarquables dans le parc.

Le platane de la cour du Château délimite le carré de la cour

C14 Les Cèdres + platanus ! "mais" en redescendant vers pièce d'eau

Hêtre et Cédre remarquables enrichissent les lisières

Le platane et le cyprés chauve sur l'île au milieu de la vallée.

Deux tulipiers marquent l'entrée de la cour du Château

6 - L'eau dans le Parc

L'eau dans le Parc

- **la rivière**
- **le canal**
- **les mares,**
- **les douves**
- **les zone humides**

Le parc est un monde aquatique, humide, lieu de la fertilité où se rencontrent la terre, la lumière et l'eau dans un océan asséché dédié à une grande culture céréalière maintenue sous perfusion des intrans.

L'eau, c'est le joyau de ce site. Elle est présente déjà sous de nombreuses formes : douves, canaux, bief, ruisseau, zone humide, mare, réservoir d'orage,... .
Elle est le fruit de savants travaux hydrauliques et d'une histoire ancienne. L'eau est un élément fondamental de l'art des jardins .C'est aussi un système qui doit être régulé pour les différents besoins du Château,sa défense, ses commodités, pour alimenter le potager, ou assurer au XVIIIème l'assainissement de la prairie centrale dont l'humidité était considérée comme délétère.

Pourtant, le manque d'entretien du parc fait que l'eau a, peu à peu disparu, noyée sous les ambacles et la végétation. Cloisonnée derrière des ripisylves, sa présence s'est lissée. Elle s'est enlisée dans la terre par manque de débit. Son cour est maintenant monotone et paresseux . Peu à peu, elle perd son intérêt ornemental et sa fertilité.

Le projet aura à cœur de donner un nouveau lustre à cette machine hydraulique, la redynamiser et la magnifier sous toutes ses formes.

Faisons un tour de cette eau dans le parc à la recherche d'indices de cette présence estompée pour imaginer qu' elle rejaillisse.

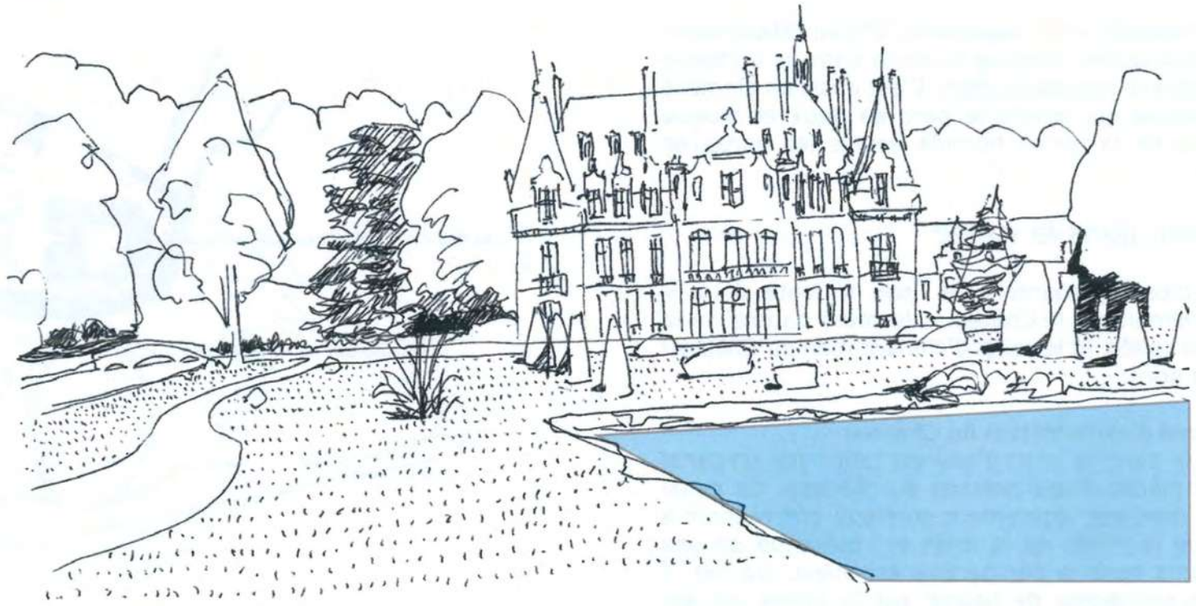

L'eau, élément structurant du parc

Le domaine d'Esclimont est le domaine de l'eau. Dès l'arrivée, le Château apparaît comme une île au milieu de canaux et de douves. Il faut traverser deux ponts pour arriver sur la cour d'honneur, et au loin la pièce d'eau marque le cœur de la vallée.

Si cette présence s'est beaucoup effacée dans le parc du fait du manque d'entretien, cette eau est omniprésente sous des formes très variées. On passe de la mise en scène savante aux abords du château à un cours naturel dans le fond de la vallée.

Un effet d'amplification de la présence de l'eau avec les canaux, douves et pièce d'eau.

A l'arrivée, la présence de l'eau est considérablement amplifiée au regard du faible débit de la Rémarde. Le large canal est-ouest, met en perspective le Château et son parterre. Le pont, de belle facture et judicieusement placé, amplifie la sensation que l'on arrive dans un lieu où l'eau est abondante. Le large canal laisse penser que l'on arrive sur une rivière imposante. Sensation redoublée par les douves qu'il faut traverser pour atteindre la cour d'honneur.

Dans la perspective du château, une pièce d'eau aux berges irrégulières offre une vue sur la vallée. Dans le prolongement du cours d'eau naturel, sa largeur importante accentue l'effet de perspective sur la vallée. Depuis l'autre extrémité, le bassin agit comme un miroir qui met en scène l'architecture du château.

Un second canal, masqué par la végétation, d'orientation nord-sud, transversale à la vallée, marque la limite entre le domaine du Château et la l'espace naturel du Parc. C'est aussi un élément de séparation physique qui scinde le parc en deux et bloque l'accès à une partie de la plaine humide depuis les parterres devant le Château.

Deux lignes d'eau dans la vallée

A cette présence très ornementale de l'eau s'ajoute deux « lignes d'eau » qui alimentent le Château : le cours naturel de la Rémarde en fond de vallée et le canal d'alimentation du Château qui longe le coteau nord.

L'eau captée du canal d'alimentation du Château
A son arrivée dans le parc, le cours d'eau est capté par un canal pour alimenter les pièces d'eau proches du château. Ce canal flanqué au coteau nord-est légèrement surélevé par rapport à la vallée. Il marque la limite de la forêt et constitue un des éléments structurants dans la perspective est-ouest. De fait, il offre une situation privilégiée de balcon sur la vallée qui est actuellement très peu exploitée dans le parc.
Son mauvais état actuel fait qu'il ne joue plus son rôle de régulateur de distribution de l'eau dans la vallée.

L'eau naturelle de la Rémarde
Bien que le cours d'eau naturel doive être un élément marquant de cette vallée et structurant du parc, la Rémarde a presque disparu sous la végétation et un débit trop incertain.

La Rémarde doit retrouver sa place dans le parc. Elle peut donner un aspect pittoresque et naturel au parc. Les courbes et la topographie de la vallée donneront une souplesse intéressante complémentaire au dessin structuré du parc ainsi qu'un effet de profondeur à la vallée.

Il est aussi intéressant de noter qu'au fond du parc la limite était gérée par un grand fossé en eau qui barrait toute la vallée et qui faisait office de limite, comme un ha-ha, pour éviter l'utilisation d'un mur d'enceinte et laisser la vue s'échapper.

La question de la qualité de l'eau
Aujourd'hui, des mesures de pollution devront être réalisées. Mais on peut supporser qu'il y a des risques de forte pollution de l'eau qui est due à la fois à son faible écoulement, mais aussi à la pollution des sols des terres agricoles environnantes et effluants provenant des stations d'épuration.

Espaces de transit, la vallée du parc peut devenir dans les aménagements futurs un espace filtrant qui pourrait mettre en avant des techniques écologiques de dépollution par la plante, la phytoremédiation. Ce filtre, dans le projet, permettrait d'améliorer la qualité des eaux polluées.

Une étude auprès d'un bureau d'études expert en dépollution naturelle devra appuyer les thèses avancées afin de mettre en œuvre ce projet techniquement.

De plus, un travail sur la circulation et l'oxygénation de l'eau devra être imaginé dans les pistes d'aménagement proposées.

Enfin le projet doit redonner toute son ampleur à la place de l'eau dans le parc.

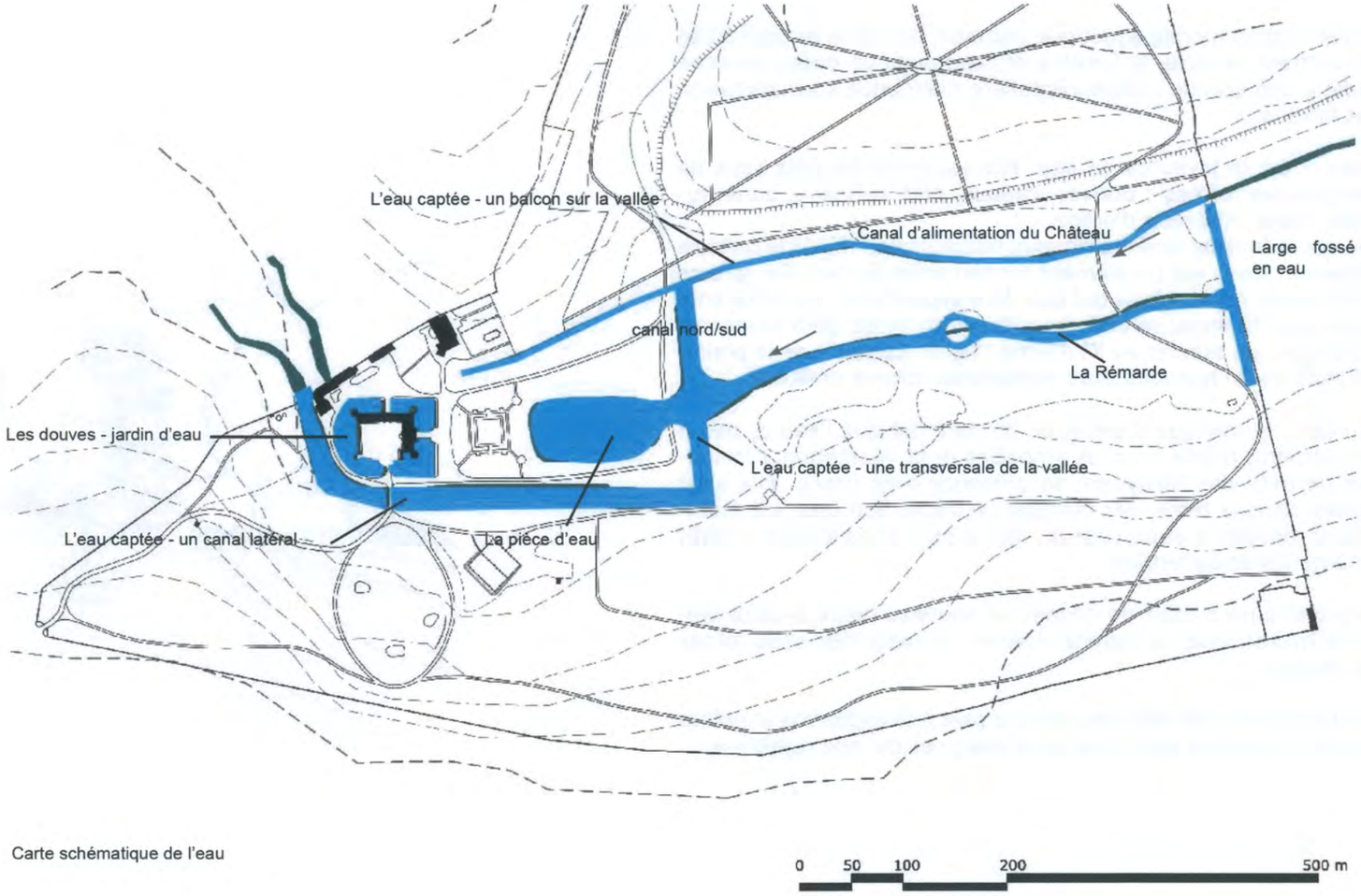

Carte schématique de l'eau

canal transversal nord-sud qui marque la limite entre le domaine du Château et le domaine naturel. Il a un effet de coupure dans les perceptions et circulations du parc.

Le tracé de la Rémarde n'est plus visible que par la végétation qui l'a submerge

Le miroir d'eau de la pièce d'eau

L'arrivée marquée par une omniprésence de l'eau.

Le canal d'alimentation du Château est un balcon sur la vallée

Les douves, mise en scène des façades du château

Le point d'alimentation des douves par le canal est l'unique moment où l'on perçoit l'eau en mouvement.

Le canal d'alimentatin du Château caché sous la végétation

Pièce d'eau, douves et canaux.

La pièce d'eau centrale : puit de lumière

La forme de la pièce d'eau centrale a changé au fil des époques. Au départ régulière, puis en forme elliptique. On peut dire qu'elle n'a plus de forme actuellement. Cependant, son rôle est fondamental et perdure au cours de l'histoire. Dans la composition du parc, elle joue à plusieurs titres un rôle de miroir.
La pièce d'eau joue le rôle d'un puit de lumière. Elle illumine le premier plan de la vallée.
La pièce d'eau joue aussi un rôle miroir au sens propre en reflétant tour à tour, suivant les points de vue, le château, la vallée ou les arbres environnants. Il y a une sorte de dédoublement de l'espace qui monumentalise la scène.
L'horizontalité du plan d'eau met en exergue le relief en soulignant le fond de la vallée et les coteaux boisés.
Elle sert de transition entre l'artificiel et le naturel, entre le Château et la vallée.
Ce rôle a disparu depuis le remplacement du pont par une digue.

Jeux de miroir.

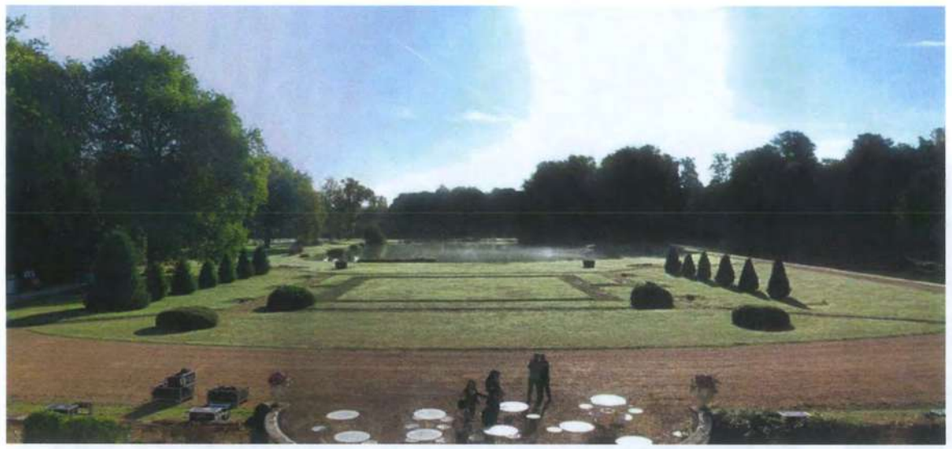

Puit de lumière

Aux abords du château comme dans le reste du parc, la présence de l'eau s'est fortement estompée. La perspective dans la vallée était portée par le cours d'eau et la pièce d'eau en premier plan. L'enfrichement sévère de la vallée a obstrué la vue. La présence de la pièce d'eau semble trop ténue depuis le château ce qui accentue cette sensation de fermeture.

Le château, le parterre et la pièce d'eau forme une trilogie inséparable qui doivent fonctionner ensemble afin que l'on puisse profiter à la fois de la partie et le tout. Depuis quatre siècles, les formes et les proportions ont changé reflétant notamment le rapport à la nature de chacune de ces époques.

18e siècle

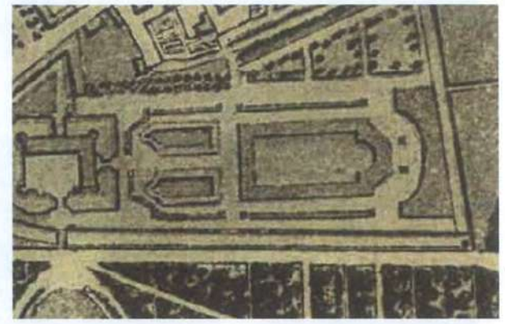

1863

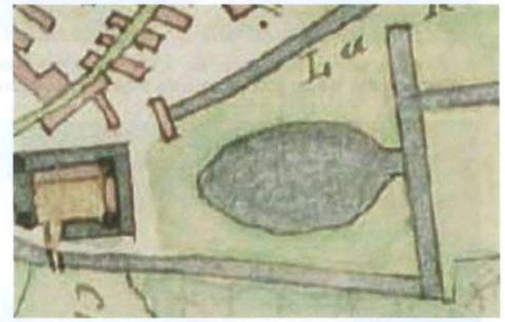

2015

La pièce d'eau

- redimensionner et redessiner la forme du bassin pour affirmer sa présence dans la composition du Parc.
- renforcer la présence ornementale, jet d'eau
- redonner à l'eau son rôle de lien entre le Château et la vallée

Les canaux et les douves

Le canal en premier plan, le pont, la vue du bassin en arrière plan campe dés l'entrée la sensation que l'on rentre dans le domaine de l'eau, sensation d'autant plus forte que l'on a traversé le plateau de la Beauce pour arriver là.
Le château est une île.

Le canal adjacent

Les canaux et les douves

- redynamiser la circulation de l'eau
- mettre en scène l'eau
- aménager les berges des canaux
- rendre les pièce d'eau navigable

Une retenue d'eau dans le vallon

Le vallon est actuellement complètement boisé. Sa fonction dans le parc était sans doute tout autre avant. La toponymie laisse penser qu'il y avait un étang avant dans ce secteur. Nous avons retrouvé un important ouvrage qui pouvait barrer l'eau s'écoulant dans le vallon et qui s'appuie sur un haut talus. Plusieurs hypothèses sont possibles :

- C'est un bassin qui servait à tamponner les eaux provenant du vallon et qui arrivaient latéralement sur le château.
- C'est une ancienne pièce d'eau qui servait pour la pêcherie.

Localisation approximative du barrage

Deux lignes d'eau, la Rémarde et le canal du Château

La Rémarde

séquences de la Rémarde

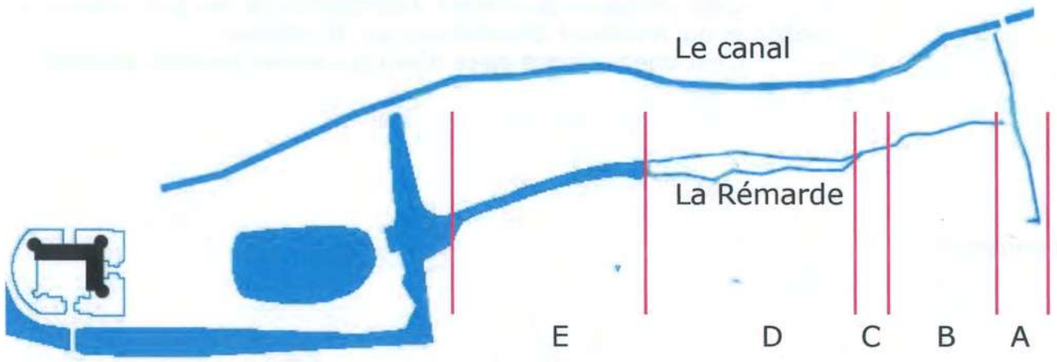

le Rémarde s'enfonce dans la roselière

A retenir pour le projet

- La Rémarde une rivière naturelle, un paysage, une image symbolique
- Un lit à reconstruire
- Une source de vie à travers une diversification des milieux en jouant sur la profondeur de l'eau, le débit, le profil des berges, le niveau de lumière, ...
- Une source de jardins et de lieux d'agrément dans le parc

A L'arrivé dans la vallée

Le ruisseau est alimentée au nord au niveau du canal du château. Un grand fossé maintenant envasé barre la vallée et alimente le cours d'eau. L'enfrichement, les embacles et l'envasement rendent l'écoulement de l'eau pratiquement imperceptible.

B La traversée de la roselière

La Rémarde disparaît dans la roselière. Le tracé de son lit se discerne à peine grâce aux émergences de la végétation.

C Le ruisseau

La traversée du pont est l'unique moment où l'on a un contact directe avec le ruisseau. Il s'agit de quelques dizaines de mètres où le lit du ruisseau est constitué et l'eau qui s'écoule est visible.

D Le marécage enfriché

En amont de l'ancienne retenue d'eau d'où émerge une île, le lit de la Rémarde a laissé place à un marécage qui peu à peu s'est boisé. Il ne reste de ce passé qu'un majestueux platane et un cyprès chauve parmi les saules. C'est devenu un guet où traversent les chevaux.

E Le début du grand canal

Juste en aval de l'ancienne retenue d'eau, le lit de la Rémarde s'élargit brusquement emprisonnée dans une dense ripisylve. Ici, s'amorce les canaux du Château. Il est alimenté en eau grâce aux fuites du canal du Château.

Le canal perché.

Le canal perché a toujours eu une grande utilité dans le Parc. Il a surtout était construit avec des buts fonctionnels : assainissement, régulation de l'alimentation en eau. Il a souffert aussi du manque d'entretien chronique. Il n'en reste pas moins qu'il a aussi un grand potentiel dans l'agrément et le paysage de ce parc.

séquences du canal

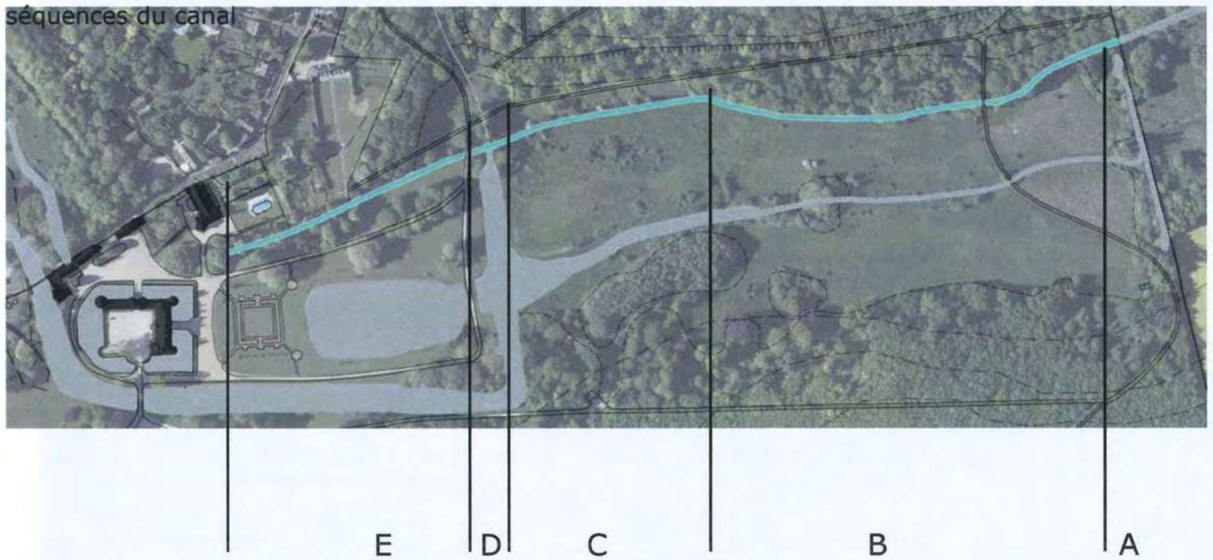

Le canal perché dans l'un de ses rares passages à découvert.

Le canal dans le projet

- C'est un élément historique du parc.
- Il a une position stratégique dans la vallée qui peuvent être valorisée en de nombreux endroits pour mettre en scène le paysage de la vallée à travers de nouveaux aménagements.
- Sa situation en surplomb permet d'imaginer la mise en scène dynamique de l'eau dans le parc.

E Les abords du Château

À proximité du Château, le canal marque la limite privative entre le parc et l'ancienne dépendance du Château. Puis, il finit la traversée invisible noyé dans une épaisse végétation avant de passer en souterrain.

D Le croisement avec le canal latéral

Les eaux du canal se jettent dans le canal latéral en leur point de croisement. La position en surplomb du canal d'alimentation crée une petite chute d'eau, rare moment dans le parc où l'on entend le murmure de l'eau.

C Le canal perché en balcon sur la vallée

Au début de la vallée, le canal est à proximité chemin et il n'est pas couvert par la végétation. Ces une des rares possibilités d'avoir un autre point de vue sur la vallée. C'est un lieu de basculement . Loin des perspectives paysagères savamment construites, on a ici une vue latérale sur la vallée qui met en scène se dimension naturelle. La présence du canal en premier plan souligne le paysage de la vallée et du cotéau.

B La traversée de la vallée

Sur toute la première parie de la vallée, la canal n'est pas perceptible. Il est noyé dans une épaisse végétation. Il est éloigné de l'allée de Montmorency. La traversée d'un pont quand le chemin bifurque est l'unique moment où l'on a un contact direct avec le canal dans la vallée.

A L'arrivée das le parc

Le canal capte l'essentielle de l'eau provenant de la Rémarde en aval

Le sytème hydraulique du Parc

Au centre de la vallée coule la Rémarde. Elle montre un faible débit et par endroit elle se transforme même en zone marécageuse où le lit à disparu.

L'essentielle de l'eau passe par le canal du Château au nord qui est en position surélevée par rapport à la Rémarde.
Selon l'étude hydrologique, ce canal servait à alimenter le château et son moulin en eau. Un système de bélier hydraulique , sorte de pompe à air coppmprimée, pouvait remplir une cuve de 100 m3. Cette dérivation servait aussi à l'époque à drainer le fond de vallon considéré comme insalubre.

Actuellement, le canal sert, dans le système hydraulique local, uniquement à alimenter partiellement la mare de Bouchemont. En fait, l'alimentation du bief est défectueux du fait du dysfonctionnement d'un ouvrage de répartition souterrain qui entraine majoritairement les eaux du canal dans la Rémarde.

La Rémarde dans le parc est alimenté à l'est par une zone humide, ancien grand fossé visible sur la cartographie ancienne, perpendiculaire à la vallée et qui est actuellement envahi par la végétation et envasé.
Elle est en suite alimenté en 2 points correspondants à des fuites du canal du Château et par un exutoire au niveau du canal latéral N/S

« Si le canal n'a aujourd'hui plus d'usage avéré, il reçoit encore la majorité du débit au détriment de l'ancienne rivière. Sa faible pente induit un envasement fort. En rive droite, de nombreux renards (fuites du canal) s'écoulent vers la zone humide et contribuent à lui donner son caractère humide.
En été, l'eau du canal d'amenée est stagnante et s'eutrophise fortement, ce qui cause de nombreux désagréments. En contrebas, l'ancien lit de la Rémarde-Le Perray est encore identifiable, il se trouve en fond de synclinal depuis l'amont de la zone humide jusqu'aux plans d'eau du château. » (extrait de l'étude hydraulique)

Le bélier hydraulique

Le bélier hydraulique est un système de pompe ingénieux qui fonctionne sans autre énergie que celle générée par la chute de l'eau à une certaine hauteur.

Le bélier situé à 5m sous le niveau du canal permettait de propulser l'eau dans une réserve de 100 m3 qui servait à alimenter le château et le potager.

Parfaitement autonome et écologique, cette technologie n'est pourtant plus développée de nos jours.

Histoire contemporaine de l'alimentation en eau de la Rémarde en fond de vallon.

L'étude des photos aériennes récente montre l'évolution du cours de le Rémarde les 60 dernières années. Il semble qu'elle était alimentée au départ en trois points.

Au fond du parc par un grand fossé latéral. Celui-ci avait peut être aussi comme fonction de récupérer les eaux qui provenaient de la zone humide en amont du parc.

Une retenue d'eau en aval de l'île centrale permettait de garder en eau le lit de la Rémarde dans le fond du parc.

En aval de cette retenue d'eau, une arrivée d'eau provenant du canal surélevée permettait d'alimenter le grand canal et la pièce d'eau.

Enfin, une troisième arrivée d'eau au niveau du canal perpendiculaire près de la pièce d'eau permettait aussi d'alimenter le système hydraulique autour du Château.

Des ouvrages devaient permettre de réguler les différents niveaux de la Rémarde. Après les années 70, le manque d'entretien modifie profondément le cours d'eau. Le bief amont s'envase progressivement pour devenir une zone humide. L'île disparaît. L'alimentation en aval de la retenue d'eau n'est plus régulée et s'écoule en permanence , créant une zone humide latérale.

Points d'alimentations de la Rémarde par le canal

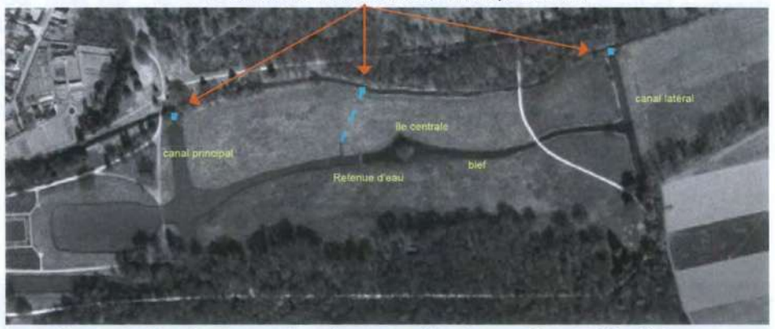

1949

Le système hydraulique fonctionne tel que l'on peut se l'imaginer au début du XXe siècle

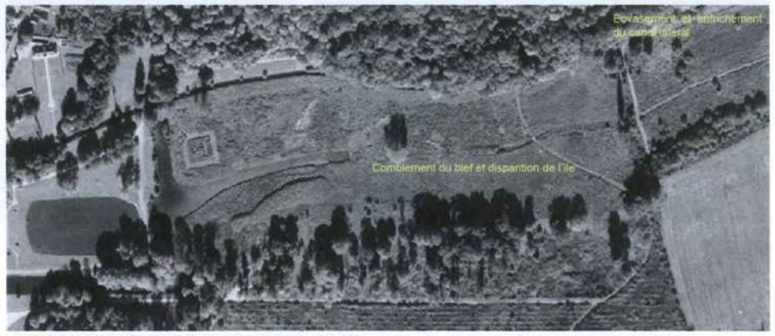

1994

Abandon de l'entretien dans les années 70/80

Alimentation actuelle en eau de la Rémarde

Le parc doit gérer une ressource en eau surement très intermitante entre les saisons humides et les saisons où l'irrigation bat son plein.
C'est donc un système très sensible si on souhaite à la fois maintenir la fonction ornementale du parc et développer un espace naturel humide très riche.

Les canaux et les douves sont essentiellement alimentés par 3 points d'eau. Deux correspondent à des « fuites » du canal qui créent des zones humides en contre-bas et la troisième est un exutoire aménagé pour alimenter les canaux et les douves.

Exutoire du canal vers le canal principal

ancienne alimentation non régulée

Vue de la zone humide d'alimentation de la Rémarde au fond du parc

Localisation des principaux point d'alimentation de la Rémarde par le canal du château (fuites du canal en rouge)

Zones humides créées par les fuites du canal

Synthèse du diagnostic : un parc en péril

Si le parc dispose d'un magnifique potentiel, on doit constater à la lumière du diagnostic que le Parc a un risque de péril et que l'on peut s'interroger sur sa pérennité à court ou moyen terme si aucun investissement n'est réalisé.

Un parc monotone.

Si un premier regard à l'arrivée dans le parc permet de retrouver aux abords du Château l'image d'un parc historique, une promenade dans le parc et sa pratique donnent une sensation de monotonie. Les vues sont souvent bouchées. Il y a très peu d'événements dans le parc qui pourraient susciter la surprise, l'intérêt ou simplement la volonté de s'arrêter. Il y a une lacune importante d'espaces intimes qui offrent des respirations indispensable dans un parc.

L'absence du jardin.

Si on peut encore lire les grandes lignes de force du parc, en revanche l'échelle du jardin a pratiquement disparu du parc. Pourtant, cette dimension est indispensable pour l'aménité du lieu. Cette présence s'est effacée sur l'effet conjugué de la vente de certaines parties du parc qui comprenaient l'orangerie, le potager, et de la disparition des jardiniers dans le parc.
Cela entraîne l'absence de jardin à vivre. Il n'y a nulle part dans le parc d'endroit pour s'asseoir, se reposer, flâner.
Les arbustes, vivaces, bulbes ont quasiment disparu. Le changement des saisons n'est plus un spectacle.

Des promenades désenchantées

Les allées du Château ne sont plus entretenues, les bordures s'effacent ce qui entraîne une perte de la lisibilité du jardin. Les allées dans les forêts monotones et sombres ressemblent à des tunnels sur plusieurs centaines de mètres. Il est nécessaire de retravailler les allées pour dessiner les abords du château et rendre attrayant les déplacements dans le parc.

La disparition de l'eau

L'absence globale d'entretien du système hydraulique depuis une vingtaine d'années est bien visible dans l'ensemble des parties du parc.
Le faible débit d'eau engendrant des eaux stagnantes et un envasement préoccupant. La Rémarde au centre de la vallée n'est presque plus alimentée en eau et se transforme peu à peu en un marécage qui s'enfriche.
Les ouvrages sur le canal d'alimentation du château sont obsolescents.
Les berges sont globalement en mauvais état.
Ce mauvais état général est préjudiciable à la qualité du parc qui perd la qualité ornementale de l'eau qui stagne et disparaît sous les boisements. Mais c'est aussi préjudiciable à l'échelle territoriale, car l'écoulement des eaux se fait mal et le parc perd son rôle de filtre naturel de l'eau. Le milieu s'appauvrit alors qu'il pourrait être un oasis écologique.

Un problème supposé de pollution des eaux et des sols.

Nous n'avons de mesure de pollution des eaux et des sols. Cependant, la situation de la vallée dans un bassin versant laisse présager une situation défavorable. L'agriculture intensive utilise beaucoup d'intrants et exploite intensivement la nappe phréatique. La vallée récolte toutes les eaux de drainage et les effluents des stations d'épuration en amont.
Le parc, tout en étant un espace de filtration et aussi un espace d'accumulation et fixations des polluants qui peuvent s'avérer délétères dans une zone humide favorable à la biodiversité.

Un patrimoine arboré remarquable qui dépérit

Le parc possède un très beau patrimoine arboré avec des cèdres, des hêtres pourpres, des platanes, des tilleuls et tulipiers centenaires. Ils forment des repères essentiels dans le parc et sont des éléments ornementaux fondamentaux. Or, les sujets sont vieillissants et doivent faire l'objet d'un soin particulier. Une partie de ces arbres sont en bout de vie et doivent être remplacés, d'autres nécessitent des interventions pour assurer leur avenir sous la forme de taille ou de dégagement de la pression des arbres environnants. Sans action énergique, le parc va perdre irrémédiablement une partie de ce patrimoine.

La tempête de 1999 a fait beaucoup de dégâts dans le bois des Célestins qui a été replanté. En revanche, le bois Colbert garde encore les traits d'une très belle futaie avec des chênes centenaires. Les autres espaces boisés sont des bois spontanés de moindre qualité. Une gestion forestière doit être mise en œuvre pour redonner du lustre et de la qualité à ses boisements et assurer la pérennité

La lumière qui disparaît.

L'absence ou la faiblesse de l'entretien régulier des espaces de prairie, des berges ou de bois clair se traduit par une fermeture progressive de ces espaces. Le plus flagrant est la fermeture du fond de vallée avec l'apparition d'une saulaie importante, et de ripisylves au bord des canaux qui ferment des espaces qui étaient à l'origine ouverts.
Mais de façon plus insidieuse, ce sont tous les espaces qui ne sont pas en clairement identifiés comme des pelouses en contacte du Château qui ont une gestion aléatoire. Le long du canal, en amorce du vallon, autour des allées le boisement s'est généralisé par faute d'entretien. Cela entraîne une perte de lumière, la fermeture des vues.

Des équipements abandonnés

Le mur d'enceinte est en réel péril avec de nombreuses parties démolies ou attaquées par la végétation. Les murets, les ponts sur la Rémarde, grilles d'entrée sont la plupart en voie d'effondrement et sont dangereux.
Les réseaux électriques et eau sont hors service.

Certaines parties du parc ont un patrimoine arboré dépérissant avec des chandelles ou des arbres morts sur pied.

Des arbres ornementaux dans le parc sont sénescents et doivent être expertisés.

Les embâcles et l'envasement dans le grand fossé au fond du parc empêchent d'alimenter la Rémarde.

Au niveau de l'ancienne île, la Rémarde a disparu pour laisser place à une zone marécageuse piétinée par les chevaux.

Les fuites du canal engendrent des zones marécageuses au cœur de la prairie humide.

Les bords du canal d'alimentation sont envahis par l'arrivée des arbres pionniers.

Grilles à l'abandon.

Sans massif sans valeur ornementale.

Abandon du système d'éclairage dans le parc et de l'entretien des allées.

Espaces aménagé sans qualité.